PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

SEMAINE DE LA CRITIQUE



DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14085 — 5 F — VENDREDI 11 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

« Coïncidences » américano-iraniennes

Si coïncidence il y a – comme l'affirment Washington et Téhéran, – elle est singulièrement troublante. Fin avril, deux otages américains au Liban, Robert Polhill et Frank Reed, sont libérés par leurs ravisseurs pro-iraniens après quelque trois ans de détention. De part et d'autre, on nie alors, avec la dernière énergie, tout compromis, les Iraniens avançant des raisons « humanitaires » pour justifier leur « médiation » auprès des ravisseurs et les Américains avouant le plus ingénument du monde leur surprise et leur satisfaction. Dix jours plus tard, nouvelle divine « surprise » : une série de contentieux financiers extrêmement compliqués, en souffrance depuis dix ans entre les deux pays, se trouvent, soudain, réglés.

Et Téhéran, comme Washington, d'assurer qu'il ne faut voir aucun lien entre ces deux événements. D'ailleurs, a déclaré un responsable du département d'Etat, l'accord sur les contentieux est intervenu en mars, alors que la libération des deux otages n'a eu lieu qu'en avril. La démonstration est un peu succincte, surtout si l'on se souvient des déclarations du président Bush sur les bienfaits d'une « bonne volonté » mutuelle.

CERTES, les deux parties ne parlent encore que d'un accord de principe ; certes, surtout, il reste aux deux capitales à régler l'essentiel de leur contentieux, qui porte sur plusieurs milliards de dollars d'avoirs iraniens gelés, en 1979, par Jimmy Carter en représailles à la prise en otage – déjà – des diplomates américains en poste à Téhéran.

Il paraît néanmoins clair que l'on est bien entré dans un processus de règlement, dont il est évidemment difficile d'avouer tous les aspects quand on a, comme l'administration américaine, répété à l'envi qu'il était aussi dangereux qu'inefficace de négocier la libération des otages. Un aveu encore plus délicat lorsque l'on a vilipendé les pays qui – comme la France en son temps – ont fini par céder et se laisser rançonner par les preneurs d'otages sinon par leurs commanditaires.

QUOI qu'il en soit, et malgré les énormes besoins financiers des Iraniens pour reconstruire un pays que huit ans de guerre ont rendu exsangue, le processus devant mener à la libération des six derniers otages américains risque d'être long et complexe.

L'expérience de la France est là pour rappeler que rien n'est jamais joué tant que le dernier otage n'a pas foulé le sol de son pays. D'autant que les exécutants des prises d'otages ont leurs propres exigences, la libération de Libanais et de Palestiniens détenus par Israël. Or Jérusalem a assuré qu'il n'était pas prêt à faire de cadeau aux Etats-Unis, avec lesquels les relations ne sont, à l'heure actuelle, pas des meilleures. Nul doute qu'à Londres la « Dame de fer », qui écarte avec mépris toute possibilité de négociation sur le sort des otages, se sent bien seule au vu de cette succession de « coïncidences » américano-iraniennes.

Lire nos informations page 42 section D

Un plan de crise contre l'inflation

L'État brésilien va licencier un quart des fonctionnaires

Le président brésilien, M. Fernando Collor de Mello, a annoncé mercredi 9 mai, lors d'un conseil des ministres extraordinaire retransmis en direct à la télévision, le licenciement de 320 000 à 400 000 fonctionnaires – de 20 à 25 % des effectifs totaux – et la privatisation des entreprises publiques « non stratégiques ».

Le 16 mars dernier, au lendemain de son investiture, le président brésilien, M. Collor, avait provoqué la surprise en rendant public un plan « Nouveau Brésil » particulièrement rigoureux et destiné à briser l'hyperinflation.

Ce plan prévoyait, en particulier, un gel pour dix-huit mois des dépôts bancaires au-delà de 400 dollars américains (2 240 francs français). L'électrochoc a permis de stopper net l'inflation, mais provoque une forte récession économique et de nombreux licenciements. Le deuxième volet du plan, concernant le train de vie de l'État et annoncé mercredi 9 mai, est aussi spectaculaire que le premier et aussi douloureux pour les classes moyennes puisqu'il prévoit le licenciement de plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires.

Lire nos informations page 33 - section D

Lire également

En Argentine, nouvelle étape des privatisations, page 33

Au Chili : les difficultés de l'après-Pinochet, page 32

Malgré le rejet de la motion de censure

L'opposition est décidée à maintenir sa pression à propos de l'amnistie

La motion de censure déposée par la droite à propos de l'amnistie des délits politico-financiers n'a pas été adoptée, mercredi 9 mai, par l'Assemblée nationale. Elle n'a recueilli que 262 voix, alors que la majorité absolue est de 289. Les vingt-six députés communistes n'ont pas voulu mêler leurs suffrages à ceux du RPR, de l'UDF et de l'UDC. L'opposition est cependant déterminée à maintenir la pression sur la question de l'amnistie. Au lendemain du succès parlementaire du premier ministre, M. Mitterrand a convié M. Rocard à déjeuner, le jour même du deuxième anniversaire de sa nomination à Matignon.

JE NE COMPRENDS PAS ! J'AVAIS VISÉ ROCARD !

PLANTU

M. Rocard continue de planer dans l'opinion. Les sondages le donnent gagnant à tout coup pour une élection présidentielle, quel que soit l'adversaire, M. Chirac ou M. Giscard d'Estaing (1). Il vole de succès en succès parlementaires. Mais à quoi cela servira-t-il, si son camp ne passe pas le cap des élections législatives de 1993 ?

Le premier ministre sauve, en fait, les apparences. Il a enrichi, dans la nuit de mercredi à jeudi à l'Assemblée nationale, sa collection de triomphes dans le huis clos d'un théâtre d'ombres en résistant victorieusement à l'offensive lancée contre lui par l'opposition de droite qui voulait le censurer sur l'amnistie des délits politico-financiers.

Cette réussite technique et politique n'est pas mince puisque la censure n'aurait même pas été votée, à une voix près, si les communistes avaient mêlé leurs suffrages à ceux de la droite. Mais elle est en trompe l'œil. Il n'est pas assuré qu'elle ait un impact au-delà des portes du palais Bourbon. Qui se souvient que M. Rocard a réussi, au mois de novembre 1989, le tour de force de faire approuver par le Sénat, bastion de l'opposition de droite, la politique européenne de la France ?

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 8

(1) Selon un sondage SOFRES-*Nouvel Observateur* publié le 10 mai, M. Rocard obtiendrait 52 % des voix face à M. Giscard d'Estaing au second tour d'une élection présidentielle et 55 % face à M. Chirac.

Les communistes et la censure : « S'ils ne la votent pas cette fois-ci, ils ne la voteront jamais ».

M. Guy Hermier souligne que le PCF se heurte à « un problème de crédibilité ».

Le RPR avait préparé en décembre 1989 un amendement d'amnistie.

Le général de Bénouville en retrait.

La Haute Cour de justice : une institution bicentenaire.

Pages 8 et 9

Deux ans de gouvernement Rocard

Le classicisme et la réforme

Lorsque Michel Rocard est arrivé à Matignon le 10 mai 1988, il cumulait beaucoup de suspicions – dans la classe politique – et beaucoup d'espérances – dans l'opinion. Plus de suspicions et plus d'espérances, sans aucun doute, que n'importe lequel de ses récents prédécesseurs. L'enfant chéri des sondages, l'adepte du « parler vrai », le défenseur acharné du respect sacré des faits, allait, enfin, pouvoir confronter ses idées... *« à l'épreuve des faits* (1) ». Les amateurs de mariages, eux, voyaient enfin réuni le turbulent couple Rocard-Mitterrand. Si certains – et d'abord les deux protagonistes – savaient pourquoi ce duo pouvait être infernal, beaucoup y voyaient néammoins le couple idéal.

Deux ans après, le résultat le plus évident du choix présidentiel est que M. Rocard a pris tout le monde à contrepied. Les sceptiques attendaient un Michel Rocard fragile. Ils ont découvert un premier ministre aux nerfs plutôt solides, impavide face aux turbulences, gardant son sang-froid dans des circonstances difficiles, voire calculateur.

Les membres du fan-club rocardien espéraient un chef de gouvernement imaginatif, presque visionnaire, réformateur et audacieux. Certains d'entre eux ont eu l'impression de découvrir un premier ministre mettant trop prestement ses idées dans sa poche, mouchoir par-dessus, pour appliquer sans états d'âme une politique désespérément classique, fondée avant tout sur une gestion prudente, sinon timorée.

JEAN-LOUIS ANDREANI

Lire la suite page 10

(1) Titre du recueil de textes politiques de M. Rocard portant sur les années 1979-1985 (Le Seuil, collection « Points », 1986).

Le chant suspendu de Luigi Nono

Le plus engagé des musiciens italiens est mort, mardi 8 mai, à Venise

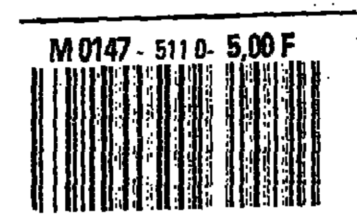
Luigi Nono est le premier à disparaître de la grande génération des compositeurs « post-sériels », ceux qui, tout de suite après la dernière guerre, changèrent entièrement le visage de la musique : Nono, Boulez, Berio, Stockhausen... sans oublier Xenakis, leur adversaire ! *(Nos dernières éditions datées 10 mai.)*

Cet homme très grand et très beau, un prince de Piero della Francesca, était aussi le plus radical, celui qui s'engageait le plus loin dans le mystère sonore et certainement le plus engagé politiquement. Un prince vénitien au milieu de ses voisins ouvriers de la Giudecca, un communiste très dur, dont les oeuvres prenaient pour argument des textes d'une extrême violence, non seulement chez des écrivains comme Neruda ou Pavese, mais dans des proclamations, des tracts, des paroles de Rosa Luxembourg, Che Guevara, Djamila Boupacha, Patrice Lumumba, des partisans vénézuéliens ou vietnamiens.

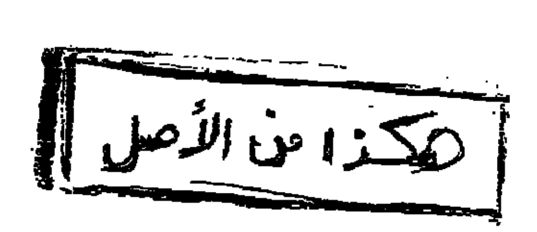
Ce qui correspondait à son caractère absolu et à son tempérament irascible, en même temps qu'à une profonde tendresse humaine, traduite par sa voix mélodieuse qui parfois se brisait comme sa musique de cristal sur la dureté de l'univers.

JACQUES LONCHAMPT

Lire la suite page 13 - section B



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 6 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles/Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Sécurité et coopération

La Méditerranée, jardin de l'Europe

par Michel Vauzelle

LA Méditerranée n'est pas beaucoup plus large aujourd'hui que le Rhin. Son bassin occidental constitue de fait un seul et même gigantesque bassin d'emploi. L'évolution démographique, économique, sociale et culturelle du Maghreb nous en rend de plus en plus dépendants. L'immigration en provenance de ces pays va sans doute accroître et poser à la France des problèmes de politique intérieure de plus en plus graves. D'autre part, la menace de l'intégrisme peut créer à nos frontières sud une zone d'instabilité et d'insécurité, sinon d'hostilité. Enfin, le développement harmonieux de notre façade méditerranéenne comme de l'ensemble des pays du sud de la Communauté dépend d'un désenclavement économique que seuls, en fait, peuvent assurer des pôles de développement au Maghreb qui fassent de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie de vrais partenaires de l'Europe.

Ce n'est donc pas seulement la solidarité qui est de mise avec les peuples du Maghreb, c'est, tout autant, le sens de nos intérêts bien compris. Si nous voulons traiter sérieusement du problème de l'immigration, il faut le « cogérer » entre partenaires des deux rives de la Méditerranée et de préférence de manière multilatérale entre Communauté européenne et Union du Maghreb arabe (UMA). Si nous voulons donner une chance à l'économie de cette région de ne pas être abandonnée au seul tourisme, il faut que la CEE et l'UMA en « cogèrent » le développement agricole, industriel et technologique. Si nous voulons défendre les libertés non seulement en matière de droits de l'homme et de démocratie mais dans leur expression culturelle, il faut « cogérer » le fonds culturel commun aux Méditerranéens et le libre épanouissement des identités culturelles euro-méditerranéennes dans leur diversité.

D'aucuns, au sujet des identités, croient bon de faire peu de cas du droit des peuples à disposer de leur culture. Ils taxent cette aspiration légitime et séculaire de nationalisme et de désuétude. Or c'est précisément par ce mépris ou cette hostilité qu'ils font le lit des nationalistes, des populismes et des intégrismes. Ils abandonnent ainsi, par cette attitude de rejet, de vastes espaces politiques aux extrémismes xénophobes et racistes.

Tant que l'Europe des langues et des cultures ne sera pas pensée, discutée et assurée, toute construction européenne sera fragile. Pas d'Europe solide qui ne soit fondée sur un bon équilibre économique et culturel entre le nord et le sud de la Communauté. On est loin du compte. Ce n'est pas parce que l'axe Londres-Zurich-Milan va désormais subir la rude concurrence de l'axe Berlin-Vienne-Trieste que les affaires du Sud vont avancer. Le souci nouveau d'un équilibre Est-Ouest en Europe risque de happer, au profit de l'Est, l'attention politique et les moyens économiques et financiers de l'Ouest, comme si le Sud n'était pas tout aussi essentiel à la stabilité de l'ensemble.

Il n'y a pas d'avenir pour la « Grande Europe », qui est tout simplement « l'Europe », si la paix et la sécurité, le développement économique et social, le respect des droits de l'homme, des idéaux démocratiques et des identités culturelles ne sont pas assurés en Méditerranée. Si la Méditerranée est le jardin de l'Europe, il n'y a pas de sécurité pour la « maison commune » s'il n'y a pas de sécurité dans le jardin.

Un processus parallèle à celui d'Helsinki

Il faut, au-delà des discours, concevoir effectivement comme une entité l'espace euro-méditerranéen. Il faut fonder peu à peu un ensemble politique, démographique, économique et culturel assez puissant pour former un élément essentiel des grands équilibres nécessaires à la défense de la paix et de la liberté dans le monde. Cet ensemble écartera l'hypothèse navrante d'une décadence euro-méditerranéenne au profit de l'Atlantique puis du Pacifique. L'Afrique et l'Amérique latine y conserveront ou y retrouveront le partenaire qui leur est indispensable pour développer leur économie et défendre leur identité.

Il faudrait, dès à présent, intégrer à nos schémas de pensée l'idée d'engager, un jour prochain, un processus parallèle à celui d'Helsinki, qui débouche sur une Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe et en Méditerranée (CSCEM).

La situation en Europe de l'Est et au Proche-Orient laisse l'initiative dans un premier temps à l'Ouest, à la Communauté européenne et à l'Union du Maghreb Arabe. Des dossiers comme ceux des flux migratoires, de la défense de l'environnement, de la lutte contre la drogue et le terrorisme, du partenariat en matière d'échanges économiques et technologiques ne peuvent plus être complètement traités que dans ce cadre.

Les pays de la Communauté riverains du bassin occidental de la Méditerranée et les pays du Maghreb doivent jouer un rôle moteur dans cette coopération renforcée entre la CEE et l'UMA, et demain dans un processus euro-méditerranéen global de type CSCEM.

Il n'y a pas là une démarche « sudiste » pour exprimer avec plus de force une culture protestataire contre le Nord. Au contraire, il s'agit pour l'Europe du Sud d'obtenir de l'Europe tout entière qu'elle prenne conscience de ses responsabilités vis-à-vis du monde méditerranéen et de ce que l'avenir de la Méditerranée est essentiel à son propre avenir. Pour la France, l'enjeu est vital.

► **Michel Vauzelle est député socialiste des Bouches-du-Rhône, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.**

Bonheurs

Le chagrin de la vache

par Albert Memmi

UN jour, sur une place de Turin, Nietzsche vit un cheval si misérable qu'il se jeta en pleurant à son cou. Ce geste insolite, on l'explique par la folie naissante du philosophe. N'est-ce pas notre relation aux animaux qui est étrange ? Même nos plus familiers, nous les enfermons, les châtrons, les massacrons sans remords apparent.

Les animaux fournissent l'essentiel de notre alimentation ; ils nous protègent contre le froid ; ils contribuent à notre santé, notre parure, nos distractions ; ils peuplent notre solitude et jusqu'à notre imaginaire : dix-sept millions de Français jouissent d'un animal de compagnie.

Alors pourquoi cette discrète cruauté ? C'est l'importance de la dette qui nous rend muets et sourds. Ils nous donnent tout et nous les réduisons à rien. Comment avouer sans angoisse l'énormité de nos crimes ? Il faudrait écouter la plainte de la vache séparée de son veau, l'immense cri jailli des abattoirs.

Nous avons triomphé de toutes les espèces, mais nous souffrons du mal des vainqueurs ; nous sommes coupés de tout l'univers. La réconciliation avec les animaux serait le prélude à toute retrouvaille.

Les animaux incarnent l'inconnu qui est en nous : les comprendre serait approcher notre mystère commun. Nous devons conquérir la faveur des vaincus : nous y gagnerions leur joie sans retenue comme celle du chien et de l'enfant.

Telle est la sublime intuition de François d'Assise et le rêve prodigieux des polygottes du langage animal.

Durant des millénaires, l'homme a asservi son semblable. Il faut bien, disait-on, que des bras fassent tourner les navettes à tisser. Un jour, les navettes se sont mises à tourner seules : nous n'eûmes plus besoin d'esclaves.

Un jour, nous n'aurons plus un tel besoin des animaux. Nous trouverons ailleurs notre nourriture et nous serons rassasiés d'énergie ; nous apprendrons à nous passer de la corne, de la nacre et de l'ivoire.

En attendant cet âge béni, où nous serons enfin des humains, écoutons la leçon de Ramayana : ayons compassion pour tout ce qui vit.

AU COURRIER DU Monde

Une paix libanaise

L'article de l'ancien président libanais Amine Gemayel, paru dans votre numéro du 21 avril, me laisse perplexe. Après un exposé brillant des évènements qui milite en faveur d'une « solution libano-libanaise » du conflit – ce que l'on ne peut loyalement lui reprocher –, l'auteur, rejetant énergiquement toute « solution que l'on tente d'imposer à l'extérieur et de l'extérieur », opte sans ambages pour un « accord entre Libanais, sans tuteurs ni parrains » grâce à l'appui de la communauté internationale, à l'intervention de la FINUL pour la « politique de pacification et de maintien de la sécurité » et à la garantie de l'ONU pour « la tenue d'élections libres ».

On croit rêver ! Voilà une « solution libanaise » dont tous les ingrédients sont d'apport exogène ! Une paix ainsi obtenue ne risquerait-elle de n'être « juste et durable » qu'aussi longtemps que les troupes onusiennes stationneraient dans le pays ? « Ce maintien de la sécurité » et cette extension de « l'autorité sur le territoire » par des forces étrangères ne contribueraient-ils pas à réduire d'autant la souveraineté libanaise que l'on tenterait de restaurer, les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets ?

DAHA KANE
Dakar

Munich en Lituanie

Notre génération a appris à parler de Munich avec mépris. De quoi s'agissait-il donc ? D'un geste de pacification offert par MM. Daladier et Chamberlain à l'Allemagne hitlérienne. Les deux ministres ont sauvé « la paix dans l'honneur » en conseillant au président Benes le dialogue avec Hitler. Nous avons vu la suite.

MM. Mitterrand et Kohl viennent de réunir leurs voix pour conseiller au président, librement élu, de la République de Lituanie le dialogue avec M. Gorbatchev. L'indépendance des Républiques baltes avait été en 1940 sacrifiée une première fois par un Hitler qui voulait se rendre agréable à son complice tout neuf, Joseph Staline. Aujourd'hui, l'indépendance lituanienne est à nouveau offerte en sacrifice par deux chefs d'Etat, qui se disent démocrates, à un pouvoir russe dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas encore fait ses preuves en matière de respect des droits de l'homme.

CLAUDE ET JEAN-FRANÇOIS LABIE
Villiers-en-Arthies

Limiter vraiment la vitesse

A quoi bon instaurer de nouvelles règles pour la sécurité routière si l'on ne parvient pas à faire appliquer celles qui existent déjà ? A quoi bon limiter la vitesse à 45 km/h ou 50 km/h, alors que personne ne respecte la limitation actuelle à 60 km/h ou 90 km/h ?

Le véritable problème n'est plus de trouver la réglementation idéale, mais le moyen de changer les comportements. Le permis de conduire doit se mériter à chaque instant et non point seulement le jour de l'examen.

Les moyens répressifs existent déjà. Qui pourra soutenir que tel conducteur restera indifférent à la certitude que son véhicule sera confisqué en cas d'infraction grave au profit d'un fonds de soutien aux victimes de la délinquance routière, ou qu'il ne sera plus autorisé à conduire pendant longtemps ou qu'il devra payer une lourde contribution de solidarité aux victimes ?

GILBERT DARDÉ
Toulouse

73 000 morts à Flossenburg

Si le camp de Dora est oublié, un autre l'est encore plus : Flossenburg, situé en Haute-Bavière, près de la frontière tchécoslovaque – 73 296 morts : 26 430 Russes, 17 546 Polonais, 5 964 Allemands (le camp fut créé pour eux en 1938, et visité plusieurs fois par Himmler), 4 371 Français, et des centaines de Tchèques, d'Italiens, de Yougoslaves et tant d'autres.

Mon père y était. Ni juif, ni Tzigane. Antifasciste, simplement. Ancien adjoint au maire de Villeurbanne, ancien éditorialiste à *la Voix du peuple* de Lyon, communiste, résistant.

Les déportés « travaillaient » dans une carrière. Après le long et terrifiant appel du petit matin, leur triste cohorte traversait la ville – si riante – au milieu de l'indifférence, voir le mépris, de ses habitants. Puis ils descendaient un chemin en surplomb. Malheur aux traînards. Un coup de botte rageur les expédiait au fond de la carrière. Tous les jours, par tous les temps, ils piochaient, piochaient... Avec la faim au ventre, les maladies, la mort toujours proche. Un soir de Noël, pour « s'amuser », les Kapos pendirent quelques prisonniers aux branches des sapins, au milieu des guirlandes.

Mon père, exténué déjà par un long parcours dans les prisons françaises, devait être achevé à l'« infirmerie » par une piqûre de pétrole, puis jeté, un matin de décembre 1944, dans un four crématoire. Un bâtiment discret, à l'orée de la forêt...

GABY MAUZÉ-DUTRIÉVOZ
Montpellier

Le patriarche Pimène otage en chef

Le patriarche Pimène de Moscou et de toute la Russie, qui vient de mourir, a assuré la direction de l'Eglise à un moment particulièrement difficile pour l'église russe sous le régime soviétique. Il s'agit du temps où la persécution reprise pr Khrouchtchev porte ses fruits les plus pervers : elle se fait « par en-dessous », en faisant croire pernicieusement à l'opinion publique mondiale que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ecclésiastiques en Union soviétique. Les autorités font parler des responables d'Eglise, évêques, clercs, théologiens, qui deviennent les véritables otages de l'Etat. Et le patriarche Pimène a pris sur lui le rôle de l'otage en chef.

Ceux qui seront tentés de juger ses propos, qui reflètent souvent la politique officielle du ministère des Affaires étrangères d'URSS, ou son manque d'action et sa « surdité » vis-à-vis des suppliques et protestations des fidèles à propos d'abus perpétrés en fait par le KGB (même s'il s'est souvent servi de l'Eglise), devront éviter de faire du patriarche un bouc-émissaire et tenir pleinement compte du contexte dans lequel il a été élu et dans lequel il a été amené à exercer ses fonctions. Il serait trop facile de dire : « Il aurait dû faire ceci ou cela ». Ceux qui ont accepté le martyre « ouvert » ne devraient pas juger ceux qui ont assumé le rôle ingrat du « compromis ».

Le patriarche Pimène a été élu d'une façon que bien des « Occidentaux » dénonceront comme anti-démocratique : « à l'unanimité » et par un vote public et non secret. Que le mode d'élection soit inique, nul ne le contestera. Cependant, ayant moi-même participé à ce vote, je dois témoigner du fait que « l'unanimité » a été réelle. Certes, il n'y avait qu'un candidat. Mais je sais avec certitude que personne n'était opposé à la candidature de Mgr Pimène (pas même ceux qui dénonçaient la procédure). Tous l'ont reconnu comme l'homme de la situation, et quelle situation !

NICOLAS LOSSKY
professeur à l'Institut orthodoxe Saint-Serge de Paris

Amalgame pontifical

L'écroulement des régimes communistes d'Europe centrale. c'est pour le pape l'échec de la prétention à construire un monde sans Dieu. De là à assimiler l'athéisme au totalitarisme, il n'y a qu'un pas, bien vite franchi par Jean-Paul II.

Le matérialisme, tout comme l'athéisme, ne sont pas présentés par Jean-Paul II comme des doctrines à combattre mais comme des virus à éliminer. Peut-être pourrait-on rappeler au pape que l'assimilation des opinions divergentes à des pathologies étaient effectuée précisément par les régimes dont il célèbre aujourd'hui la chute.

Prenons garde qu'à une idéologie officielle n'en succède une autre, tout aussi portée à l'intolérance et à l'exclusion !

BRUNO DEPRESLE
Paris

Ceausescu comme Louis XVI

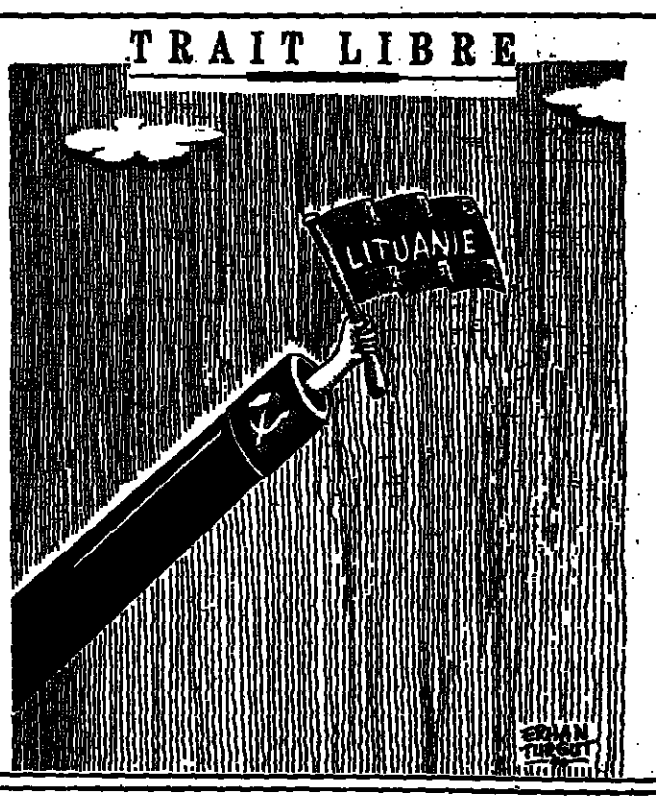
A la suite de la projection télévisée du procès et de l'exécution des époux Ceausescu, la réaction des Français me surprend. L'Histoire est cyclique et nous avons tendance à trop l'oublier. L'an dernier, pour le Bicentenaire, nous avons commémoré des événements fondateurs de notre République... en dépit des épisodes sanglants et excessifs de cette époque.

Il ne faut pas oublier que l'exécution de Marie-Antoinette et de Louis XVI a été un spectacle public. Aujourd'hui, quand nous regardons les gravures de la tête décollée de Louis XVI, sanglante et brandie par les cheveux, nous ne crions plus à la barbarie. Pourtant, ces images avaient une diffusion semblable à notre télévision actuelle. Ces documents sont considérés comme des témoignages.

Avec le temps et le recul, nous tendons à les appréhender comme des illustrations de faits obligés, s'inscrivant dans la marche inéluctable de l'Histoire. L'exécution d'un tyran – qu'il se nomme Louis XVI ou Ceausescu – n'est pas à comprendre comme un acte de barbarie pas plus que de vengeance. Il essaie de légitimer un nouveau pouvoir, d'ouvrir normalement la voie de la démocratie et se veut fondateur d'une ère nouvelle.

BERTRAND TILLIER

TRAIT LIBRE



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

HONGRIE : le contentieux financier avec Moscou

Les Soviétiques laisseraient derrière eux des casernes et des logements en piteux état

L'Alliance des démocrates libres (SzDSz, opposition), a demandé mercredi 9 mai au nouveau parlement de Budapest que la Hongrie suspende son appartenance au pacte de Varsovie, une demande vivement applaudie par les députés qui vont examiner la question vers la mi-mai. Le SzDSz, favorable à une rupture totale avec le pacte, demande d'abord l'ouverture de négociations avec tous ses membres pour permettre un arrêt de ses activités au sein de l'organisation, à l'instar de la France au sein de l'OTAN. Les troupes soviétiques stationnées en Hongrie doivent achever leur retrait total du pays au cours de l'été 1991, en vertu d'un accord signé cette année par le gouvernement (ex-commmuniste) sortant.

BUDAPEST

correspondance

Les militaires soviétiques ont encore quelques mois à passer en Hongrie avant de regagner leur pays où, de même que les autres soldats et officiers rapatriés d'Europe de l'Est, ils n'auront parfois que des wagons désaffectés ou des tentes pour loger, comme l'indique la presse soviétique. Mais avant de partir, il leur faudra sans doute encore se livrer non plus aux exercices de combat, mais aux travaux de bricolage sur les appartements qu'ils abandonnent.

Le général Matvei Bourlakov, commandant des unités du pacte de Varsovie de la région sud, a jugé nécessaire de convoquer la presse internationale pour rejeter les accusations hongroises sur l'état désastreux des bâtiments qu'il s'apprête à restituer et inviter les journalistes à visiter une des casernes incriminées, près de Veszprem.

La moitié au moins des 14 500 appartements laissés par les familles d'officiers sont *« bons pour la démolition »*, n'étant pas conformes au normes des logements hongrois, avait déclaré le premier adjoint du chef d'Etat major de l'armée hongroise, le général Antal Annus, au quotidien *Magyar Hirlap*. Le général Bourlakov, qui était chargé des négociations sur le retrait, répliquait aussitôt par une lettre ouverte pour défendre la qualité des installations et souligner que les Hongrois devraient avoir plus de respect pour l'armée rouge, qui avait libéré leur pays en 1945.

Loyers impayés

Le général Annus, ne contestant pas le respect dû aux libérateurs, estime que tous les problèmes juridiques et financiers en suspens découlent du fait que l'armée rouge est devenue en 1948 une armée d'occupation. Leurs logements, formellement loués, étaient de fait occupés. L'URSS n'a jamais payé de loyers, mais s'est par contre engagée à entretenir les bâtiments. Cet entretien lui a coûté en tout, affirment maintenant les Soviétiques, plus de 2,5 milliards de roubles (25 milliards de francs, au taux officiel), à raison de quelque 100 millions de roubles chaque année, durant la dernière période, pour une centaine de casernes et une demi-douzaine d'aéroports.

Les Hongrois calculent différemment : outre le prix des dégâts infligés selon eux aux installations, le général Annus souligne que les livraisons alimentaires aux troupes soviétiques étaient largement subventionnéees par l'Etat hongrois, que les familles des militaires étaient couvertes par la sécurité sociale hongroise, à laquelle elles ne côtisaient pas, et que les accidents divers causés par des militaires soviétiques étaient payés par les assurances hongroises...

Pour toutes ces raisons, les Hongrois souhaitent un règlement en une seule fois, à la fin du retrait total des troupes soviétiques prévu à l'été 1991, et que tous les *« frais »* des quarante-cinq dernières années soient défalqués de la facture globale présentée par les Soviétiques. Ceux-ci sont d'un autre avis : ils veulent un inventaire caserne par caserne. *« Des comptes d'épicier ! »*, dit-on à Budapest.

LASZLO LISZKAI

Coopérative agricole vend casquettes d'officiers de l'armée rouge...

BUDAPEST

correspondance

« Les militaires soviétiques partent et la Bundeswehr est déjà là », murmuraient des habitants de Jasztelek, dans l'est de la Hongrie, en voyant passer des hommes portant l'uniforme de l'armée allemande... En réalité, c'étaient des paysans qui avaient acheté ces uniformes, considérés comme plus confortables et bien plus élegants que les tenues hongroises ou soviétiques, dans un magasin de la ville, la première « military shop » hongroise, propriété de la « coopérative agricole du maréchal Tolboukhine », du nom d'un héros de l'armée rouge durant la seconde guerre mondiale.

Les clients, paysans et chasseurs de la région, y trouvent des uniformes allemands ou israéliens, des blousons de pilotes iraniens, parfois enfouis sous des drapeaux britanniques, luxembourgeois ou américains.

La coopérative s'approvisionne suivant le système du troc, en payant les uniformes en pommes de terre – principale production locale – et graines pour perroquets. Mais elle a le projet plus ambitieux d'échanger des uniformes soviétiques, achetés aux militaires en partance, contre des uniformes américains. Actuellement, en Hongrie, une casquette d'officier soviétique se vend au marché noir 600 forints (55 francs), mais une casquette de tankiste peut atteindre dix fois ce prix. Les décorations soviétiques se vendent de 500 à 5 000 Forints, et elles atteindront à New-York la même somme, mais en dollars.

L.L.

URSS

Le maréchal Iazov se montre plus « dur » que M. Gorbatchev

MOSCOU

de notre correspondant

Sitôt achevé, sur la place Rouge, le défilé du quarante-cinquième anniversaire de la victoire contre le nazisme, le ministre soviétique de la défense était, mercredi 9 mai, sur les écrans de télévision, expliquant que l'Allemagne unifiée ne devait pas appartenir à l'OTAN.

C'était déjà ce qu'avait dit, la veille, M. Gorbatchev, mais là où le chef de l'Etat avait seulement exprimé son opposition à toute remise en question non négociée de l'équilibre européen, le maréchal Iazov a, lui, pris position pour la « neutralité » de la future Allemagne.

Cette neutralité étant, l'une des formes possibles du respect des équilibres de l'après-guerre, il n'y a pas là, en principe, de contradiction entre M. Gorbatchev et son ministre de la Défense, mais plus qu'une nuance dont il n'est pas interdit de penser qu'elle a été soigneusement concertée par les dirigeants soviétiques. Alors que M. Gorbatchev tente, en demandant la conclusion d'un raité de paix avec l'Allemagne, de peser sur la définition de son futur statut international (*le Monde* du 10 mai), il ne lui est en effet pas inutile que l'armée se prononce pour la solution la moins acceptable pour Bonn et l'ensemble des pays occidentaux.

Le président soviétique n'en apparaî ansi que plus modéré et sa marge de manœuvre devrait en être élargie dans une négociation où il n'en a guère.

Reste qu'à jouer ainsi le « dur » de la direction, le maréchal Iazov affirme un rôle pour lequel il est naturellement fait. Tout son discours de la place Rouge était imprégné de ce substrat stalinien qui fait attribuer la victoire à la force du parti et à la supériorité du socialisme, là où la veille M. Gorbatchev avait, dans son discours du Bolchoï, longuement dénoncé le démantèlement de l'état-major soviétique par la répression stalinienne, le maréchal Iazov n'a pas eu, lui, un mot contre le « petit père des peuples ».

Répartition des rôles ?

Là où M. Gorbatchev avait réitéré sa condamnation du pacte Molotov-Ribbentrop, le maréchal a affirmé, lui, à la télévision, que les pays baltes avaient été rattachés à l'URSS, en 1940, par la *« volonté populaire »* ce qui revenait à dire le contraire du chef de l'Etat. Répartition, là aussi des rôles ? Ce n'est pas totalement exclu, mais on entre ici dans la zone de flou, dans l'incertitude de ces moments de convergence politique dont chacune espère sortir vainqueur après avoir utilisé l'autre.

Tandis que défilaient les troupes menées par d'alertes anciens combattants et que le maréchal Iazov affirmait l'adhésion de l'armée à la ligne du parti, c'est en coulisses que se jouaient les grandes manœuvres. Elles vont durer et, en attendant, c'est sous haute protection militaire que les défilés d'anniversaire ont eu lieu, dans le calme, à Vilnius, Tallinnet Riga.

Mardi soir, le président lituanien, M. Landsbergis, avait appelé ses concitoyens à rester chez eux, car *« la victoire de mai 19545 n'avait apporté,* a-t-il déclaré, *ni paix ni victoire à la Lituanie qui, ensuite, a encore lutté de longues années contre le régime stalinien »*.

– BERNARD GUETTA

ALBANIE

Le Parlement a voté plusieurs mesures de libéralisation

TIRANA (*AFP*). – Le Parlement albanais a voté mardi soir la création d'un ministère de la Justice, le droit pour les Albanais de recevoir un passeport et plusieurs amendements allant dans le sens d'un assouplissement du code pénal, a annoncé mercredi 9 mai le quotidien *Zeri i Popullit*.

Onze articles seulement prévoient désormais la peine de mort, contre 34 jusqu'à présent et cette mesure n'est plus applicable aux femmes. Quatre ou cinq condamnations à mort sont prononcées chaque année en Albanie, selon des sources officielles.

Le « crime économique » reste passible de la peine capitale ainsi que le meurtre et les « crimes contre l'Etat » (trahison de la patrie, espionnage, terrorisme, organisation de bande armée, génocide).

Autre nouveauté importante, la « propagande religieuse » n'est plus considérée comme « crime contre l'Etat » et donc sanctionnée pénalement. L'Albanie reste cependant un pays athée et n'entend pas autoriser la réouverture de tous les lieux de culte (mosquées, églises catholiques et orthodoxes) fermés en 1967, a indiqué M. Luarasi, juriste et l'un des auteurs de la réforme.

Vers une réforme du code pénal

Le vice-premier ministre albanais, Manush Myftiu, a par ailleurs annoncé au Parlement que les Albanais désirant se rendre à l'étranger pourraient dès à présent recevoir un passeport.

Ces changements qui *« s'inscrivent dans le cadre de la démocratisation générale du pays »*, selon le professeur Luarasi, devraient être suivis *« dans un avenir proche »* d'une réforme intégrale du code pénal.

Ces mesures, relève-t-on, ont été adoptées deux jours avant la première visite à Tirana du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, et alors que l'Albanie a fait part récemment de sa volonté de participer à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (*le Monde* du 10 mai).

ROUMANIE : l'élection présidentielle du 20 mai

Les candidats de l'opposition proposent à M. Iliescu un report du scrutin

BUCAREST

de notre envoyé spécial

En proposant un report de l'élection présidentielle du 20 mai prochain, tout en acceptant que les législatives se déroulent comme prévu ce jour-là, les candidats d'opposition à la magistrature suprême – M. Radu Campeanu pour les Nationaux-libéraux et M. Ion Ratiu pour les nationaux-paysans – ont encore ajouté un élément de confusion dans une situation politique déjà passablement complexe.

Pour les partis d'opposition l'élection présidentielle se déroulerait de manière plus juste et dans un climat général plus propice si elle avait lieu une fois la nouvelle Assemblée élue et la nouvelle Constitution mise au point, c'est-à-dire dans un délai allant de six mois à deux ans.

Pour que cette proposition ait une chance d'aboutir, il faudrait que le troisième candidat à l'élection présidentielle, M. Ion Iliescu, le président de la République intérimaire et leader du Front de salut national (FSN), accepte lui aussi de se désister. Mais pourquoi le ferait-il ? Si l'on en croit les sondages, (certes peu fiables), mais aussi si l'on se réfère aux foules qui se pressent à ses meetings, il a toutes les chances d'être élu confortablement, sinon triomphalement. Il a d'autre part toujours dit que les partis d'opposition avaient voté unanimement la loi électorale, et qu'il n'y avait donc aucune raison d'en changer.

« Piégés » par le Front de salut national depuis pratiquement le début de la « révolution », les partis d'opposition risquent par leur étrange demande de troubler davantage encore leur image dans l'opinion publique du pays. Soutenant moralement les contestataires qui continuent d'occuper la place de l'Université de Bucarest, mais sans chercher à réaliser des actions communes avec eux, critiquant fermement le Front de salut national, mais s'associant avec lui au sein du Comité provisoire d'union nationale (CPUM) et du gouvernement, hésitant entre le boycottage des élections et leur déroulement normal (pour finalement choisir une solution intermédiaire), ces partis n'ont pas réussi à trouver encore leur véritable place au sein de la société politique du pays. Le fait qu'ils présentent à la présidentielle deux candidats revenus récemment de l'étranger s'avère être aussi une grave erreur, les Roumains ayant mal accepté cet exil.

JOSÉ-ALAIN FRALON

TCHÉCOSLOVAQUIE

Vote d'une loi sur l'épuration de la police

L'Assemblée fédérale tchécoslovaque a adopté, mercredi 9 mai, une loi précisant les conditions de licenciement dans la police, notamment *« pour comportement incompatible avec la démocratie »*, a annoncé l'agence CTK. Cette loi concerne notamment les ex-membres de la police politique (StB) demantelée en janvier dernier, dont la plupart avaient été désarmés et mis en disponibilité à leur domicile, mais non licenciés comme le réclamait l'opinion. Certains avaient été versés dans le nouveau corps des services secrets, l'Office pour la protection de la Constitution. Celui-ci a été confié le 26 avril à M. Jan Ruml, un ex-dissident, à la suite d'un conflit opposant le ministre de l'intérieur, M. Richard Sacher, au mouvement du Forum civique.

M. Sacher annoncait dix jours plus tard avoir relevé de leurs fonctions trente-cinq anciens membres de la StB reversés dans le nouvel Office, *« à la suite de fuites dans ce secteur »*. Ce nouveau corps de services secrets a par ailleurs commencé mercredi une campagne de démontage des dispositifs d'écoutes installés par la StB aux domiciles d'ex-dissidents, a annoncé l'agence CTK. La première opération a été menée dans l'appartement de M. Peter Uhl, l'actuel directeur de l'agence CTK.

Le rôle du KGB dans le déroulement de la *« révolution de velours »* a enfin été évoqué par une commission parlementaire qui a rendu ses conclusions mercredi, selon CTK. Elles affirment qu'un responsable important du ministère tchécoslovaque de l'intérieur, le général Antonin Lorenz, a eu plusieurs contacts avec des dirigeants du KGB, en particulier le 17 novembre, date de la première grande manifestation, ce qui pourrait expliquer l'inactivité de la Sécurité d'Etat pendant les événements. La commission a souligné qu'elle n'avait pu démêler tous les fils de l'affaire en raison *« d'obstructions bureaucratiques »*. – (*AFP, AP.*)

□ **POLOGNE : grèves contre les études payantes.** – Des grèves d'étudiants avec occupation des locaux ont commencé mardi 8 mai dans plusieurs écoles supérieures de Pologne, en protestation contre un projet de loi prévoyant notamment des études payantes pour les étudiants « retardataires ». La moitié des diplômés de cette année pourraient figurer parmi le million de chômeurs prévus à la fin de l'année,

□ **RDA : suicide d'un général de la Stasi.** – Peter Koch, général de l'ancienne police secrète du régime communiste est-allemand (la Stasi), s'est donné la mort le 3 mai à Neubrandenburg, a annoncé mercredi 9 mai la police locale. Agé de soixante ans, le général Koch, chef de la Stasi pour le district de Neubrandenburg, avait été chargé en décembre 1989 par le chef du gouvernement de l'époque, M. Hans Modrow (communiste réformateur), de dissoudre la police secrète. Il avait été relevé de ses fonctions quelques semaines plus tard. Poursuivi pour prévarication sous l'accusation d'avoir détourné à son profit l'équivalent de 40 000 deustchemarks, le général Koch avait été interpellé le 29 janvier, puis remis en liberté pour raisons de santé. – (*AFP.*)

□ **Vives attaques de M. Iliescu contre l'économie libérale.** – Au cours d'un meeting qui a rassemblé mercredi 9 mai plus de vingt mille personnes à Ploiesti, à cinquante kilomètres de Bucarest, M. Ion Iliescu, le président de la République intérimaire, s'il a reconnu la nécessité *« objective »* pour la Roumanie de passer à une économie de marché, n'en a pas moins été très critique vis-à-vis du système libéral : *« L'économie de marché,* a-t-il déclaré, *encourage les meilleurs et les plus habiles, mais aussi les plus malins qui savent vivre sans travailler, et accentue les différences entre ceux qui veulent devenir plus riches et les masses (...). Le marché ne connaît pas l'idée de générosité. »* – (*Corresp.*)

□ **Grève de la faim de Mme Doina Cornéa.** – La plus célèbre dissidente roumaine sous le régime de Nicolae Ceausescu a déclaré mercredi 9 mai à Bucarest qu'elle allait entamer une grève de la faim, vendredi à Cluj, pour protester contre *« la campagne électorale malhonnête »* qui se déroule dans son pays.



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : M. Heseltine favorable à une réforme de la « poll tax »

« Tarzan » contre « Maggie »

En *prenant ouvertement position contre le nouvel* impôt local *qui a provoqué* de violentes *manifestations* ces dernières semaines, M. Michael Heseltine vient de défier ouvertement Mme Thatcher et de se poser en candidat à la succession de la « Dame de fer » à la tête du Parti conservateur.

LONDRES

de notre correspondant

L'ancien ministre de la défense écrit jeudi 10 mai dans le *Times* que la *poll tax* est injuste, qu'elle rompt avec toute la tradition sociale conservatrice remontant à Disraeli... et qu'il avait lui-même proposé sans succès la bonne solution dès 1981 à Mme Thatcher, lorsqu'il



était dans son gouvernement. En raison de son physique avantageux et de sa longue chevelure blonde, M. Heseltine est surnommé « Tarzan » par la presse populaire. C'est le combat de « Tarzan » contre « Maggie » qui vient de s'engager.

M. Heseltine a choisi de jeter le gant après les élections locales du 3 mai, pour ne pas être accusé de déloyauté à l'égard de son propre parti. Mais son article au *Times* constitue *quasiment un programme électoral* et *certainement un acte de rébellion.* On lui prête l'intention de chercher à recueillir dans les deux mois la signature d'une centaine de parlementaires conservateurs réclamant la démission de Mme Thatcher.

M. Heseltine affirme haut et fort que la *poll tax*, l'impôt *local voulu par Mme Thatcher, identique pour tous, riches et pauvres,* dans chaque commune, est *« trop élevé, injuste, ou les deux à la fois »* et qu'il a rendu les conservateurs odieux à beaucoup de simples Britanniques. Il est trop tard, selon lui, pour le supprimer. Mais il faut certainement le réformer avant les prochaines élections générales. *« Il n'y a pas de temps à perdre. Nous n'aurons pas une seconde chance »*, écrit-il.

Sans remettre en cause le principe selon lequel pratiquement chaque citoyen doit contribuer aux finances locales, il demande que *« les plus fortunés payent davantage »* et suggère l'indexation de la *poll tax* sur l'impôt sur le revenu.

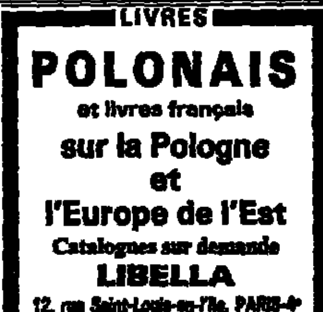
M. Heseltine relève les injustices les plus criantes du système actuel. Les personnes âgées restant à la charge de leur famille doivent acquitter l'intégralité du nouvel impôt, alors qu'elles en sont partiellement exemptées si elles sont placées en maison de retraite, ce qui n'est pas précisément une incitation à garder ses vieux parents chez soi. *« C'est la négation des principes conservateurs »*, s'exclame-t-il. Imposer les handicapés et les étudiants jette également *« l'opprobre »* sur les tories. M. Heseltine réclame des exemptions pour ces catégories.

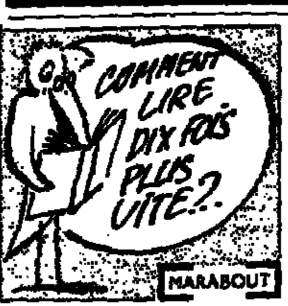
Pour couronner le tout, l'ancien ministre rappelle que l'inflation est désormais proche de 10 % et invite ardemment le gouvernement à adhérer au plus vite au mécanisme de change du système monétaire européen (SME). Les périls économiques extérieurs menacent également. *« Il n'y a pas que l'agitation autochtone. Les gnomes de Zurich ne dorment pas non plus »*, écrit-il, faisant allusion à la chute de la livre.

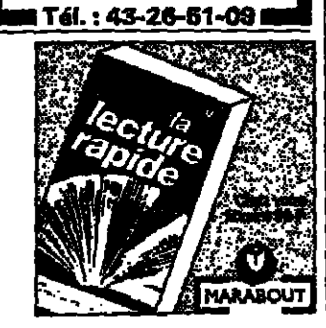
Le ton est celui de l'homme d'Etat et du candidat au pouvoir, agrémenté d'un zeste d'insolence. La bataille pour la succession de Mme Thatcher est ainsi ouverte, non sans panache, au nom de la tradition de justice sociale des tories, et d'une politique davantage pro-européenne.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **RECTIFICATIF.** – Une absurde confusion, dont je prie nos lecteurs de bien vouloir m'excuser, m'a fait attribuer au Père Kolbe, canonisé pour son héroïque sacrifice à Auschwitz, la nationalité allemande (*le Monde* du 28 avril). Il était en réalité, comme beaucoup le savent, Polonais. – A. F.







DIPLOMATIE

L'évolution du régime de Prétoria et la visite en France du président sud-africain

Frederik De Klerk, le converti

Frederik Willem De Klerk est un converti sans états d'âme ni regrets. L'homme qui entraîne aujourd'hui l'Afrique du Sud sur les chemins de l'espoir, qui oblige la « tribu blanche » à s'aventurer - toujours plus loin - hors du « laager », le camp retranché des ancêtres afrikaners, cet homme a la tranquille assurance de ceux qui ont surmonté leurs doutes et sont résolus à aller de l'avant, sans trop se retourner. Mais c'est un converti respectueux de son propre passé. Il liquide l'apartheid sans le renier.

L'erreur ne s'est pas révélée un beau matin à Frederik De Klerk, avec la force de l'évidence. Comme beaucoup de Blancs de sa génération – il a cinquante-quatre ans, – le président sud-africain a longuement « mûri », jusqu'au jour où il acquit la certitude que l'apartheid ne se conjuguerait plus au futur, que les exigences de l'économie et les impératifs de la démographie auraient bientôt raison du trop habile système de « développement séparé » conçu dans les années 40 par les doctrinaires du Parti national. Sa conversion fut lente, et d'autant plus crédible.

Imagine-t-on un homme plus enraciné dans la nation afrikaner ? Né en 1936 dans le nord du Transvaal – au coeur du pays boer, – élevé dans ce bastion calviniste et conservateur, il n'est encore qu'un gamin quand les amis du docteur Verwoerd conquièrent l'Etat en 1948. Mais chez les De Klerk, on a la politique dans le sang. L'ancêtre fut sénateur, le grand-père deux fois candidat malheureux au Parlement, le père ministre et l'oncle – M. Strydom – chef du gouvernement. Après des études de droit, le jeune Frederik devient avocat puis entre à son tour en politique. Député en 1972, il sera six fois ministre à partir de 1978, en charge notamment des sports et de l'éducation.

A l'époque, M. De Klerk n'a rien d'un réformateur. Nourri dans le sérail nationaliste, fidèle disciple de l'apartheid, il passe plutôt pour un *« verkrampte »* – un « crispé » – par opposition aux *« verligte »*, les Blancs « éclairés ». Vers la fin des années 70, il commence sa secrète métamorphose. Dirigeant réaliste et clairvoyant, il observe son pays changer à vive allure.

Un processus irréversible

L'exode rural accéléré des Noirs en quête d'emploi, le gonflement des grandes villes, les demandes en main-d'oeuvre qualifiée d'un patronat avide de modernité, la difficulté accrue de fixer les jeunes dans leurs bantoustans d'origine, le sous-développement persistant de vastes zones tribales, la révolte qui gronde dans les townships : ces réalités quotidiennes mettent alors en échec le vieux rêve d'un Etat fédéral en noir et blanc, où chaque tache de la « peau de léopard » aurait abrité une nation « indépendante ».

Au fil des ans, Frederik De Klerk fait de moins en moins confiance aux dogmes rigides inventés par le « pouvoir pâle » pour conserver sa suprématie. Dès 1978, Pieter Botha avait prévenu que l'Afrique du Sud devrait *« s'adapter ou mourir »*. Et pourtant, c'est lui – De Klerk – qui, en août 1985, aurait au dernier moment dissuadé M. Botha d'annoncer les importantes réformes initialement prévues dans son désormais fameux « discours du Rubicon ». Ce n'était que partie remise. En 1986, le Parti national, accomplissant sa mue, abandonne le « développement séparé » et prône désormais le « partage du pouvoir ». Le 2 février 1989, De Klerk devient chef du parti ; le 20 septembre, chef de l'Etat.

Le processus en cours est irréversible, souligne aujourd'hui le chef de l'Etat. L'inverser ou seulement l'interrompre serait, à ses yeux, un suicide politique. Il négociera donc avec l'ANC (Congrès national africain) une nouvelle Constitution sans esprit de retour ni position de repli. Frederik De Klerk veut ensuite, dès les premiers mois de 1991, abolir les « grandes lois » de l'apartheid, piliers de la discrimination raciale : Group Areas Act, Land Act. Mais il souhaite préparer avec soin cette révolution douce. A la différence de ses deux prédécesseurs – MM. Vorster et Botha, – Frederik De Klerk, beaucoup plus jeune qu'eux, n'appartient pas à la génération des pionniers de l'apartheid.

Il peut sacrifier l'héritage sans se trahir. Autre avantage : c'est un civil, formé en marge du puissant appareil militaro-policier, et moins perméable à l'idéologie. Calme, habile, soucieux du consensus, il parle net, sait écouter et – entre deux cigarettes – cherche à convaincre. Pour se détendre, Botha, l'ombrageux, chassait le fauve. De Klerk, plus affable, préfère le golf.

L'Afrique du Sud, naguère Etat paria, se retrouve aujourd'hui dans l'antichambre de l'Europe. Elle le doit d'abord au courage politique de son président. Habilement, comme s'il ne voulait pas braquer ses hôtes français, Frederik De Klerk ne met pas en avant sa demande d'une levée des sanctions économiques prises par les Douze contre son pays. Il n'est pas venu sur le Vieux Continent pour « mendier ». Il souhaite seulement que le monde, très bientôt, encourage l'Afrique du Sud au lieu de la chapitrer.

La France, laisse entendre M. De Klerk, n'a-t-elle pas intérêt à retrouver ses parts du marché sud-africain, peu à peu perdues au profit de nations concurrentes – l'Allemagne, le Japon – moins regardantes ? Le dialogue avec l'Afrique noire, lui, ne cesse de s'intensifier. Dernier épisode : faisant escale à Abidjan, sur le chemin de Paris, dans la nuit de mardi à mercredi, M. De Klerk s'est entretenu de l'Angola avec le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny.

L'hommage à Nelson Mandela

Frederik De Klerk fonde son acte de foi dans l'avenir sur celui qu'il appelle le « Docteur Mandela ». L'idée de partager le pouvoir avec cet homme dont il vante l'« intégrité » ne semble pas lui déplaire, même s'il convient que leurs efforts communs ne seraient pas un gage suffisant de succès. Il ne fera rien pour compliquer la lourde tâche du chef de l'ANC. Il sait que celui-ci a besoin de temps pour changer les esprits et les coeurs de ses troupes, pour convertir à la non violence des millions de jeunes Noirs qui rêvent depuis trop longtemps de conquérir le pouvoir par la force.

M. De Klerk comprend très bien le dilemme de Nelson Mandela. N'est-il pas, comme lui, soucieux de rassembler les siens, d'en laisser le moins possible sur le bord de la route ? L'ANC, prévoit-il, devrait avoir achevé sa mue avant sa conférence nationale fixée au 16 décembre prochain. La complicité que les deux hommes semblent avoir nouée est, à ce stade, le meilleur atout de leur pays. Mais ils ne s'estiment, ni l'un ni l'autre, irremplaçables. La délégation de l'ANC comprend, aux yeux mêmes du pouvoir blanc, plusieurs membres compétents et larges d'esprit – notamment M. Thabo Mbeki – tout à fait capables, en cas de malheur, de prendre le relais.

Pendant trois jours au Cap la semaine dernière, les ennemis d'hier ont fait plus longuement connaissance. Il y a quelque chose de touchant – d'émouvant presque – dans la façon dont l'équipe au pouvoir raconte cette découverte mutuelle, respectueuse et exempte de toute acrimonie, qui prit pour tous l'allure d'une véritable révélation. Frederik De Klerk et ses amis relèvent, avec un étonnement admiratif, que Nelson Mandela connaît par coeur l'histoire de la tribu afrikaner, qu'il aime rendre hommage à la guerre des Boers – n'était-ce pas la première lutte armée anticoloniale de l'époque moderne? – et qu'il rappelle non sans malice à ses interlocuteurs blancs leur attachement d'antan – au début desannées quarante – à un programme, antibritannique, de nationalisations ? Le jour viendra peut-être où l'équipe au pouvoir à Pretoria formulera le regret de tout ce temps perdu.

JEAN PIERRE LANGELLIER

Selon M. de Beaucé

« Un long chemin reste à parcourir »

« La France se félicite des évolutions en cours en Afrique du Sud » et *« le dira à M. De Klerk »*, a déclaré, mercredi 9 mai, à l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat pour les relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé, en rendant hommage aux *« décisions courageuses prises depuis le 2 février »* par le président sud-africain. La France soutient le dialogue engagé entre les différentes communautés sud-africaines pour créer une société *« démocratique et non raciale »*, et la visite de M. De Klerk, *« encore impensable il y a peu, s'inscrit dans cet esprit »*, a-t-il précisé.

Pour M. de Beaucé, *« un long chemin reste cependant à parcourir pour aboutir au démantèlement total de l'apartheid »*, a-il- ajouté, en relevant que *« les fondements législatifs de l'apartheid sont toujours en vigueur »*, que l'état d'urgence n'a pas été levé et que la violence continue à régner. Il a précisé enfin que la France souhaitait, commes ses partenaires de la CEE, pour lever les *« mesures restrictives »* contre Pretoria, que le gouvernement sud-africain *« s'engage de manière irréversible en faveur du démantèlement de l'apartheid et de la démocratisation de la vie politique »*.

Arrivé, mercredi 9 mai, peu après midi, M. De Klerk a dîné avec M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur et quelques industriels. Avant les entretiens, dans l'après-midi de jeudi, avec MM. François Mitterrand et Michel Rocard, il devait déjeuner avec les dirigeants d'Alsthom, qui avaient participé au début des années 80 à la construction de la centrale nucléaire de Koeberg. Une entrevue était prévue, en fin de journée, avec M. Jacques Chirac avant le départ, vendredi matin, vers la Grèce du président sud-africain.

Dans une interview accordée à Europe 1 à Johannesburg, quelques heures avant le départ du président sud-africain pour Paris et huit autres capitales d'Europe, M. Nelson Mandela a laissé entendre qu'il pourrait lui-même, un jour, être candidat à la présidence de la République. *« Cela ne dépend pas de moi mais de l'ANC et du peuple sud-africain. Je ferai ce qu'ils me demanderont de faire. J'accepterai toute position qui me serait confiée par le peuple »* a-t-il déclaré.

Parlant de M. De Klerk, le vice-président de l'ANC a indiqué : *« Je suis convaincu qu'il s'agit d'un homme intègre »* et ne s'est pas déclaré opposé à la tournée du président sud-africain en Europe et à sa visite en France. M. Mandela, qui se rendra à Paris le 6 juin aimerait voir, a-t-il dit, l'Assemblée nationale, la ligne Maginot, le bois de Delville (lieu où sont tombés de nombreux soldats sud-africains durant la première guerre mondiale), la Seine... et la guillotine.

La réunion de Calgary

Des responsables de l'OTAN se prononcent pour un retrait unilatéral de l'artillerie nucléaire

Les ministres de la défense des pays membres du Groupe des *plans nucléaires* de l'OTAN, *réunis* le 9 mai près de Calgary au Canada, sont tombés d'accord sur la nécessité d'éliminer l'artillerie nucléaire en Europe. Dans son discours du 4 mai, le président Bush avait annoncé la non-modernisation de cette artillerie, ainsi que l'abandon du projet de missile à courte portée censé remplacer les *Lance*.

Certains des participants se sont prononcés pour un retrait unilatéral de l'artillerie nucléaire, en faisant valoir notamment que la vérification du démantèlement de ce type d'armement était trop difficile pour pouvoir être inscrite dans un traité de désarmement. Cette position, défendue en particulier par le ministre de la défense néerlandais, M. Ter Beek, a été approuvée par ses homologues allemand, italien et belge.

Les participants (tous les pays membres sauf la France et l'Islande) sont convenus de la nécessité de réajuster la doctrine nucléaire de l'OTAN. Les ministres n'ont pas vraiment débattu du projet de missile tactique air-sol (TASM) que les Etats-unis entendent développer à l'horizon 1995. M. Richard Cheney y a fait cependant allusion dans son discours en soulignant la nécessité de compenser l'élimination des systèmes basés à terre par le déploiement de systèmes similaires aéroportés. – *(AFP. REUTER.)*

□ **La sommet de l'OTAN aurait lieu les 5 et 6 juillet.** – Le sommet de l'OTAN aura vraisemblablement lieu les 5 et 6 juillet à Londres, a annoncé mercredi 9 mai un porte-parole de la Maison blanche, en précisant cependant que ces dates n'étaient pas encore tout à fait arrêtées. – *(AFP.)*

La visite du vice-président Quayle à Paris

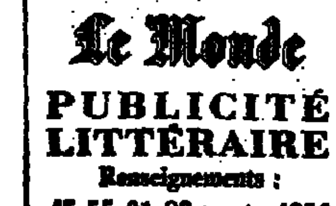
Les Etats-unis et la France ont réaffirmé leur « engagement » en faveur de l'alliance atlantique

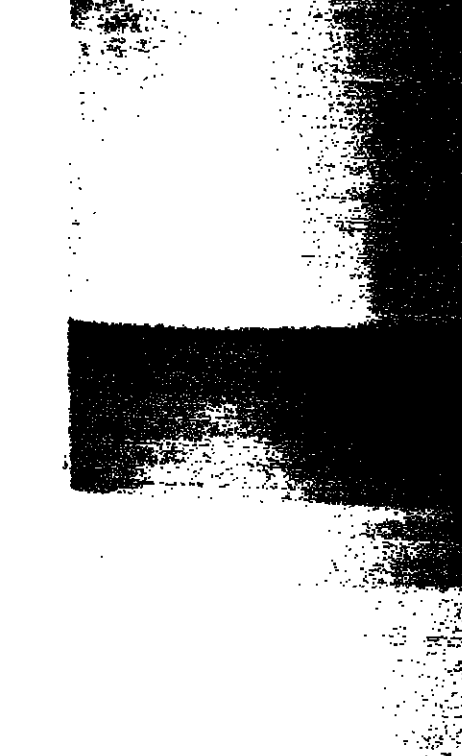
Les Etats-Unis et la France ont réaffirmé leur *« engagement »* en faveur de l'alliance atlantique, a déclaré, mercredi 9 mai, le vice-président américain Dan Quayle, à l'issue d'un entretien de quarante-cinq minutes avec le président Mitterrand, dont il a salué *« la vision »* de la future Europe, et les idées qui sont *« sollicitées et pas seulement écoutées à Washington »*.

M. Quayle, qui achevait à Paris une tournée européenne axée sur la célébration du centenaire de la naissance de Dwight Eisenhower, a souligné qu'il convenait de *« s'adapter »* aux changements en Europe et de *« renforcer certaines institutions que nous avons pour tenir compte de la nouvelle réalité »*.

Interrogé sur le sort des otages américains au Liban, le vice-président a déclaré ne pas avoir abordé cette question avec M. Mitterrand, mais a néanmoins énoncé à nouveau la position officielle américaine selon laquelle *« on ne peut pas négocier avec des terroristes »*.

Enfin, avant de quitter Paris pour regagner les Etats-Unis, M. Quayle devait se rendre au siège de l'Agence spatiale européenne (ESA) pour y réaffirmer que la coopération spatiale américano-européenne se poursuivrait notamment en ce qui concerne la station spatiale Freedom. *« Je peux vous rassurer*, a-t-il conclu. *En dépit des coupes budgétaires actuelles, le budget spatial américain sera augmenté de 24 %. »* – *(AFP, AP.)*





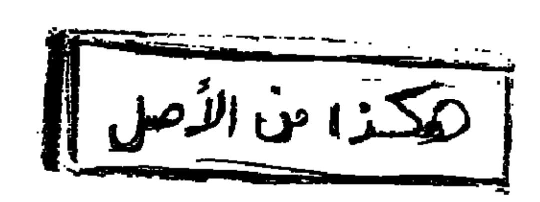
du président sud-africain

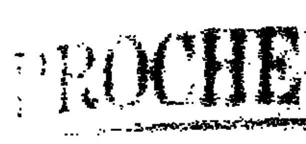
converti

L'hommage à Nelson Mandela









AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Série de primaires en prélude aux élections de novembre

Plusieurs Etats ont tenu des élections primaires, mardi 8 mai, pour sélectionner les candidats qui s'affronteront en novembre, lors des *mid-term elections*, ces élections *« à mi-mandat »* au cours desquelles seront renouvelés un tiers du Sénat, la totalité de la Chambre des représentants et trente-six sièges de gouverneur sur cinquante.

Parmi les résultats prévisibles de ce premier scrutin : l'éviction de la scène politique, après vingt-cinq ans de carrière, du représentant de l'Ohio, le républicain Donald Lukens, cinquante-neuf ans, qui avait été condamné l'année dernière à trente jours de prison et 500 dollars d'amende pour avoir eu des relations sexuelles avec une mineure de seize ans ; ou encore la victoire chez les démocrates de Virginie-Occidentale du sénateur sortant, John Rockefeller IV, qui devrait être réélu sans problème en novembre.

En revanche, ces primaires auront apporté une surprise de taille : l'arrivée, pour la première fois, en tête du premier tour chez les démocrates de Caroline du Nord, d'un Noir, Harvey Gantt, un architecte de quarante-sept ans, mais surtout un ancien militant pour les droits civiques qui dans les années 60 fut un des premiers Noirs à forcer son admission à l'université, jusqu'alors réservée aux Blancs.

Si M. Gantt, au terme du second tour des primaires démocrates, obtient l'investiture de son parti, il affrontera en novembre le sénateur républicain Jesse Helms, soixante-huit ans, le champion, jusque-là indéracinable, de la droite ultra-conservatrice américaine, qui paraît bien placé pour l'instant pour enlever un quatrième mandat. – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN : la solution électorale

Américains et Soviétiques sont prêts à des concessions

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

« Veulent-ils que le fanatisme et le fondamentalisme remplacent le système démocratique que nous avons adopté ? » Le président Najibullah s'interrogeait ainsi, il y a quelques jours, dans une interview accordée au *New-York Times*, à propos de la position des Etats-Unis sur l'Afghanistan, signifiant par là qu'il rejetait toute solution au conflit qui passerait pas son éviction.

Américains et Soviétiques ont en effet, chacun de leur côté, avancé des propositions ces dernières semaines, celles-ci devant « déblayer le terrain » avant la rencontre entre MM. Bush et Gorbatchev qui doit se tenir à la fin du mois à Washington. Les premiers seraient prêts à accepter que le chef de l'Etat afghan puisse, lui aussi, être candidat lors de futures élections, les seconds, tout en se ralliant à la solution électorale, n'insisteraient plus pour que M. Najibullah ait obligatoirement une place dans le nouveau gouvernement.

Selon le journal américain, M. Najibullah aurait laissé entendre qu'il ne soutiendrait pas automatiquement un accord approuvé par Moscou. Les Etats-Unis, comme l'Union soviétique, paraissent maintenant persuadés que l'organisation d'élections (si celles-ci sont entourées de garanties internationales) constitue sans doute le meilleur moyen de sortir de l'impasse, les solutions militaires ayant jusque-là échoué. M. Najibullah parle lui aussi d'une consultation du peuple afghan, mais dans son esprit le PDPA (Parti démocratique du peuple afghan) et le gouvernement conserveraient leurs prérogatives jusqu'aux résultats du scrutin.

Ancien chef du Khad – les services secrets, – qui est responsable de la mort de plusieurs milliers de personnes, M. Najibullah reste inacceptable pour une majorité d'Afghans. Mais, au sein de la Résistance, les positions deviennent moins tranchées. M. Pir Gaylani, le chef du parti NIFA (Front national islamique d'Afghanistan, modéré et royaliste) n'exclut pas que M. Najibullah puisse être candidat. Ce dernier craint qu'un accord entre Washington et Moscou ne se conclue à son détriment et il tente depuis plusieurs semaines de présenter une façade plus acceptable de son régime.

Favoriser le pluripartisme

L'état d'urgence, qui était en place depuis le départ des troupes soviétiques (février 1988), a été levé le 3 mai. Si cette décision n'a, dans les faits, guère d'incidence car le régime ne contrôle qu'une faible partie du territoire, elle fait partie d'un ensemble de réformes politiques. M. Najibullah, qui a reconnu les *« erreurs »* commises dans le passé par le PDPA, se dit prêt à favoriser le pluralisme politique. Une réforme constitutionnelle permettrait, d'autre part, de gommer les dernières traces de l'influence communiste, et, sur le plan économique, d'encourager les investissements privés et étrangers.

Le président afghan compte également se servir de la tentative de coup d'Etat du 6 mars, qui a associé le général Tanaï, chef de file de la faction la plus « dure » du PDPA, le Khalq, et M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du parti le plus extrémiste de la résistance, le Hezb-I-Islami. En substance : si les deux tendances les plus radicales de l'échiquier afghan peuvent s'allier, pourquoi les « modérés » parmi les moudjahidines et le PDPA ne trouveraient-ils pas un terrain d'entente ?

La Résistance n'est pas encore prête à un tel compromis, *mais l'échec du général Tanaï a eu pour* effet de l'affaiblir : l'un de ses chefs - M. Hekmatyar - ne s'est-il pas montré capable de s'allier avec le « diable » pour conquérir le pouvoir ? Tout cela donne à réfléchir aux principaux acteurs du conflit et prépare sans doute une redistribution des cartes.

LAURENT ZECCHINI

CHINE : un geste en direction de Washington?

Libération de deux cent onze dissidents du « printemps de Pékin »

Les autorités chinoises ont annoncé, jeudi 10 mai, la libération de deux cent onze personnes détenues depuis l'écrasement du « printemps de Pékin » l'an dernier. C'est le second groupe qui fait l'objet d'une telle mesure après la libération, annoncée le 18 janvier, de cinq cent soixante-treize détenus anonymes. Cette fois, cependant, Pékin a pris soin de fournir quelques noms pour désamorcer les critiques qui avaient accueilli la première mesure de clémence.

PÉKIN

de notre correspondant

Parmi les six intellectuels et technocrates dissidents énumérés – dont plusieurs proches collaborateurs de l'ancien secrétaire général du PCC, M. Zhao Ziyang – on relève le nom de Mme Dai Qing, une journaliste du quotidien *Clarté* qui avait été à la pointe de la contestation au sein de la presse. L'énoncé de leur qualité permet de remarquer que toutes ces personnes ont perdu leur emploi, la journaliste étant par exemple identifiée comme *« ancienne reporter »*.

L'annonce du ministère de la sécurité publique souligne que les 211 personnes se sont vu attribuer *« un traitement clément »*, comme quiconque y a droit, *« quel que soit son statut social, du moment qu'il fait preuve d'une bonne attitude en reconnaissant ses activités criminelles, en se livrant à des confessions et en exprimant son repentir »*. En d'autres termes, elles seraient passées aux « aveux » sur le caractère *« contre-révolutionnaire »* du soulèvement de l'an dernier, attitude que les autorités n'ont pas obtenue du dissident Fang Lizhi, réfugié avec son épouse à l'ambassade des Etats-Unis.

Le ministère a précisé que 431 personnes faisaient toujours l'objet d'une enquête, information qui veut sous-entendre que le nombre de détenus depuis bientôt douze mois n'excède pas ce chiffre. La formulation vague du communiqué diffusé par l'agence Chine nouvelle ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un chiffre concernant l'ensemble du pays ou la seule capitale.

Faire bon effet

Cette annonce sert le même objectif que la récente mesure d'assouplissement de l'état d'exception au Tibet : faire bon effet à Washington, où le président Bush doit recommander au Congrès avant le 3 juin – par coïncidence, la date anniversaire de la boucherie de Pékin – de maintenir ou non la Chine parmi les pays bénéficiant du statut de *« nation la plus favorisée »* dans les échanges commerciaux bilatéraux.

Elle ne traduit pas un relâchement réel de l'ordre dictatorial à Pékin, où la police reste particulièrement active et visible en ces jours anniversaires de la tragédie de 1989. Par contraste, le régime a nettement haussé le ton ces derniers temps à l'égard des dissidents ayant pris la fuite à l'étranger. Le successeur de M. Zhao, M. Jiang Zemin, a ainsi déclaré, dans un discours prononcé à l'intention des intellectuels pour célébrer l'anniversaire du mouvement du 4 mai 1919, que ces dissidents avait perdu, en fuyant en Occident, non seulement *« leur dignité nationale »* mais également *« leur identité personnelle »*.

La rhétorique vise vraisemblablement à répondre à l'arrivée à Taiwan de certains de ces « non-êtres » venus participer à l'opération du bateau-radio *Déesse-de-la-démocratie*. Après quelques jours de tergiversations face aux admonestations pékinoises, Taipeh a finalement fait savoir mercredi que le navire serait autorisé à mouiller dans le port de Keelung, mais pas à émettre à destination du continent depuis le rivage de l'île nationaliste.

Taiwan a également formulé le souhait que les pêcheurs de l'île, dont certains avaient annoncé leur intention de protéger le bateau des dissidents avec leurs propres embarcations, s'abstiendront d'un tel geste politique, embarrassant pour le régime nationaliste.

FRANCIS DERON

JAPON

La dynamique Mme Doi tente de donner un nouveau souffle au Parti socialiste

Mme Takako Doi, présidente du Parti socialiste japonais (PSJ), se trouve actuellement en France pour une visite de plusieurs jours, au cours de laquelle elle sera reçue par le président Mitterrand et participera à un colloque sur « Le Japon des années 90 », organisé à l'Assemblée nationale par l'association de presse France-Japon.

TOKYO

de notre correspondant

Le dynamisme de Mme Doi n'est pas à l'image de son parti. Certes, celui-ci a regagné aux élections législatives de février dernier la force qu'il avait dans les années 60. Mais c'est l'« effet Doi », plus que la plate-forme de son parti, qui a été à l'origine de ces succès.

Résolue, directe dans ses propos et non dénuée d'un certain charisme, Mme Doi est une personnalité populaire. Jouant habilement des médias, elle a profité de son image pour revigorer un parti en perte de vitesse. Cette juriste, experte en droit constitutionnel, catapultée à la direction du PSJ en 1986, un peu en désespoir de cause, les différents clans du parti se neutralisant, a réussi jusqu'à un certain point. Avec son « Opération Madonne pour le PSJ » *(présentation de candidates aux élections)*, elle a notamment attiré une partie de l'électorat féminin flottant. La remontée spectaculaire du PSJ est cependant loin de signifier *une mutation substantielle*.

La « vision Doi » tarde à se concrétiser. Le dernier congrès du parti, en avril, a reflété les atermoiements qui paralysent la première formation d'opposition. Le programme qui vise à en faire non plus un parti de simple opposition mais une alternative au pouvoir des conservateurs n'est guère convaincant.

Dans son effort de renouvellement, le PSJ reste prisonnier de ses rapports de forces internes et de ses héritages. Mme Doi réussit difficilement à faire prévaloir une ligne cohérente, susceptible de favoriser l'union de l'opposition non communiste. Le dernier congrès a été perçu par certains commentateurs comme sonnant le glas des discussions en vue d'un gouvernement de coalition. Le maintien, sous un tel gouvernement, des forces d'autodéfense et du traité de sécurité nippo-américain (laborieusement entériné au dernier congrès) n'est pas sans ambiguïtés.

Renouveler la base

Le PSJ est, comme le parti conservateur, un agrégat de clans. Mais, à la différence de ce dernier, les clivages sont idéologiques, sinon sectaires : ce qui le prive du pragmatisme dont savent faire preuve les libéraux-démocrates. La seule évolution qui marqua le dernier congrès fut l'abandon de la référence à *la « révolution socialiste »*. Il *aura fallu quatre ans pour la remplacer* par l'expression « social-démocratie ». Cette victoire du clan de droite dont provient l'équipe dirigeante (Mme Doi n'appartient à aucun clan) se heurte à une résistance de la base, et notamment de l'Association pour le socialisme, toujours attachée au *marxisme-léninisme*.

La privatisation et le démantèlement de la confédération du secteur public, Sohyo, ont favorisé ce virage à droite. Mais elles l'ont aussi affaibli en raison de la baisse du taux de syndicalisation et de la formation d'une centrale unique, Rengo, qui se tient à équidistance des formations politiques non communistes. La promotion de femmes à des postes de direction témoigne de la volonté de Mme Doi de renouveler la base de son parti en l'ancrant davantage dans les mouvements de citoyens où elles sont actives.

Ce virage à droite se négocie difficilement. Mme Doi a moins innové en ce domaine qu'elle n'a suivi et accentué l'orientation donnée dès 1975 par son prédécesseur, M. Ishibashi. Sa tâche consiste à renouveler la base du parti, mais aussi à tenter de lui donner des objectifs qui incitent les électeurs à voter socialiste. Non pas par rejet des conservateurs – comme ce fut encore largement le cas aux législatives, – *mais en fonction de choix plus positifs.*

PHILIPPE PONS

□ **VIETNAM : près de quatre mille Vietnamiens ont fui la RDA.** – Radio-Hanoï a reconnu, mercredi 9 mai, que près de quatre mille des soixante mille travailleurs émigrés en RDA sont passés à l'Ouest, via la RFA. Citant le *Nhan Dan*, organe du Parti communiste vietnamien, la radio a ajouté que la plupart de ceux-ci avaient des parents en Occident. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : mille morts en trois mois et demi

La « guerre des chrétiens » n'est pas près de finir

Une dizaine de morts, mercredi 9 mai, dix morts et vingt blessés mardi, vingt tués et quarante blessés la veille : de nouveau, après une récente et toute relative accalmie, les maîtres des deux « sous-réduits » chrétiens, l'armée du général Michel Aoun et les Forces libanaises de M. Samir Geagea, se canonnent abondamment chaque après-midi. Plus exactement, chacun bombarde la population civile, y faisant de nombreuses victimes. La « guerre des chrétiens » a fait mille morts depuis le 31 janvier. Duels d'artillerie d'autant plus absurdes qu'ils ne paraissent pas avoir d'objectifs militaires précis et l'on ne voit pas ce qui les arrêterait.

BEYROUTH

de notre correspondant

Même la *« tente de la paix »* à Koleyate, sur le front séparant les forces chrétiennes, a été entourée de bombes. Elle *demeure dressée*, mais la majeure partie de la centaine de personnes qui défilaient les deux belligérants ont préféré fuir. Après les canonnades de ces derniers jours, n'y subsistent plus qu'une dizaine de religieux et de religieuses.

Les chances de tirer les deux « sous-réduits » chrétiens de l'impasse dans laquelle ils se sont fourvoyés ne cessent de diminuer. *« Si une solution n'intervient pas en mai, ce qui paraît utopique*, dit-on au Liban, *cela durera au moins jusqu'en septembre, si ce n'est encore un an. »*

Cette estimation se base sur de savants calculs qui prennent en compte, principalement, les *fonds dont dispose encore* le général Aoun et ses besoins pour poursuivre les combats.

En fait, le pourrissement est complet et toutes les informations rapportées par des personnalités *libanaises bien en* cour à Damas confirment que les Syriens ont l'intention de le faire durer. *Pour* le moment, cela s'exprime par un soutien syrien au général Aoun. De leur côté, les représentants de la « *légalité* » libanaise – c'est-à-*dire les trois « H », comme on* les appelle ici : MM. Hraoui (chef de l'État), Hoss (premier ministre) et Husseini (président du *Parlement*) – se démènent pour étendre leur pouvoir et paraissent impuissants.

Blocus des ports

Le président Moubarak étant à présent réconcilié avec le président Assad, les Libanais dits *« au pouvoir »* sont désormais en mesure de le solliciter : le président Husseini se trouve cette semaine au Caire à la tête *d'une délégation parlementaire* ; le président Hraoui, accompagné du président Hoss, doit suivre à la fin mai, non sans une nouvelle visite à Damas. *Tout* cela *risque*, cependant, de se réduire à de vains efforts.

Les bombardements entre chrétiens – les deux parties *s'accusent bien entendu mutuellement* de provocation – se sont généralisés à l'ensemble des deux microterritoires : le Metn tenu par le général *Aoun*, le *Kesrouan* et l'enclave des Forces libanaises d'Achrafieh, à Beyrouth. A ces duels, s'est ajoutée une « guerre du littoral » ayant pour objet de bloquer les ports que tiennent chacun des deux belligérants.

Les tirs se sont ainsi concentrés sur la côte, notamment sur le port de *Jounieh* aux mains des Forces libanaises, celles-ci accusant le général Aoun d'avoir pris pour cible le « Sunny Boat », ferry assurant depuis des années la navette Jounieh-Chypre. Les canons du *général Aoun avait* envoyé par le fond, la semaine dernière, un bateau de plaisance parti de Jounieh pour rallier Beyrouth-Ouest (musulman). De son côté, *la milice* de M. Geagea, *bien* plus puissante sur mer que l'armée de Michel Aoun, empêche tout navire d'aborder la très courte bande côtière – sept *kilomètres – tenue par ce dernier.*

Il y a aussi une « guerre de l'eau ». Elle concerne l'enclave d'Achrafieh, où pas une goutte n'a coulé des robinets depuis plus de trois mois. La milice accuse *quotidiennement* le *général d'imposer un blocus* de l'eau à la population de ce quartier.

Une « guerre des clips », enfin, se déroule à la télévision. Les stations des deux ennemis ridiculisent mutuellement leur *chef respectif* à coups de « clips », celle du général Aoun dépeignant M. Geagea sous les traits d'un Néron assoiffé de destruction, celle des Forces libanaises *dénonçant* les *incohérences, les contradictions*, les échecs et les erreurs du général Aoun. Le public ne sait plus très bien s'il doit en rire – car il s'en trouve de fort drôles – ou en pleurer.

LUCIEN GEORGE

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

L'armée régulière a quitté Mavinga

Les forces armées angolaises ont quitté, dans le sud-est du pays, la région de Mavinga, qui a *« cessé d'être un objectif stratégique pour le gouvernement de l'Angola »*, a indiqué, mercredi 9 mai, un communiqué militaire. Selon ce texte du ministère de la défense, *« les forces armées angolaises (FAPLA) ont accompli avec succès leur mission de souveraineté à Mavinga »* et *« doivent se déplacer et porter leurs efforts là où l'ennemi se manifeste, jusqu'à obtenir le cessez-le-feu »*.

Mavinga est une ville stratégique importante, car considérée comme le dernier verrou avant Jamba, le quartier général de l'UNITA. Les autorités de Luanda avaient annoncé en février la chute de la ville après d'importants combats. Mais il semble bien que cette cité fantôme n'ait jamais été véritablement contrôlée par les forces régulières.

Ce retrait pourrait faciliter la *signature d'un cessez-le-feu surtout* après les entretiens de paix exploratoires entre Luanda et le mouvement de Jonas Savimbi ces dernières semaines. L'UNITA a *d'ailleurs annoncé* à Lisbonne, mercredi 9 mai, qu'elle allait faire une proposition *« urgente »* en ce sens. – *(AFP, Reuter.)*

CORÉE DU SUD

Deux mille arrestations au cours de violentes manifestations

Près de deux mille personnes ont été interpellées et une centaine d'autres blessées lors de manifestations anti-gouvernementales dans la nuit de mercredi 9 à jeudi 10 mai. Selon la police, quatre-vingt mille à quatre-vingt-dix *mille personnes ont participé* à ces *mouvements* à travers tout le pays. Plus de cinquante mille personnes ont manifesté dans la seule ville de Séoul, en onze endroits différents ; *une centaine d'entre elles* et des policiers ont été blessés.

Ces incidents, les plus graves depuis juin 1987, ont éclaté le jour de l'ouverture *d'une réunion* du *nouveau* Parti démocratique libéral (PLD) au pouvoir, formé par la fusion du parti du président Roh Tae-woo avec deux formations d'opposition. *Un groupe d'opposants*, la Coalition nationale, a annoncé qu'il convoquerait ses partisans à Séoul et dans plusieurs autres villes tous les jours afin *d'obtenir la démission du président*.

Les ministres de l'intérieur et de la justice ont pour leur part affirmé jeudi que le gouvernement *continuera à assurer la loi et l'ordre*. Selon l'agence Yonhap, la police a fait usage de 15 720 grenades lacrymogènes, tandis que les *manifestants ont lancé plus* de 52 000 bouteilles incendiaires. – *(AFP.)*

HAITI

La présidente souhaite des élections avant septembre

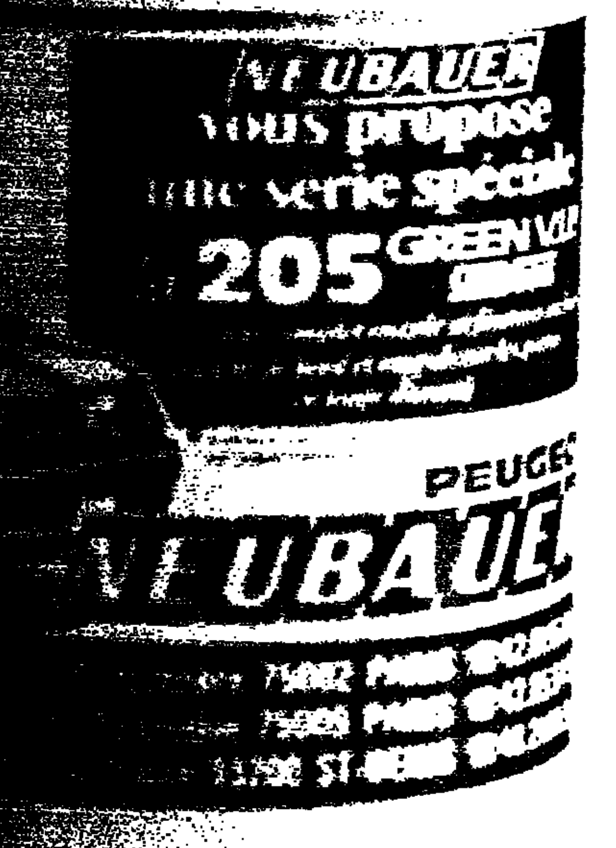
La présidente provisoire d'Haïti, Mme Ertha Pascal-Trouillot, a *exprimé mercredi 9 mai à Port-au-Prince* sa *« ferme conviction »* que les élections générales auraient bien lieu dans son pays et a souhaité que celles-ci se déroulent *« dans un délai qui ne dépasse pas le mois de septembre »* prochain. Mme Pascal-Trouillot a cependant précisé qu'il revient au Conseil électoral provisoire (CEP), chargé *d'organiser* les élections, d'en fixer le calendrier.

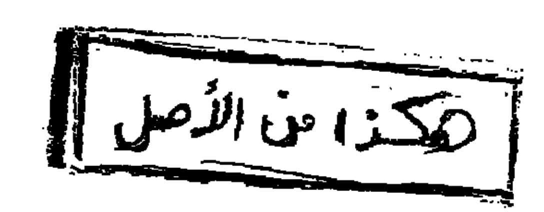
Interrogée sur les craintes exprimées par certains observateurs face aux difficultés rencontrées pour la mise en place du CEP, elle a affirmé que *« le cap des inquiétudes a été franchi »* et que le conseil *« va pouvoir commencer son travail »*. La présidente, choisie par l'ensemble des partis et arrivée au pouvoir le 13 mars dernier après la chute du général Prosper Avril, a par ailleurs tenu à démentir catégoriquement qu'elle *ait des craintes pour sa sécurité ou* celle de sa fille, comme le laissait entendre le *Washington Post* le 7 mai dernier ; elle a souligné qu'elle entretient de *« très bons rapports avec l'armée »* qui, lors *d'une visite qu'elle a effectuée* au Grand Quartier général lundi, lui a encore *« renouvelé sa décision de collaborer à la bonne tenue des élections »*. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : explosions à Phnom-Penh.** – Plusieurs explosions ont secoué la capitale cambodgienne dans la soirée du mercredi 9 mai. Des coups de feu ont été entendus après la troisième *déflagration. On ignore les causes* de ces explosions, qui ont été suivies d'un important déploiement de forces militaires et de police. – *(AFP.)*

□ **L'Egypte accepte la tenue d'un sommet arabe à Bagdad.** – L'Egypte a officiellement accepté la tenue d'un sommet arabe à Bagdad, a affirmé, *mercredi 9 mai*, le ministre égyptien des affaires étrangères Esmat Abdel Méguid à son retour d'une brève visite en Irak. L'Egypte est le 16e membre de la Ligue arabe à avoir accepté la réunion d'un sommet extraordinaire que Bagdad désire accueillir avant la fin du mois de mai, mais auquel s'oppose la Syrie (*le Monde* du 9 mai). – *(AFP.)*

□ **KOWEIT : libération sous caution d'un ancien député.** – Un ancien député koweïtien, M. Ahmed El Khatib, et six personnes arrêtées avec lui mardi soir (*le Monde* du 10 mai) ont été libérés sous caution, mercredi 9 mai. M. El Khatib et ses six compagnons se seraient engagés à ne plus tenir de réunion *« illégale »* sans avoir, au préalable, obtenu l'autorisation officielle du ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*





La décision des députés communistes

« S'ils ne la votent pas cette fois-ci, ils ne la voteront jamais... »

L'Assemblée nationale n'a pas adopté, mercredi 9 mai, la motion de censure « anti-amnistie » déposée par les groupes de droite et du centre. Après avoir fait durer le suspense jusqu'à la dernière minute, le PCF a finalement confirmé, dans la soirée, son intention de ne pas participer au vote de censure, refusant ainsi le « dilemne politicien » auquel il était confronté. Seuls 262 députés ont censuré le gouvernement. Il en aurait fallu 289 pour le faire tomber. Si les communistes, qui sont vingt-six, avaient joint leurs suffrages à ceux de la droite, la censure n'aurait pas été votée, à une voix près. Cette motion de censure a recueilli moins de voix que la dernière sur l'immigration qui avait comptabilisé 264 suffrages (*le Monde* du 8 juin 1989).

A 21 h 35, mercredi 9 mai, l'hémicycle se remplit, petit à petit, dans une ambiance détendue. Les députés communistes ne sont toujours pas en vue alors que la procédure solennelle de vote à la tribune commence sous la houlette du président de séance. Les élus de droite et du centre se pressent au bas de la tribune à l'appel de leur nom et brocardent les communistes dont les bancs sont toujours vides : *« Mais où est passé Marchais »*. Ce n'est pas ce soir que le gouvernement Rocard tombera. Certains députés - notamment centristes - pouvaient pousser un « ouf » de soulagement et aller voter en toute tranquillité d'esprit cette quatrième censure sans risque. Le suspense s'était d'ailleurs sérieusement émoussé dans l'après-midi, après l'intervention de l'orateur communiste, M. Georges Hage (PCF, Nord), qui avait repris l'argumentation de M. Lajoinie sur *« la manœuvre dérisoire de la droite »*.

Vers 22 h 00, la confirmation officielle du non-vote communiste parvenait à l'Assemblée nationale. Le premier ministre n'aura donc même pas à tester son dispositif anti-censure fondé sur quelques têtes de pont ménagées en terre adverse au cas où... Quelques heures auparavant, dans les couloirs du Palais-Bourbon, un proche de M. Rocard commentait, à l'avance, un éventuel désistement du PCF : *« S'ils ne la votent pas cette fois-ci, ils ne la voteront jamais... »*

Le débat de l'après-midi n'a, quant à lui, jamais connu de véritable tension dramatique. L'ambiance n'était pas à la chute du gouvernement. On attendait le prédécesseur de M. Rocard, M. Jacques Chirac, *en pointe* dans l'offensive anti-amnistie. Le président de l'UDF, M. Charles Millon, et le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, lui ravirent la vedette, suivi par M. Georges Hage (PCF) *qui réussit le tour de force de se faire applaudir sur presque tous les bancs...* MM. Millon et Mauroy, dans des registres évidemment différents, ont mis un tel souffle dans leur intervention que *l'air s'en est trouvé comme raréfié* pour les suivants. Venant en troisième position, M. Chirac a eu du mal à trouver son rythme en se posant en chantre de la morale en politique et en défenseur des libertés publiques outragées. Le soutien chichement mesuré de l'UDF et de l'UDC (souvent de marbre lorsque le maire de Paris décochait ses flèches) ne l'a certainement pas beaucoup aidé. Il est vrai que les responsables de ces deux formations n'avaient toujours pas digéré, mercredi, le fait que M. Chirac ait lancé, en quasi solo, cette opération dans le but très clair de se remettre en selle en chevauchant le destrier de la morale.

Quant à M. Pierre Méhaignerie, il avait presque l'air de s'excuser de s'être embarqué dans cette affaire, tant le ton hésitant de son propos démentait son contenu.

M. Millon : l'impartialité de l'Etat

M. Millon a mis dans le même sac le premier ministre et le président de la République, coupables à ses yeux d'avoir laissé la situation se dégrader : *« Quand toutes les institutions sont plongées dans le soupçon, quand les Français doutent de l'Etat, et, pour une part d'entre eux, méprisent l'Etat ou ceux qui doivent le servir, cette démission par abstention est inacceptable (...) Les relations entre l'argent et la politique ont fait qu'aujourd'hui les Français doutent de leur justice, les magistrats refusent de poursuivre les petits délinquants, les prisonniers y trouvent un prétexte supplémentaire à leurs révoltes. Bref, l'autorité de l'Etat est pronfondément ébranlée (...) C'est cette crise du judiciaire qui amène à souligner votre responsabilité. Où est votre parler vrai ? »* Le président du groupe UDF a également repris le sujet de l'impartialité de l'Etat, qui avait été l'un des thèmes forts de la campagne de M. Raymond Barre ; un thème, à l'époque, à forte tonalité anti-RPR... *« Cette impartialité passe par une réforme du Conseil supérieur de la magistrature, qui se trouve dans une position excessivement subordonnée par rapport au pouvoir exécutif (...) A l'évidence, la Haute Cour de justice n'est* (plus) *adaptée (...) Réservons cette institution, si elle doit demeurer, aux affaires impliquant la responsabilité du chef de l'Etat »*.

M. Pierre Méhaignerie a également regretté le long silence du premier ministre : *« Le premier ministre et le président de la République n'ont peut-être pas voulu se faire éclabousser, mais il y a des situations où l'exercice du pouvoir impose de prendre des risques personnels. »* Il a motivé le vote de la censure par le désir de sanctionner un gouvernement qui *« n'a dit la vérité sur aucune des affaires qui assombrissent la vie politique et celle du pouvoir socialiste »*. Il a souhaité que pour clarifier les choses, une loi interprétative soit adoptée afin de préciser les notions de corruption, d'enrichissement personnel et d'ingérence et de *« mettre fin à des controverses dont la poursuite serait dangereuse pour nos institutions »*. Le président de l'UDC a également proposé, pour garantir l'indépendance de la magistrature, que les membres du Conseil supérieur de la magistrature soient nommés comme ceux du Conseil constitutionnel.

M. Chirac : morale publique

M. Chirac a mis en cause, pour sa part, *« la carence du gouvernement dans deux domaines essentiels pour la vie démocratique : la morale publique et le fonctionnement de la justice »*. Insistant sur le *« caractère exceptionnel de ce débat »*, le président du RPR a estimé que *« c'est l'essence de la démocratie, c'est le fonctionnement de l'Etat dont nous parlons. Nous ne pouvons pas laisser dériver la garantie des libertés publiques, la protection des libertés individuelles, l'État de droit, dans l'indifférence, les cris, la complaisance ou la dérision »*. *« Le gouvernement a créé lui-même les conditions de la dégradation que nous déplorons. Les conséquences de son irresponsabilité apparaissent d'ores et déjà désastreuses. Elles concernent d'abord la justice (...) Il n'y a rien à gagner, monsieur le premier ministre, à entraver ou à détourner ainsi le cours de la justice (...) En jouant avec la justice, vous faites courir un risque grave à l'Etat de droit, c'est-à-dire à la démocratie (...) Ce qui choque le plus les Français, c'est qu'à tort, ou à raison les hommes politiques passent pour s'être « auto-amnistiés » et s'être ainsi eux-mêmes soustraits à la loi de tous »*, a-t-il ajouté, en estimant que les députés de droite et du centre qui par leur vote avaient permis l'adoption de l'amendement amnistie avaient été *« abusés »*.

Sur la loi d'amnistie, M. Chirac a souhaité que le gouvernement fasse voter d'urgence un projet de loi rendant plus stricte pour les élus l'exclusion de l'enrichissement personnel. Avançant d'autres propositions, M. Chirac a estimé, bien que cette proposition ne fasse pas l'unanimité dans les rangs du RPR, qu'il fallait faire disparaître le lien de subordination entre le gouvernement et le Parquet. Des cris *« Chalandon Chalandon ! »*, ont éclaté sur les bancs socialistes quand il a avancé cette idée. Il s'est prononcé, enfin, pour la suppression de la Haute Cour de justice : *« Les hommes politiques s'en remettront comme tout le monde à une justice redevenue sereine et indépendante – exception faite du crime de haute trahison du chef de l'Etat. »* Il a ensuite reproché au gouvernement d'avoir dévoyé l'amnistie à plusieurs reprises (amnistie des assassins de gendarmes en Nouvelle-Calédonie). Il a cité les amnisties de 1981 qui auraient conduit à *« l'élargissement d'un nombre très excessif de malfaiteurs, y compris des terroristes »*.

M. Rocard : vertu et sincérité

Sur ce point précis, le premier ministre devait répondre sur un ton très vif et personnel, en rappelant qu'il connaissait M. Chirac depuis trente-cinq ans (depuis Sciences- Po) : *« J'ai donc attendu jusqu'à aujourd'hui pour comprendre que la difficulté qu'il y a à comprendre sa trajectoire politique est à rechercher en lui-même. »* Protestations sur les bancs du RPR . *« La leçon de morale qu'il nous a infligée*, a poursuivi M. Rocard, *survient dans la semaine même qui suit le prononcé d'une sentence arbitrale internationale sur une affaire dans laquelle la France s'est vu accuser d'avoir manqué par trois fois à sa parole »* (allusion au rapatriement anticipé des « faux époux Turenge » de l'affaire Greenpeace). M. Bernard Pons à son banc crie : *« Ça, c'est la meilleure. »* Quant à l'amnistie calédonienne, M. Rocard devait rappeler qu'elle faisait partie de l'engagement d'honneur contracté par le gouvernement, le RPCR et le FLNKS.

Dans son intervention, le premier ministre a insisté sur le fait que l'amnistie, liée à l'adoption d'un texte qui *« par sa rigueur met la France au premier rang des nations développées en termes d'efforts de transparence et de moralisation »*, ne visait aucunement les infractions commises à des fins personnelles ou par des parlementaires, mais qu'il s'agissait d'effacer les séquelles du passé : *« Telle est la réalité, et si je comprends qu'elle ait pu choquer une opinion imparfaitement informée, j'aurais préféré, du côté des politiques à la vertu outragée, que certains soient moins bruyamment outragés et plus sincèrement vertueux. »* Il a rappelé que les récentes amnisties dans l'affaire de la SORMAE avaient été prononcées en vertu de l'amnistie de 1988 et non par celle de *1990*, plus restrictive. Quant à M. Christian Nucci, M. Rocard a précisé que la procédure le concernant, devant la Cour des comptes, poursuivait son cours. Il s'est enfin montré ouvert aux propositions avancées par M. Chirac (majorité qualifiée pour le vote d'amnisties) et par M. Hage (non-amnistie pour les délits financiers d'hommes politiques).

M. Hage : « nul n'a pu en ignorer »

Au bout du compte, les différents orateurs ne sont parvenus qu'à un seul point d'accord, théorique il est vrai. *« Plus jamais ça »* ont-ils dit en dénonçant l'hypocrisie ou la tartufferie des autres. M. Hage, pour le PCF, a dressé un inventaire à la Prévert des turpitudes passées (Garantie foncière, avions « renifleurs », affaire Luchaire, etc). Il a affirmé que le Parti communiste ne connaissait pas les odeurs délétères des financements obliques et qu'en tout état de cause il pouvait se décerner le titre de *« seul parti honnête »*. Dans d'autres bouches, le propos eût fait hurler l'Assemblée, mais prononcé d'un ton patelin et accompagné de références stylées cela devint presque surréaliste et valut à son auteur un coup de chapeau - intéressé ? - de M. Rocard. *« On peut saluer un style sans être*

Le scrutin

La motion de censure déposée par les groupes RPR, UDF et UDC a recueilli 262 voix. Les groupes UDF (91 sur 91), UDC (40 sur 40) et RPR (128 sur 129) l'ont votée en bloc. Seule une voix a fait défection au RPR : celle de M. Pierre de Bénouville (Paris), qui s'était déjà, dans le passé, abstenu de voter la censure. 3 députés non inscrits sur 19 l'ont votée : Mme Marie-France Stirbois, MM. Gautier Audinot et Maurice Sergheraert. Si les 26 députés communistes avaient voté la censure, le total n'aurait été que de 288, alors que majorité absolue, requise en pareil cas, est de 289 sur 577.

Le général en retrait

Pour censurer le gouvernement, une seule voix de l'opposition a, cette fois, fait défaut, celle du général Pierre Guillain de Bénouville, député RPR du douzième arrondissement de Paris. Jamais deux sans trois, puisque l'intéressé s'était déjà distingué en refusant de voter les deux motions de censure déposées par l'opposition sur les deux parties du projet de loi de finances de 1990.

Cette persévérance a deux explications. A soixante-quinze ans passés, le général a toujours été un homme sinon d'ouverture du moins de conciliation. Ses états de service, à droite comme à gauche, en font foi. C'est lui qui, en novembre 1982, organise chez Drouant le déjeuner de réconciliation entre M. Jacques Chirac et M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est lui, compagnon de la Libération, qui, en décembre 1983, défend contre ses propres amis politiques le passé de résistant de M. François Mitterrand, l'ami qu'il tutoie depuis soixante ans, depuis qu'ils usaient tous deux leur fond de culottes sur les bancs du collège Saint-Paul d'Angoulême.

Ensuite, depuis bien des législatures, le général n'a plus rien à découvrir des épais mystères du financement de la vie politique. Administrateur de nombreuses sociétés et, surtout, ancien bras droit de feu Marcel Dessault – lequel, en la matière, avait le bras long – on conçoit que le général, qui avait d'ailleurs voté en décembre dernier contre l'amendement d'amnistie, ait ainsi voulu se soustraire à l'hypocrisie ambiante.

D. C.

La Haute Cour de justice : une institution bicentenaire

Le 23 juillet 1789, l'Assemblée annonçait la création d'un tribunal spécial chargé de juger *« les dépositaires du pouvoir qui se seraient rendus coupables du crime de lèse-nation »*. Depuis, tous les régimes qui se sont succédé en France ont prévu de faire échapper le chef de l'Etat et ses ministres à la justice ordinaire, ne les rendant passibles que d'une Haute Cour de justice, seule la composition de celle-ci évoluant au fil des ans.

Il s'agit d'une justice politique, puisque la Constitution, la loi organique la précisant et les règlements des Assemblées ajoutent que la procédure ne peut être enclenchée que par une proposition de résolution émanant d'un dixième des membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Cette résolution, de plus, doit être votée, en termes identiques, par les deux Chambres du Parlement. C'est dire que la majorité de l'une ou de l'autre peut empêcher toute poursuite, alors même que la justice aurait constaté qu'un ministre était susceptible d'être inculpé. Ce n'est qu'après cette décision politique que des magistrats professionnels procèdent à l'instruction du dossier.

Le résultat est que, concrètement, les membres du gouvernement échappent à toute responsabilité pénale. Si l'on excepte le cas particulier des lendemains de la Libération, ils ne furent que trois, avant M. Christian Nucci, à être mis en accusation pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions... depuis 1815, le dernier ayant été Louis-Jean Malvy, en 1918. Sous la Ve République, des tentatives furent faites contre M. Michel Poniatowski, pour des déclarations consécutives à l'assassinat de Jean de Broglie, contre les ministres communistes, pour avoir critiqué le Conseil d'Etat, contre MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, pour le « vrai-faux » passeport.

TH. B.

L'opposition veut maintenir la pression

Suite de la première page

Qui a été enthousiasmé, au-delà des milieux politiques socialistes et des fins connaisseurs de la manœuvre parlementaire, par sa performance du 26 avril dernier, lorsqu'il a fait adopter, par l'Assemblée nationale, la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel ? M. Rocard obéit – comment faire autrement ? – aux règles d'un jeu institutionnel qui ne passe plus la rampe.

On ne peut pas manquer en l'observant de penser à M. Raymond Barre clamant dans les années 1976 à 1981 – d'autant plus fort qu'il n'y croyait guère – sa satisfaction de gouverner avec l'appui d'une majorité parlementaire qu'il affirmait cohérente... puisque le RPR, s'il le censurait chaque jour à la radio et à la télévision, prenait soin de ne pas renverser son gouvernement à l'Assemblée nationale. Tout le pays savait que M. Barre était minoritaire dans son propre camp et le premier ministre, par obligation, feignait de l'ignorer. Malgré sa majorité relative à géométrie variable, M. Rocard est dans une situation plus confortable que M. Barre en son temps, mais il ne se fait certainement pas plus d'illusion que lui sur la portée de son habileté parlementaire.

Le gouvernement n'a pas été renversé. C'est déjà cela de gagné puisqu'il s'agit d'une assurance de survie institutionnelle et que l'on voit mal sur quel autre sujet les communistes pourraient joindre leurs voix à celles de la droite pour renverser le gouvernement. L'eût-il été que M. Rocard n'aurait peut-être pas perdu. La droite et (s'il leur avait pris fantaisie de voter la censure) les communistes ne constituent pas une majorité de rechange. Pourquoi M. Rocard, dans ces conditions, n'aurait-il pas été reconduit par le président de la République ? Il aurait été renversant, de surcroît, que le premier ministre tombe sur une amnistie qui n'est pas vraiment la sienne, mais celle de certains dirigeants socialistes et de M. Mitterrand, plutôt que sur le fond de sa politique.

Trop tard

Le premier ministre sait bien qu'aux élections législatives de 1993 il sera jugé sur le chômage, les inégalités sociales, l'intégration des immigrés et en fonction des réflexes produits par les peurs réelles ou supposées des Français, l'Europe, l'Allemagne, les incertitudes à l'Est... Il sait bien, aussi, que la vraie censure sur l'amnistie sera exercée ou non par le pays et non pas par sa représentation parlementaire. Devant l'Assemblée nationale, il a développé, ainsi que M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, une forte argumentation pour démontrer la bonne foi des socialistes sur cette affaire et dénoncer l'hypocrisie flagrante de M. Chirac dont les amis avaient préparé, lors du débat de 1989 sur le financement des partis politiques et les campagnes électorales, un amendement d'une extrême bienveillance envers les « bavures » aujourd'hui dénoncées. Pourquoi MM. Rocard et Mauroy n'ont-ils pas été aussi brillants et convaincants, il y a quelques semaines, lorsqu'il en était encore temps?

Le sentiment est aujourd'hui installé, à tort, que les élus, les *« blanchisseurs »*, comme on dit au parti communiste, se sont auto-amnistiés au détriment de leurs bailleurs de fonds. L'idée s'est répandue, pour le plus grand bénéfice de l'extrême droite, que la classe politique et d'abord les socialistes ont avoué ainsi leurs magouilles honteuses et leur corruption. M. Rocard admet que l'amnistie n'est jamais la recherche d'une moralité, mais qu'elle est destinée à permettre l'apaisement. Il n'a obtenu en retour que la polémique et une accusation d'immoralité.

M. Rocard aura beau expliquer sans relâche, comme il en exprime aujourd'hui l'intention, que les parlementaires se sont exclus du champ de l'amnistie de 1989, qu'il n'y a pas *« d'un côté les politiques qui seraient amnistiés et de l'autre les professionnels qui seraient poursuivis »*, il n'a guère de chances d'être entendu. Il est probablement trop tard.

« Joli coup, M. Chirac », lançait M. Mauroy à la tribune de l'Assemblée. Joli coup en effet, réussi par un homme qui professe que la seule vérité qui vaille est celle qui est perçue. M. Chirac contribue à faire percevoir les socialistes comme d'abominables trafiquants d'influences alors que lui-même sortirait de cette affaire d'amnistie blanc comme neige. Chaque fois que M. Chirac a invoqué la *« morale »* (à sept reprises dans son discours), les socialistes ont éclaté de rire. L'envie prenait d'en faire autant, dans les tribunes du public. Mais les rires, eux non plus, ne passeront probablement pas les murs du palais Bourbon. Sauf au Front national, mais pour des raisons électorales, où l'on salue avec délice comme M. Le Pen, la *« comédie parlementaire »*.

JEAN-YVES LHOMEAU

Au comité central

M. Guy Hermier souligne que le PCF se heurte à « un problème de crédibilité »

Le comité central du Parti communiste a décidé, mercredi 9 mai, à 21 h 45, sur la recommandation du bureau politique, de ne pas voter la motion de censure déposée à l'Assemblée nationale par les groupes RPR, UDF et UDC. La réunion du bureau politique, qui a précédé celle du comité central, a duré une heure, ce qui laisse à penser que la décision finale a donné lieu à débat. Les interventions, au comité central, de deux membres du bureau politique, MM. Guy Hermier et André Lajoinie, figurant au compte-rendu publié jeudi par l'Humanité, donnent une idée de cette discussion.

« Nous ne devons pas sous-estimer la pression existant, notamment, dans le parti pour le vote de la censure », a déclaré M. Hermier, ajoutant : *« Notre attitude peut être interprétée comme le fait que nous nous déjugions »*. Pour le député des Bouches-du-Rhône, le PCF, en insistant à la fois sur la possibilité de voter la censure et sur sa volonté de voir le gouvernement *« revenir à gauche »*, risque de se heurter à *« un problème de crédibilité »*. M. Lajoinie lui a répondu : *« Si, aujourd'hui, nous sommes plus remarqués qu'hier, c'est parce que le rapport de force nous place à la charnière, ce qui ne présente pas que des inconvénients. »*

La position du bureau politique, présentée au comité central par M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat, a été critiquée par plusieurs intervenants, dont M. Rémi Auchedé, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, et Mme Thérèse Hirszberg, responsable des fonctionnaires CGT, qui ont voté contre (dirigeant syndical CGT des finances, M. Jean-Christophe Le Duigou s'est abstenu). Tous les autres membres du comité central l'ont approuvée, même si certains, comme M. Gérard Alezard, lui aussi responsable cégétiste, ont souligné, à l'instar de M. Hermeir, le *« problème de crédibilité »* posé aux communistes.

P. J.

POLITIQUE

éputés communis...

a voteront

Cour de justice :
ition bicentenaire

et l'échec de la motion de censure

jamais... »

d'accord avec le fond », répondra le premier ministre aux députés de l'opposition qui, sur leurs bancs, se moquaient de lui en imitant le « cireur de pompes ».

M. Hage avait certes pour lui l'avantage d'être le représentant d'un groupe ayant en bloc récusé la censure. Aussi attendait-il de la droite, sinon une salutaire autocritique, du moins une saine « contrition ». Mais cette dernière semblant vouloir s'absoudre sans reconnaître sa faute, le député communiste devait repousser l'argument un peu gros de la bonne foi trompée. Rappelant par le menu les mille et un tours et détours du fameux amendement amnistie, aperçu un jour ici, un autre là, il a estimé que *« nul n'a pu en ignorer »*. *« Au même moment, le Parti communiste français, seule force politique à avoir dénoncé sans faiblir le scandale de l'amnistie, seule force à avoir gardé les mains propres... »*, insistait M. Hage, bientôt interrompu. M. Ladislas Poniatowski (UDF, Eure) lance de son banc : *« Vos bureaux d'études sont tellement rouges qu'on ne peut les blanchir. »* Sans se laisser démonter, M. Hage poursuivait en invitant la représentation nationale à ouvrir *les Trachiniennes* de Sophocle, pour mieux comprendre le tourment de la droite et du PS dont le vote de l'amnistie collerait à la peau comme la tunique de Nessus empruntée par Héraclès : *« Voilà la sueur qui monte à sa peau, et la tunique alors qui colle à ses flancs et qui s'ajuste à tous ses membres aussi étroitement que si elle était oeuvre de statuaire. Un prurit spasmodique le saisit jusqu'aux os (...) Ah ! malheur ! C'en est fait de moi ! Misérable, je suis perdu, il n'est plus de soleil pour moi ! Hélas, je comprends maintenant à quel point de malheur me voici arrivé. »* Et le député communiste d'ajouter, en soulevant des applaudissements et des rires sur tous les bancs : *« Le point de malheur, c'est le dépôt de la motion de censure ! Et c'est à présent que le mal est fait, que se vêtant de probité candide, la droite, toute innocence en berne, choisit de censurer le gouvernement. Mais quel effet aurait-elle sur l'amnistie ? »*

M. Mauroy : pas de tromperie

Quant à M. Pierre Mauroy, il s'est appliqué à démonter également l'argumentation selon laquelle l'opposition aurait été « trompée ». *« La loi de janvier 1990 ne constitue-t-elle pas, comme celle de 1988, un acte de souveraineté parlementaire ? N'a-t-elle pas obéi aux règles normales de discussion dans les deux Assemblées ? N'a-t-elle pas été discutée en commission des lois ? Est-ce une loi votée à la sauvette, au mépris des formes ? Vous savez bien que non ! Si tel était le cas, pourquoi n'avoir pas déposé votre motion de censure au moment où se discutait le projet ? Pourquoi votre prétendu sursaut moral n'est-il pas venu il y a cinq mois ? »*, a demandé M. Mauroy dans un tonnerre d'applaudissements socialistes. *« Dans ce débat sur l'argent et la politique, le groupe socialiste et le gouvernement sont prêts à prendre toutes les responsabilités. L'opinion publique ne veut pas que ses élus s'enrichissent personnellement, et elle a raison »*, a ajouté le premier secrétaire du PS en reprenant la proposition socialiste, écartée par le gouvernement Chirac en 1988, de rendre public l'état du patrimoine des élus.

Salué par les députés socialistes debout, M. Mauroy regagnait sa place après avoir été félicité par M. Rocard. Le groupe socialiste était rassuré, lui qui avait attendu si longtemps que les caciques du PS et le gouvernement ne laissent pas au seul garde des sceaux un travail d'explication herculéen dans le contexte actuel...

PIERRE SERVENT

Le RPR avait préparé en décembre 1989 un amendement d'amnistie

Plusieurs mois après le vote de la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, en décembre 1989, les décisions rendues par les juges en matière de délits politico-financiers ont entraîné des polémiques à propos de l'amnistie introduite dans la loi par un amendement de M. Jean-Pierre Michel (PS). Le groupe RPR a multiplié les déclarations pour exclure sa propre responsabilité dans l'adoption de cet amendement. M. Jacques Chirac, en lançant une procédure de censure sur ce sujet, a même pris la tête d'une croisade « anti-amnistie ». Pourtant, en décembre 1989, certains députés RPR avaient rédigé leur propre amendement d'amnistie.

Rarement un débat aura donné lieu à une telle avalanche de désinformation et de contre-vérités. Inquiets de l'effet désastreux produit par l'amnistie sur l'opinion publique, les hommes politiques s'en renvoient mutuellement la responsabilité. Le RPR en a fait son cheval de bataille au nom de la « moralité », mais l'histoire de la genèse et du vote de cet amendement montre qu'aucun groupe – et certainement pas le RPR – ne peut se prévaloir de cette vertu.

Contrairement à ce qu'a affirmé M. Franck Borotra à l'Assemblée nationale le 18 avril, lors des questions au gouvernement, certains députés RPR avaient, par leur vote, participé à l'adoption de cet amendement dans la nuit du 6 au 7 décembre 1989. Un député RPR avait voté pour l'amnistie, quatorze d'entre eux s'étaient abstenus, sept autres n'avaient pas participé au scrutin, tandis que cent neuf votaient contre.

Avant même que ce vote n'intervienne, le groupe RPR avait réfléchi au moyen d'introduire une disposition d'amnistie dans le projet de loi. D'ailleurs, lorsque le texte était revenu, début décembre, pour une seconde lecture à l'Assemblée nationale, la question s'était posée dans tous les groupes, à l'exception des communistes. Plusieurs projets d'amnistie avaient, alors, vu le jour. Des députés RPR, comme M. Robert Pandraud et M[me] Nicole Catala, avaient travaillé à leur propre amendement avec l'aide de conseillers juridiques du CNPF. Le projet du RPR, soumis *« pour information »* à quelques députés, était même assez généreux.

Sans risque politique

Il disposait que « sont amnistiées toutes les infractions à la réglementation fiscale, à la législation sur les sociétés et les écritures de commerce, commises avant la promulgation de la présente loi [NDLR – la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales], *dans la mesure où les faits reprochés trouvent leur origine dans le but d'assurer, par des personnes morales, le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques, à l'exclusion des faits de corruption active ou passive »*.

Dans l'exposé des motifs de ce projet d'amendement, les auteurs rappelaient que l'Assemblée avait supprimé, en première lecture, l'article 18 du texte, qui prévoyait l'amnistie des délits politico-financiers, *« la discussion parlementaire ayant mis en lumière le fait que, dans sa forme vague et trop générale, cet article pouvait aboutir à couvrir des faits de corruption, intolérables dans un régime démocratique »*. Observant que l'article 15 du projet de loi accordait la déductibilité des sommes versées par des personnes morales pour le financement des partis et des campagnes, les auteurs écrivaient : *« C'est précisément cette absence d'admission en déductibilité qui a entraîné la nécessité, pour les personnes morales souhaitant aider candidats ou partis, d'utiliser* [des] *procédés (...) considérés comme des faux en écritures de commerce et de nature, par ailleurs, à constituer des abus de biens sociaux, avec toutes les conséquences fiscales qui en découlent. »*

« Il serait donc injuste, poursuivaient les auteurs, *que soient maintenues des poursuites contre des personnes morales et leurs dirigeants, qui, dans le vide et l'imprécision juridiques, ainsi que la tolérance de fait, n'ont pu aider les candidats ou les partis politiques qu'en contrevenant à des dispositions devenues désormais légales. »* Envisageant que *« des cas de corruption de personnes aient été dissimulés derrière des financements politiques, en cherchant à bénéficier de la relative tolérance due à l'absence de législation claire »*, ils excluaient du bénéfice de l'amnistie les faits de corruption passive ou active, car *« nul ne doit, évidemment, pouvoir être autorisé à recevoir des fonds pour un but politique et les détourner à des fins personnelles »*.

Ayant acquis la certitude qu'un amendement d'amnistie serait bel et bien déposé par le groupe socialiste, et qu'il serait adopté grâce aux socialistes et au vote favorable *ou à l'abstention de députés UDF*, UDC et de certains RPR – dont, en toute logique, M. Pandraud et Mme Catala, – le groupe RPR n'avait pas jugé nécessaire de déposer officiellement son propre projet devant la commission des lois, ni en séance publique. Il s'offrait ainsi une amnistie à bon compte et sans risque politique.

Le texte de juillet 1988

Quant à l'amnistie des délits commis « en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques », contenue dans la loi du 20 juillet 1988 et appliquée à certains élus par les juges, elle avait été votée par tous les groupes, à l'exception des communistes. Lors du débat en séance publique, le 5 juillet 1988, M. Pierre Mazeaud, orateur du groupe RPR, devenu l'un des plus farouches adversaires de l'amnistie, avait même déclaré, en réponse à M. André Lajoinie, que son groupe *« soutenait »* l'amendement présenté, là encore, par M. Jean-Pierre Michel, rapporteur du texte. *« Il n'est pas question, dans l'esprit du rapporteur*, avait indiqué M. Mazeaud, *de faire une différence entre les partis politiques en ce qui concerne le financement des campagnes électorales, et il est scandaleux qu'un parti* [le PCF] *cherche à s'arroger le monopole de l'honnêteté. »*

M. Mazeaud parlait... d'or.

PASCALE ROBERT-DIARD

« L'heure de vérité » du président du Front national

L'Evangile selon M. Le Pen

M. Le Pen est confortablement installé dans le paysage politique, il le sait et s'en délecte. Il ne cherche même plus à faire scandale quand on l'invite à la télévision. Bien sûr, il aurait bien aimé se poser une nouvelle fois en martyr, mercredi soir 9 mai, à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, après le vote de la proposition de loi aggravant la répression du racisme, mais ses interlocuteurs ne sont pas tombés dans le panneau et il s'en est accommodé d'autant plus facilement qu'il tenait à faire oublier ses récentes menaces en tout genre et que le débat de censure à l'Assemblée nationale lui donnait l'occasion d'ironiser sur *« la comédie parlementaire »*, pour la plus grande jouissance du fonds de commerce antiparlementariste qu'il entretient depuis ses débuts dans la carrière politique, il y a trente-quatre ans, dans les rangs du mouvement poujadiste. Le président du Front national s'est donc montré fort onctueux.

On l'a vu filial à l'évocation du maréchal Pétain, *« injustement accablé »*, fraternel à l'égard des anciens terroristes de l'OAS (Organisation armée secrète), qui méritaient *« la compréhension »*, pendant la guerre d'Algérie, même si leurs attentats étaient *« condamnables »*, condescendant pour Charles de Gaulle, dont la poignée de main, curieusement, *« n'était pas assez ferme »*, mais *« qui appartient à l'Histoire de France »* même s'il a *« raté le grand dessein de réconciliation des Français entre eux »* à la fin de la guerre, parce qu'il aurait fallu que l'auteur de l'Appel du 18 juin 1940 comprenne que la France de la Libération voulait – M. Le Pen le proclame – la réconciliation des pétainistes et des gaullistes...

On l'a vu conciliant vis-à-vis de ses propres cadres qui admettent ouvertement leur peu de penchant pour la République et implicitement leur tendance à l'antisémitisme quand, en réponse aux questions de la SOFRES (*le Monde* daté 8-9 avril), ils se déclarent en majorité partisans d'un *« gouvernement d'autorité »* et pensent qu'en France *« les juifs ont trop de pouvoir »*. Est-ce étonnant, demande-t-il, compte tenu du *« spectacle »* qu'offre aujourd'hui la République ? Et l'exemple du *« lobby juif de M. Kahn »* (le président du CRIF) ne confirme-t-il pas, par exemple, que *« les juifs ont beaucoup de pouvoir dans la presse comme les Bretons en ont beaucoup dans la marine et les Corses dans les douanes... »* ?

On l'a aussi vu très docte au sujet des historiens dits *« révisionnistes »*, authentiques falsificateurs, ainsi que le démontraient encore, la veille au soir, sur la même antenne, les documents bouleversants de Frédéric Rossif sur l'histoire de la seconde guerre mondiale *« de Nuremberg à Nuremberg »*. M. Le Pen a prêché pour *« la liberté de l'esprit »* en renvoyant les téléspectateurs à la vérité sur le charnier polonais de Katyn, attribué à tort aux nazis jusqu'à l'aveu soviétique, pour en conclure que l'Histoire est bel et bien sujette à révision quotidienne...

En conclusion, on l'a même vu évangélique, armé d'un nouveau slogan : *« Paix aux hommes de bonne volonté »*. M. Le Pen s'est d'ailleurs montré extrêmement aimable à l'égard de M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'il a jugé aussi *« poli »* que *« courtois »*. Puis il a remercié l'opposition dans son ensemble, qui a repris à son compte *« les deux tiers »* du programme du Front national – *« mais pas les plus efficaces »* – sur l'immigration.

Et plus l'émission avançait, plus on se frottait les yeux devant ce merveilleux numéro d'illusionniste... Heureusement, M. Le Pen n'a pas résisté au plaisir d'une nouvelle « boutade » au détriment, cette fois, de M. Jacques Chirac, *« qui dit n'importe quoi »* et qui s'est comporté comme un *« bourricot »* au service de *« l'écurie de François Mitterrand »* lors de la dernière campagne présidentielle. Cela exprimé, vraisemblablement, en toute gentillesse puisque M. Le Pen venait de jurer qu'il ne dit jamais rien qui puisse ressembler à quelque *« discours de haine ou d'exclusion »* ...

ALAIN ROLLAT

□ **Deux manifestations : peu de participants.** – La participation de M. Le Pen à *l'Heure de vérité*, a suscité la colère des associations antiracistes, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), qui appelaient à deux manifestations, mercredi après-midi 9 mai, à Paris. Elles n'ont guère mobilisé plus de deux cents personnes chacune.

Une réforme difficile pour la gauche

Les députés examinent la transformation des PTT

Quelques milliers de personnes ont manifesté, mercredi 9 mai, à Paris, à l'appel des syndicats CGT, FO et SUD (dissidents de la CFDT), hostiles au projet de loi Quilès, alors que l'ouverture de la discussion à l'Assemblée nationale sur la réforme des PTT avait été repoussée au lendemain en raison du débat de censure. Leur appel à la grève n'a pas, non plus, fait recette : 2,5 % de grévistes à la Poste et 1,7 % à France-Télécom.

La réforme des PTT est l'une des plus importantes de la législature dans le domaine économique. Et, comme dans le cas de Renault, elle prouve que même les dossiers les plus tabous ne sont pas immuables. Face à la concurrence internationale croissante dans le secteur de la poste et des télécommunications, les PTT français se trouvent handicapés par leur statut d'administration : pas de liberté budgétaire, ni salariale, pas de possibilité de contracter... Les entraves sont multiples pour affronter à armes égales la compétition d'entreprises géantes comme ATT ou IBM dans les télécoms, DHL ou Federal Express pour la poste.

Recours au « 49-3 » ?

Longtemps, la question a semblé insoluble : arc-boutés sur le statut, les syndicats refusaient le changement et menaçaient d'une grève si on touchait à la maison. Pourtant, la nécessité d'une réforme a fini par s'imposer, notamment dans les télécommunications, où la France, jusqu'ici très bien placée, se doit de conserver son avance si elle veut rester dans le concert des nations les plus puissantes. La grande difficulté a été de faire admettre cette idée au demi-million de fonctionnaires des PTT, parmi lesquels se recrutent généralement les « forces de gauche » et où les syndicats restent puissants.

« Seul un gouvernement socialiste pouvait y arriver », entend-on souvent à propos de ce dossier. De fait, il s'y attaqua en décembre 1988, après un conflit qui avait pratiquement paralysé la poste : un débat public est confié à un ancien cédétiste, socialiste, M. Hubert Prévot. Des heures de discussions et de négociations furent nécessaires pour désarmer les conservatismes politiques (y compris parmi les socialistes) et syndicaux (FO et la CGT sont contre). A l'automne, le gouvernement aboutit à un projet qui tente de concilier esprit d'entreprise et service public mais donne de sérieuses garanties aux agents des PTT.

Ainsi, on ne touchera pas à leur statut de fonctionnaire, et on négocie actuellement un changement de leur grille qui leur sera financièrement favorable. La réforme ne portera que sur le statut juridique des PTT, l'idée étant de donner naissance à un schéma qui écarte toute idée de privatisation : la poste et les télécommunications – même si elles demeurent coiffées par des services communs – sont séparées en deux exploitants publics dotés chacun d'une certaines autonomie.

La réforme a été difficile à faire admettre jusqu'au sein de l'Etat : le ministère des finances a toujours exercé une tutelle étroite sur les PTT, ponctionnés pour alimenter le budget. Ainsi, la possibilité donnée à la poste d'offrir aux particuliers une gamme complète de prêts domine les débats . Les banques et le quai de Bercy ont pesé de tout leur poids pour écarter cette éventualité, qui aiderait la poste à mieux équilibrer ses comptes mais leur créerait un concurrent de plus. Et le gouvernement leur a donné raison dans son projet de loi.

Les députés socialistes, bien que divisés, ont déposé un amendement ouvrant la possibilité de prêts aux particuliers . Reste à savoir si l'article 40 de la Constitution sera opposé à cette initiative, au motif qu'elle augmenterait la charge publique. Au total, une petite centaine d'amendements ont été déposés auprès des commissions, ce qui semble écarter l'hypothèse d'une stratégie de harcèlement de la part des communistes, opposés à cette réforme. Il n'est pas sûr, néanmoins, que le gouvernement pourra éviter de recourir à l'article 49-3 pour faire passer ce texte.

F. V.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 9 mai, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des travaux, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

• LUTTE CONTRE LA DROGUE.

(*Le Monde* du 10 mai).

• RÉGIME DES CONTRATS PRÉCAIRES.

(*le Monde* du 9 mai).

• NOUVELLE-CALÉDONIE.

– Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire.

La loi référendaire du 9 novembre 1988 portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autonomie de la Nouvelle-Calédonie a prévu que les dispositions des lois de décentralisation du 2 mars et du 22 juillet 1982 relatives à la suppression de la tutelle administrative et financière seraient étendues aux communes de ce territoire. Tel est l'objet principal de ce projet de loi élaboré en concertation avec les élus de Nouvelle-Calédonie.

En outre, le projet de loi étend aux communes du territoire certaines dispositions concernant notamment les sociétés d'économie mixte locale, l'aide sociale et certains régimes de subventions.

Il modernise le régime comptable et financier des communes et des régions du territoire.

Il instaure un droit de préemption, en cas de vente des terrains à vocation agricole, pastorale ou forestière, au profit de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF), qui est responsable de la redistribution des terres sur le territoire.

• ECONOMIES D'ÉNERGIE.

– Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres un décret complétant le décret du 6 septembre 1989 soumettant à contrôle les produits visés à l'article premier de la loi du 29 octobre 1974 modifiée relative aux économies d'énergie.

A l'expérience, il s'avère nécessaire de préserver la capacité d'intervention des pouvoirs publics en matière de répartition des ressources énergétiques, dont l'approvisionnement peut être perturbé par des accidents techniques ou des aléas climatiques.

• PRÉPARATION DE L'ÉCHÉANCE DE 1993.

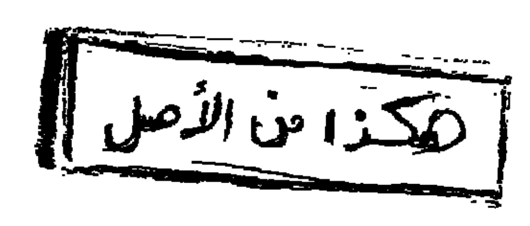
– Le ministre des affaires européennes a présenté au conseil des ministres une communication relative à la préparation de la réalisation du marché intérieur européen le 1[er] janvier 1993.

La réalisation du marché intérieur implique l'adoption de dispositions communautaires et leur application dans les Etats membres pour préparer l'économie française à la perspective du marché unique.

En termes quantitatifs, le bilan est satisfaisant : plus de la moitié des 282 mesures recensées par la Commission des Communautés européennes pour appliquer le Livre blanc de 1985 ont été adoptées.

L'effort doit être poursuivi, et certains secteurs demandent une vigilance particulière, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes, la fiscalité et le droit des sociétés. De même, la mise en œuvre de la charte sociale doit être rapidement assurée, et des politiques spécifiques s'avèrent nécessaires, en particulier dans les domaines de la protection de l'environnement et des grands réseaux transeuropéens, essentiellement en matière d'énergie, de transports et de télécommunications.

□ **M. Fabius : « La décennie 90 doit être aussi celle des salariés. »** – M. Laurent Fabius, a déclaré, mercredi 9 mai, que *« la décennie 90 »* doit être *« aussi celle des salariés »*, comme *« la décennie 80 a été celle des entreprises »*. *« Il y a un grand effort à faire en matière sociale »*, a affirmé le président de l'Assemblée nationale sur Europe 1. *« Cet effort*, a-t-il précisé, *doit porter sur les moyens et bas salaires et sur la participation des salariés dans l'entreprise. »* Commentant la baisse de popularité de M. François Mitterrand dans les sondages, M. Fabius a déclaré : *« Il y a une confiance très forte en François Mitterrand, mais en même temps une très forte attente, et c'est cette attente qu'il ne faut pas décevoir. »*





POLITIQUE

Le classicisme et la réforme

Suite de la première page

Ainsi l'un des plus fameux de ces *« déçus du rocardisme »*, Alain Minc, lance-t-il, dans son livre *l'Argent fou* (2) : *« L'homme politique aux idées les plus réformistes que la France ait connu depuis vingt ans accède au pouvoir et il se métamorphose en néo-conservateur. Etonnante transsubstantiation : nous attendions Mendès France et nous retrouvons Queuille. »*

Michel Rocard est-il le premier ministre le plus réformateur ou le moins réformateur de ces dernières années ? Curieusement, à entendre le plaidoyer des uns et le réquisitoire des autres, il semble que la question ne soit toujours pas tranchée. Dès le 15 juin 1989, Pierre Guidoni, l'un des proches de Jean-Pierre Chevènement signe, dans le bulletin interne de son courant, un éditorial féroce, sous le titre : « Silence, on gère ! ». Responsable du service de presse de l'hôtel Matignon, Denis Delbourg rétorque : *« Est-ce que c'est gérer que de poser les bases d'une vraie transformation ? »*. Développés, ces arguments donnent deux interprétations inconciliables.

Interprétation positive : le premier ministre travaille dans la durée. Sans beaucoup de bruit, en prenant garde à ne pas déchirer la société française, ni à imposer le changement par décret, il laboure en profondeur et continuera de le faire tant que le président et les Français lui en laisseront le temps. C'est ainsi que la gauche gagnera les élections législatives. La suite logique de cette interprétation est que, dès lors, M. Rocard sera, sans conteste, le candidat naturel de la gauche à l'élection présidentielle.

Interprétation négative : M. Rocard cherche avant tout à se protéger, à gérer son image dans la perspective de l'élection présidentielle ; il veut faire le moins de vagues possible, donc il n'agit pas, ou peu. A terme, le pays subira les retombées d'une politique sans consistance qui vise à anesthésier les Français. Le passage de M. Rocard à Matignon ne fera qu'accroître l'incompréhension entre la classe politique et l'électorat, augmentera encore le désenchantement de la base sociale de la gauche. Si l'on ne change pas de cap, c'est la catastrophe pour la gauche qui se profile à l'horizon des législatives de 1993.

Modestie et consensus

La politique économique et sociale, avec le problème des inégalités, fournit, bien sûr, l'un des terrains privilégiés de l'affrontement de ces deux lectures. A ceux qui pensent que M. Rocard mène une politique sage, la seule possible, à un moment où la pure logique économique commanderait de privilégier encore les entreprises dans le partage de la valeur ajoutée s'opposent d'autres selon lesquels le premier ministre trouve dans la contrainte – réelle – des « grands équilibres » et de la construction du marché unique européen un alibi *commode pour son immobilisme.*

Il est clair que M. Rocard est légitimement soucieux de préserver dans l'opinion et dans les milieux économiques l'image du « sérieux » qui constitue l'un de ses meilleurs atouts. Il est clair aussi que l'obsession du compromis – poussée au point d'être paralysante, selon ses adversaires – est l'un des principes d'action d'un chef de gouvernement, qui, au demeurant, revendique ce choix avec force.

M. Rocard, après tout, avait annoncé la couleur, notamment dans son livre *le Coeur à l'ouvrage*, paru en 1987 (3). Il n'a pas attendu d'être à Matignon pour découvrir les vertus du consensus, ou se convaincre que la politique doit être modeste, que les gouvernants ont une très petite marge de manœuvre. Toutes ces idées étaient publiques et composent une personnalité qui a toujours été en quelque sorte « duale », voire ambigüe, selon ses adversaires : le premier ministre est à la fois imaginatif et respectueux des dogmes ; il a les réflexes d'un militant de gauche de cœur, mais aussi ceux d'un « technocrate » de formation ; il revendique la fermeté de ses convictions, mais aussi l'attachement à une vie politique pacifiée.

L'un de ses anciens partisans, devenu aujourd'hui critique, lui reproche moins d'être passé *« du gauchisme au pragmatisme »* que d'avoir ensuite franchi le pas *« du pragmatisme à l'opportunisme »*. Sans même emboîter le pas aux déçus du rocardisme qui partagent cet avis, on peut facilement concevoir que les contraintes du pouvoir et du système politique français favorisent l'épanouissement du Rocard version raisonnable - et présidentiable - plutôt que du Rocard version iconoclaste...

Conservatismes

De fait, tout un pan de la société française se retrouve dans une démarche – menée par un premier ministre qui ne ménage pas sa peine et ne s'en plaint pas – fondée sur la recherche du consensus. Ainsi un ancien ministre du général de Gaulle, qui ne veut pas prendre une position publique, mais se définit aujourd'hui comme *« social-démocrate »* et *« d'emblée très favorable à la méthode Rocard »*, explique-t-il : *« Sa culture économique est telle qu'il sait que les choses utiles ne sont jamais qu'à moyen ou long terme. »* Il y a, ajoute l'ancien ministre, *une grande inertie de la société, une grande opposition au changement. Tout le monde veut que l'on change, mais, dès qu'on bouge, on se heurte aux conservatismes. Si on fait de grandes réformes, si on veut* « changer la vie », *on est à peu près sûr d'échouer. Il ne faut pas agir subrepticement, mais presque ; insensiblement, sans heurter les tabous. Bien sûr, je ne pensais pas cela quand j'étais jeune ministre... »*

Certains des plus proches conseillers de M. Rocard reconnaissent, néanmoins, les limites de l'action du premier ministre : *« Nous ne sommes pas arrivés*, avouent-ils, *à formaliser un espoir nouveau »*. Certes, les mêmes ajoutent immédiatement : *« La cohésion sociale est bien plus forte qu'en 1984 ; nous avons commencé à réconcilier l'économie et le social, mais l'opinion ne le perçoit pas encore »*. Ces conseillers précisent bien que c'est l'exécutif dans son ensemble – et donc aussi le président de la République – qui n'a pas réussi à offrir aux Français un *« défi historique »* à relever.

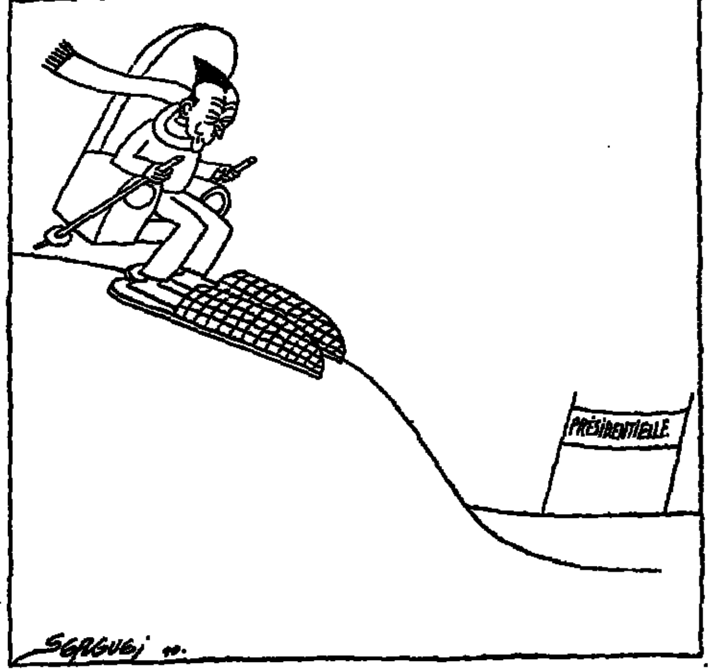
Ils plaident que le premier ministre, confronté à un tel enjeu, se trouve dans une situation impossible. S'emploie-t-il à donner un « souffle » nouveau à la société ? Il est alors accusé de sortir de son rôle pour empiéter sur les plates-bandes présidentielles. S'efforce-t-il de faire tourner la boutique ? C'est sur lui, non sur le président, que se concentrent les critiques sur l'absence d'un *« grand dessein »*.

Il n'est pas sûr, malgré tout, que ces arguments suffisent à exonérer le premier ministre de l'insatisfaction qu'exprime, comme d'autres, Dominique Wolton, sociologue spécialiste de la communication, lorsqu'il affirme : *« On me demanderait quels sont les axes prioritaires du gouvernement Rocard, je ne pourrais pas le dire. Est-ce que c'est un déficit de communication – thèse optimiste – ou bien – thèse pessimiste – un problème de stratégie ? Ce qu'on demande à un chef de gouvernement, c'est de voir loin. Michel Rocard à Matignon, cela se passe très bien. Il y a quand même, pour le moment, une espèce d'occasion ratée. »*

JEAN-LOUIS ANDREANI

(2) Grasset, 1990.
(3) Ed. Odile Jacob.

PROCHAIN ARTICLE : Les chantiers du premier ministre



L'homme a changé

Londres, janvier 1988. M. Michel Rocard, candidat à la candidature pour l'élection présidentielle, est en Grande-Bretagne pour une rapide visite. Il explique aux journalistes : *« Je serai sans doute le président* [de la République française]. *Il y a un doute sur le quand. »*

Madrid, mars 1990. Le premier ministre fait un bref déplacement en Espagne. Interrogé sur les déclarations de M. Mitterrand (qui a donné l'impression de voir désormais en lui un successeur potentiel), M. Rocard répond : *« J'ai le temps de tomber malade, de mal répondre à des situations de crise sociale. (...) Enterrons tout cela et ne rêvons pas. »*

Vingt-deux mois d'Hôtel Matignon ont appris les vertus de la prudence à l'homme politique de stature nationale longtemps réputé le plus « gaffeur ». Ce présidentiable au débit de mitrailleuse et au langage de technocrate s'est mis à parler à la France profonde de sa vie quotidienne. Mais s'il fait plus simple à la télévision, il aime toujours les discours-fleuves, remplis d'austères démonstrations économétriques. La « famille » rocardienne, réputée, quant à elle, naïve et désordonnée, a dû trouver sa place dans l'appareil d'Etat. M. Rocard a introduit à Matignon un peu de la convivialité qu'il affectionne, tempérée par la nécessité de l'efficacité, de la rapidité, parfois du secret.

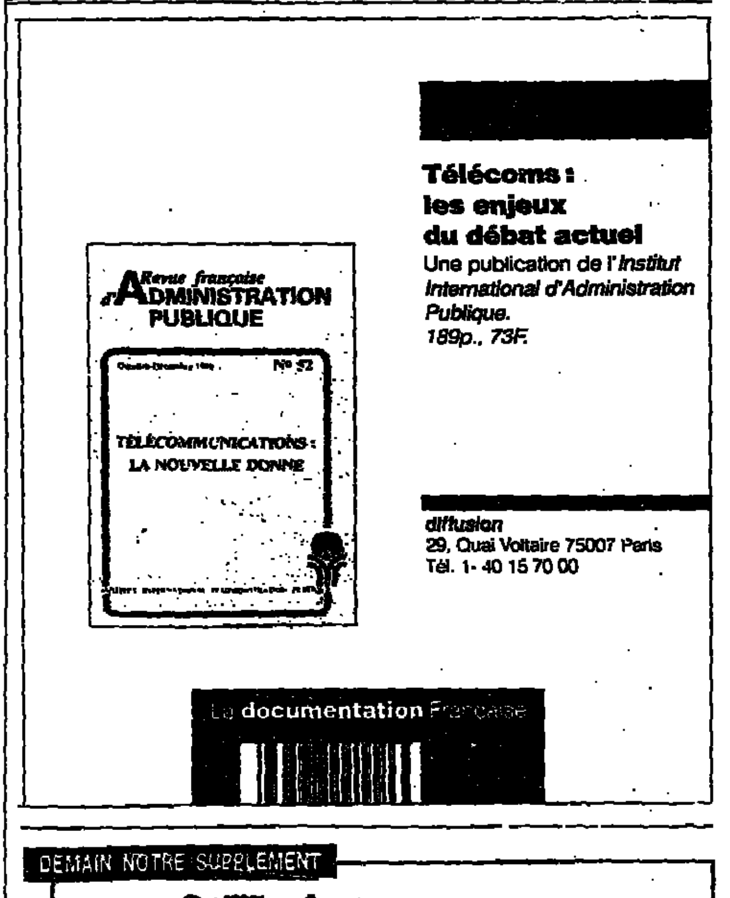
Evasions

Le premier ministre s'est discipliné, sans perdre totalement une spontanéité que ses ministres, qu'ils soient rocardiens ou non, apprécient réellement, mais... qui est parfois dangereuse. Aujourd'hui encore, l'une des fonctions – officieuses... – de sa secrétaire particulière est d'entraver les initiatives téléphoniques du premier ministre, ou au moins de prévenir quelqu'un lorsqu'il veut décrocher lui-même l'appareil pour appeler directement un important chef d'entreprise ou un haut fonctionnaire (en oubliant au passage le ministre de tutelle) parce qu'il vient d'avoir une idée à laquelle il veut les associer... Comme tous les premiers ministres, M. Rocard lit des discours écrits par des « nègres », familiers de son style et de ses idées, mais il lui arrive encore de s'évader du texte pour se lancer dans une improvisation incontrôlée qui rend soudainement nerveux ses collaborateurs. La plus typique de ces escapades est celle du discours de l'université de Montpellier, le 26 octobre 1989. Devant un parterre d'universitaires et de journalistes spécialistes de l'éducation, très vite submergés par ce flot de paroles, le premier ministre, ce jour-là, se lança impromptu dans une ébouriffante leçon d'économie politique où il exprimait, entre autres, de fortes réserves sur la poursuite de la baisse des prélèvements obligatoires, qui constitue pourtant la politique officielle du gouvernement (*le Monde* du 8 novembre 1989).

En dépit de ces bouffées de liberté, ses collaborateurs et ses ministres ont vu évoluer, devenir plus prudent et plus secret un chef de gouvernement progressivement habité par sa fonction. Le Michel Rocard d'aujourd'hui mêle un premier ministre facture Ve République classique et le « chef scout » qu'il fut longtemps à la tête des rocardiens.

La soir, vers 19 h 30, les plus proches de ses collaborateurs se retrouvent souvent, sans distinction de grade ni de fonction, à l'étage qui abrite le bureau de M. Rocard, pour boire un verre en toute décontraction. Cela n'empêche pas le premier ministre, même avec eux, de rester très discret sur ses conversations avec le président de la République. Personne, aujourd'hui, au cabinet de M. Rocard, ne peut prétendre être régulièrement ni totalement informé de la teneur exacte des entretiens qui rythment les relations compliquées qu'entretiennent le premier ministre et le chef de l'Etat (*le Monde* du 23 mars).

J.-L. A.



SOCIÉTÉ/CULTURE

La mise en question du financement de l'audiovisuel public

Des parlementaires et des intellectuels demandent un débat à l'Assemblée

Le problème du financement de l'audiovisuel public menace de déclencher un débat politique délicat. Le gouvernement doit faire face à une pétition signée majoritairement par des parlementaires socialistes et à de nombreux appels de personnalités culturelles qui réclament la suppression de la publicité sur les télévisions publiques. Parallèlement, le pouvoir s'inquiète de la montée des revendications dans les entreprises de l'audiovisuel. Aux revendications salariales s'ajoute une contestation plus globale des choix stratégiques faits ces dernières années.

Trente sept parlementaires proposent que la télévision publique renonce à la publicité et réclament l'ouverture d'un débat parlementaire. La pétition a été lancée par M. Michel Françaix, député socialiste de l'Oise, ancien conseiller de l'Elysée, et l'association de téléspectateurs « Les pieds dans le PAF ». Elle est signée majoritairement pas des élus socialistes auxquels se sont joints MM. Adrien Zeller, député UDC du Bas Rhin, Richard Pouille, sénateur UREI de Meurthe et Moselle, Raymond Soucaret, sénateur gauche démocratique du Lot et Garonne, Bernard Legrand, sénateur gauche démocratique de Loire Atlantique et Gautier Audinot, député non inscrit de la Somme.

Cette initiative parlementaire devait être rendue publique, jeudi 10 mai, lors de la conférence de presse tenus par MM. Pierre Bourdieu, Ange Casta, Max Gallo, Claude Marti, Jean Martin et Christian Pierret. Les cinq hommes militent depuis un an pour la suppression de la publicité sur les chaînes publiques et l'instauration d'une taxe sur les investissements publicitaires (*Le Monde* du 30 avril). Ils ont reçu le soutien d'une cinquantaine de personnalités, parmi lesquelles Pierre Boulez, Igor Barrère, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Claude Chabrol, Elisabeth Badinter.

Le même jour, enfin, *Le nouvel observateur*, publie une « *lettre ouverte au président de la République* » signée par MM. Marius Constant, Jean-Claude Carrière, Constantin Costa Gavras, Henri Cueco, Régis Debray, Henri Dutilleux, François Gros et Daniel Toscan du Plantier. « *Vous vouliez attacher votre nom à la libération de l'audiovisuel français*, écrivent notamment les signataires. *Il serait amer de le voir lié pour toujours à sa liquidation* ». Et de demander à M. Mitterrand d'intervenir auprès du gouvernement pour que celui-ci provoque un débat parlementaire sur le financement de l'audiovisuel public.

Initiatives fabiusiennes

Le problème posé par l'asphyxie financière de l'audiovisuel public prend maintenant une tournure nettement politique. A 2 aura vraisemblablement besoin de 400 millions de francs pour boucler son budget 90 et désespère de les trouver sur le marché publicitaire (*Le Monde* du 20 avril). Radio France réclame 250 millions de francs supplémentaires. Les pertes estimées de



la société française de production se montent à 350 millions. C'est donc, au bas mot, d'un milliard de francs dont a besoin l'audiovisuel public pour se remettre à niveau sans préjuger du financement nécessaire pour lui assurer une meilleure position concurrentielle face au secteur privé.

Il y a encore un an, la majorité des élus socialistes étaient, comme le gouvernement, convaincus que les chaînes publiques devaient conserver des ressources publicitaires, en sus de la redevance, pour rester dans le marché et ne pas finir dans un « ghetto culturel ». Mais les piètres résultats de l'année 1989 et du premier trimestre de cette année ont modifié les prognostics.

Mmme Catherine Tasca, ministre de la communication, est persuadée qu'il faut réduire la part de ressources publicitaires et augmenter les financements publics. Mais ses rapports conflictuels avec M. Philippe Guilhaume l'amènent à faire retomber la responsabilité de la crise sur les dirigeants d'A2 et FR 3.

M. Michel Rocard a pris conscience de la gravité du problème, il y a quelques semaines. Il a, semble-t-il, demandé alors au président de la République les moyens de lui donner une solution budgétaire. Mais, faute du feu vert élyséen, la première lettre de cadrage budgétaire est partie sans faire allusion au financement de l'audiovisuel.

M. Laurent Fabius a alors saisi l'occasion de prendre la tête du combat. Ses amis se dépensent sans compter pour faire signer des pétitions et obtenir un débat parlementaire. Le président de l'Assemblé organise, lui même, le 21 mai une rencontre sur l'audiovisuel à l'Hotel de Lassay. Pendant ce temps, Mme Frédérique Bredin, fabiusienne convaincue et récemment nommée secrétaire nationale adjointe du parti socialiste pour l'audiovisuel, prépare activement un bureau éxécutif du PS qui devrait à la fin du mois prendre position sur le probième.

Vers une nouvelle motion de censure ?

Dans l'entourage de M. Rocard, on apprécie peu l'agitation de M. Fabius. Un débat parlementaire pourrait en effet provoquer le dépôt d'une nouvelle motion de censure par le RPR et l'UDF. Et le parti communiste, qui a toujours manifesté son opposition à la politique audiovisuelle des socialistes, pourrait à nouveau exploiter la situation.

Les rocardiens estiment d'autre part que les solutions avançées par les fabiusiens sont peu aisées à mettre en oeuvre : une taxe sur l'ensemble des investissements publicitaires pour financer l'audiovisuel public toucherait non seulement les chaînes privées mais aussi la presse écrite. Une mesure qui risquerait de ne pas améliorer la popularité du gouvernement.

JEAN-FRANCOIS LACAN

La fin de la grève à l'INA

Le risque de contagion

Le personnel de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a repris le travail, mercredi 9 mai, mettant fin à un conflit inhabituellement dur lancé le 5 avril dernier par la CGT et la CFTC, rejointes par la CFDT *(nos dernières éditions du 10 mai)*. Un conflit suivi avec inquiétude par une « tutelle » ministérielle redoutant la contagion : à FR 3, où le préavis de grève est déjà déposé et à la SFP qui doit se restructurer.

Les apparences sont sauves. Et les feuille de paie des salariés de l'INA n'augmenteront pas plus, en moyenne, que celles de leurs collègues de Radio-France : 1 600 F par an. Mais de « *prime de raccordement* » en « *à-valoir sur l'intéressement* », les premiers percevront, en réalité, 3 600 F cette année quand les seconds, après douze jours de grève, n'en toucheront que 2 000 !

Une comparaison qui fait frémir les ministères de tutelle et les patrons de l'audiovisuel public, dont l'association a rencontré, mercredi 9 mai, les organisations syndicales pour discuter de la prime de fin d'année. Les avantages concédés à l'INA vont-ils rallumer les feux mal éteints de Radio-France et faire naître de nouvelles revendications dans l'audiovisuel public ? Le risque de contagion est grand.

« *La tension salariale est générale, mais elle ne suffit pas, à elle seule, à faire naître et à entretenir des conflits qui frappent par leur longueur et leur dureté*, constate un professionnel. *Il faut un autre facteur déclencheur. A Radio-France, c'était l'exaspération des personnels devant une gestion ressentie comme archaïque. A l'INA, c'était l'occasion pour la CGT d'adresser un signe au gouvernement, via la personnalité de Georges Filioud. A FR 3 comme à la SFP, ce pourrait être les difficultés du pôle public de production.* »

La production... Les syndicats de FR 3 en font déjà leur cheval de bataille, qui ont déposé un préavis de grève illimitée pour le 21 mai. Les organisations syndicales exigent l'abandon du projet de séparation des activités liées à l'antenne de celles attachées à la fabrication des émission (*le Monde* du 8 mai). Une séparation recommandée pourtant par les groupes d'experts réunis début 1989 à l'initiative du gouvernement, et qui, selon les syndicats « *revient à placer de façon insidieuse l'outil de production sur le marché, en concurrence directe avec la SFP* ».

La vérité des coûts

Cette interprétation est démentie au ministère de la communication, où l'on dit ne vouloir la séparation des comptes que pour pratiquer la vérité des coûts. La production régionale doit, au contraire, ajoute-t-on, travailler pour le programme national, les stations régionales et des clients locaux. La bataille n'est pas que de mots. Si le gouvernement ne veut pas l'éclatement de FR 3 comme l'en accusent les syndicats, il entend bien soumettre son appareil de production aux lois du marché. Ce qui ne se fera pas, quoi qu'on dise, sans toucher aux effectifs et aux avantages acquis. Tous les ingrédients d'un conflit majeur sont donc réunis.

L'analyse se fait plus nuancée pour la SFP, la Société française de production. Les avantages salariaux concédés par l'ancien PDG, M. Philippe Guilhaume, comme les querelles syndicales – la CGT vient de perdre provisoirement le contrôle du comité d'entreprise – brouillent les cartes. Et le personnel, confronté à une interminable reconversion de sa société, se fait prudent. « *La SFP a connu, ces dernières années, un taux de grève inférieur à celui de l'audiovisuel public* », note un cadre. Le mouvement ponctuel du 27 avril dernier a été parfaitement maîtrisé ; aucun tournage n'a été arrêté.

Reste que l'avenir de la société demeure particulièrement sombre. Evalué à 285 millions de francs en 1989, le déficit de la SFP pourrait en réalité atteindre 350 millions – le tiers de son chiffre d'affaires ! Le gouvernement a bien promis de recapitaliser l'entreprise, mais attend en contrepartie un plan de redressement dont l'élaboration inquiète les syndicats (*le Monde* du 13 janvier). « *Le gouvernement veut maintenir un outil public de production* », affirme le cabinet de Mme Catherine Tasca. A quel coût social ? rétorquent les organisations syndicales, puisque les pouvoirs publics refusent à l'entreprise, le retour au *statu quo ante*, c'est-à-dire au système des commandes obligatoires. Un dialogue de sourds qu'il faudra bien solder.

PIERRE-ANGEL GAY

Publicité et redevance : les exemples européens

● **Grande-Bretagne** : les deux chaînes publiques (BBC 1 et BBC 2) sont entièrement financées par la redevance et n'ont droit à aucune forme de publicité. Toutefois un Livre blanc publié en octobre 1988 à la demande de Mme Thatcher prévoit à court terme le remplacement progressif de la redevance par un système de contribution volontaire ou de péage à la carte.

● **Allemagne fédérale** : les deux chaînes à diffusion nationale – l'ARD et la ZDF – sont financées respectivement à 20 % et à 40 % par la publicité, le reste de leurs revenus provenant essentiellement de la redevance. La publicité fait cependant l'objet d'une réglementation très stricte puisqu'elle n'est autorisée qu'en semaine (à l'exclusion des dimanches et jours fériés) uniquement entre 18 heures et 20 heures, et limitée à vingt minutes par jour.

● **Espagne** : les deux chaînes nationales de la Télévision publique espagnole (TVE) sont presque exclusivement financées par la publicité (huit minutes maximum par heure), aucune redevance n'étant due par le téléspectateur.

● **Italie** : le budget de la RAI – trois chaînes directement en compétition avec celles de Silvio Berlusconi – provient à 56 % de la redevance et à 33,5 % de la publicité. Les recettes publicitaires ne peuvent, selon la loi, excéder un tiers du budget – ni représenter en volume plus de 6 % du temps d'antenne, – une commission parlementaire en fixant chaque été le ratio.

● **Belgique** : quatre chaînes publiques (deux flamandes, deux francophones) se partagent les recettes d'une redevance perçue par le gouvernement fédéral et partiellement redistribuée aux deux communautés, qui fixent alors le budget de leur télévision. Les deux premières – celles de la BRT – se contentent de ces deniers publics. Les deux autres celles de la TRBF – les complètent par des ressources publicitaires que la loi plafonne à 25 % mais qui ne dépassent pas 7 % du budget, les 13 % restants provenant de revenus divers.

● **Pays-Bas** : huit associations se partagent l'antenne de trois canaux nationaux et bénéficient chacune d'un budget octroyé par le ministère de la culture en fonction de leur représentativité et de leur temps d'émission. Le budget global ainsi distribué est composé aux deux tiers de l'argent de la redevance et à un tiers des recettes de la publicité collectées par une régie nationale. La diffusion des spots est interdite les dimanches et les jours fériés.

A. Co. et P. A. G.

Selon l'Institut international de la presse

La liberté de l'information est de plus en plus menacée

BORDEAUX

de notre correspondante

« *Près de cent journalistes ont été tués pendant l'année écoulée et deux cents à trois cents ont été emprisonnés. Il y a eu plus de journalistes harcelés et persécutés au cours des six derniers mois que pendant les deux années précédentes.* » A Bordeaux, au cours de la 39e assemblée générale de l'International Press Institute (IPI), le directeur de cette association, M. Peter Galliner, a dressé un état contrasté de la liberté de la presse dans le monde. Des espoirs se lèvent à l'Est, a-t-il dit en substance, et aussi en Amérique latine (Chili, Panama, Nicaragua). Mais, à côté de cela, « *que de coups contre la liberté de la presse ces derniers mois !* ». M. Galliner a notamment rappelé l'exécution du journaliste du *London Observer*, Farzad Bazoft, qui a « *indigné le monde civilisé* », le meurtre à Sri-Lanka de Richard de Zoysa, l'assassinat en Turquie de Cetin Emec, « *un libéral critique à l'égard des extrémismes reglieux et politiques* ». « *Vint-quatre de nos collègues sont enfermés dans les prisons turques* », a poursuivi M. Galliner, qui a également évoqué les sérieuses atteintes à la liberté de la presse au Soudan et en Chine. En Afghanistan, au Pakistan, au Népal, l'IPI a protesté contre les attaques gouvernementales dirigées contre la presse. Le cas le plus poignant évoqué au cours de l'assemblée générale fut celui de la Colombie. Enrique Santos Calderon, du journal de Bogota *El Tiempo*, qui vit sur place « *la terreur imposée par les narco-trafiquants* », a longuement témoigné sur la situation des différents journaux, soumis tour à tour à des pressions diverses. Plus de cinquante journalistes ont été assassinés dans ce pays au cours des six dernières années, dont quinze l'an passé. « *Nos journaux*, raconte M. Calderon, *sont transformés en bunker. Nous ne circulons plus qu'en voiture blindée. On vit dans la peur de la mort qui rôde en permanence, dans la colère contre cette lâche dictature qui veut museler la presse, dans la frustration que tant de morts risquent d'être inutiles. Le gouvernement est certes respectueux de la liberté d'expression, mais il ne peut la faire appliquer. La presse est prise dans le feu croisé des narco-trafiquants et des guérilleros. Depuis le début de 1990, huit cent soixante-cinq personnes ont été assassinées et plus de quatre cents séquestrées. Nous vivons dans un climat de violence sociale et politique. Même les gouvernements les plus liberticides d'Amérique latine n'avaient pas mis en oeuvre une extermination systématique des journaux comparable à celle que pratiquent les narco-trafiquants colombiens. Ce qui est en jeu aujourd'hui dans mon pays, ce n'est pas seulement la liberté de la presse, c'est la liberté elle-même.* »

GINETTE DE MATHA

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

Les bronzes de l'Oba

La fondation Dapper expose une sélection des bronzes légendaires du Bénin amassés par le Museum für Völkerkunde de Vienne

Le 3 janvier 1897, la caravane de Phillips, consul général adjoint du *Niger Coast Protectorate*, en route vers Bénin, capitale du royaume du même nom, est attaquée. Il n'y aura que deux survivants. Le 10 janvier, la nouvelle atteint Londres. Une expédition punitive est rapidement montée contre ce royaume constitué depuis le douzième siècle. A la fin du mois, 1 500 hommes marchent sur la ville. Le 18 février, les Anglais sont devant la cité désertée : le souverain – l'Oba – s'est enfui avec sa suite. Par la suite, il se rendra aux colonisateurs et mourra en exil. En attendant, Bénin, livrée au pillage, brûle. Mais dans un bâtiment, nous dit un témoin, *« on trouva, enfouie sous la poussière des générations, plusieurs centaines de plaques de bronze qui rappelaient presque des modèles égyptiens (...), d'autres œuvres de fonte d'une facture admirable et plusieurs défenses d'ivoire somptueusement sculptées »*. Un grand nombre de ces pièces furent revendues comme prises de guerre, quelques jours plus tard, à Lagos. Le British Museum en récupéra une partie et le reste fut mis aux enchères à Londres *« pour couvrir les frais de l'expédition »*. C'est ainsi que le musée autrichien d'histoire naturelle put constituer un fonds important d'art du Bénin dont nous pouvons voir un échantillon significatif à la fondation Dapper.

L'exposition s'ouvre sur une plaque de bronze ornée de deux personnages en relief, armés de lances, la tête engoncée dans un hausse-col. Un travail d'une extraordinaire délicatesse, obtenu grâce à la technique de la cire perdue. On ignore l'origine de ces plaques qui étaient disposées sur des poteaux, autour du palais de l'Oba, et qui devaient se lire comme une chronique imagée. Sur nombre d'entre elles, on distingue des Européens. Ont-elles un rapport avec les livres d'images que les portugais amenèrent avec eux à la fin du XVème siècle?

Certaines d'entre elles ont pu être datées : elles sont antérieures à leur arrivée. La technique a-t-elle été empruntée au royaume voisin d'Ifé où le travail du bronze était connu depuis longtemps ? Il semble en tout cas que leur fabrication fut arrêtée dès le dix-huitième siècle. Presque toutes représentent le roi ou des dignitaires en pied, vus de face, flanqués de personnages secondaires (guerriers, paysans, marchands). Ces hauts-reliefs sont généralement animés de fonds ornés, gravés en creux : des scènes de chasse ou de guerre, des cavaliers ou des animaux. Ces derniers sont tout à fait remarquables. Les poissons en particulier, qui relèvent davantage de la mythologie que de l'histoire naturelle, avec leurs nageoires hérissées de piquants et leur aspect de fossiles.





Tête commémorative fin du XVIe siècle

Figure de nain fin du XIVe siècle

Des motifs que l'on retrouve sur les défenses d'éléphant, entièrement ciselées. Celles-ci surmontaient les têtes « commémoratives » de laiton rehaussées d'ocre et qui furent fabriquées pendant toute la durée du royaume du Bénin. Les plus anciennes (avant 1500), très sobres, symbolisaient sans doute des victoires sur l'ennemi. Par la suite, la signification de ces têtes devait s'intégrer dans un système plus complexe de croyances.

Sur les plus récentes (dix-neuvième siècle), les détails baroques prolifèrent (traits stylisés, scarifications ornementales, complication des coiffures) au détriment de la composition générale. Mais les objets les plus étonnants sont deux nains de bronze, en ronde bosse, (beaucoup plus anciens : treizième, quatorzième siècles), chefs-d'œuvre naturalistes, avec leurs têtes déformées, leurs gros ventres, leurs jambes torses et leur expression à la fois naïve et roublarde.

Ces objets maintes fois reproduits, mais peu exposés en France, ont été acquis grâce à la tenacité du conservateur du Musée impérial d'histoire naturelle de Vienne, Franz Heger, qui, dès la fin du siècle dernier, sut distinguer l'intérêt de ces pièces. Disposant d'un médiocre budget d'acquisition, il s'attacha un réseau de mécènes qu'il tenait en haleine à coups de distinctions honorifiques et de décorations diverses : les prix payés pour ces objets étaient déjà élevés (15 000 florins pour une collection achetée directement à Lagos en 1897, soit cinq fois le montant du salaire annuel du conservateur).

A la fin de la monarchie austro-hongroise, la source se tarit. Entre les deux guerres, les collections furent transférées au Museum für Völkerkunde. Le Nigeria, quant à lui, est définitivement dépossédé de ces pièces « classiques » qui s'écartent du hiératisme et de la symétrie recherchés par la plupart des artistes africains, éléments essentiels de son patrimoine historique et artistique.

EMMANUEL DE ROUX

► Bénin, trésor royal. Fondation Dapper, 50 avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 45-00-01-50, jusqu'au 23 septembre. Cette exposition est accompagnée d'un catalogue réalisé par Armand Duchateau, 135 pages, 70 F.

□ **Rénovation du Musée des beaux-arts de Lille.** – Deux architectes issus du cabinet de Jean Nouvel, Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, ont été pressentis pour mener à bien la rénovation complète du Musée de Lille. Cette opération, qui doit durer deux ans, coûtera 135 millions de francs. Le financement est assuré par la municipalité, le département, la région, le secrétariat d'Etat aux grands travaux et le ministère de la culture.

PHOTOGRAPHIE

Un beau printemps

A Barcelone, la « Primavera », dédiée à la photographie se place résolument dans une perspective européenne

C'est sous une pluie de roses rouges dévalant les *ramblas* et dans une ville chambardée à l'approche des Jeux olympiques de 1992 qu'a débuté la cinquième « Primavera » dont l'exposition-phare se tient au Centre d'art Santa-Monica, à deux pas de la colonne de Christophe Colomb . Cette imposante bâtisse de verre et de mosaïques, ancien hopital converti en temple de l'art contemporain, accueille sur ses trois niveaux une pléiade d'artistes internationaux, réunis par Chantal Grande et Vicencé Altaio sous le titre *To be or not to be*.

Ce rassemblement, efficace et bien pensé, ajoute un nouvel épisode au feuilleton des rapports ambigus que la photo entretient avec les beaux-arts. Placé sous l'hégémonie du grand format, usant de techniques mixtes qui rendent caduques classifications et hiérarchies de genre, les œuvres choisies dépassent toutes le simple procédé photographique. Elles s'inscrivent de plain-pied dans le champ des arts plastiques qu'elles contribuent à enrichir.

Si la galerie de portraits qui ouvre l'exposition se réfère explicitement à la tradition historique (Clegg et Guttmann), à la peinture classique (Fischer) ou au portrait de cour (Faigenbaum), l'anonymat des nouvelles générations annonce par sa neutralité froide la réflexion critique sur l'espace socio-culturel ou urbain menée par Louise Lawler, Günther Förg ou Peréjaume. Et surtout celle du Chilien Alfredo Jaar, trente-deux ans, fixé à New-York, qui effectue par un subtil jeu de miroirs un parallèle lumineux entre Franco et Pinochet.

Réaliste (Hannah Collins), illusionniste (Laurie Simmons, Sandy Skoglund), néo-pictorialiste (Cindy Sherman), hyper-réaliste (Tosani) ou maniériste (Boyd Webb, Esclusa), la photographie répond à de multiples définitions. Liée aux médias ou aux arts appliqués, elle paraît si sûre d'elle que l'effet tend à supplanter le contenu. Ainsi la très belle galerie Fernando Alcolea, où se côtoient les chouchous de la photographie ibérique (Mabel Palacin et Marc Viaplana) et les jumeaux Starn Twins, coqueluches new-yorkaises, aux tableaux photographiques lacérés – et hors de prix – bâtis sur la fragmentation de la perception et la surdimension du motif.

Une confrontation visuelle

Ce triomphe de la photographie picturale pose clairement la question de son intégration aux musées d'arts modernes. Le problème, débattu par neuf représentants des grandes collections européennes, est remarquablement illustré au Palais Robert, où sont exposées 171 photos. Un choix éclectique d'auteurs classiques des années 50 (Giacomelli, Kollar, Steinert) qui est moins une confrontation visuelle qu'un hommage aux acquis du passé. Il est donc sans surprise, à l'exception des vues exotiques de Van Der Elsken. Ses plus beaux fleurons sont Misonne, Sudek, Molinier et, bien sûr, Gabriel Cuallado, figure madrilène reconnue depuis peu, qui tire avec réalisme le portrait traditionnel de l'Espagne rurale.

Autre révélation de la « Primavera », Josep Esquirol, découvert en 1985 par Pere Formiguera. Cet anthropologue naïf, spécialiste des cartes postales, vivait dans un hameau de la Costa-Brava. Comme son contemporain Tomàs Monserrat, il réalise de savoureux et pittoresques portraits en studio. A côté de ruines, de paysages campagnards et de marines, il réussit de superbes portraits de groupe. Ses pécheurs ont la stature des héros de Daumier où des Indiens de Curtis.

Ce panorama de la création contemporaine est complété par des ensembles monographiques (Wegman, Walker Evans, Plossu), une installation grandiose d'Alain Fleischer à Tarragone (« Diva Navi ») et une indigeste rétrospective d'Arnold Newman (« Five decades »). La « Primavera » accompagne la promotion et la reconnaissance de la photo en Espagne. Elle devra à l'avenir être plus sélective, moins brouillonne si elle veut préserver son caractère propre. Et tenir son rang sur la scène internationale.

PATRICK ROEGIERS

► Primavera Fotografica, Rambla Santa-Monica 7, jusqu'au 31 mai.

Bilan catalan

Pendant la Primavera, 67 expositions représentant 200 auteurs sont montrées dans dix villes catalanes. Le budget de la biennale est de 200 millions de pesetas (environ 1 million de francs français), soit huit fois moins que celui du festival d'Arles. Il est essentiellement alimenté par le département de la culture de la Generalitat de Catalunya, qui lui consacre 20 % de son budget annuel. Sauf à Valence, il n'existe pas de collections publiques en Espagne dans le domaine de la photographie, et on compte seulement quatre ou cinq galeries privées. Le marché est encore balbutiant.

L'ouverture du Musée de la photo apparaît comme une revendication prioritaire. Le nouveau Musée d'Art moderne de Barcelone devrait être prêt en 1993. Avec une section consacrée à la photographie.

P. Ro



THÉATRE

Voix roumaines à l'Athénée

A la fin du mois de décembre dernier, l'un des acteurs les plus connus du pays, disait sur scène les vers d'*Hamlet*. Ion Caramitru devait interrompre brutalement sa lecture et rejoindre les manifestants. C'est le même Caramitru que le Théâtre de l'Athénée reçoit les vendredi 11 et samedi 12 mai, aux côtés de Dan Grigore, pianiste roumain qui dirige aujourd'hui l'Orchestre philharmonique de Bucarest. Entre-temps, Ion Caramitru, s'il n'a pas abandonné son métier d'acteur comme en témoigne sa présence à Paris, est devenu vice-président du Conseil provisoire d'union nationale, en charge de la culture et de la jeunesse. La première de ses priorités, comme il l'expliquait récemment au Festival de Parme (*le Monde* du 5 mai 1990), est de *« reconstruire le patrimoine intellectuel de la Roumanie »*.

Cette reconstruction passait par un hommage au poète romantique fondateur de l'identité roumaine, Mihai Eminescu, dont la vie passionnée devait s'achever en 1889 dans un hôpital psychiatrique. Cet hommage, méditation sur la souffrance, fut l'été dernier l'un des principaux événements de l'année artistique roumaine. Paris, grâce au soutien du Théâtre de l'Athénée et de l'Association française d'action artistique, peut aujourd'hui mesurer son importance, sa portée.

O. S.

► *Eminescu... après Eminescu.* » Théâtre de l'Athénée, à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-81.



CULTURE

MUSIQUES

Le chant suspendu de Luigi Nono

Suite de la première page

Les aspects contradictoires de sa personnalité difficile et de son engagement politique expliquent qu'après avoir connu une renommée rapide, Luigi Nono ait été fort délaissé par les organisateurs de concerts, et même les festivals de musique contemporaine, dans les années 70.

Sa carrière s'était ouverte sous les meilleurs auspices : à dix-sept ans, un grand maître, Gianfrancesco Malipiero, lui avait révélé *« tous les horizons de la musique »* ; mais c'est en 1946 que la rencontre de Bruno Maderna (son aîné de deux ans) donna une orientation décisive à son art : reprenant à zéro ses études musicales (à partir du moyen âge...), il se mit rapidement à l'école de Schoenberg et Webern, confirmé en cela par l'enseignement de Hermann Scherchen à Zürich.

En 1950, il faisait des débuts retentissants de compositeur à Darmstadt avec ses *Variations canoniques sur la série de l'opus 41 de Schoenberg*, créées par Scherchen ; *« un énorme scandale »*, selon Antoine Golea, bien qu'en cette *« fragile et transparente architecture »* webernienne, toute la musique de Nono soit déjà en germe.

Deux ans plus tard, Nono entrait au Parti communiste, en sachant parfaitement que *« la culture de la révolution russe avait été massacrée par Staline et Jdanov »* ! Il ne cessera de soutenir une position paradoxale en écrivant des oeuvres engagées inaccessibles aux oreilles du peuple, tout en refusant énergiquement le « réalisme socialiste ». Mais ce qui, longtemps, a creusé autour de lui un fossé profond sera peut-être plus tard considéré comme un témoignage prophétique : nul n'a comme lui allié, entre 1955 et 1975, une aussi vigoureuse protestation contre l'inhumanité de l'homme et une musique aussi pure, bouleversante.

Tel ce *Canto sospeso (Chant suspendu)* sur des lettres écrites avant leur exécution par de très jeunes victimes des nazis. Ces voix qui détiennent chacune une parcelle de texte et s'amalgament en des mélodies de timbres glissant les unes sur les autres, ces instruments qui se fondent en longues trames, éclatent en brèves séquences dramatiques ou luisent solitaires comme des veilleuses dans l'obscurité du monde, dessinent une image admirable de ces hommes sans nom, évanouis dans la mort.

Tels aussi, entre bien d'autres, *la Fabbrica illuminata*, dédiée aux ouvriers de *« l'usine de la mort »*, où d'effroyables bruits industriels et une voix d'une déchirante beauté composent une fresque grandiose, terrible comme un Jugement dernier ; *Rappelle-toi ce qu'ils t'ont fait à Auschwitz*, voix perdues de femmes et d'enfants broyées par les grincements des trains sur les rails ; *Un fantôme rôde autour du monde*, véritable cérémonie d'accent presque religieux sur des textes de Marx, où l'espoir semble terrassé par la tristesse et redressé par l'amitié ; et bien entendu les deux *« actions scéniques »* qui encadrent cette période, *Intolleranza* et *Al gran sole carico d'amore*, puissantes cantates révolutionnaires d'un lyrisme épique.


GUY VIVIEN

Luigi Nono

Peu à peu, l'oeuvre de Nono s'intériorise, l'action violente devient soluble dans l'air, tandis que se fait plus insistante l'emprise de la musique électronique, conçue comme un instrument de plongée à l'intérieur du son, à l'intérieur de l'être.

Le point extrême de son art, le musicien disparu l'a sans doute atteint dans ce *Prométhée*, *« tragédie de l'écoute »*, créé dans une extraordinaire nacelle de bois suspendue à mi-hauteur dans l'église San Lorenzo de Venise, deux heures d'une sorte d'extase ou d'hypnose, où une musique transparente planait comme les mouettes sur la lagune. Ni Bach, ni Beethoven ne sont allés aussi loin dans leurs oeuvres les plus abstraites, jusqu'à dissoudre le dessin, la polyphonie, le mouvement des lignes, pour ne rien dire des échelles sonores. La pensée pure, en effaçant tous les moyens de la communication, se referme sur le mystère d'une mer lumineuse, comme au large de Venise.

« *Prométhée*, écrivait Nono, *c'est l'homme avec son éternelle soif de nouvelles frontières. Il faut continuer à chercher, à errer, à aller de l'avant ; on avance comme sur de l'eau, sans trace de chemin.* »

JACQUES LONCHAMPT

Suzanne Vega discrétion assurée

Le retour d'une pionnière rattrapée par ses poursuivantes

Elle est arrivée avant tout le monde, mais aujourd'hui elle s'est un peu perdue dans la foule. Suzanne Vega fut l'une des premières chanteuses folk à signer, en 1985, avec un grand label, A & M, et la première à vendre des disques, suffisamment pour faire entrer *Suzanne Vega*, son premier album, dans les hit-parades et y faire triompher *Solitude Standing*, le second, dont était extrait *Luka*, tube imprévu, poème économe, complainte d'un enfant battu.

Solitude Standing est sorti en 1987. Comme toujours en cas de méga-succès international, il a fallu passer des mois, deux ans presque, à amplifier encore le phénomène, à coups d'interviews, de télévisions, de clips et surtout de concerts. Une fois rentrée à la maison, reposée, Suzanne Vega est repartie en studio.

Loin des feux de camp texans

Mais, entre temps, Tracy Chapman a vendu encore plus de disques, plus vite ; Michelle Shocked a offert de bien meilleurs sujets d'inspiration à la presse ; Tanita Tikaram a ébloui par son extrême jeunesse.

Suzanne Vega revient donc avec un album, *Days of Open Hands*, une nouvelle tête (la blondeur floue a laissé la place à une coupe au carré d'un joli roux) et une tournée mondiale. Lors d'un récent passage à Paris, elle limitait très prudemment ses ambitions : non, elle n'espérait pas retrouver les hauteurs platinées de *Solitude*, oui elle pensait quand même pouvoir continuer à faire son métier de chanteuse.

Lors de sa sortie, le mois dernier, *Days*... a reçu un accueil critique d'une tiédeur presque universelle. C'est vrai : pas une des chansons n'aurait déparé le disque précédent. Sur le mode intimiste qui est celui de Suzanne Vega, la frontière entre cohérence et monotonie est vite passée. Le label folk, qu'elle revendique faute de mieux, suffit à évoquer une instrumentation à base de guitare acoustique, un chant retenu, mais ne dit rien – au contraire – du versant intellectuelle new-yorkaise de Suzanne Vega, finalement plus proche de Laurie Anderson que des feux de camp texans de Michelle Shocked.

A sa manière, Suzanne Vega est chez elle sur scène. Danseuse (elle a préparé sa tournée avec la chorégraphe new-yorkaise Molissa Fenley), bavarde impénitente (ce qui peut poser quelques problèmes de communication en l'absence de sous-titres), bien encadrée par des musiciens malins (dont Anton Danko aux claviers, avec qui la chanteuse a coproduit *Days* et coécrit certains titres), Suzanne Vega est une séductrice un peu enfantine, faussement timide et résolument aguicheuse.

THOMAS SOTINEL

► **Le 10 mai, à 20 heures, au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, 75002 Paris.**

Une révolution sérielle, politique et intérieure

Luigi Nono était né le 29 janvier 1924 à Venise, d'une famille fixée de longue date dans la Cité des doges. Un de ses grands-pères était peintre. Mis au piano à douze ans, il l'abandonne à quatorze. En 1941, il rencontre son premier maître, Gian Francesco Malipiero. Auditeur libre au conservatoire de Venise, il apprend *« beaucoup de choses assommantes et souvent fausses »*. En 1946, il est diplômé de droit à l'université de Padoue, mais c'est Bruno Maderna qui lui fait découvrir sa vraie voie.

En 1948, il travaille avec Hermann Scherchen, qui crée sa première oeuvre, les *Variations canoniques*, le 27 août 1950 à Darmstadt ; le voici lancé dans les milieux d'avant-garde, avec un beau chahut.

Dès 1952, Nono écrit des oeuvres très engagées, telles l'*Epitaphe pour Garcia Lorca*, puis *la Victoire de Guernica* sur des textes d'Eluard (1954), suivie par les *Canti pour treize* et les *Incontri pour vingt-quatre instruments* (1955), toutes partitions pointillistes d'obédience sérielle, mais d'une écriture élégante, d'une souplesse presque sensuelle, qui tranchent sur celles de ses camarades.

1955 est aussi l'année de son mariage avec la fille d'Arnold Schoenberg, Nuria, qui lui donnera deux filles, et de son premier grand chef-d'oeuvre, le *Canto sospeso*.

Est-ce l'héritage de la tradition italienne ? La voix est l'instrument chéri de Nono, et elle est associée à la plupart des oeuvres suivantes, sur des textes de Pavese, Ungaretti (*Cori di Didone*) et Machado, préparant l'explosion lyrique d'*Intolleranza 1960*, « action scénique », créée à la Fenice de Venise, qui utilise des fragments d'Alleg, Brecht, Césaire, Sartre, etc. (première française en 1971 à Nancy, dans une mise en scène de Jean-Claude Riber).

Quatorze ans durant, le compositeur unira étroitement musique et politique : *« Faire de la musique et manifester dans la rue, pour moi c'est la même chose »*, ira-t-il jusqu'à dire en 1969... On se rappellera en particulier *Sur le pont d'Hiroshima* (1962), *l'Usine illuminée* (1964), *Rappelle-toi ce qu'ils t'ont fait à Auschwitz* (1966), *La forêt est jeune et pleine de vie* (1966), *Ne consommons pas Marx*, sur des graffitis de Mai 68 à Paris (1969), *Un fantôme rôde autour du monde* (1971), *Nous sommes la jeunesse du Vietnam* (1973) ...

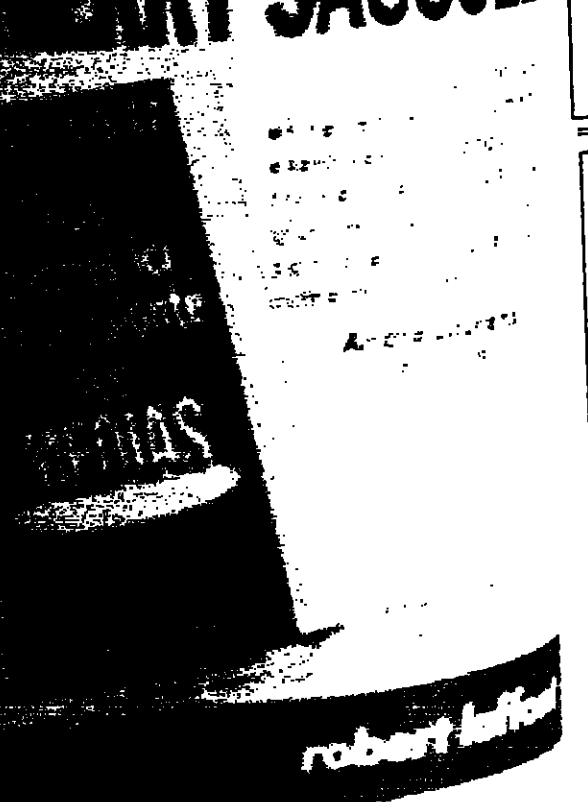
D'ailleurs, il ne se contente pas d'écrire de la musique, il va sur le terrain, dans les usines et les villages, avec un succès modéré. Et cette période se clôt sur une autre action scénique créée à la Scala en 1975 sous la direction d'Abbado, dans une mise en scène de Lioubimov, *Au grand soleil d'amour chargé*, sur quantité de textes révolutionnaires (première française à Lyon en 1982, mise en scène par Lavelli).

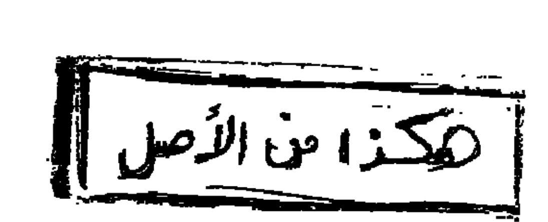
Pendant cette période, en dehors de la voix, ou mariée avec elle, on aura pu remarquer la présence croissante de la musique électronique, inaugurée par le bel *Hommage* au peintre Emilio Vedova (1961), jusqu'au célèbre *Sofferte onde serene*, où la bande magnétique est associée au piano de Maurizio Pollini.

A partir de 1979, c'est l'électronique en direct (*live electronics* avec Peter Haller du studio de Fribourg) qui l'emportera dans presque toutes les partitions, tandis que la musique de Nono va prendre un nouveau tournant, de plus en plus hermétique, secrète, perdue dans un rêve, même lorsque les pensées politiques, devenues plus philosophiques, restent explicitement présentes ; ainsi l'admirable *Journal polonais n°2 : Quand ils meurent, les hommes chantent* (1982), *Gare aux monstres froids* (1983), *Découvrir la subversion* (1987), sans oublier l'oeuvre essentielle de cette ultime période, ce *Prométhée*, créé à Venise en 1984 et à Paris en 1987.

Luigi Nono était venu pour la dernière fois en France l'an passé au Festival d'Avignon ; trop fatigué pour faire les cours prévus au Centre Acanthes, il avait cependant assuré la direction électronique de *Das atmende Klarsein* (1981) sur un texte grec ancien et un fragment des *Elégies de Duino* de Rilke.

J. L.





SANTÉ

La création d'une « coalition pour la prévention du tabagisme »

Les non-fumeurs occupent la place

Premier signe concret de l'émergence en France d'un groupe de pression contre le tabac, une *« coalition pour la prévention du tabagisme »* vient d'être officiellement créée. L'annonce de cette création a été faite, jeudi 10 mai, en présence de Mme Simone Veil, député au Parlement européen, et pionnière en ce domaine ainsi que des professeurs Maurice Tubiana, président de la commission européenne des experts cancérologues Albert Hirsch (hôpital Saint-Louis, Paris).

Cette nouvelle coalition groupe plusieurs associations et organisations (1) qui entendent associer leurs efforts pour obtenir au plus vite la mise en œuvre d'une véritable prévention du tabagisme à l'échelon national. Il s'agit notamment, pour les membres de cette coalition, de tout faire pour que d'ici cinq ans, *« l'abstention de l'usage du tabac constitue la norme aux yeux de tous »*. A plus long terme, l'objectif n'est pas moins ambitieux : réduire de 30 % la progression des nouveaux fumeurs chez les douze-dix-neuf ans et de 20 % chez les personnes âgées de vingt à vingt-neuf ans.

Les membres de la coalition souscrivent à la *« charte anti-tabac »* adoptée à l'échelon européen en novembre 1988. Ce texte souligne notamment que *« le droit de respirer un air pur exempt de fumée de tabac fait partie intégrante du droit de vivre dans un environnement non pollué »* et stipule le droit des enfants et des adolescents *« d'être protégés contre toute forme de promotion en faveur du tabac »*.

On connaît généralement le caractère nocif du tabagisme, responsable aujourd'hui de 65 000 morts prématurées chaque année en France, mais on ignore le plus souvent le caractère évolutif de ce fléau. Si la consommation de cigarettes continue à se développer selon les tendances actuelles, les épidémiologistes prévoient en effet 165 000 décès prématurés en 2025. La menace, ici, tient pour l'essentiel au nombre croissant de jeunes consommateurs : 60 % des 18-20 ans fument aujourd'hui contre 30 % en 1977.

Le tabagisme passif (conséquence de l'exposition involontaire à la fumée du tabac) constituera aussi un chapitre important de l'action de la nouvelle coalition. Une étude de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement publiée le 9 mai à Washington conclut que le tabagisme passif est responsable, chaque année, aux Etats-Unis de 3 000 cas de cancer du poumon. Les études réalisées à l'échelon européen vont dans le même sens (*le Monde* du 17 mai 1989).

La naissance de cette coalition, initiative positive, fait suite à la décision courageuse de la direction d'Air Inter d'interdire la consommation de tabac sur l'ensemble de ses vols. La SNCF devrait pour sa part annoncer des mesures allant de le même sens.

Cette coalition devrait également apporter un soutien efficace à M. Claude Evin, ministre de la santé, dans l'action qu'il a entreprise au service de la santé publique et qui en ce qui concerne le tabac, se heurte à de solides réticences au ministère des Finances.

JEAN-YVES NAU

(1) Sont membres de cette coalition : la Ligue nationale contre le cancer, le Comité français d'éducation pour la santé, la Ligue contre la fumée du tabac en public et Tabac-Environnement.

M. Claude Evin annonce cinq mesures pour encourager les vocations d'infirmières

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, qui inaugurait, mercredi 9 mai à Paris, le Salon infirmier européen, a annoncé cinq mesures pour amener plus de jeunes vers la formation d'infirmière en leur proposant une petite aide financière. Elles tentent également de mieux adapter l'offre et la demande.

Afin de favoriser la mobilité, les élèves reçus au concours d'entrée dans une école pourront postuler à toutes les écoles sur le territoire national ; le nombre des bourses d'études sera augmenté pour encourager les jeunes de milieux modestes, et leur montant sera augmenté progressivement pour atteindre en 1993 le niveau des autres bourses de l'enseignement supérieur ; les infirmières seront admises immédiatement en stage dès la sortie de leur scolarité pour être titularisées au bout d'un an (la pratique de statuts précaires lors des premières embauches ne sera plus admise, a promis le ministre) ; les premiers mois seront consacrés à un stage d'adaptation en double, c'est-à-dire d'initiation à la profession aux côtés d'une infirmière spécialisée.

Enfin, M. Evin a annoncé que les élèves de la région parisienne qui le désirent *« pourront opter pour un contrat d'études » par lequel les hôpitaux de la région parisienne leur assureront une rémunération pendant leur scolarité (1 500 francs par mois la première année, 2 000 francs la seconde et 2 500 francs la dernière année). En contrepartie, les élèves exerceront au moins cinq ans dans l'hôpital qui les aura rémunérés »*.

FAMILLE

Un rapport du Centre d'études des revenus et des coûts

Le tracas des veuves

Manque d'informations, système complexe de protection sociale et pénurie de formations adaptées font qu'environ un quart des veuves de moins de cinquante ans vivent aujourd'hui dans des conditions économiques difficiles, révèle le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) dans un rapport publié, mercredi 9 mai, sur *« les conséquences financières du veuvage avant soixante ans »*.

En 1986, le CERC avait déjà publié une étude sur des personnes dont le décès du conjoint remontait de six à huit mois. Il était apparu une chute globale des revenus de 9 % en moyenne. Le CERC notait cependant une forte disparité des situations suivant l'âge, la situation professionnelle et les charges familiales. Cette fois, l'étude repose sur une enquête réalisée de dix-huit à vingt mois après la disparition du mari. On y découvre que, globalement, la situation des veuves s'est redressée et qu'elles ont à peu près recouvré un niveau de ressources, par personne au foyer, équivalant à celui qui existait avant le décès. Là encore, existent d'énormes disparités de situations individuelles. Les plus de cinquante ans et surtout les plus de soixante ans connaissent une situation meilleure que leurs cadettes : *« La grande majorité d'entre elles paraît à l'abri de la grande pauvreté. »* En revanche, parmi les moins de cinquante ans, une veuve sur quatre disposait en 1984, date de l'enquête, de moins de 2 200 F par mois et par personne au foyer. Cette proportion passe à une sur trois quand il y a un ou plusieurs enfants à charge. On compte actuellement environ 4 millions de personnes en état de veuvage, dont 83 % de femmes (en 1982). Contrairement aux idées reçues, le veuvage précoce continue d'être un phénomène social important : *« On peut estimer que 10 % des femmes qui se marient entre vingt et vingt-quatre ans perdent leur mari avant que celui-ci ait atteint soixante ans. »* Ce veuvage précoce concerne principalement les personnes les moins favorisées (ouvriers, employés). 17 % des conjoints décédés étaient invalides ou handicapés, 11 % déjà à la retraite, enfin 40 % des actifs avaient dû cesser de travailler depuis plus de trois mois, le foyer avait donc déjà des ressources modestes ou avait déjà connu une baisse importante de son pouvoir d'achat. Le CERC constate dans son rapport que les veuves en âge de travailler trouvent difficilement du travail lorsqu'elles ne sont pas déjà dans la population active et qu'on leur offre très peu de possibilités d'acquérir une formation professionnelle. Elles occupent dans l'ensemble des emplois moins qualifiés que la moyenne des femmes mariées.

En conclusion, le CERC estime que si le système de protection sociale est relativement satisfaisant quant au montant des prestations pécuniaires auxquelles il ouvre droit (pensions de reversion, assurance veuvage, prestations familiales), il faudrait procurer une aide pratique aux personnes qui veulent améliorer leur formation et trouver un emploi, ainsi que leur faire connaître les droits auxquels elles peuvent prétendre. Le CERC suggère d'envisager une simplification de la réglementation sociale, qui est actuellement en France particulièrement diverse et complexe.

Dans « le Monde diplomatique » de mai

Démographie... et immigrations

Un cahier spécial, que publie *le Monde diplomatique* de mai, est consacré aux considérables défis démographiques qu'affronte la planète. Claude Julien écrit : *« Si nombreux soient-ils, les travailleurs immigrés ne constituent encore que les simples têtes de pont de masses innombrables qui prolifèrent dans les tiers-mondes (...) Aucune loi, aucun cordon sanitaire, aucune sanction ne saurait endiguer le flot. »* Quelle solutions alors ? Les auteurs qui ont collaboré à ce dossier – *Jacques Vallin, Francis Gendreau, Susan George, Claude Liauzu, Maria Casio, Thérèse Locoh* et *Léon Tabah* – considèrent qu'il faut favoriser le développement et renforcer la démocratie : *« C'est ce dernier mot qui doit déterminer toute stratégie réaliste »*. Plusieurs cartes et graphiques permettent de clairement comprendre la dimension mondiale et l'urgence des problèmes.

Un second dossier est dédié à l'actuelle explosion des conflits en Union soviétique : *Jean-Marie Chauvier* analyse les ruptures sociales, *Catherine Gousset* la crise lituanienne, *Marc Ferro, Jacques Sapir* et *Chantal Lemercier-Quelquejay* les multiples tensions dans les Républiques d'Asie centrale.

Dans le même numéro : *Denis Clerc* se demande si l'unification allemande est une chance ou un *handicap pour l'Europe ; Alain Gresh* dévoile les ambitions irakiennes au Proche-Orient ; *Ignacio Ramonet* décrit les effets du socialisme minimal en Espagne ; *René Dumont* se penche sur la banqueroute de l'environnement en Afrique noire ; *Robert Ali Brac de La Périère* montre comment la révolution des sciences pourrait améliorer toute l'alimentation humaine.

Autres articles : Le Guatemala terrorisé par les extrêmes droites (*Patrice Pierre*) ; L'Amérique frappée de léthargie (*Marie-France Toinet*) ; En Europe de l'Est, quelque chose de gigantesque a pris fin (*John Berger*) ; La Pologne à l'épreuve des élections locales (*Nicolas Levrat*) ; Abroger l'internement psychiatrique (*Lucien Bonnafé*) ; Les citoyens à la conquête des pouvoirs (*Christian de Brie*) ; Le cercle des cinéastes disparus (*Michel David*) ; Le réveil arborigène en Australie (*Vijay Singh*).

Et une nouvelle inédite d'*Ismaïl Kadaré* : *l'Abolition du métier d'imprécateur*.

RELIGIONS

□ **L'évêque de Pontoise confie une chapelle à des traditionalistes.** – Mgr Thierry Jordan, évêque de Pontoise (Val-d'Oise), vient d'autoriser la célébration de la messe selon le rite de Saint-Pie V dans une chapelle de Pontoise (l'Ermitage), à la demande d'un groupe de traditionnalistes récemment réconciliés avec le diocèse. Cette décision provoque de vives réactions parmi les intégristes, de moins en moins nombreux, restés fidèles à Mgr Lefebvre et qui, à Argenteuil, tentent d'occuper des églises. Le diocèse de Pontoise compte désormais trois lieux de culte pour accueillir les fidèles de sensibilité traditionaliste.

DÉFENSE

Les Britanniques construiront le radar de l'avion de combat européen

Un consortium dirigé par le groupe britannique Ferranti-GEC construira le radar destiné à l'avion de combat EFA (European Fighter Aircraft), le concurrent du Rafale français, que les Allemands, les Britanniques, les Italiens et les Espagnols ont choisi de produire en coopération. Après deux années de discussions entre les quatre pays impliqués, cette solution a été préférée à une contre-proposition du groupe ouest-allemand AEG, qui avait souhaité que l'EFA soit équipé d'un radar d'origine américaine.

Le modèle retenu, le radar ECR-90, sera conçu par un grouoe de sociétés réunissant, sous l'autorité de Ferranti-GEC, la société ouest-allemande Telefunken, la société italienne FIAR et la société espagnole Unisel. Dans le programme EFA, la Grande-Bretagne et la RFA ont, chacune, une part de 33,5 %, cependant que l'Italie détient 21 % et l'Espagne les 12 % restants. Le prototype de l'avion devrait voler en 1991 et l'entrée en service est prévue pour 1996. Entre 700 et 800 exemplaires devraient être produits, pour un coût de 200 milliards de francs environ.

A Bonn on s'était opposé à la solution Ferranti, car la société britannique connaissait de graves difficultés. Mais, depuis, Ferranti a été absorbé par GEC (General Electric Company).

Matra rejoint Aérospatiale et MBB pour la conception d'un nouveau missile antiaérien

Les groupes Aérospatiale et Matra, pour la France, et la société Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB), une filiale du groupe ouest-allemand Deutsche Aerospace (DASA), ont annoncé, jeudi 10 mai à Paris, la conclusion d'un accord qui porte sur la conception d'un nouveau missile de défense aérienne, dénommé Roland-Mach 5, qui sera disponible à la mi-1995.

Capable d'atteindre un objectif à des distances entre 1,5 et 12 kilomètres et à des altitudes inférieures à 8 kilomètres, le Roland-Mach 5 est destiné à intercepter des avions à basse attitude, des hélicoptères qui se démasquent au dernier moment sur le champ de bataille, et des engins non pilotés de reconnaissance (drones). Ses accélérations très rapides (une vitesse de 1 000 mètres à la seconde) sont obtenues grâce à un rapport de masse favorable entre les performances de sa poudre de propulsion et la légèreté des matériaux utilisés pour la structure et la cellule du missile.

Le Roland-Mach 5 devrait remplacer à terme les diverses versions, en service, du missile actuel Roland conçu par MBB et Aérospatiale, et déjà vendu à 25 300 exemplaires (et 650 postes de tir) à dix clients (1). Par rapport au missile Roland, le nouveau modèle Mach 5 a été doté d'un système de détection-guidage par infrarouge (qui s'ajoute au radar) appelé Glaive et d'un équipement de calcul digital dit BKS.

M. Henri Martre, PDG d'Aérospatiale, considère que le marché visé (plus de 10 000 missiles escomptés) est celui de la modernisation des batteries actuelles de Roland, dès lors que la menace a changé de niveau.

« C'est une grande initiative des trois sociétés impliquées, qui, ayant confiance dans leurs produits, ont décidé d'aller plus avant dans leur partenariat », a expliqué M. Martre. Le programme Roland-Mach 5 est réalisé par autofinancement des trois coopérants. *« C'est un accord historique avec le groupe Matra »*, observe-t-il encore, après la conclusion d'un premier accord, en 1989, sur la conception par Aérospatiale et le groupe privé d'un missile air-sol tiré à distance de sécurité, l'Apache, qui sera prêt après 1995.

Dans le domaine des missiles tactiques en Europe, on assiste, en effet, à une consolidation de la coopération franco-allemande autour de MBB et Aérospatiale, à laquelle vient de se rallier Matra, ependant que le groupe Thomson CSF a choisi de conclure des collaborations avec la société américaine LTV (pour le missile sol-air Crotale-VT 1 de nouvelle génération) et avec le groupe British Aerospace (au sein d'un nouveau consortium Eurodynamics, en cours de création).

(1) Espagne, Allemagne fédérale, Argentine, Brésil, Irak, Nigéria, Qatar, Venezuela, Etats-Unis (forces OTAN) et France.

Renforcement des effectifs de la gendarmerie à La Réunion

M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat à La Défense, qui vient d'achever une visite de quatre jous en Océan Indien, notamment à l'île de Mayotte, a annoncé un renforcement des effectifs de la gendarmerie à La Réunion, avec l'affectation de dix nouveaux gendarmes auxiliaires (des gendarmes appelés du contingent).

A Mayotte même, M. Renon a rendu visite aux gendarmes et aux légionnaires qui stationnent dans l'île. Il a souligné à cette occasion *« l'intérêt »* que le gouvernement porte au développement de Mayotte. *« Une loi d'habilitation a été votée en décembre 1989 par le gouvernement français*, a précisé le secrétaire d'Etat, *pour qu'il puisse travailler par ordonnances. Les dossiers avancent rapidement et, dans quelques semaines, plusieurs seront examinés en conseil des ministres et devraient permettre à Mayotte de fonctionner de manière plus commode qu'aujourd'hui »*. (*Corresp.*)

ÉDUCATION

□ **Des enseignants nationalistes occupent le rectorat d'Ajaccio.** – Soixante-dix enseignants nationalistes occupent depuis mercredi 9 mai, les locaux du rectorat d'Ajaccio pour exiger l'annulation de la session 1990 du Capes de langue corse. Une majorité des candidats qui devaient passer, mercredi matin, la première épreuve du concours ont refusé de composer et ont participé à une manifestation organisée par le syndicat corse des enseignants (SCI), proche des nationalistes. Les manifestations protestaient contre le « *Capes-alibi* », comportant selon eux, des options dont le poids est trop important par rapport à la langue corse, proprement dite.

ENVIRONNEMENT

Sur la quasi totalité du territoire français

Les réserves d'eau sont au plus bas

L'eau – ou plutôt la pénurie d'eau est à l'ordre du jour. Avec un mois d'avance sur le calendrier habituel, et en présence de deux ministres – MM. Joxe et Nallet –, le gouvernement annonce à Nîmes, jeudi 10 mai, son plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts, dont la menace n'a jamais été aussi grande après deux années de sécheresse consécutives. En même temps s'ouvrent à Paris les « journées nationales de l'eau (10 et 11 mai), organisées par l'Association des maires de France et l'Association nationale des élus du littoral, qui devaient être ouvertes par M. Chirac et conclues par M. Rocard.

Au ministère de l'environnement, les experts suivent la progression de la sécheresse depuis février 1989. Et jamais ils n'ont constaté des réserves aussi basses. *« On se trouve au niveau d'une fin août sèche »*, a précisé M. Yves Mérillon, secrétaire du « groupe sécheresse » à la mission interministérielle de l'eau, qui s'est encore réunie le 10 mai au ministère de l'environnement.

C'est toujours la situation dans le Midi-Pyrénées et le Languedoc qui préoccupe le plus les pouvoirs publics. Certains barrages de l'Aude, par exemple, se trouvent encore à 10 % de leur capacité. Le canal du Midi restera donc fermé à la navigation pour la saison touristique. Des « plans de crise » ont été mis en place pour cinq zones (la Montagne noire et les rivières Neste, Garonne, Lot, Dordogne et Tarn).

Comme pour les crues, trois niveaux d'alerte sont prévus :

1) Débit de vigilance : on se prépare à la pénurie en faisant des réserves et en redoublant de prudence avec les industries polluantes.

2) Débit d'alerte : on interdit certains usages de l'eau non indispensable (arrosage des jardins, remplissage des piscines, lavage des voitures).

3) Débit d'alerte extrême : tout s'arrête, sauf l'eau potable.

En dehors de ces régions, et de quelques poches de sécheresse localisées (Bretagne, Centre et Bourgogne), la pénurie ne devrait pas avoir d'effets sensibles ailleurs. Dans le Sud-Est, hormis les feux de forêts, on ne devrait pas ressentir le manque d'eau, car l'enneigement a été finalement normal dans les Alpes. Le barrage de Serre Ponçon, par exemple, devrait disposer de son milliard de mètres cubes au début de juillet. En Alsace, la nappe phréatique et si abondante qu'elle est insensible à des variations saisonnières. Quant à la région parisienne, elle ne manquera pas d'eau non plus, car les pluies d'avril ont rempli les barrages-réservoirs de la Seine, de l'Aube et de la Marne.

« Nous avons eu beaucoup de chance l'année dernière, a souligné M. Michel Mousel, directeur de l'eau au ministère de l'environnement, *car nous n'avons pas connu de pollution accidentelle majeure pendant la saison d'étiage. Mais il nous faudra rester très vigilants cette année, car nous n'aurons pas de réserves pour la diluer »*.

R. C.

□ **Cyclone tropical en Inde : dégâts importants.** – Un cyclone tropical a balayé, le 9 mai, la côte de l'Andhra Pradesh, un Etat situé sur la côte sud-est de l'Inde. Les dégâts matériels sont importants, en particulier dans les cultures. Mais les victimes, non encore décomptées, seraient très peu nombreuses : pendant les deux jours précédant l'arrivée du cyclone, 130 000 habitants des zones côtières avaient été évacués vers deux camps de secours moins exposés. – (*UPI*.)

□ **Le séisme du 5 mai en Italie : 5 milliards de francs de dégâts.** – Le premier bilan des dégâts provoqués par le séisme de magnitude 4,8 qui a frappé la région de Potenza le 5 mai se monte à 1 000 milliards de lires (5 milliards de francs), selon une première estimation du ministère de la protection civile. Une réunion de techniciens et d'experts sismologues a eu lieu le 9 mai à Rome, à l'issue de laquelle un porte-parole a indiqué qu'un relevé détaillé des dommages enregistrés dans mille cinq cents localités de la zone touchée serait établi prochainement par les autorités régionales. – (*AFP*.)

PARIS

□ **Incidents sérieux devant un squat parisien : plusieurs blessés.** – Des incidents ont eu lieu mercredi 9 mai en fin d'après-midi entre policiers et manifestants devant un immeuble occupé par des squatters, rue Ligner à Paris-20e. Des inspecteurs de police étaient venus tenter de déloger la dizaine de jeunes gens qui occupaient l'immeuble depuis quelques mois. Des squatters, eux-même expulsés la semaine dernière et réfugiés place de la Réunion toute proche (*le Monde* des 4 et 8 mai) et des habitants du quartier s'y sont opposés. Une quarantaine de personnes se sont trouvées rassemblées. Des CRS appelés en renfort ont alors chargé pour dégager la rue, blessant plusieurs personnes dont M. Jean-Marie Ederer, responsable de l'organisation Emmaüs, sérieusement atteint à la tête, et molestant M. François Breteau, conseiller « Verts-Paris » du 12e arrondissement.

Ouverture à Lyon du procès de la caisse noire de l'AS Saint-Etienne

La légende des « verts » en correctionnelle

Vingt anciens dirigeants ou joueurs de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) comparaissent, depuis mercredi 9 mai, devant la 5e chambre correctionnelle du tribunal de Lyon, chargée de juger l'affaire dite de « la caisse noire des verts », dont l'instruction avait débuté en 1982. Parmi ces vingt prévenus, dont dix-huit sont présents, figurent notamment M. Roger Rocher, président du club de football stéphanois de 1961 à 1982, et Michel Platini, avant-centre « légendaire » de l'épopée verte, aujourd'hui sélectionneur national.

LYON

de notre bureau régional

C'était une équipe de rêve. Le rêve est passé, la photo a jauni au point de paraître en sépia, mais, le temps d'une audience, l'équipe s'est reconstituée. Bien sûr, certaines silhouettes se sont alourdies, quelques visages se sont empâtés, le box d'un prétoire ne ressemble pas au vestiaire d'un stade, et il y a loin de la belle furia de coéquipiers à la vacuité morose de coïnculpés.

Il n'empêche. Le rêve, un peu ébréché, s'est naturellement reformé dans ce « onze », rameuté par un arrêt de renvoi tardif où les aléas de l'ordre alphabétique placent en dix-neuvième position un inoubliable « n° 10 »..

Malgré les défections de Jacques Atre, dit Zimako, et d'Oswaldo Piazza – qui n'aurait pas trouvé de place d'avion disponible entre Buenos-Aires et la France, – c'est une formation d'anthologie footballistique que les photographes et les cameramen ont assaillie dans la bousculade du lever de rideau judiciaire. Autour de Platini, séraphique et muet, et de l'entraîneur Robert Herbin, plus « Sphinx » que jamais, Patrick Battiston, Jean Farison, Gérard Janvion, Bernard Lacombe, Jean-François Larios, Christian Lopez, Raoul Nogues et Jacques Santini cherchaient une contenance en échangeant, à défaut de balles, quelques œillades ou leurs numéros de téléphone.

Voilà pour le folklore. Il ne doit son aspect rétro qu'aux prolongations procédurières imposées par le parquet, la Cour de cassation et quelques avocats de la défense, soucieux d'éviter des « traumatismes » à la veille du Mundial de 1986, disputé au Mexique, de ne pas écorner une page glorieuse du sport français ou simplement de « jouer la montre ». Malgré la complexité de l'enquête financière, M. Patrick Desmure, juge d'instruction, avait, pour sa part, bouclé dans des délais convenables un dossier révélant des mécanismes de financements occultes, mis en œuvre entre 1978 et 1982, portant sur quelque 22 millions de francs et dont les joueurs ne furent que, partiellement, les bénéficiaires sous la forme de sursalaires ponctuels évoluant de 100 000 francs à 1 million de francs.

Rendue possible grâce à la création d'une SARL, ASSE promotion, chargée notamment de commercialiser des gadgets et de rentabiliser l'image porteuse d'un club « européen », la technique consistait essentiellement à « écrêter » des recettes officielles ou à réaliser des placements discrets et productifs pour constituer un « trésor de guerre » et permettre la distribution judicieuse d'« enveloppes ». Pour une bonne partie des sommes « flottantes » – environ 6 millions de francs, – les enquêteurs n'ont cependant pu déterminer ni leur origine ni leur destination.

Génération Rocher

Les organisateurs de ces montages, prévenus non pas de simple recel mais d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux, de faux en écritures et autres délits annexes, appartenaient à l'équipe dirigeante du club. Autour du président Rocher, on retrouve ainsi les vice-présidents, Louis Arnaud, Lucien Dumas et Me Henri Fieloux, le trésorier, Jean Brunel, et le secrétaire général salarié, Jean-Claude Marjollet. Ces hommes d'affaires et ces « notables », qui reconnaissent à peine quelques « *imprudences* » et imputent la responsabilité principale d'une gestion « *aventureuse* » à leur président, font, pour trois d'entre eux – Arnaud, Brunel, Fieloux, – partie de la « génération Rocher », tout juste septuagénaire.

La crise qui secoua l'ASSE au printemps 1982, et prit à Saint-Etienne la dimension d'un séisme ou d'une révolution, a visiblement laissé des traces profondes.

« *L'AS Saint-Etienne a été ma maîtresse pendant vingt et un ans, est-ce qu'un amant pique dans le sac de sa maîtresse ?* », par cette formule, qui lui ressemble, Roger Rocher balise le terrain de sa défense. Personnage pivot de l'affaire, « l'homme à la pipe », dont la passion pour « son » club ne saurait être mise en doute et qui a conservé une « popularité » réelle dans le microcosme stéphanois, ne semble pas avoir pris conscience – malgré quatre mois de détention provisoire – de son isolement ni des inimitiés suscitées par son autoritarisme. « *Avec un certificat d'études en poche, j'ai travaillé au fond de la mine de dix-sept à vingt-sept ans pour apprendre à connaître les hommes avant de les commander en créant mon entreprise de travaux publics* », rappelle-t-il, d'une voix cassée, laissant affleurer une émotion pas toujours feinte, pour justifier son « *fort caractère* ». Les experts psychiatres sont plus sévères, qui relèvent chez lui « *l'absence de pathologie majeure, mais une personnalité narcissique, à tendance névrotique, se traduisant par une exigence vers l'idéal et une fuite en avant dans l'hyperactivité* ».

Larios au chômage

Grisés peut-être par les victoires de leurs troupes sur les terrains de la gloire – la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, perdue d'un cheveu à Glasgow, en 1977, marqua, à cet égard, un tournant décisif, – dépassés sans doute par l'afflux et la pression des supporters et des sponsors, hantés sûrement par le désir de durer, d'engranger vite les dividendes du succès, ces hommes n'ont apparemment pas su gérer la métamorphose d'un club de football au « top niveau » en phénomène de société.

Saisis par la fièvre verte, ils ont succombé à ses mirages : en faisant passer – grâce à un « conseil de présidence » et à un « comité de gestion financière » omnipotents – de l'artisanat au stade industriel des pratiques et des « combines » vraisemblablement expérimentées ailleurs, comme l'actualité récente le démontre. Leurs liens amicaux, aujourd'hui plus que distendus, et leurs relations d'affaires – la Société forézienne de travaux publics (SFTP) de Rocher constituait pour certains une sorte d'annexe de l'ASSE, – ont fait le reste. « *Je n'avais qu'à dire non, j'ai dit oui, il y a eu une caisse noire* », assume le président déchu. Malgré les petites perfidies qu'ils ne se privent pas de distiller – « *j'étais contre la distribution des billets de mille comme des prospectus* », affirme Arnaud ; « *on ne m'écoutait plus, certaines têtes étaient atteintes de myxomatose* », soupire Fieloux – les membres du « cartel » auront du mal à réduire le dossier à une affaire de personnes. Un système est en question.

On a pu le pressentir lors de l'interrogatoire d'identité des prévenus. A côté de Platini qui déclare « *30 000 francs de revenu mensuel comme sélectionneur et pour le reste je ne sais pas...* », ou de Battiston, qui gagne encore 250 000 F par mois comme joueur, Jean-François Larios, victime d'un accident discal à l'entraînement, se présente comme « *chômeur, depuis juillet 1989* », et Gérard Janvion, lui aussi demandeur d'emploi, avoue ne disposer que de 4 000 francs par mois. Le gentil Michel Hidalgo, cité comme témoin de moralité, eut beau venir dire plus tard, avec les accents d'un Bigeard « soft », qu'il n'avait rien oublié « *des victoires, des joies, de la fierté d'une ville, d'une région, de la France, impulsées par une bande de garçons décidés* », son petit couplet final sur « *l'amour, l'ambition, la passion d'un vrai chef* » avait quelque chose de surréaliste.

ROBERT BELLERET

Aux assises de Paris

Les deux crimes du « ghetto » de Pointe-à-Pitre

Deux hommes sont morts à cinq jours d'intervalle presque au même endroit à proximité de Boissard, ce bidonville de Pointe-à-Pitre que l'on appelle plus communément le « ghetto ». Le premier était un gendarme tué le 13 novembre 1985 d'un coup de fusil tiré par un homme de grande taille. Le second était un jeune guadeloupéen, Charles-Henri Salin, abattu le 18 novembre 1985 par un gendarme d'une rafale de pistolet mitrailleur.

Suspecté du meurtre du gendarme, Patrick Thimalon a été acquitté le 12 décembre 1988 par la cour d'assises de Paris. Plus d'un an après, cette même juridiction juge depuis le mercredi 9 mai l'adjudant Michel Mass accusé de « coups, blessures et voies de faits volontaires ayant entrainé la mort sans intention de la donner ».

Deux crimes en quelques jours et l'un a pesé sur l'autre. Le 13 novembre 1985, un convoi de gendarmerie s'approche du « ghetto ». Un toxicomane doit indiquer aux militaires l'endroit où il s'approvisionne. Un grand diable vêtu d'une houppelande blanche survient. Il glisse un fusil dans la fenêtre d'une voiture mais le chauffeur, le maréchal des logis chef Mass, accélère. L'homme s'en prend alors à la deuxième voiture et tire à bout portant sur le gendarme Guy Haussy. Soupçonné, Patrick Thimalon, délinquant pour les uns, « Robin des bois de la Guadeloupe » pour les autres, sera acquitté par la cour d'assises de Paris. Le dossier, rempli d'incohérences a été construit sur une instruction réalisée à Paris, loin de la Guadeloupe pour éviter les incidents. Sur place, l'enquête a été menée par ... les gendarmes du convoi et l'un d'eux a même tenu le rôle d'interprète. Les jurés parisiens ont donc refusé de participer à la conclusion d'un dossier basé sur une instruction sans confrontation, sans reconstitution et sans rigueur.

L'affaire qui leur est soumise aujourd'hui est apparemment plus simple. Le 18 novembre 1985, les gendarmes sont informés que Patrick Thimalon, celui qu'ils suspectent du meurtre de leur collègue, est revenu à Boissard. Vers 20 heures , ils se rendent sur place avec deux escadrons de gendarmerie mobile qui bouclent le secteur. Un jeune homme s'approche des trois voitures de la brigade, et selon les gendarmes, il invective la première voiture. Ceux de la seconde veulent le contrôler. Il se débat et le maréchal des logis *chef Mass descend* de la troisième voiture et s'approche. « *Il me tournait le dos. Il s'est retourné et il m'a vu en face. Il a plongé la main dans son sac. Moi, ma réaction, c'est que j'avais affaire à un individu armé : j'ai pris les devants...* » Le gendarme, promu adjudant le 1er janvier 1989 s'exprime calmement pour expliquer comment une brève rafale de trois balles a atteint Charles-Henri Salin, 21 ans, au thorax. Dans le sac de ce jeune homme encore lycéen, on ne trouvera que des objets scolaires.

« Un climat agressif »

« *Je n'avais pas l'intention de le tuer, à la limite je voulais lui faire peur, le neutraliser. Je l'ai conduit à l'hôpital, j'aurais donné n'importe quoi pour qu'il vive. j'ai tout fait pour qu'il s'en sorte, pendant le transport je lui parlais...* » Mass a tiré l'arme à la hanche, de la main gauche, au jugé. Il ajoute « *dans ces cas-là, on n'a pas le temps de réfléchir. Cinq jours avant, on a été surpris. J'avais pas vu l'arme, je l'ai laissé passer, il a tiré en plein coeur* ». L'expert psychiâtre, le docteur Defer, n'exclut pas un sentiment de responsabilité survenu après le meurtre du gendarme Haussy. *L'accusé* ne lui a-t-il d'ailleurs pas dit : « *Sans l'affaire Thimalon, tout ça ne serait pas arrivé* ». Mais l'expert rejette l'hypothèse d'une vengeance.

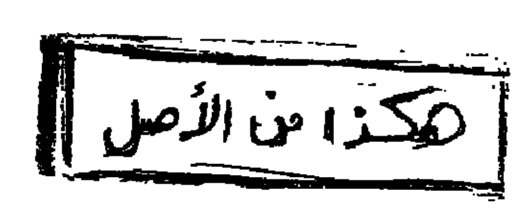
« *Depuis cinq jours, on ne dormait pas*, précise Mass. *Nous étions sous pression. Et puis, on est conditionné de plus en plus pour faire du tir rapide car il y a de plus en plus de morts dans la gendarmerie* ». Cette explication correspond au rapport de l'expert qui évoque un homme ayant « *dépassé ses limites* » avec une sensation de « *culpabilité et d'échec* ».

Personne ne parle de la hiérarchie ni du magistrat qui a laissé la brigade enquêter jour et nuit sur le meurtre de l'un des leurs et seule la présidente Mme Véronique Cheron se demande « *si les effectifs n'auraient pas du être gérés différemment* ».

On préfère évoquer longuement le « *climat agressif* » de l'époque et « *l'ambiance de guerre* » qui régnait. Un contexte certes réel mais pour le père, la mère, les frères et soeurs de Charles-Henri Salin, installés au deuxième rang, ce n'est pas un « climat » qui a tué un lycéen.

Verdict le 11 mai.

MAURICE PEYROT



هكذا من الأصل

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 10 MAI

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES. Patrimoine et actualité. Salle d'actualité de la BPI, rez-de-chaussée. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mai.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 1 volet : 1906-1940. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 3 juin.

MIGUEL EGANA. LE DERNIER JARDIN. *Atelier des enfants. Jusqu'au 9 juin.*

TONY GARNIER. Glerie du Cci. Jusqu'au 21 mai.

GATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2 étage. Jusqu'au 14 mai.

JEAN-LUC PARANT. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

JEAN-MARC BUSTAMANTE. *Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 juin.*

THOMAS SCHUTTE. A.R.C. Entrée : 15 F. *Jusqu'au 24 juin.*

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. *sf mar.* de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JEAN BAZAINE. Rétrospective. Galeries nationales (42-56-25-30). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mai.

SALON DE MAI. (42-56-45-06). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 mai.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LA FABRIQUE DE LA PENSÉE. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 décembre.

LES MÉTIERS AU FIL DE L'EAU. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). *Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h,* jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CHAMPFLEURY. LA RÉALITÉ DANS LES ARTS. Exposition-dossier. *Entrée :* 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 juin.

LE CORPS EN MORCEAUX. *Entrée :* 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). *Jusqu'au 10 juin.*

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 3 juin.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45 *(fermeture des caisses à 21 h).*

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée *du musée). Jusqu'au 26 juin.*

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visite commentée gratuite les jeudis à 15 h.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. *Fermé* les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : *20 F. Jusqu'au 8 septembre.*

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

ARCHITECTURE EN TERRE DE PIERRE CULOT. Palais de Tokyo, *13, av. du Président-Wilson* (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, *rue Ronsard* (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. *Jusqu'au 20 mai.*

L'ART PREND L'AIR. Cerfs-volants d'artistes. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. *Jusqu'au 1 juillet.*

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

LA COLLECTION JEAN HENRY. *Centre national de la photographie,* Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mer. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai.

DENISE COLOMB. *Pavillon des* Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). *T.l.j. sf lun. et jours fériés de* 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 23 F. Jusqu'au 10 juin.

DU SOLDAT DE BOIS AU ROBOT TRANSFORMABLE. Musée des Arts *décoratifs, 107, rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1 octobre.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. Dix siècles de lumières par le livre. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). *T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 13 mai.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). *Entrée : 28 F. Jusqu'au 22 juillet.*

LOUIS FAURER. Bibliothèque Nationale, *rotonde Colbert,* 6, rue des Petits-Champs et 4, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 15 mai.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885-1895. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). *T.l.j. sf lun. et* jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

JEUX DE MIROIR. Actualités d'hier et d'aujourd'hui. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, galeries-vitrines, *6, rue des Petits-Champs* (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à *18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.*

MAURICE MARINOT PEINTRE ET VERRIER, 1882-1960. *Musée de* l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, dim. : 12 F. Jusqu'au 21 mai.

MURS PEINTS DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 2 étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard *Morland* (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. *Jusqu'au* 22 mai.

MÉTROPOLE 90, BARCELONE, LONDRES, STOCKHOLM, PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard *Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun.* de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. *Jusqu'au 4 mars 1991.*

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'EPINAL. Musée Carnavalet, 23, *rue* de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. *Entrée : 20 F. Du 14 mai au 14 août.*

FRANÇOIS ALEXANDRE PERNOT (1793-1865). Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 juillet.

PAQUES FLEURIES. *Musée national* des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 7,50 F le dim. Jusqu'au 28 mai.

RODIN ET SES MODÈLES : LE PORTRAIT PHOTOGRAPHIÉ. *Musée* Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 3 juin.

LA SCIENCE DE DOISNEAU, QUARANTE-CINQ PHOTOGRAPHIES ANCIENNES ET. Nouvelles sur la science et ses à-côtés. *Muséum* d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, dim. de 10 h à 18 h. *Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 juin.*

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place *Paul-Painlevé* (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). *T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de* 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 10 mai au 9 septembre.

LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE, DEUX CENTS PHOTOGRAPHIES PROVENANT. Des collections du Musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône. *Palais de Tokyo, 13, av. du* Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 13 mai.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du *Trocadéro* (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre.

CENTRES CULTURELS

« EXTRAITS » LA COLLECTION DU MUSÉE DE L'ELYSÉE. Un musée pour la photographie, Lausanne. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-*Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun.* et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

ARTISANS D'ISRAL DE LA FONDATION ALIX DE ROTHSCHILD DE JÉRUSALEM. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1 juin.

LES ARTISTES DE LA CITÉ. *Cité* internationale des arts, 18, rue de *l'Hôtel-de-Ville* (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 11 mai au 5 juin.

ARTISTES GÉORGIENS CONTEMPORAINS. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-23-38-88). T.l.j. *sf dim. de 10 h à 19 h.* Jusqu'au 23 mai.

ASPECTS DU PAYSAGE. **Alain Balmayer, Alain Ceccaroli, Michel Kempf.** Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au *27 mai.*

FRANCINE AUBIN. Exposition-vente au profit de Médecins sans frontières. Salle Gaveau, 45, rue La Boétie (42-25-97-83). T.l.j. de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

LA BATAILLE ROMANTIQUE DU BARON TAYLOR, LA COMÉDIE FRANÇAISE 1825-1838. Fondation Taylor, *1, rue La Bruyère* (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du *10 mai au 23 juin.*

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à *19 h.* Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). *Jusqu'au 23 septembre.*

LOUIS CANE. uvres récentes. Chapelle Saint-Louis de *la Salpêtrière,* 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

CENT RECETTES DE CUISINE DE DANIEL SPRRI ILLUSTRÉES. Gœthe *Institut, annexe* Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. *Du 15 mai au* 28 juin.

ROMAN CIESLEWICZ. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à *17 h, mer.* jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Jusqu'au 2 juin.

DESSINS VÉNITIENS DES COLLECTIONS DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. de 13 h à 19 *h.* Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 juillet.

PER EKSTROM, 1844-1935. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

LÉON GISCHIA. Paris Art Center, *36, rue Falguière* (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Du 15 mai au 7 juillet.

REM KOOLHAAS, PROJET EURALILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, *rue de Tournon* (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

MOSAICO ET MOSAICISTI. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, *50, rue de Varenne* (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et *de 15 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au* 25 mai.

PLEINS FEUX SUR LA HAYE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Du 11 *mai* au 1 juillet.

SUR LES PAS DE PALISSY. Le Louvre des antiquaires, 2, pl. du *Palais-*Royal (42-97-27-00). T.l.j. sauf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juillet.

LES THÉATRES DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue *Pavée* (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *2 juin.*

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, *rue Saint-Martin* (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon *de Bagatelle,* domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h *(avril et mai),* 11 h à 19 h (juin et août). Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

MARIA WUTZ. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 juin.

GALERIES

MARK ALSTERLIND. *Art of this* Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). *Jusqu'au 18 mai.*

MAYA ANDERSON. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 12 mai au 2 juin.

LYDIE ARICKX. Galerie Jacqueline *Felman Bastille, 8, rue Popincourt* (47-00-87-71). Jusqu'au 20 juin.

ART INDIEN D'AMAZONIE. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (43-54-08-24). Jusqu'au 23 juin.

BERNARD AUBERTIN. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charone (47-00-32-35). *Jusqu'au 26 mai.*

JOERG BADER. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 26 mai.

JACQUES BARRY. Peintures. Espace d'art contemporain, 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au *31 mai.*

LUCIANO BARTOLINI. Galerie Montenay, 31, *rue Mazarine* (43-54-85-30). Jusqu'au 2 juin.

GUILLAUME BEAUGE. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Du 15 mai au 2 juin.

LE BELVEDÈRE MANDIARGUES. André-Pieyre de Mandiargues et l'art du XXe siècle. *Galerie Artcurial,* 9, *av.* Matignon (42-99-16-16). Du 10 mai au 13 juillet.

JANOS BER. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Du 10 mai au 2 juin.

REINER BERGMAN, RICHARD DEACON, IMI KNBEL. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). *Jusqu'au 12 mai.*

GUILLAUME BIJL. Galerie Claire Burrus, *30-32,* rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 4 juin.

GUILLAUME BIJL, VAN BERGEN. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 2 juin.

MAX BILL. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). *Du 10 mai au 24 juin.*

BOURGEOIS, POTAGE. Galerie Brigitte Schéhadé, *44, rue des Tournelles* (42-77-96-74). Jusqu'au 19 mai.

CAMILLE BRYEN. Galerie *Callu* Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 9 juin.

ROBERTO CABOT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-78-03-50). *Jusqu'au 9 juin.*

CANE, CONDO, DAHN, DOKOUPIL. Galerie *Beaubourg, 23, rue du* Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 mai.

ANTONY CARO. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). *Jusqu'au 26 mai.*

CARRÉ RIVE GAUCHE, LES CINQ JOURS DE L'OBJET EXTRAORDINAIRE. Galeries du Carré rive gauche, quai Voltaire, rue de l'Université, rue du Bac. Du 10 mai au 14 mai.

TONY CARTER. Galerie Claudine *Papillon, 59, rue de Turenne* (40-29-98-90). Jusqu'au 16 mai.

PIERRE CHARBONNIER. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 26 mai.

GEORGE CONDO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). *Jusqu'au 26 mai.*

MICHAEL CORRIS. The passionate site of art and politics. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 2 juin.

CRISTINA TIANO ET LES XII. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). *Jusqu'au 26 mai.*

DAMIAN. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, *rue Vieille-du-Temple* (48-87-75-91). *Jusqu'au 12 mai.*

BERNARD DANENBERG. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Jusqu'au 25 mai.

ENZO ESPOSITO. Galerie Leif Stahle, *37, rue de Charonne* (48-07-24-78). Jusqu'au 2 juin.

FALK, FREUDENTHAL, CARL MAGNUS. Trois constructivistes suédois. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 26 mai.

PHILIPPE FAUCON. *Galerie Agathe* Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). *Jusqu'au 9 juin.*

FRANÇOIS FIEDLER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 juin.

JOL FISHER. Galerie Farideh-Cadot, 77, *rue des Archives (42-78-08-36).* Jusqu'au 26 mai.

ALAIN FLEISCHER. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 6 juin.

WOLFGANG GAFGEN. Galerie Baudoin Lebon, 34, *rue des Archives* (42-72-09-10). Du 10 mai au 9 juin.

THOMAS GLEB. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 13 juillet.

LÉON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, *rue Jacques-Callot* (43-54-78-41). Jusqu'au 30 juin.

GRONK, HENRI LARRIÈRE, BERNADETTE TINTAUD. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 5 juin.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Du 10 mai au 9 juin.

FARIBA HAJAMADI. Galerie Laage-*Salomon, 57, rue du Temple* (42-78-11-71). Jusqu'au 2 juin.

KEITH HARING, WARHOL, BEUYS, BASQUIAT. Galerie Façade, 30, rue Beaubourg (48-87-02-20). Jus*qu'au 9 juin.*

DENNIS HOPPER ET LE POP-ART. Galerie Boulakia rive droite, 30, rue de Miromesnil (47-42-55-51). Jusqu'au 15 juin.

PETER HUTCHINSON. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-78-03-10). Jusqu'au 1 juin.

JEAN-PAUL JAPPÉ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 2 juin.

JEFFREY JENKINS. Galerie Antoine Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 19 mai.

JEUNES ARTISTES ITALIENS. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 31 mai.

DONALD JUDD. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 15 mai au 15 juin.

IMI KNBEL. Galerie Gilbert Brownstone *et Cie, 15, rue Saint-Gilles* (42-78-43-21). Jusqu'au 6 juin.

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Quarante jours dans la neige, dessins. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 16 juin.

CHRISTIAN LAPIE. *Galerie Praz-Delavallade,* 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 26 mai.

LUIS LEMOS. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Jusqu'au 2 juin.

HERMAN LEONARD. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, *rue* du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-38). *Jusqu'au 2 juin.*

GABRIEL LOIRE. Lavis récents. Galerie l'Il danse, 4, rue Campagne-Première (43-20-95-86). Jusqu'au 23 mai.

ELIZABETH GAROUSTE MATTIA BONETTI. *Galerie Néotu, 25, rue du* Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 9 juin.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 27 juillet.

ADALBERTO MECARELLI. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 12 mai au 9 juin.

MECHTILT. *Librairie-galerie Bifftures,* 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). *Jusqu'au 23 mai.*

JEAN MESSAGIER. Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, Fg-Saint-*Honoré* (42-65-24-41). Jusqu'au 1 juin.

MICHAUX. Peintures. Galerie Lelong, 13-14, *rue de Téhéran* (45-63-13-19). Jusqu'au 26 mai.

FRANCE MITROFANOFF. Galerie *Erval, 16, rue de Seine* (43-54-73-49). Jusqu'au 31 mai.

HENRY MOORE. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 juin.

WINFRIED MUTHESIUS. Galerie *Nana Stern, 28, rue de Charonne* (48-06-78-64). Du 15 mai au 12 juin.

PIERRE NIVOLLET. Galerie *Regards,* 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 mai.

MICHAEL NORTON. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). *Jusqu'au 2 juin.*

RICHARD LZE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 26 mai.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au *2 juin.*

RICHARD PEDUZZI. Galerie des éditions du Nopal, 3, *rue Cardinale* (46-33-47-15). Jusqu'au 15 juin.

FRANCIS PICABIA. Galerie *Didier* Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 12 juillet.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue *Pecquay* (40-27-84-14). *Jusqu'au* 26 mai.

MICHELANGELO PISTOLETTO. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 12 mai. / Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). *Jusqu'au 12 mai.*

ROBERTO PLATE. Maquettes de théâtre. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Du 10 mai au 30 juin.

PREMIER SALON INTERNATIONAL DE LA SCULPTURE CONTEMPORAINE. *Galerie Maurice Ravel,* 6, av. Maurice-Ravel (43-43-19-01). Du 14 mai au 17 juin.

HARVEY QUAYTMAN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-*Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 2 juin.*

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Sylvie Bruley, 27, rue de l'Université (40-15-00-63). Jusqu'au 16 juin.

MAN RAY, ASSEMBLAGES. Galerie Marion Meyer, 15, *rue Guénégaud* (46-33-04-38). Du 15 mai au 31 juillet.

SYLVIE REYMOND-LEPINE PROPOSE PHILIPPE-EDOUARD RECLUS. Galerie Catherine Ehgner, 26, rue de Charonne (40-21-87-65). Du 14 mai au 16 mai.

MIMMO ROTELLA. *Sovrapittura.* Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). *Jusqu'au 26 mai.*

MANOLO RUIZ PIPO. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 27 juillet.

EDWARD RUSCHA. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 6 juin.

ANTOINE RÉVAY. Galerie Vieille du Temple, 23, *rue Vieille-du-Temple* (40-29-97-52). Jusqu'au 2 juin.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, *rue* Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 16 mai.

THOMAS SCHUTTE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 juin.

LOUIS SOUTTER. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). *Jusqu'au 30 juin.* / Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 29 juin.

GÉRARD THALMANN. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Du 10 mai au 23 juin.

JEAN-PAUL THIBEAU. Galerie Keller, 15, *rue* Keller (47-00-41-47). Du 10 mai au 9 juin.

VINGT-CINQ D'EXPOSITIONS. MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-*Honoré* (42-60-36-36). *Du 10 mai au* 18 juillet.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 31 mai.

WILLIAM WILSON. Chaises au mur et livres à thème. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 12 mai.

YOKO YAMAMOTO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-26). *Jusqu'au 2 juin.*

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'Opéra sous l'Empire. Bibliothèque *Marmottan,* 19, *rue* Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 13 juillet. **Voyage en musique, cent ans d'exotisme.** Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 13 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Abstraction géométrique. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 9 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Daniel Milhaud. *Centre d'Art contemporain* Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. *sf lun.* de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

LA DÉFENSE. Le Mur de Berlin. CNIT-La Défense, esplanade de la Défense (46-92-21-96). T.l.j. de 11 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 30 juin. **Les Saisons du printemps de Pékin.** Grande Arche, toit, 1, parvis de la Défense (49-07-26-26). T.l.j. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

MELUN. **Dix ans d'acquisitions et de restaurations au Musée de Melun.** Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 10 juin.

MONTROUGE. 35 Salon de Montrouge. *Centre culturel et artistique,* 2, avenue Emile-Boutroux (46-56-56-34). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 8 juin.

PARIS-LA DEFENSE. Rajasthan, images et couleurs de l'Inde par Sudhir Kasliwal. Studio 6, 143, passage Regnault. Jusqu'au 23 mai.

VERSAILLES. Regards sur Versailles. Musée Lambinet, 54, boulevard *de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun.* et fêtes de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.





Sealink : Notre argent passe en boutiques, en restaurants, en jeux vidéo, en discothèques et en bars.

Nouvelle flotte Sealink. Jamais les traversées n'auront paru si courtes.

Etre la meilleure compagnie vers l'Angleterre ne nous suffit pas ; nous avons voulu être incomparables, inégalables. Et comme notre volonté est sans limite, nous avons investi plus d'un milliard de francs dans notre flotte ; plus d'un milliard pour transformer nos navires en palais flottants. Nous avons acquis de nouveaux navires, plus vastes, plus lumineux, à la mesure de nos ambitions. Et sur leur modèle nous transformons tous les autres. Puis nous y installons le rêve.

	Nouveau navire	Nouveaux aménagements	Capacité véhicule augmentée	Fréquence doublée haute saison
Calais-Douvres	⛴ ⛴	⛴	⛴ ⛴	
Boulogne-Folkestone	⛴		⛴	
Dieppe-Newhaven	⛴	⛴	⛴	
Fishguard-Rosslare	⛴		⛴	
Holyhead-Dun Laoghaire	⛴		⛴	⛴

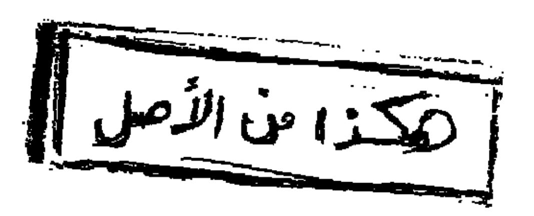
Des restaurants chatoyants, des bars luxueux, des espaces-enfant multicolores, des discothèques étincelantes et des boutiques très parisiennes. Et tout autour, une féerie de couleurs, de matières fastueuses, inondées de lumière. Tout y est luxe et volupté.

Et pour que rien ne vienne troubler cette perfection, nous avons tout mis en œuvre pour faciliter l'embarquement ; ainsi, les seuls bouchons que l'on rencontre sont à bord, sur les bouteilles de champagne. La nouvelle flotte Sealink, elle va vous éblouir.

Informations et réservations sur minitel 3615 Sealink ou chez votre agent de voyages.



Jamais les traversées n'auront paru si courtes.



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 mai à 0 heure et le dimanche 13 mai à 24 heures :

Pendant ces trois jours, le ciel sera très changeant sur l'ensemble du pays.

Vendredi, les nuages seront fréquents au nord de la Loire et sur l'est du pays avec des orages *sur le relief.*

Samedi et dimanche, les nuages seront plus fréquents *sur l'ouest du* pays avec *des orages sur* le Sud-Ouest.

Vendredi : nuages et éclaircies, régression des orages.

Sur la Normandie, *le* Nord-Pas-de-Calais, la *Picardie, l'Ile-de-France,* la Champagne-Ardennes, la Lorraine et l'Alsace, le temps sera mitigé. Les éclaircies, de courte durée, alterneront *avec de fréquents passages* nuageux, parfois accompagnés d'averses surtout dans l'après-midi.

Sur la Franche-Comté, Rhône-Alpes et *Provence-Côte d'Azur,* la tendance orageuse sera encore présente en matinée. Au fil des heures, elle se renforcera sur le relief tandis *que les régions de plaine verront* apparaître de belles *périodes* ensoleillées.

De la Bretagne au Limousin au Languedoc-*Roussillon* et *sur* le Sud-Ouest, *le début de journée* sera brumeux. Ensuite, le soleil fera de belles percées entre les bancs de nuages *qui parsemeront le ciel.*

Les *températures minimales seront* comprises entre 7 et 11 degrés. Les maximales atteindront 15 à *20 degrés sur la moitié nord,* 19 à 23 degrés sur la moitié sud.

Samedi : temps plus ensoleillé ; reprise des orages sur le Sud-Ouest.

Le matin, le temps sera souvent *bien ensoleillé après la dissipation* des brumes matinales. Les bancs de nuages seront toutefois plus nombreux sur le Nord ainsi que sur la *façade atlantique* où ils *auront* tendance à voiler le ciel.

Dans l'après-midi, le soleil sera parfois masquer sur la moitié ouest. *Le temps deviendra lourd dans le* Sud-Ouest. Des orages isolés éclateront au sud de la Garonne. Sur l'est du pays, le temps restera très ensoleillé.

Les températures matinales seront relativement fraiches, 5 à 10 degrés. Celles de *l'après-midi,* avec 18 à *24 degrés, seront très agréables.*

Dimanche : temps lourd sur le Sud-Ouest, arrivée de nuages à l'Ouest, de plus en plus de soleil ailleurs.

Sur le nord-ouest du pays, après un début de matinée généralement bien ensoleillée, des nuages feront leur apparition au cours de l'après-midi *d'abord sur la Bretagne, puis sur* les pays de la Loire, les Charentes.

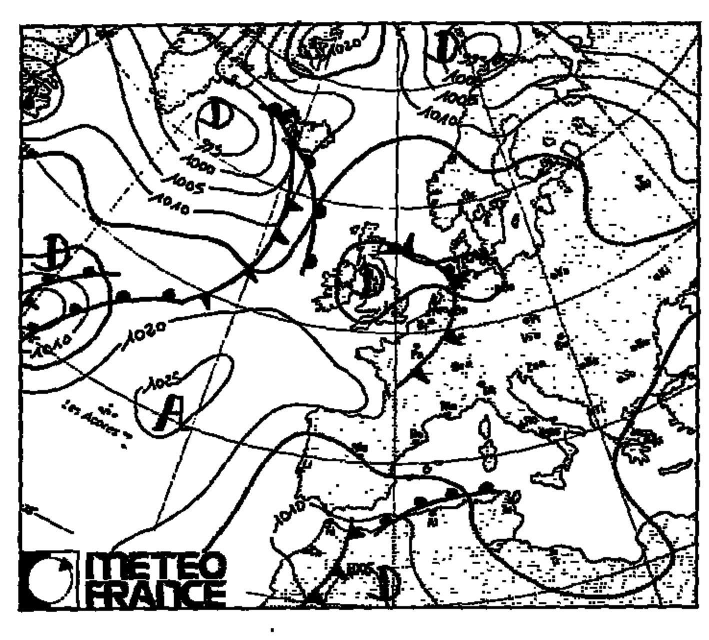
Sur le sud-ouest, le temps sera lourd et des nuages à caractère orageux *s'y développeront.*

Sur les *autres régions,* le temps sera généralement bien ensoleillé malgré quelques passages nuageux.

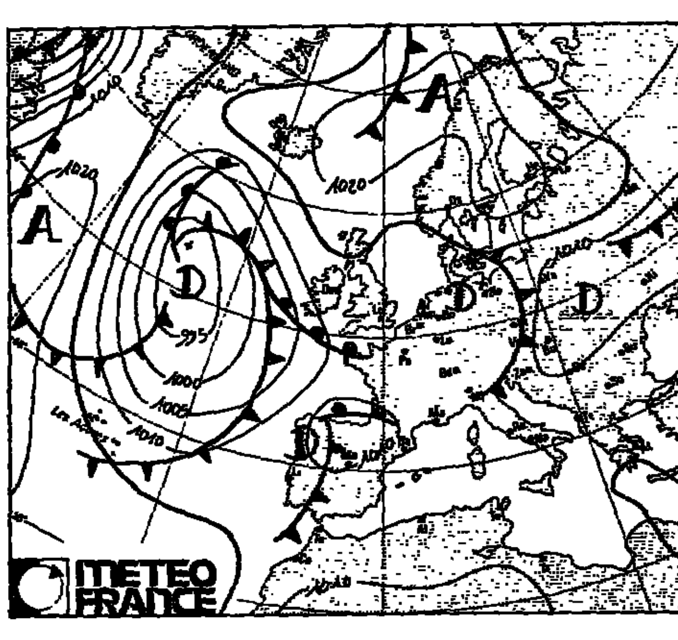
Les températures minimales seront *comprises entre 7 et 11 degrés.* Elles pourront atteindre les 13/14 degrés dans le Sud-Ouest et le pourtour méditerranéen.

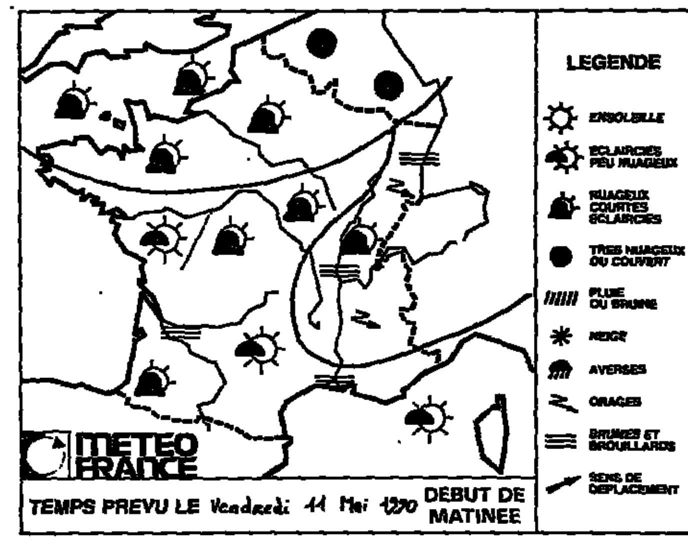
Les températures maximales varieront de 17 à 21 degrés sur la *moitié* nord, de 21 à 25 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 10 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 09-05-1990 à 6 heures TU et le 10-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	20	12	N	LOS ANGELES	21	14	N
AJACCIO	24	9	N	TOULOUSE	22	13	C	LUXEMBOURG	19	10	N
BIARRITZ	18	14	C	POINTE-A-PITRE	31	24	-	MADRID	25	7	D
BORDEAUX	21	13	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	22	13	A
BOURGES	22	12	P					MEXICO	-	-	-
BREST	16	10	P	ALGER	25	17	P	MILAN	28	11	D
CAEN	16	10	N	AMSTERDAM	20	8	D	MONTRÉAL	22	8	N
CHERBOURG	13	9	A	ATHÈNES	24	16	O	MOSCOU	16	1	N
CLERMONT-FER.	24	11	C	BANGKOK	36	26	N	NAIROBI	26	17	C
DIJON	23	12	N	BARCELONE	22	14	D	NEW-YORK	28	9	C
GRENOBLE SM-H	26	10	N	BELGRADE	24	11	D	OSLO	22	9	C
LILLE	19	8	D	BERLIN	25	12	D	PALMA-DE-MAJ.	24	16	C
LIMOGES	19	12	C	BRUXELLES	21	8	D	PÉKIN	29	19	D
LYON	24	12	D	LE CAIRE	-	-	-	RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
MARSEILLE-MAR.	24	12	D	COPENHAGUE	23	13	C	ROME	20	9	B
NANCY	22	8	N	DAKAR	24	19	N	SINGAPOUR	34	29	N
NANTES	19	9	N	DELHI	38	23	D	STOCKHOLM	19	6	N
NICE	20	14	D	DJERBA	24	16	D	SYDNEY	24	14	D
PARIS-MONTS.	21	11	A	GENÈVE	24	9	D	TOKYO	26	18	N
PAU	19	13	A	HONGKONG	23	23	P	TUNIS	22	16	C
PERPIGNAN	23	10	N	ISTANBUL	12	12	N	VARSOVIE	25	8	D
RENNES	17	9	C	JÉRUSALEM	26	12	C	VENISE	24	16	D
ST-ETIENNE	23	10	N	LISBONNE	25	16	D	VIENNE	25	14	N
STRASBOURG	22	8	B	LONDRES	16	7	N				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire *pour la France : heure légale* moins 2 heures en été ; heure légale *moins* 1 heure en hiver.

Thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), *le vendredi 11 mai, à 14 h 30, Institut d'art plastiques, 162, rue Saint-*Charles. Mme Marie-Dominique Wicker : « L'autre du Rédit (1940-1980). Maurice Blanchot, Marguerite Duras, Pierre Klossowski ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le samedi 12 mai, à 14 heures, *amphithéâtre Turgot, Sorbonne.* M. Patrick Villiers : « Marine royale, corsaires et trafic dans l'Atlantique de Louis XIV à Louis XVI ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 17 mai, à 9 h 30, salle 308, entrée, 1, rue Victor-Cousin, galerie *J.-B.-Dumas, escalier L,* Sorbonne. M. Bosko Bojovic : « Stefan Nemanja. Saint Siméon et l'idéologie de l'Etats dans les hagio-biographies dynastiques du Moyen-Age serbe. Une hagiographie dynastique médio-serbe *inédite. Vie de saint Siméon.* Stefan Nemanja par Nikon le hiérosolymitain. Etude historique et philosophique ».



CARNET DU Monde

Décès

– Mme Esther Buk,
sa femme,
M. et Mme Simon Berman
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Buk
et leurs enfants,
M. et Mme Jacky Buk
et leurs enfants,
M. Salomon Buk,
son frère,
Et Mme Tony Gottesfeld,
sa sœur,
Et la famille Aloni, en Israël,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Azriel BUK,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 9 mai 1990, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi *11 mai, à 14* heures, au cimetière de Bagneux.

– **M. Jean DEVUN,**
professeur honoraire de l'Université,

a rejoint dans sa quatre-vingtième *année l'histoire qu'il aimait tant.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

75, avenue des Arènes,
06000 Nice.

– *Mme Roger Giron,*
son épouse,
M. François Giron,
M. et Mme Philippe Giron,
ses enfants,
M. et Mme Jean-François Giron,
M. Olivier Giron,
M. et Mme Jérôme Jeauffroy,
M. et Mme Antoine Giron,
M. Bertrand Giron,
ses petits-enfants,
Mlle Marthe Giron,
sa sœur,
M. Charles Giron,
son frère,
Les familles Sollier et Joly,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger GIRON,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 6 mai 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 14 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris-7e.

La famille ne *recevra* pas *de* condoléances, un registre à signatures sera tenu à disposition.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

(Le Monde du 10 mai.)

– *Rachel* Grinblat,
son *épouse,*
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel GRINBLAT,

survenu *le* 7 mai *1990,* dans sa soixante-dix-neuvième année, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 mai.

On se réunira à 15 h 30, à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Un autocar sera à la disposition des personnes désirant assister aux obsèques. Départ 14 h 30, devant l'hôtel Holiday Inn, place de la République, à Paris.

– M. Michel Guélaud,
son époux,
Monique Vaillant,
Jacques Guélaud,
Odile et Jean-Joseph Camus,
Henri et Marie-Claire Guélaud,
Yves et Marie-France Guélaud,
Jean-Pierre et Françoise Guélaud,
ses enfants,
Ses trente petits-enfants,
Et ses vingt-trois arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Michel GUÉLAUD,
née Suzanne Gauchery,

le 25 avril 1990, *dans sa quatre-vingt-treizième année.*

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le vendredi 27 avril, en l'église Saint-Sulpice.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

95, rue de Rennes,
75006 Paris.

– Le Père Jean Dujardin,
supérieur général de l'Oratoire,
Les Pères de la Communauté de Saint-Eustache,
Ses amis,
Sa marraine,
font part du décès du

Père François HOUANG,
prêtre de l'Oratoire,

le vendredi 4 mai 1990.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 11 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er.

2, rue Beautreillis,
75004 Paris.

– Le professeur Dr Gerold Weber,
son époux,
a la douleur de faire part du décès de

Dr Ulrika von HAUMEDER-WEBER,

survenu à Vienne, le 6 mai 1990, à l'âge de quarante-trois ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 17 mai, à 15 heures, au Friedhof Mauer, Friedenstrasse (A-1230 Vienne).

Wohllebengasse 7/9,
A-1040 Vienne (Autriche).

– *Mme Edmonde* Imbach,
sa mère,
M. et Mme Jean-Louis Imbach
et leurs enfants,
M. Bernard Lang
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques IMBACH,
dit Jean-Pierre,

survenu subitement en son domicile à Paris, à l'âge de quarante-deux ans.

La levée de corps aura lieu le samedi *12 mai 1990, à 9 h 45, à l'Institut* médico-légal, 2, place Mazas, Paris-12e.

L'inhumation se fera le même jour, à 15 heures, au cimetière de La Bohalle (Maine-et-Loire), dans *le* caveau de famille.

140, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

[Homme de communication, passionné de radio, amoureux de la nature, Jean-Pierre Imbach a fait toute sa carrière à RTL, où, pendant près de vingt ans, *il a réveillé les auditeurs avec bonne humeur* dans l'émission « Les petits matins ». Cela ne l'a pas empêché de prendre part aussi à l'épopée des « radios libres », soutenant dès le départ les premières stations pirates, et fut un pionnier de Radio verte, la plus symbolique, dont il fut l'un des artisans. Il a enfin écrit plusieurs ouvrages parmi lesquels *Paris gourmand, Paris insolite, la Cuisine des hommes célèbres et la Pêche en toute saison.*]

– Les familles Jospin, Volvey, Chatelet, Dandieu, Vagnel, Laurent,
font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, de

M. Robert JOSPIN,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques.

Tribun socialiste pacifiste, pionnier de l'Europe, il a consacré sa vie professionnelle à l'enfance difficile.

Que ses nombreux amis pensent à lui.

Il a fait don de son corps à la science.

[Né le 9 juin 1899, à Saint-Quentin (Aisne), Robert Jospin, père du ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, avait milité à la SFIO *dès 1924 et avait quitté ce parti dans les* années 60, après avoir été premier secrétaire de la fédération de la Seine-et-Marne pendant près de dix ans. Après son départ de la SFIO, Robert Jospin était resté dans une mouvance de gauche modérée, celle des anciens socialistes qui refusaient l'alliance avec le PCF. Il a été, aussi, pendant toute sa vie politique, un militant pacifiste et un fervent défenseur de la cause européenne. Toute sa carrière professionnelle, après des débuts à l'Union chrétienne de jeunes gens (scouts protestants), a été consacrée, au sein de l'éducation nationale, à l'enseignement des enfants et des jeunes en difficulté. Un film vidéo vient d'être réalisé sur la vie de Robert Jospin. Il devait sortir en salle ce mois-ci.]

– Mme Julie Lebovits,
sa mère,
François et Marie-Anna Lebovits,
son frère et sa sœur,
Mme Georgette Astorg,
sa tante,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc LEUVEN-LEBOVITS,
survenu le 4 mai 1990.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 mai, à 10 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raymond Mahon,
M. et Mme Jean-Pierre Mannant
et leurs enfants,
Le docteur Quitterie Mahon,
Le docteur et Mme Pierre Mahon
et leurs enfants,
M. et Mme André Mahon
et leurs enfants,
M. *et* Mme François Mahon
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu du

docteur Raymond MAHON,
professeur honoraire
de clinique obstétricale
à l'université Bordeaux-II.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église de Saint-Nicolas, à Bordeaux, le 4 mai 1990.

58, rue de Saint-Genès,
33000 Bordeaux.

– Marchefroy.

Mme Guy Pieuchard,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy PIEUCHARD,
chevalier
dans l'ordre du Mérite national,

survenu à Marchefroy, le 4 mai 1990, à l'âge de soixante-trois ans.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 9 mai, au cimetière de Marchefroy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Robert Pellat,
son épouse,
Hélène, Jordi, Evá,
ses enfants,
M. et Mme Georges Pellat,
ses parents,
M. et Mme José Masso,
ses beaux-parents,
M. et Mme René Pellat,
M. José Masso,
Mme Maryse Pellat,
ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Mlles Sophie, Catherine, Anna et Marie Pellat,
ses nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert PELLAT

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 4 mai 1990, au cimetière de Château-*Arnoux, Alpes-de-Haute-Provence (04), dans l'intimité* familiale.

Regrets !

13, avenue de Chennevières,
94210 *La* Varenne-Saint-Hilaire.

– Mme Clémence Pochard,
sa mère,
Mme Madeleine Pochard-Bobilier,
son épouse,
M. et Mme François Pochard,
M. et Mme Patrick Pochard,
ses enfants,
Virginie, Sidonie, Benjamin,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques POCHARD,

survenu *le 9 mai 1990,* à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 11 mai, à La Rhéorte.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Rhéorte,
85210 Sainte-Hermine.
12, rue Georges-Thill,
78240 Chambourcy.

– M. René Vanpeene,
son époux,
Sa famille
Et ses nombreux amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mme René VANPEENE,
née Paule Mallemant,
professeur
de mathématiques honoraire,

en sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le *7* mai 1990, à Sainte-Sabine (Tarn-et-Garonne).

3, rue Bernard-Campmartin,
82000 Montauban.

Avis de messe

†

– François Périgot,
président du CNPF,
Et les membres du conseil exécutif du *CNPF,*
Paul Huvelin,
François Ceyrac,
Yvon Gattaz,
présidents d'honneur du CNPF,
Le président de l'Union patronale de la *Charente,*
Et les membres du conseil d'administration,
Le président de la Fédération des fabricants de tuiles et de briques de France,
Et les membres du conseil d'administration,
Les présidents des fédérations professionnelles et des unions patronales,
Le président de l'Institut de l'entreprise,
Et les membres du conseil d'orientation,
Le président du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français (CFPC),
vous invitent à participer à la messe qui sera célébrée par Mgr Pézeril, à la mémoire de

Michel MAURY-LARIBIERE,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien premier vice-président
du CNPF,
ancien président de la Commission
de l'action territoriale du CNPF,
président d'honneur
de l'Union patronale de la Charente,
président d'honneur de la Fédération
des fabricants de tuiles et de briques
de France,
ancien membre
du conseil d'orientation
de l'Institut de l'entreprise,
membre du CFPC,

le mardi *15* mai 1990, à 8 h 45, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, avenue Marceau, Paris-16e.

– Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le vendredi 18 mai 1990, à 10 h 30, à la mémoire de

Dominique PADO,
ancien sénateur de Paris
et ancien adjoint au maire de Paris.

Anniversaires

– Il y a six ans, le 11 mai *1984,*

Pierre DUMONCEAUX

nous quittait.

Que ceux qui l'ont estimé ou aimé ne l'oublient pas.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5257

HORIZONTALEMENT

I. Est touché du bout des doigts. – II. Feras encore « descendre ». – III. Œuf dur. Source de bien-être. – IV. Possessif. Résultant d'un certain enthousiasme. – V. Ne fait pas du bon travail. Mot de philosophe. – VI. On peut le faire cracher. Qui n'est donc plus à découvrir. – VII. Cause de mécontentement. On n'y voit que du bleu. – VIII. Bien parti. – IX. Evoque la richesse. Porte... plumes. – X. Se font bien voir. De quoi se faire mal voir. – XI. S'exprime en hurlant.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui font des courses. – 2. Où il y a de quoi se frotter les mains. Apporte du changement. – 3. Ne se dit pas à n'importe qui. Pénétra les mystères du règne animal. Après coup. – 4. Est bien. Ont besoin d'argent. – 5. Telle qu'il n'y a pas eu d'affrontement. Note. – 6. « Sacré » repas. Il est souhaitable que son époux soit bon prince. – 7. Qui ne peut donc nous faire voir tout en rose. A du noir sur sa robe. – 8. Jouait en travaillant. De quoi tenir bon. Ne prend pas de place. – 9. Court à la catastrophe.

Solution du problème nº 5256

Horizontalement

I. Sparadrap. – II. Urticaire. – III. Rée. Pau. – IV. Eclaireur. – V. Nie. Donc. – VI. Ce. Lestas. – VII. Hurons. Ru. – VIII. Es. Italie. – IX. Reps. Seau. – X. Isaïe. – XI. Truites.

Verticalement

1. Surenchérir. – 2. Précieuses. – 3. Atèle. Pat. – 4. Ri. Loisir. – 5. Accident. Eu. – 6. Da. Rosses. – 7. Ripent. Lent. – 8. Araucaria. – 9. Peur. Sueurs.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des mercredi 9 et jeudi 10 mai :

DES DECRETS

● Du 9 mai 1990 portant création d'une cellule de coordination chargée du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN).

● Nº 90-382 du 9 mai 1990 portant création d'un Office central pour la répression de la grande délinquance financière.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 10 mai

TF 1

20.40 Toute la musique qu'on aime... au cinéma.
22.30 ▶ Documentaire : Le pouvoir et la vie, Valéry Giscard d'Estaing (1re partie).
23.30 Spécial Cannes 1990.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial. Sommaire : Les Tziganes ; Les filles-mères.
21.40 La caméra cachée.
22.00 Cinéma : Les années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988). Avec Wojteck Pszoniak, Thomas Langmann, Nicolas Giraudi.
23.40 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Météo.

FR 3

20.40 Cinéma : Le miraculé. ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1986). Avec Michel Serrault, Jean Poiret.
22.10 Magazine : Le bar de l'entracte. De Pierre Tchernia.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Le bar de l'entracte (suite).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Les deux Fragonard. ■ Film français de Philippe Le Guay (1989).
22.20 Flash d'informations.
22.22 Spécial Cannes 1990.
22.30 Cinéma : Ne réveillez pas un flic qui dort. ■ Film français de José Pinheiro (1988). Avec Alain Delon, Michel Serrault, Xavier Deluc.

LA 5

20.40 Téléfilm : Un job d'enfer.
22.15 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : La légion des damnés. □ Film italien d'Umberto Lenzi (1969).
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.45 Jazz soundies collection.
20.50 Documentaire : Kaltex en Chine (9).
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Documentaire : De l'arbre au violon.
23.00 Documentaire : Lignes de vie (4).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Un oiseau pour Buffon, de Geva Caban.
21.30 Profils perdus. Milena Jesenska.
22.40 Nuits magnétiques. Des ports traversés d'un même rêve.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Bartok ; Symphonie nº 8 en ut mineur op. 65, de Chostakovitch, par l'Orchestre national de France, dir. Rudolf Barshai ; sol. : Jean-Philippe Collard, piano.
23.07 L'invité du soir. James Conlon, chef d'orchestre.

Vendredi 11 mai

TF 1

14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche. Avec H. Aufray.
22.35 Documentaire : Le pouvoir et la vie, Valéry Giscard d'Estaing (2e partie).
23.35 Série : Enquêtes à l'italienne.
0.30 Magazine : C'est à Cannes.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et l'indicateur, d'Yves Allégret, avec Jean Richard, Michel Blanc.
15.40 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Avec Joe Cocker.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga. Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi ; Reportage.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Série : L'ami Giono. Jofroi de La Maussan, de Marcel Bluwal, avec Jacques Dufilho, Jacques Serres. *Un vieil amoureux de la nature.*
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial Etats-Unis. Avec Nancy Reagan (*A mon tour*), Paul Auster (*Moon Palace*), Neil Sheehan (*l'Innocence perdue d'un Américain au Vietnam*), Philippe Labro (*Truman Capote*, de Gerald Clarke et *l'Homme qui tue*, de Mickey Spillane).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Fat City ■■ Film américain de John Huston (1971). Avec Stacy Keach, Jeff Bridges, Susan Tyrell (v.o.).

FR3

14.03 Magazine : Carré vert. Le jardin d'Oulé.
14.30 Documentaire : Archives-mémoires. Adieu à Jean Bouise.
15.03 Feuilleton : Colorado.
16.05 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Dessin animé. Petit ours brun.
17.32 Feuilleton : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé. Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. Route pêche, de Jean Loiseau et Jacques Boulen.
21.35 Feuilleton : Les tisserands du pouvoir. De Claude Fournier (2e épisode).
22.30 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud.
23.55 Musique : Carnet de notes. Concerto pour orgue et orchestre nº 11, de Vivaldi.
0.05 Documentaire : Aventures de l'esprit.

CANAL PLUS

15.10 Spécial Cannes 1990.
15.17 Pochettes surprises.
15.35 Cinéma : Copain, copine. ■ Film américain de Glenn Jordan (1984). Avec Richard Dreyfuss, Susan Sarandon, Nancy Allen.
17.25 Cabou cadin. La couronne magique ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Et si c'était à refaire. De Lila Garrett, avec Brooke Adams, Shelley Hack. *Quatre amies d'enfance se retrouvent. Confidences.*
22.00 ▶ Documentaire : La France sous tranquillisants. De Dominique Page.
22.50 Flash d'informations.
22.54 Spécial Cannes 1990.
23.00 Cinéma : Robocop. ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1987). Avec Peter Weller, Nancy Allen, Daniel O'Herlihy.
0.40 Cinéma : Enquête sur une passion. ■■ Film britannique de Nicholas Roeg (1980). Avec Art Garfunkel, Theresa Russel, Harvey Keitel (v.o.).
2.35 Cinéma : Lui et moi. □ Film américain de Doris Dörrie (1988). Avec Griffin Dunne, Ellen Greene, Steven Marcus.

LA 5

14.30 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés. Les triplés ; Magie bleue ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Pollyanna ; Olive et Tom champions de foot ; L'académie des ninjas.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. Une femme dans la tête, de Colin Luke, avec Matthew Marsh, Jean-Laurent Cochet. *Obsessions.*
22.20 Téléfilm : Le portier. De Gary Youngman, avec Sharon Schlarth, Bradley Whitford. *Des gardiens d'immeuble sont assassinés, des diamants volés.*
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Bob Morane (rediff.).
0.40 La vallée des peupliers (rediff.).
1.40 Un certain Richard Dorian (rediff.).
1.55 Tendresse et passion (rediff.).
2.20 Série : Voisin, voisine.
3.15 Le journal de la nuit.
3.20 Tendresse et passion.

M 6

13.35 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Série : Maîtres et valets.
15.35 Musique : Boulevard des clips (et à 23.45, 0.40).
17.15 Informations : M6 Info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
19.00 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Les disparus du lac. d'Arthur Seidelman, avec Valérie Harper, Gerald McRaney. *Des cadavres et du suspense.*
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Capital.
0.15 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Cinéma : La femme de l'aviateur. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1980). Avec Marie Rivière, Philippe Marlaud, Anne-Laure Muny.
16.45 Court métrage : Première classe. De Mehdi El Glaoui.
17.00 Documentaire : Lignes de vie (2). De Winfried Junge.
18.00 Feuilleton : Zastrossi (1er épisode). De David G. Hopkins.
19.00 Documentaire : A nous la rue. De Mustapha Dao.
19.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards.
20.00 Documentaire : Lignes de vie (3).
21.00 Feuilleton : Zastrossi (2e épisode). De David G. Hopkins.
22.00 Documentaire : Damia, concert en velours noir. De Juliet Berto.
23.00 Documentaire : Lignes de vie. (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 décembre 1989 à Sarrebruck) : La pie voleuse, ouverture, de Rossini ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ré mineur op. 30, de Rachmaninov ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur op. 82, de Sibelius, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Hiroyuki Iwaki ; sol. : Bruno Leonardo Gelber, piano.
22.20 Musique légère. Œuvres de Granados.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Une heure avec Boris Vian.
21.30 Musique : Black and blue. Le pianiste Randy Weston.
22.40 Nuits magnétiques. Des ports traversés d'un même rêve.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

هكذا من الأصل

SPORTS

Confronté à des difficultés financières

Le club de football de Brest menacé

M. François Yvinec, président du Football Club d'Armorique (actuellement classé dixième du championnat de première division), a déclaré, mercredi 9 mai, que le football professionnel, la saison prochaine, *« n'existera pas à Brest »*. Les joueurs professionnels du club, ainsi que les stagiaires ayant ce statut doivent aujourd'hui apprendre qu'ils seront tous mis sur la liste des transferts. Autrement dit, ils seront cédés aux plus offrants.

Le Football Club d'Armorique est actuellement dans une impasse financière. Sa dette, correspondant notamment à des impayés envers l'URSSAF et au remboursement de prêts, est importante : de l'ordre de 40 millions de Francs. De surcroît, le club n'a pas de vrais sponsors. Des investisseurs locaux, regroupés dans une société de soutien, ont acheté des joueurs, dont Cabanas, mais désormais ils ne peuvent suivre. Dernier point : la banque Sud Ameris, qui lui avait octroyé des facilités bancaires, a fait savoir qu'elle ne pouvait aller plus loin que le 30 juin. M. Yvinec pensait trouver une solution de secours auprès des collectivités publiques. Mais la ville de Brest, par la voix de son maire, M. Pierre Maille (PS) et le conseil général du Finistère, présidé par M. Charles Miossec (RPR), ne veulent pas se lancer dans une opération de renflouement. Brest apporte actuellement une aide de 8 millions de Francs au Brest Armorique par an, dont 3,7 millions de Francs de subventions, le reste étant chiffré par la ville en prestations, notamment l'entretien du stade. De son côté, le département a donné 930 000 F en 1989 au centre de formation du club.

G. S.

□ **FOOTBALL : finale de la Coupe des vainqueurs de coupes.** – L'équipe italienne de la Sampdoria de Gênes a remporté, mercredi 9 mai à Göteborg (Suède), la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, face aux joueurs belges d'Anderlecht (2-0 après prolongations).

□ **Automobilisme : Tour de Corse.** – Pour la troisième année consécutive, le Français Didier Auriol (Lancia Delta intégrale) s'est imposé dans le Tour de Corse automobile, qui a pris fin mercredi 9 mai à Ajaccio.

Le début d'une épreuve de force avec M. Vigouroux

M. Bernard Tapie veut forcer la mairie de Marseille à construire rapidement un stade de 60 000 places

Dans une interview accordée au *Provençal*, Bernard Tapie, président du club de football de l'Olympique de Marseille, a lancé un véritable ultimatum à la municipalité en menaçant de « s'en aller à la fin de la saison 1990-91 » si elle ne s'engage pas « avant le 30 juin » à construire un stade de 60 000 places.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Selon M. Tapie, *« un club qui n'a pas à sa disposition un stade d'au moins 60 000 places, moderne, confortable et fonctionnel ne peut pas nourrir de véritable ambition au niveau européen »*. Le président de l'OM indique que sa demande n'est pas *« un simple caprice »* en citant une décision de l'Union européenne de football interdisant, à partir de 1992, de *« vendre un seul billet de place non assise ou non numérotée »*. Ce qui, affirme-t-il, *« réduit la capacité d'accueil du stade vélodrome de Marseille à moins de 30 000 places »*.

Je veux une réponse, ajoute-t-il, *sinon (...) en juillet 1991, je vends un certain nombre de joueurs pour récupérer mes 100 millions de francs de caution et d'apport personnel et je cesse toute fonction à l'OM. Il existe une seconde hypothèse. Je trouve dans une agglomération proche de Marseille un terrain (...) et je construis moi-même le stade dont l'OM a besoin. J'attends les propositions des collectivités locales ou régionales »*.

Interrogé sur cette mise en demeure, M. Robert Vigouroux, sénateur (app. PS) et maire de Marseille, a fait remarquer que la construction d'un stade de 60 000 places *« coûte entre 500 et 600 millions de francs »* et a rappellé que la ville était candidate à l'organisation de rencontres de la Coupe du monde des nations de football en 1998 si la France était retenue pour accueillir cette manifestation.

Dans cette perspective l'Etat financerait pour un tiers la dépense nécessaire à la construction d'un stade de grande capacité. *« C'est un fait acquis,* a-t-il souligné. *Si la France n'était pas retenue, cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de stade ! Mais, dans cette hypothèse, il faudra réfléchir sur le financement à trouver. Ce qui compte pour moi c'est le porte-monnaie des Marseillais. »* M. Vigouroux a enfin estimé avec ironie qu'il *« n'y a qu'un Parisien pour vouloir installer l'OM en dehors de notre ville »*.

Une revendication ancienne

L'idée de construire un grand stade à Marseille est une revendication ancienne de M. Tapie qu'il n'avait jamais formulée, pourtant, en termes aussi dirimants. Sur le principe, la municipalité marseillaise est d'accord, qu'il s'agisse de réhabiliter et d'agrandir le stade actuel, datant de plus d'un demi-siècle, ou de construire de nouvelles installations.

M. René Olmeta, adjoint aux sports, observe, toutefois, *« qu'une ville comme Marseille qui a d'importants problèmes économiques et sociaux à résoudre ne peut décider, du jour au lendemain, un investissement aussi lourd. La France,* explique-t-il, *a de bonnes chances d'organiser la Coupe du monde de 1998. On sera fixé sur sa candidature à fin 1991 et nous pourrions, alors, démarrer les travaux au début de 1992 pour les achever à fin 1993 où au début de 1994. Nous avons, en l'occurrence, un souci de bonne gestion. Mais nous serions très heureux que M. Tapie, en sa qualité de député de Marseille, pose la question au gouvernement et obtienne de celui-ci, dès maintenant, un engagement ferme sur sa participation financière »*.

M. Olmeta souligne que la ville a déjà beaucoup fait pour l'OM puisqu'elle a dépensé, de ses deniers, depuis 1986, date de l'arrivée de M. Tapie à la tête du club, près de 50 millions de francs en équipements divers dont la réalisation d'un centre d'entrainement pour 18 millions de francs et la construction de 60 loges pour 15 millions de francs (toutes louées pour les deux saisons à venir au prix moyen de 300 000 francs par saison) :

D'autre part, depuis 1987, toutes les places « debout » du stade-vélodrome ont été transformées en places « assises » (au nombre de 40 000 et non de 30 000). *« En réalité,* précise M. Olmeta, *un stade de 60 000 places ne permettra pas d'augmenter sensiblement la moyenne de fréquentation qui est, actuellement, de 30 000 par saison car il n'est en sous-capacité que pour deux ou trois rencontres dans l'année. Mais il est vrai que le nombre d'abonnés pourrait être porté de 15 000 à 30 000, ce qui améliorerait la trésorerie du club. Au demeurant, la construction d'un stade à l'extérieur de Marseille, ne se justifie en rien puisque des terrains, d'une emprise de 5 à 6 hectares, sont disponibles sur le territoire de la commune, même à proximité du stade-vélodrome. M. Tapie dont nous reconnaissons le bilan très positif n'indique pas, d'ailleurs, comment il financerait la dépense. »*

GUY PORTE

SCIENCES

□ **Nouveaux problèmes pour le télescope Hubble.** – Une erreur dans le calcul des coordonnées d'une étoile a ruiné les espoirs des techniciens de la NASA qui espéraient pouvoir publier, mercredi 10 mai, la première photo prise par le télescope Hubble. Aucune image ne pourra être transmise avant la semaine prochaine, ont indiqué mercredi des resposables de la NASA. Ce nouveau contretemps s'ajoute aux problèmes techniques que connaît le télescope depuis son lancement le 25 avril dernier (*le Monde* du 2 mai). *(Reuter, AFP.)*

□ **Deux nouveaux contrats pour Ariane.** – Arianespace et la société européenne Locstar ont signé, mercredi 10 mai, deux contrats pour le lancement des deux premiers satellites du système de localisation et de messagerie par satellites Locstar qui devrait entrer en service dès 1992 pour la messagerie, et en 1993 pour la localisation (*le Monde* du 21 mars). Locstar F1 et F2 seront mis sur orbite respectivement au printemps et à la fin de 1992.

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

Rêveur professionnel

Les carnets de Claude Roy : un homme qui écrit comme on se dévisage et comme on s'étonne

L'ÉTONNEMENT DU VOYAGEUR
de Claude Roy.
Gallimard, 374 p. 120 F.
LE NOIR DE L'AUBE
de Claude Roy.
Gallimard, 150 p., 92 F.

La vie ne ressemble pas à un séjour, disait Mme de Staël. C'est un voyage. Il faut bien s'y faire, que l'on s'en félicite ou que l'on s'en désole. Et cela ne sert à rien de *« ronchonner parce que le temps dévore le temps »*, comme l'écrit Claude Roy dans la suite de son journal intime. Ces carnets, qui vont d'octobre 1987 à janvier 1990 et qui s'intitulent *l'Étonnement du voyageur*, sont ponctués davantage par l'enchaînement des saisons que par les lieux visités.

Certes, l'auteur se déplace quelquefois. Il retrouve une Russie enfin *« réveillée »*, dont se dessinent confusément les nouveaux traits. Il se promène à Belle-Ile-en-Mer ou bien il rencontre, à Venise, le fantôme du *« jeune Claude Roy »*, lequel découvrit cette ville en 1948. Cela nous vaut une belle méditation sur la brume vorace qui fait de Venise *« la cité la plus improbable du monde »*, et qui semble donner raison à la philosophie de Berkeley : Venise n'était peut-être que l'une de nos rêveries et, lorsque la brume se dissipera, cette ville aura sans doute disparu... Cependant, l'essentiel du « voyage » s'accomplit à Paris ou dans la campagne de Claude Roy, qui s'appelle joliment le Haut-Bout.

Apprivoiser la réalité

Vivre, c'est naturel, mais cela procure certains jours un très obscur sentiment de bizarrerie, lequel s'accorde avec les mots d'Angélus Silésius : *« Je ne sais pas ce que je suis, je ne suis pas ce que je sais. »* De son côté, Claude Roy fait cette remarque : *« Je ne trouve aucune trace d'un droit de propriété des hommes sur la terre. Juste un droit de passage. »* Dès lors, comment cette vie ne nous rendrait-elle pas songeurs ?

L'humanité se reconnaît à son air absent. La vocation des hommes, c'est d'être les grands distraits de l'univers. Chacun devrait inscrire sur sa carte d'identité la mention « rêveur professionnel ». Pour se rappeler que le métier de l'humanité, c'est d'être pensive, il suffit de regarder sa bibliothèque : cette *« géologie verticale des pensées et des rêves, des sciences et des jeux, des annales et des traités, des prières et des poèmes, des magies et des remèdes, des théologies et des astronomies... »*.

Claude Roy fait son métier de flâneur avec délectation. Il écrit comme on se dévisage et comme on s'étonne. *« Nos mots préférés*, dit-il, *en savent davantage sur nous que nous-même. »* Alors, il s'interroge devant cette sorte de miroir. Il n'écrit pas pour fuir la réalité, mais pour *« l'apprivoiser »* et la connaître mieux. Cependant, il aime autant le mystère que l'explication des choses. Il partage sans doute le sentiment de Sénèque dans les *Lettres à Lucilius (1)* : *« Je ne saurais dire lesquels m'irritent le plus : ceux qui nous interdisent de savoir quoi que ce soit ou ceux qui ne nous laissent rien, pas même l'ignorance. »*



Claude Roy aime l'existence malgré les revers qu'elle inflige volontiers. Il se passionne pour les vérités contradictoires qu'elle recèle. Il évoque ainsi notre attitude devant les êtres qui nous attirent : avec eux, les premiers mouvements de refus ne sont pas moins fréquents que le fameux coup de foudre. Nous pouvons être d'abord rebutés par tel visage ou tel paysage qui nous ravira ensuite. La séduction que nous commençons d'éprouver revêt, à notre insu, le masque du déplaisir. Nous rêvons et nous craignons de nous *« laisser déposséder »*.

L'autre vocation de l'humanité, c'est d'être paradoxale, en dépit de tous les gens qui se mêlent de nous *« apprendre à vivre »*. *« Après les avoir écoutés cinq minutes, j'ai préféré rester autodidacte »*, avoue Claude Roy. Il a préféré prêter l'oreille à *« la grande respiration de la terre et du ciel »*, comme il l'écrit dans *le Noir de l'aube*, le recueil de poèmes qu'il publie en même temps.

Claude Roy est un esprit d'excellente compagnie. Ses pensées sont légères, aériennes. Elles nous changent et nous consolent du discours que nous avons coutume d'entendre. Même quand elles ont trait à la mort, elles demeurent complices de ce rire qui n'accuse jamais son âge. Les livres de Claude Roy nous séduisent parce que le bonheur d'écrire s'y manifeste à chaque page et que le métier de penser s'y confond avec *« l'art de s'égarer »*. Les digressions, les détours, les flâneries ou les égarements de la philosophie sont les seules manières d'approcher la vérité.

Le cauchemar de Joyce

Ornithologue amateur, astronome occasionnel et autodidacte de l'existence, Claude Roy ne médite pas seulement sur les oiseaux, sur les étoiles et sur les variations de sa vie intime, car celle-ci, comme toutes les autres, est prisonnière du cauchemar dont parlait James Joyce. Aussi, les fureurs, les impostures ou les désillusions de l'Histoire s'entremêlent, dans ce journal, avec les événements de la vie intérieure. Evoquant les espérances nées sur la place Tien-Anmen et la répression qui a suivi, Claude Roy notait le 5 juin 1989 : *« Avoir vingt ans n'est pas une garantie d'intelligence. Mais (...) l'impatience devant la servitude est une vertu de la jeunesse. »*

Notre siècle reste celui de la *« balle dans la nuque »* et de la *« servitude volontaire »*. Pourtant, Claude Roy refuse de verser dans les *« morales du crépuscule »*. Ni optimiste, ni pessimiste. Autodidacte.

François Bott

(1) Sénèque, *Apprendre à vivre. Lettres à Lucilius* choisies et traduites par Alain Golomb. Arléa, 174 p., 95 F.

□ Trois œuvres de Claude Roy sont rééditées en collection de poche : A la lisière du temps, suivi du Voyage d'automne (Poésie/Gallimard), et un roman, l'Ami lointain (Folio).

La reconquête du réel

Kazimierz Brandys et quelques autres écrivains nous font redécouvrir dans leurs carnets la vocation de la littérature : penser le monde

Le « réel » est pour la littérature ce que le Soleil est pour les planètes de son système : un foyer décentré, celui d'une ellipse qu'elles parcourent jusqu'à s'éloigner au plus loin de lui, dans l'*aphélie*, pour s'en rapprocher ensuite au plus près, dans la *périhélie*. Après les expériences formalistes de littérature « intransitive », qui ont sans doute atteint leur point limite, la littérature amorce un retour vers son vrai foyer, son centre de gravitation, et tente aujourd'hui de renouer avec le « réel » un rapport fondateur ; de s'engager de nouveau sur la voie où c'est « la vie » qui la génère, non pas seulement « la forme », comme le dit Kazimierz Brandys dans ses *Carnets* (1). Déclaration qui vise moins à ranimer la guerre, aujourd'hui désuète, de la poétique et de l'herméneutique qu'à définir la fonction et l'usage d'un genre : le carnet.

Ni Mémoire ni journal intime, le carnet affirme et affiche d'emblée et par nature le lien qu'il entretient avec la « réalité ». Mais œuvre d'écriture, comme les deux autres, et non simple notation télégraphique, il est aussi, comme eux, le lieu d'une réflexion sur sa propre forme en même temps qu'il est retour sur soi, quête du sens et de la vérité de l'existence. La *réflexivité* est donc, jusque dans la méthode même de composition du carnet, une manière de traiter la *référence* qui rend leur opposition inopérante. Car c'est en réfléchissant sur soi-même et le langage que la littérature pense le monde, et fait œuvre de vérité. Aurions-nous oublié ce magnifique article d'Emile Benveniste, « La sémantique de la langue » : *« La langue est le seul système qui puisse réfléchir en un autre et se réfléchir soi-même. »* ?

Il y a donc quelque chose dans l'écriture et la composition des carnets qui interroge la littérature à ses sources, et peut ainsi l'aider à entreprendre une reconquête du réel plus que jamais nécessaire.

Les actions et les passions des hommes

Ce n'est pas en effet la littérature d'inspiration étroitement formaliste qui pourra résister à la crise que connaît en ce moment non pas la littérature elle-même – comme on voudrait le faire croire, – mais son image. Car la littérature n'est forte, puissante, que si elle est considérée.

L'existence de grandes œuvres n'y suffit pas toujours : que Vargas Llosa, Kundera, Philip Roth, Philippe Sollers ou Peter Esterhazy, Annie Ernaux, Iris Murdoch ou Kazimierz Brandys maintiennent l'exigence littéraire au niveau le plus haut, cela n'empêche pas que, dans notre société, la représentation de la littérature puisse être en crise.

Une récente enquête sur la culture en témoigne, non tant du reste dans ses résultats assez équivoques, que dans l'interprétation qu'on en donne. *« Dans les pratiques culturelles des Français*, a-t-on pu lire çà et là, *l'écrit est désormais supplanté par la télévision et la musique. »* Dire que la télévision, le scrabble, bientôt le restaurant et le jogging sont, au même titre que la lecture, des « pratiques culturelles », c'est poser la « culture » comme n'ayant désormais plus rien à voir avec la vérité, la pensée, l'expérience intime, la réflexion, mais seulement avec la distraction, le divertissement, le « temps libre ».

Sans doute faut-il que les enquêteurs, et ceux qui les commentent favorablement, aient de la littérature une idée basse et piètre, voire inexistante. Que la littérature entre en effet dans notre existence sous la forme d'une « pratique », la lecture, cela n'en fait pas un simple objet sociologique ; la littérature est une *expérience*, idée absolument opposée à celle de *pratique*, culturelle ou non. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est ceci : laisserons-nous les sciences sociales réduire l'expérience littéraire, la plus haute que l'homme puisse faire avec celle de l'amour, à des sondages concernant nos loisirs, alors qu'il s'agit du sens de notre vie ?

Plutôt la guerre, comme disait Mme de Merteuil. La défense de la littérature est donc celle d'une idée du monde où le loisir ne remplacerait pas la pensée et ne serait pas l'autre nom de la culture. Elle ne peut avoir qu'un instrument : maintenir quand il existe, renouer quand il a disparu, le lien entre littérature et connaissance, entre littérature et dévoilement du monde.

Pour la mener à bien, il faut que soit restaurée dans les têtes l'idée que la littérature a quelque chose à voir avec la compréhension de la vie, avec l'interprétation du monde vécu, avec le sens des actions et des passions des hommes.

Danièle Sallenave

Lire la suite page 24

(1) *Carnets, Paris, 1985-1987*, Gallimard, 245 pages, 130 F. Peut-on émettre le vœu qu'une réédition ou une nouvelle édition des *Carnets* les fasse figurer sous une même couverture et dans la même collection ?

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Les tours de la mémoire

Le personnage principal du nouveau roman de François Sonkin souffre d'une hypertrophie de mémoire tandis que celui du premier roman de Bernard Comment semble fait pour ne rien retenir.

Page 22

ÉCRITS INTIMES


JACQUES SASSIER

Les vrais visages de Jules et Jim

La redécouverte d'Henri-Pierre Roché, l'auteur de *Jules et Jim* et des *Deux Anglaises et le continent*, alors qu'est publié le premier volume de son journal.

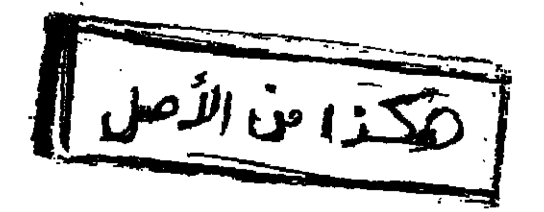
Pages 24 et 25

LE DÉBAT

Mémoires de l'empire

La guerre d'Algérie et d'autres épisodes de la colonisation reviennent à la surface. Le temps est-il venu pour la France d'assumer ce passé qu'elle aurait aimé plus glorieux ?

Pages 26 et 27



DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

JOHN M. MERRIMAN : *Limoges la ville rouge. Portrait d'une ville révolutionnaire.* – Limoges s'est trouvée à l'avant-garde des conflits politiques et sociaux au dix-neuvième et au début du vingtième siècle. John M. Merriman, professeur à Yale, retrace l'histoire de cette ville en mettant l'accent sur trois épisodes clés, la révolution de 1830, la Commune de 1871 et la période 1895-1905. Il prend pour témoins privilégiés deux catégories particulières de la population, les ouvriers de la porcelaine et les bouchers, c'est-à-dire, à travers eux, les habitants des nouveaux faubourgs industriels et ceux des traditionnels quartiers commerçants. (Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Bardos, Belin, 496 p., 190 F.)

ALAIN DEWERPE ET YVES GAULUPEAU : *la Fabrique des prolétaires. Les ouvriers de la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas (1760-1815).* – La naissance de la célèbre manufacture de toiles imprimées, sorte de communauté ouvrière au village dont les conditions d'existence, intermédiaires entre la vie d'usine et la vie rurale, permettent de mieux comprendre, à la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle, la transition française à la société industrielle. (Presses de l'Ecole normale supérieure, 222 p., 150 F.)

CLAIRE MOURADIAN : *L'Arménie. De Staline à Gorbatchev, histoire d'une république soviétique.* – Les Républiques baltes ont quelque peu éclipsé le problème arménien ces dernières semaines. La crise du Karabakh n'en est pas pour autant résolue, et il peut être utile de replacer cette douloureuse question dans son contexte historique récent. (Ramsay, 476 p., 185 F.) Signalons également l'ouvrage d'une ethnologue, Béatrice Kasbarian-Bricout, sur les *Coutumes et Traditions arméniennes* (L'Harmattan, 192 p., 110 F.)

LITTÉRATURE

NADAR : *Charles Baudelaire intime. Documents, notes et anecdotes.* – Baudelaire humoriste, caché *« sous son masque d'imperméabilité en défi de tout émoi »* ; Baudelaire, chaste, *« étrange en toutes choses », « le plus halluciné des illusionnistes »*... Paru en 1911, un an après la mort de son auteur, ce portrait de Baudelaire, qui n'a pas toujours reçu l'approbation du *« Saint-Synode baudelairien »*, complète les caricatures et les célèbres photographies de Nadar, également reproduites dans ce volume. (Obsidiane, 100 p., 55 F.)

RELIGIONS

BARTOLOMÉ DE LAS CASAS : *De l'unique manière d'évangéliser le monde entier.* – Si l'on veut bien considérer comme absurde et anachronique d'attendre d'un dominicain espagnol du seizième siècle qu'il mette en doute la nécessité transcendante de l'évangélisation, on pourra lire ce court traité (datant de 1522, inédit jusqu'en 1942) pour ce qu'il est : un plaidoyer pour une foi éclairée, pour le respect des peuples, pour la loi de paix et de charité. Introduction et traduction de Marianne Mahn-Lot. (Cerf, 146 p., 95 F.)

SCIENCES HUMAINES

JEAN-LOUIS BOUTTES : *Jung. La Puissance de l'illusion.* – Essai sur *« la voie jungienne de la psychanalyse »*, envisagée non pas contre Freud, comme on le fait habituellement, mais à la lumière du freudisme, avec lequel l'œuvre de Jung a, selon l'auteur, plus de points communs que de divergences profondes (Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 248 p., 120 F.)

OLIVIER SACKS : *Des yeux pour entendre. Voyage au pays des sourds.* – Par l'auteur de *l'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, neurologue à New-York, un essai sur l'histoire de la surdité, notamment à travers l'œuvre de quelques-uns des pères fondateurs du langage des signes et l'expérience de l'université Gallaudet, réservée aux mal-entendants. (Le Seuil, traduit de l'anglais par Christian Cler, coll. « La couleur des idées », 236 p., 129 F.)

□ **Prix littéraires.** – Le prix Cervantès a été décerné, en Espagne, à l'écrivain paraguayen Augusto Roa Batos ; une autre récompense espagnole, le prix Principe de Asturias, est allé à un Vénézuélien, Arturo Uslar Pietri ; le prix Jean-Jacques Rousseau de la ville de Genève a été attribué à William Pfaff pour son livre *le Réveil du vieux monde* (Calmann-Lévy) ; le prix du quartier Latin est allé à Jérôme Leroy pour son livre *l'Orange de Malte* (éd. du Rocher) ; le prix des Libraires est allé à Claude Duneton pour *Rires d'hommes entre deux pluies* (Grasset) ; le prix du livre Inter a été attribué à Daniel Pennac pour *la Petite marchande de prose* (Gallimard)) ; les prix Wizo ont été décernés à Anette Kahn pour *Robert et Jeanne à Lyon sous l'occupation* (Payot) et à Ida Fink pour le *Jardin à la dérive* (Maren Sell) ; d'autre part, le prix des Quatre-Jurys, patronné par Hassan II, a été décerné à Fez, à Christophe Deshoulières pour *Madame Faust* (Julliard).

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Les tours de la mémoire

UN HOMME SINGULIER ET ORDINAIRE
de François Sonkin.
Gallimard, 219 p., 96 F.

L'OMBRE DE MÉMOIRE
de Bernard Comment.
Christian Bourgois.
218 p., 80 F.

IL y a des romans qui valent mieux que leur titre, comme certaines actions en Bourse sous-évaluées offrent de bonnes surprises. C'est le cas pour François Sonkin (Prix Femina 1978 avec *Un amour de père)*, dont le dernier titre, *Un homme singulier et ordinaire,* assez plat, cache un livre plein de saveur et d'émotion, l'histoire d'un homme qui fait ses études de médecine sous l'Occupation, et qui, malgré les expériences et les années, ne devient jamais tout à fait un adulte. Son histoire, semble-t-il.

C'est un fils de pauvres, tout d'abord, ce qui ne le prédispose pas à cette noble carrière, plutôt réservée aux fils de médecins, comme les fils d'avocats préparent le barreau et les fils de bourgeois préparent la bourgeoisie. A l'exception de quelques *« enfants de facteurs, de cheminots, de petits fonctionnaires qui n'avaient pas eu peur de se mêler aux riches, tendaient leurs mains vers les frontons des temples décorés des trois mensonges républicains. »* Il a beau trouver la misère jolie et la banlieue de son enfance pleine de poésie, la pauvreté incline son caractère vers un désir constant de plaire, mêlé d'une timidité proche de l'effacement. Et une sourde révolte contre tous ses semblables.



JACQUES SASSIER

François Sonkin, écrivain-médecin.

Le genre humain, dans tous ses états, surtout les plus désespérés, qui est mieux placé pour le connaître qu'un médecin ? A la faculté, il n'arrive pas à se faire aimer d'une blonde Colette et reporte son affection sur le cadavre d'une vieille femme que l'on dissèque jour après jour en salle d'anatomie et que les étudiants ont baptisée Pélagie. Il y a bien une infirmière aux gros seins qui le tente assez fort pendant qu'il tient la jambe d'un amputé, mais les infirmières dodues sont la chasse gardée des internes et des chefs.

La froideur de l'hôpital, la dureté avec laquelle les soignants se protègent habituellement de l'angoisse ne sont pas de son goût ni dans son tempérament. Il ne parle pas volontiers de la cardiaque du lit nº 4 ou de la salpingite du 12. Au contraire, il porte une attention très personnelle aux malades, comme cette jeune fille qui a raté son suicide au Gardénal, si belle dans le coma et de plus en plus banale, vulgaire, à mesure qu'elle revient à la vie, ou ce vieil homme mourant qu'il prend chaque soir dans ses bras, serre contre lui comme un enfant pour qu'il meure tranquille.

C'EST, pour lui, une découverte fondamentale, cette compassion physique dont il pense qu'elle peut opérer des miracles et qui, au moins une fois, en réussit un. Dans un service de réanimation, qu'il décrit comme un quartier de haute sécurité totalement inhumain, il parvient par la puissance du regard à renouer la communication avec une jeune femme dérivant près de la mort et à la ramener dans le monde des vivants. D'autres fois, ses efforts sont vains. Telle patiente qu'il traite pour un cancer et qu'il désire de plus en plus alors que son mal empire, il l'invite au restaurant et fait l'amour avec elle un mois avant sa mort. Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal.

Il s'interroge tout de même – et nous avec lui – sur l'aspect un peu morbide de ses pratiques. On dirait qu'il n'est jamais si amoureux que dans la débâcle de l'autre. Dans l'imminence de sa déchéance. Est-ce pour la fugitive toute-puissance dont il se croit investi ? Ou une fascination pour ce qui le défie, le met en échec ? Il est vrai, les médecins comme les écrivains – et François Sonkin est les deux – entretiennent des relations privilégiées avec la mort, celle des autres et la leur.

Par ailleurs, ses rapports avec le beau sexe ne sont pas très heureux. Il aurait bien épousé une employée de la préfecture de Paris, mais elle n'avait que la première partie de son bac, et maman a dit non. Pauvre, mais snob. Ecrasante maman qui lui gâche son enfance, sa vie, avec le récit maintes fois asséné de sa difficile naissance, combien elle a souffert pour le mettre au monde dans des flots de sang, ce gamin qui n'est même pas capable de décrocher une vraie bourgeoise. Plus tard, il soumettra une autre candidate à l'examen de son frère aîné, qui dira oui. Mais le mariage ne tiendra pas. Il aura une maîtresse laide. Une autre méchante, qui le trompera. Une gentille à la fin, avec laquelle il perfectionnera la technique de ses caresses apaisantes. Il prend la fatigue en lui, comme un rebouteux prend la douleur ou le mal des autres. C'est ainsi, en *« soigneux »*, qu'il achève sa retraite, à la campagne, en imposant les mains, en offrant l'amour sans les mots.

C'est moins un roman que la transmission de l'expérience, *« singulière et ordinaire »*, certes, mais très touchante, d'un homme écorché vif, hypersensible, doué d'une mémoire et d'un œil suraigus (excessifs peut-être : *« Il reconnut des pigeons sédentaires, habitués du quartier. »* On demande à voir). S'il n'avait pas été médecin, il aurait pu être antiquaire. Il nourrit une passion sans bornes pour les objets, les matières, les tissus (la ratine, le velours), les bibelots les plus humbles, et, au milieu d'un récit, se lance dans une description des robinets de la salle de bains, alors que la vie d'une fillette est en jeu. Nouvelle forme de suspense. On dirait qu'il souffre parfois d'une tumeur d'objet, d'une quinte de babioles, d'une hémorragie de la brocante, d'une hypertrophie de la mémoire.

UN mal qu'aimerait bien attraper le jeune héros du premier roman de Bernard Comment, *l'Ombre de mémoire*. Il se souvient de ce qu'il a vécu, mais pas de ce qu'il a lu, appris. Il passe ses journées entre l'insouciante Mattilda, sa maîtresse, et la Bibliothèque nationale (dans quel pays ? à Pise, peut-être, où l'auteur, Suisse de trente ans, enseigne la littérature), recopiant tout ce qu'il ne retient pas de l'histoire de l'art sur des disquettes d'ordinateur, peintre après peintre dans l'ordre alphabétique. Là, il rencontre un vieux bonhomme grincheux qui le séduit en un tournemain.

C'est un puits de science. Il lui parle du Pontormo, qui gardait des cadavres dans des cuves pour observer leur pourrissement et peindre ses fresques du *Déluge*. Il a aussi une théorie sur les glaces, les parfums de *gelati* qui ne peuvent pas se combiner ; une opinion très irritée sur l'informatique ; il se souvient même de ce qui a disparu, qu'on ne peut plus voir, des œuvres détruites. Il sait tout ce que le narrateur meurt de savoir.

Mais il est vieux. Il a besoin d'un secrétaire, un jeune homme, lui par exemple. Pour mettre de l'ordre dans ce qui n'est pas classé, les photos, les lettres. Il développe longuement et de manière brillante son point de vue sur le classement des livres dans une bibliothèque (a-t-il lu Eco sur le point ?) ; sur la qualité de plus en plus détestable du papier employé dans l'édition de nos jours ; sur le coup de génie de Brunelleschi dans la construction de la coupole de la cathédrale de Florence, sublime mamelle. Le narrateur espère hériter, en échange de son dévouement, de la mémoire prodigieuse de Robert, comme s'il s'agissait d'un objet matériel, isolable et transmissible.

L'IDÉE est belle, un peu fanatique, borgésienne. La méchanceté avec laquelle le vieillard sépare le jeune homme de sa succulente Mattilda pour l'installer chez lui dans la chambre d'amis, lui fait des scènes dès qu'il s'absente, devient de plus en plus évasif quand le malheureux secrétaire insiste pour savoir si le pacte tient toujours, est drôle et inquiétante.

Elle aurait gagné, ainsi que le roman, à un tour plus sec, quelques pages en moins, un peu de travail encore. Surtout à partir du moment où l'on comprend que le vieux la perd, justement sa fameuse mémoire ; que le narrateur s'est fait rouler, qu'il a perdu sur tous les tableaux, un comble pour un amateur de peinture ; qu'il aurait mieux fait de compulser davantage les volumes de Mattilda que les tomes du vieux Robert, car la science de l'amour est une histoire de l'art comme une autre. Mais cet homme est décidément fait pour ne rien retenir. *« Moi, je suis comme les gens du dimanche, je rate le présent, alors c'est un jour qui me déprime. »* Nous nous souviendrons, en revanche, de Bernard Comment.

ROMANS

La malédiction du pouvoir absolu

Ce qui se passe au pays de la perestroïka : une politique-fiction de Michel Meyer et Michel Tatu

LE FRÈRE ROUGE
de Michel Meyer et Michel Tatu.
Albin-Michel, 300 p., 98 F.

Tout commence le plus ordinairement du monde : un homme en noir guette par une meurtrière de la tour Tsarskaïa, au Kremlin. Il tient un lance-fusées ASY-57-SP, une arme de 57 mm qu'il a choisie parce qu'elle est plus pratique que le puissant SD-44 de 76 mm. L'assassin attend la voiture dans laquelle le mondialement célèbre Guensek, M.S. Gorbatchev, doit entrer au Kremlin.

Avant même d'ouvrir le roman, baptisé *« politique fiction »* et dont l'action se situe aujourd'hui en Union soviétique, on peut deviner bien des choses. D'abord, qu'on trouvera le Chef, le KGB et l'armée.

Ensuite, la mafia (elle est devenue un ingrédient indispensable). Il y a aussi de l'amour (un peu, pas trop, par manque de place). Et surtout on aura droit à des considérations sur le destin du dernier empire qui soit au monde, la Russie, et sur l'énigme du caractère russe. Et lorsqu'on ouvre le roman de Michel Meyer et Michel Tatu, on ne se sent pas lésé : tout y est. Soyons clair, s'il n'y avait dans le livre que ce qui vient d'être décrit, il ne vaudrait pas la peine d'en parler. Ce qui ne veut pas dire que ce soit un mauvais roman. Les auteurs nouent – et dénouent – habilement l'intrigue, le lecteur est pris par le destin des héros, du pays. Des surprises l'attendent à chaque page, particulièrement à la fin.

L'attentat contre le secrétaire général, que les auteurs – dans la plus pure tradition stalinienne – appelent le Guensek, est le signal d'un putsch : un mystérieux « frère rouge », s'appuyant sur les services de renseignement de l'armée – le GRU, éternel rival du KGB – et sur deux divisions d'élite de la garde – celle de Kantémir et celle de Taman, – tente d'investir le Kremlin. L'action se déroule au sommet du pouvoir : le Guensek, le président du conseil des ministres, l'idéologue en chef, le président du KGB, le ministre de la défense, les membres du politburo et du conseil de défense cherchent un moyen de sauver le régime, discutent et intriguent.

De l'autre côté du globe, le président des Etats-Unis a réuni ses ministres et ses conseillers : tous craignent que les événements de Moscou, le renversement du Guensek, ne mènent le monde à la catastrophe. Bien que les personnages qui parlent et agissent à Moscou portent tous des noms fictifs, il est aisé de reconnaître leurs prototypes. C'est, là encore, un trait caractérisque de la « politique fiction ». *Le Frère rouge* a ceci de particulier que ses auteurs connaissent à la perfection les biographies des actuels dirigeants soviétiques, leurs points de vue, qu'ils présentent ici noir sur blanc. Dans un tandem comme celui-ci, il est toujours difficile de définir la part qui revient à chacun des auteurs. Mais on peut imaginer que Michel Meyer, qui a déjà à son actif un roman de politique-fiction *(la Simulation)*, a pris en charge le côté littéraire du *Frère rouge*. De même, il ne fait aucun doute que Michel Tatu, « détenteur » d'une extraordinaire banque de données sur l'Union soviétique, a garanti l'authenticité du texte et d'un grand nombre de faits.

Le Frère rouge a, entre autres mérites, celui de montrer, documents à l'appui, que les événements et les déclarations les plus incroyables se révèlent parfaitement vraisemblables : à la fin de l'ouvrage, sont présentés des textes originaux qui ne le cèdent en rien aux inventions littéraires les plus fantastiques. Il a suffi de réunir les fragments de trois discours de l'écrivian Iouri Bondarev pour obtenir un manifeste du chauvinisme et de la xénophobie qui paraîtrait pure élucubration s'il n'était bien réel. De la même façon, il suffit de se référer au témoignage authentique du général Zoub, qui, sur ordre de Malenkov, devait procéder à l'arrestation de Lavrenti Béria, pour admettre la vraisemblance parfaite de l'arrestation d'un des personnages principaux du roman.

D'Ivan le Terrible à Staline

Les conjurés qui fomentent la révolte et s'emparent de fusées à tête nucléaire s'inspirent des idées slavophiles : ils croient en la mission historique de la Russie – troisième Rome. Il est malaisé de polémiquer avec les auteurs, qui utilisent moins l'histoire comme une possibilité d'exposer une véritable conception historiosophique que comme le moteur de l'action. Il faut cependant noter que l'image d'une Russie ne connaissant que la tyrannie et incapable d'autre chose constitue la principale thèse des auteurs.

Menés par le « frère rouge », les conjurés ne reconnaissent que deux leaders russes : Ivan le Terrible et Joseph Staline. Le premier est décrit dans le roman comme une sorte de tsar russe idéal, le plus adapté au caractère du peuple et du pays. Développant cette idée, les auteurs du *Frère rouge* considèrent le communisme, qu'ils jugent aujourd'hui pratiquement mort, comme une légère écume passagère sur le puissant torrent de l'histoire russe.

L'historiosophie des auteurs du roman est incontestablement très vulnérable à la critique. Mais peut-être ne prétendent-ils pas à une analyse en profondeur de l'histoire et de la pensée russes (deux livres seulement sont cités dans les notes à ce propos). Le véritable intérêt du livre, qui en fait un événement dans la littérature (pas seulement de fiction) consacrée à la perestroïka, est le personnage du Guensek, dans lequel il est aisé de reconnaître Mikhaïl Gorbatchev.

Ce portrait retient d'autant plus l'attention que l'un des deux auteurs du *Frère rouge*, Michel Tatu, a écrit récemment – à l'aube de la perestroïka – une biographie du secrétaire général. Il s'agissait d'un portrait objectif, mais incontestablement bienveillant, du nouveau leader, dans lequel Michel Tatu plaçait un certain espoir, imaginant qu'il voudrait et pourrait réformer en partie le système. Dans *le Frère rouge*, nous trouvons un manipulateur cynique et rusé, un acteur fantastique qui trompe habilement tous ceux qui ont affaire à lui. Un leader persuadé que seules les méthodes d'Ivan le Terrible et de Staline lui permettront de détenir le pouvoir absolu, de se débarrasser impitoyablement de tous ses adversaires, potentiels y compris, et de restaurer la puissance de l'empire russe.

Michel Tatu achevait sa biographie de Gorbatchev par ces mots : *« Bonne chance quand même ! » Le Frère rouge*, lui, se termine incontestablement plusieurs tons au-dessous : *« Après bien d'autres potentats, il découvrait la malédiction du pouvoir absolu. Dans la méfiance et la solitude, venait de commencer pour lui, désespéré et muet, un horrible dialogue avec le sablier du temps... »*

Indiscutablement, *le Frère rouge* intéressera un large public soucieux d'apprendre, sous une forme simple et captivante, ce qui se passe au pays de la perestroïka. Le roman n'est pas inutile non plus pour les chefs d'Etat, les hommes politiques, les leaders d'opinion et les chefs religieux occidentaux, appelés à de fréquents contacts avec Mikhaïl Gorbatchev. Il n'est pas exclu qu'une surprise les attende, celle-là même qui stupéfie les héros du roman.

Michel Heller

POÉSIE

Le poème nomade

L'Arbre-Seul, d'André Velter, un recueil où « la poésie vit d'une aventureuse nécessité (1) »

L'ARBRE-SEUL
d'André Velter,
Gallimard, 192 p., 98 F.

Après une douzaine de livres de poésie (auxquels s'ajoutent des essais et de nombreux ouvrages à tirage limité), André Velter revient chez Gallimard, l'éditeur de ses débuts. En 1966, à vingt et un ans, il y publiait, avec Serge Sautreau, *Aïsha*, un poème sur la guerre d'Algérie, très violent à l'égard de la France de l'époque. Aujourd'hui paraît *l'Arbre-Seul*, qui, en dépit de ses quelque cent quatre-vingt-dix pages, porte sur sa couverture *« poème »*, au singulier.

Le singulier est le signe sous lequel il faut placer *« l'Arbre-Seul, que les chrétiens nomment l'Arbre-Sec* [situé] *dans une grandissime plaine »*, *« aux confins de la Perse, devers la tramontane »*, comme l'explique Marco Polo dans *le Livre des merveilles*. *« Après quelques autres qui laissèrent ou ne laissèrent pas de traces*, ajoute André Velter, *Messire Polo franchit de son pas léger l'ombre du platane miraculeux. Le bout du monde n'existait pas, non plus que la frontière des idées, des doctrines, des chimères. L'Arbre-Sec devint alors emblème de liberté dans le souffle de ceux qui prétendaient résider à leur guise aux quatre coins de l'horizon. »* Ceux qu'André Velter aime par-dessus tout : les nomades, les voyageurs.

Ce livre n'est sans doute pas un aboutissement dans l'œuvre d'un homme de quarante-cinq ans. Mais c'est à coup sûr une étape. Il a fallu du temps à André Velter pour trouver la simplicité qu'il cherche obstinément, pour en arriver à une poésie – *« limpide »*, dit-il – qui veut défier l'exégèse, tout ce qui pour expliquer, éclaircir, rompt les rythmes et tente de débusquer un sens caché sans voir celui qui s'impose.

« Poème » doit bien s'écrire au singulier, pour qualifier *l'Arbre-Seul*. Même si la table des matières donne une liste impressionnante de textes (pas tous en vers, pas tous composés dans le même caractère d'imprimerie, et certains en forme de calligrammes). Car le projet d'André Velter est circulaire et cohérent, bien que jamais clos.

Le poème a été commencé à Paris en 1980, et fini à Paris en 1989, en passant par *« Haute Asie-Inde-Chine-Yémen-Petersbourg »*. Il débute par trois fragments intitulés *« Rester fidèle à l'inconnu »*, *« Pour n'en plus revenir »*, *« L'Arbre-Sec »*, et se termine par *« Rue de l'Arbre-Sec »*. Au milieu, tout un parcours qui s'organise autour de deux pôles, le départ et l'écriture – la poésie : la même exploration de terres inconnues, les deux faces d'un même voyage.

« Traces du bord de l'énigme »

Pour André Velter, le départ est tout à la fois une passion et une morale. Il est fasciné par ces *« gens de déroute »*, *« qui vont au bout du monde/ pour se voir/ entre quatre horizons »*. Il est devenu, en mémoire des *« déserteurs »* qui *« avaient inventé/ la fraternité de tous les dangers »*, l'un de ceux qui *« ont depuis l'enfance le goût/des saisons violentes/des fruits qui agacent les dents/des métaphores qui montent à la tête »*. Le voyage la poésie : on ne saurait, s'agissant d'André Velter, les séparer par un signe de ponctuation.

« Poète par le sable allé du présent, par l'envers des traces », André Velter est de ceux qui lient mémoire et histoire pour mieux les dissocier. L'histoire laisse des actes, la mémoire des traces *(« La mémoire a embrassé l'oubli »)*. Les mots *« trace »*, *« empreinte »*, reviennent souvent dans les textes de Velter. Il adhère probablement à cette phrase de René Char, l'un de ses maîtres : *« Un poète doit laisser des traces de son passage, non des preuves. »*

Cette mémoire, cette *« empreinte de l'absence »*, ces *« traces du bord de l'énigme »*, ne fondent en rien un discours de la nostalgie, car *« il ne fait pas plus clair au fond des âges »*, et *« entre l'illusion recréée d'hier/et cet acharnement illusoire du présent/ le balancier lacère tous les degrés du doute »*. Elles signalent plutôt, comme le dit ailleurs André Velter, une *« appartenance à cette vaste migration de la parole qui commence en amont de moi et qui bien après se poursuivra »* (2).

« La poésie est fille du Sacré./ Mais fille de mauvaise vie (...). Ce n'est qu'à la mesure du blasphème/que s'éveille l'illusion de la divinité. » La poésie est une force d'ébranlement, elle est tension des contraires, énergie contre la banalisation du monde, car *« nous vivons dans le déséquilibre des âges »*. Elle peut être *« la sorcière »*, toujours nécessaire, sans cesse perdue et sans cesse retrouvée : *« On bâtissait l'instant, on bâtissait d'instinct/ il n'y avait ni durée/ni désastre/et le cours des choses/était une vieille lune/de l'autre côté des forêts. »*

Josyane Savigneau

(1) Voir *Ce qui murmure de loin*, d'André Velter, avec des illustrations de Ramon Alejandro, éditions Fata Morgana, 1985.

(2) Entretien d'André Velter avec Thierry Renard, *Aube magazine*, nº 37, 1er trimestre 1990, 40 pages, 40 F.

La trahison est-elle un art ?

UN ESPION EN EXIL
d'Eric Laurent.
Olivier Orban, 312 p., 120 F.

Le roman d'espionnage, dès qu'il eut rompu avec la littérature populaire, est entré dans un univers inorienté où c'est l'absence de lois qui fait loi. D'emblée, les Anglo-Saxons se sont sentis à l'aise dans une atmosphère où le vieux couple du Bien et du Mal s'était dissous. Peut-être Graham Greene est-il l'un des premiers explorateurs de ce pays où le juste ne pourra pas plus châtier le malin qu'Achille ne rattrapait la tortue. Et pour une raison simple : il n'y a plus de juste ni de malin, ou plutôt il ne reste que des justes qui sont malins, des malins qui sont justes, des joueurs plus ou moins passionnés ou plus ou moins habiles.

Avec son livre *Un espion en exil*, Eric Laurent ne peut que surprendre. Comment un Français a-t-il pu écrire, avec une telle réussite, un roman qui se développe tout naturellement dans un paysage littéraire que les Anglais nous ont habitués à considérer comme le leur ? D'ailleurs, Eric Laurent ne prétend pas briser l'envoûtement, et ce roman se passe pour une partie en Angleterre et, ce qui est le plus important, dans l'atmosphère de Cambridge. Il était nécessaire que ses héros – même si l'action se poursuit dans l'URSS de la perestroïka – fussent anglais, car l'un des ressorts, remarquablement décrit, du roman repose sur l'existence d'un système de castes qui n'a pas disparu. Le traître, taupe travaillant pour Moscou, a non seulement été élevé à Cambridge, mais encore il s'y trouvait de droit, par la qualité de sa famille.

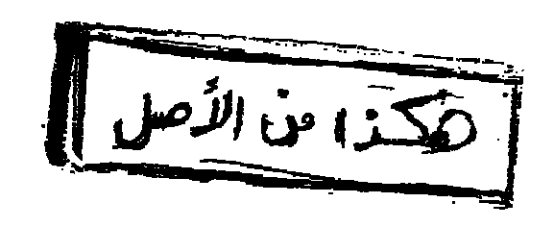
Un exploit dans la duplicité

Si, à ses yeux, il n'est pas un traître, c'est parce qu'il est un pur Anglais, plus conscient qu'aucun autre des valeurs que véhicule la haute société britannique. L'intelligence avec l'ennemi est pour lui un acte d'intelligence, d'humour, la preuve d'une originalité qui est de bon ton depuis que Brummell en a fait une règle de savoir-vivre, depuis que l'assassinat a été considéré comme l'un des beaux-arts.

Il ne peut qu'éprouver un mépris mêlé de fascination pour David Blair, un des chefs des services secrets britanniques, qui sort lui aussi de Cambridge et dont il est l'ami tout en le trahissant. Blair transgresse également, il est un virtuose comme cette taupe, mais il reste plus respectueux d'une éthique, en partie parce qu'il est d'une plus modeste origine et qu'il n'est pas assez libre pour savourer l'élégance dans la trahison. Blair voudrait croire en une morale que la taupe jugerait vulgaire et aberrante.

Ce livre ressemble à son thème. Eric Laurent a réussi un exploit dans la duplicité, comme ses héros. Il prouve une maîtrise constante de son écriture qui entraîne le lecteur à participer à l'ambiguïté du récit. Nous pouvons le relire sans jamais savoir si nous admirons la réussite d'un romancier de l'action ou d'un moraliste.

Jacques Laurent
de l'Académie française



هكذا من الأصل

ÉCRITS INTIMES

Les vrais visages de Jules

Enfin publié, le journal d'Henri-Pierre Roché raconte l'histoire de l'étrange trio que forma l'auteur avec Helen et Franz Hessel

Helen Hessel, le modèle de Kathe (Jeanne Moreau dans *Jules et Jim*)...

CARNETS
Les années Jules et Jim, première partie 1920-1921
d'Henri-Pierre Roché.
Edition établie par Blandine Masson, Antoine Raybaud et André Dimanche.
Annotations de Karin Grund.
Avant-propos de François Truffaut.
André Dimanche éditeur.
Distribution Distique.
488 p., 180 F.

Quand *Jules et Jim* parut, en 1953, on découvrit un jeune écrivain « moderne » de soixante-treize ans, Henri-Pierre Roché. Trois ans après, il publiait *Deux Anglaises et le continent*. Trois ans encore passés, Roché était mort. Il n'avait pu achever un autre texte, commencé en 1957, qui se serait appelé *Victor*. *« Tandis que* Jules et Jim *reflète ma vie de trente à quarante ans*, Deux sœurs *la refléterait de vingt à trente ans. Mais peut-être serait-il plus courageux et plus attachant de bâtir un ensemble sur ma vie sentimentale et « virile », avec mon journal intime ? »* Ce journal – qu'il tint assez régulièrement de 1901 jusqu'à l'avant-veille de sa mort, en avril 1959, qu'il relut en 1930, en 1933-34 et en 1953-54 – recèle toutes les clés de ce personnage extrêmement discret, subtil, intemporel que fut Henri-Pierre Roché, en parlant d'abord et en toute franchise de sexe, d'art et de littérature : c'est en effet là qu'il consigna toute sa vie amoureuse, qui fut, essentiellement dans le milieu du Bateau-Lavoir, des plus actives. Roché avait d'ailleurs eu en tête, dès le premier mot inscrit, de faire un jour un *« roman simple et vivant »* en s'aidant de cette « liste » de *mil e tre* prénoms et noms souvent cryptés : on y retrouve dans les premières années du siècle les deux sœurs anglaises (« Mauve » et « Nuk », Anne et Muriel dans le livre), puis, jusqu'à la première guerre, Marie Laurencin (« Flap »), Apollinaire (« Pollop »), Picasso, Leo et Gertrude Stein (« Melanctha »), Hélène Perdriat (« Reine »), Salmon, Paul Fort, Cravan, Moréas, Max Jacob, Braque, Derain...

Mais, en 1906, Roché – qui est un grand don Juan mince, roux, au visage sec – fit la connaissance du *« petit et rond »* et doux Franz Hessel (« *Glob* »), jeune écrivain juif allemand né à Stettin en 1880 ; après dix-huit mois de rencontres quotidiennes dans une période où Roché s'avoue « débordé » par ses multiples amours parisiennes, Hessel l'entraîne à Munich : ils rencontrent Stefan George et quelques-unes de ses étonnantes amies de cœur ; puis, à Berlin, ils côtoient Altenberg, Keyserling, Schnitzler, dont Roché traduira les œuvres. Pour l'heure, Hessel et lui sont de vrais amis *qui* partagent *tout* et aussi les femmes, que le premier écoute et met en confiance, que le second révèle ou exalte : il en va ainsi, sans jalousie ni rivalité, pour Luise Bucking (« Wiesl »), la comtesse Zu Reventlow (« Fabia »), Lotte Pritzel (« Melera »), Marie Laurencin...

La boxe et les échecs

Roché commence alors à écrire toute une série de nouvelles dont le personnage central est « son » Don Juan : *Don Juan au bordel, à l'hostellerie, Don Juan et le reître, et la montagne, la Ragonne, la Joconde, le taureau.* Malgré le refus de la NRF (Gide et Copeau étaient pour, Rivière et Schlumberger contre), de Fasquelle et celui de Calmann-Lévy, Félix Fénéon *publiera* ce recueil, en 1921, aux éditions de la Sirène. Imprimé sous le pseudonyme de « Jean Roc », le livre n'arrivera jamais jusqu'aux librairies, la maison ayant déjà fait faillite, *mais* sera proposé par Céard et Descaves au Goncourt.

Profession : « curieux »

« Oh, moi, je suis un raté. Le peu que je sais, je le tiens de mon professeur, Albert Sorel. – Que voulez-vous devenir ? me demanda-t-il. – Diplomate. – Avez-vous une grande fortune ? – Non. – Pouvez-vous, avec quelque apparence de légitimité, ajouter à votre patronyme un nom célèbre ou illustre ? – Non. – Eh bien, renoncez à la diplomatie. – Mais alors, que dois-je devenir ? – Un curieux. – Ce n'est pas un métier. – Ce n'est pas encore un métier. C'en sera un bientôt. (...) L'avenir est aux curieux de profession. »

Cette longue tirade, contraire aux règles de la cinématographie classique, tous les cinéphiles la connaissent. Elle figure dans *Jules et Jim*, de François Truffaut, et c'est le grand et pudique Jim qui la prononce, avec la belle voix, un peu lasse, d'Henri Serre. On sait que ce film célèbre est étroitement inspiré d'un roman du même nom, signé Henri-Pierre Roché. Ce qu'on ignore, en revanche, c'est que le roman en question était, au fond, largement autobiographique. Et c'est donc ce dialogue entre un professeur prestigieux de Sciences Po, spécialiste de l'histoire diplomatique, et l'un de ses élèves qui aura décidé, au début de ce siècle, du destin de ce dernier. Renonçant en effet à la diplomatie, « Jim » résolut de traverser le siècle en faisant profession de curieux.

Et voilà comment la vie d'Henri-Pierre Roché fut l'une des plus passionnantes et l'une des mieux remplies de son temps. Simplement, elle le fut à sa manière, qui se résume en un mot : discrétion. Roché fut une sorte d'aventurier, mais aux antipodes des formules Henry de Monfreid ou André Malraux. Ses aventures furent artistiques et sentimentales. Les objets de son désir furent les femmes, les peintres, les écrivains, les cultures étrangères. Partout où il s'aventura, il eut un demi-siècle d'avance sur son temps, ce dont cet esprit suprêmement poli ne tira bien entendu aucune gloire particulière ; quand son temps l'eut rejoint, il put enfin se consacrer à lui-même, et léguer aux générations futures deux des plus beaux livres de la langue française.

Ce grand Casanova nonchalant

Jules et Jim, Deux Anglaises et le continent sont ainsi comme deux chapitres de la grande histoire d'amour d'un homme qui consacra une bonne part de son énergie à vivre des intrigues compliquées, l'autre part étant réservée à en cacher le détail à une mère possessive. On peut même se demander si le caractère extrêmement tardif de leur rédaction n'est pas à mettre en rapport avec le « rangement » final de ce grand Casanova nonchalant, désormais marié et père de famille, qui ne pouvait plus les vivre que par la procuration de l'écriture.

Mais ces deux romans témoignent aussi de l'importance qu'a prise chez ce jeune Français, grandi dans un temps de grand chauvinisme, la découverte passionnée, de l'étranger, sous toutes ses formes. Il n'est pas si banal dans cette génération de passer une bonne partie de la première guerre mondiale aux Etats-Unis ou, surtout, de lier, à la veille de celle-ci, des relations étroites avec de jeunes intellectuels allemands, à commencer par Franz Hessel, écrivain juif qui sera l'ami de Walter Benjamin et de Siegfried Kracauer et construira plus tard, avec eux, la théorie du « promeneur » intelligent. Grâce à Truffaut, qui se fit l'historiographe de Roché dans un texte peu connu (1), nous avons appris, il y a quelques années, que Hessel avait été le modèle de Jules...

Non, ce n'était pas banal, et cela faillit coûter cher à Roché, qui eut l'insigne honneur de passer *Deux Semaines à la Conciergerie pendant la bataille de la Marne* (2), sur une dénonciation anonyme qui présentait ses accointances germaniques comme le signe patent de ses activités d'espionnage.

Le cornac d'Henri Michaux

Mais cela lui permit aussi d'être l'un des traducteurs et introducteurs de la littérature germanique en France, en particulier de Hermann von Keyserling et d'Arthur Schnitzler, cinquante ans avant que ce dernier ne fût à la mode. Bien entendu, et conformément à ses principes de grand curieux passionné, tous ces auteurs-là étaient d'abord, pour Roché, des amis.

Il n'agit pas autrement en matière de peinture. A l'instar de Félix Fénéon, dont le caractère et la morale offrent quelque ressemblance avec les siens, Roché va avoir comme raison sociale d'être le conseiller-acheteur d'un riche collectionneur américain puis, à la mort de celui-ci, en 1925, d'un rajah indien – mais oui. Pour le reste, on regrette que les histoires de l'art, plus soucieuses des créateurs que des médiateurs, ignorent encore cet homme qui avait été l'amant de Marie Laurencin, ce qui n'est pas grand-chose, mais aussi l'ami de tout ce qui compta entre le douanier Rousseau et Brancusi, le biographe romanesque de Marcel Duchamp (3), l'organisateur de la rencontre Picasso-Gertrude Stein, le cornac d'Henri Michaux dans le monde des arts, etc.

Truffaut faisait remarquer que ce que Roché écrivit de Duchamp pouvait s'appliquer à lui-même : *« Sa plus belle œuvre est l'emploi de son temps ».* Il suffit de relire les quelques pages qu'il a consacrées à Henri Michaux pour y trouver un autre autoportrait, à travers ce qu'il appelait *« les animaux parrains d'Henri Michaux : le blaireau pour le flair, la taupe pour le fouissement et la fuite éperdue, le cheval arabe pour le doux galop, le serpent pour le flegme ».*

Le regard que Roché portait sur les artistes était conforme à toute sa démarche à travers la vie. C'était un regard de sympathie. Et s'il était prévisible qu'un tel esprit, indispensable à son époque, restât inconnu de la plupart de ses contemporains, il est réconfortant de penser que cet homme qui avait tout misé sur l'amitié a eu le temps de voir un jeune critique de cinéma de cinquante-trois ans son cadet s'emballer pour lui.

Henri-Pierre Roché est mort trop tôt, en 1959, pour voir le tournage de *Jules et Jim*. Mais cette grande ombre a continué de planer sur toute l'œuvre de Truffaut, dont il semble avoir été une sorte de grand-père de substitution. Après *Jules et Jim*, chef-d'œuvre du film de bonheur, il inspirera encore directement son film le plus déchirant, réhabilité depuis peu, *les Deux Anglaises et le continent*, et, plus indirectement mais de façon très nette, son film le plus sensuel, *L'homme qui aimait les femmes*. Ce titre aurait plu à Henri-Pierre Roché, mais, au fond, celui qui lui convenait le mieux était plus simple encore : l'homme qui aimait les hommes.

Pascal Ory

(1) « Henri-Pierre Roché », paru d'abord en allemand, repris en français dans le recueil *le Plaisir des yeux* (Editions des *Cahiers du cinéma*, 1987).

(2) Titre de son premier texte, publié, en 1916, chez Attinger.

(3) Ce troisième roman autobiographique, intitulé *Victor*, a été édité par les soins de Jean Clair et Danièle Régnier-Bohler (Musée national d'art moderne, 1977).

La reconquête du réel

Suite de la page 21

Cette redécouverte indispensable que la littérature est « pensée du monde », il se peut qu'aujourd'hui le roman n'y suffise pas, malgré l'exemple qu'on peut puiser, et depuis longtemps, dans ses versions centreuropéennes et latino-américaines. Sans doute parce que la prolifération d'ouvrages médiocres a fait du nom même de roman un pavillon de complaisance sous lequel naviguent bien des marchandises douteuses.

Il se trouve donc que ces temps-ci, *« temps de décomposition des formes anciennes, années fastes pour théoriciens et artistes médiocres »* (Kazimierz Brandys, *Carnets*, p. 53), sur la voie qui mène à la reconquête du sol et du socle de toute littérature, le roman se voit complété et relayé par des textes de proses où la littérature tente de se réapproprier le monde sur un autre mode.

Ce mode est celui du carnet : comme le pratiquent aussi Claude Roy *(voir l'article de François Bott)* ou Olivier Rolin ou Jean-Loup Trassard (2), pour ne citer que des exemples de livres récemment publiés.

En nous livrant le troisième volume de ses *Carnets*, Kazimierz Brandys les définit *« non comme un journal dans lequel on note au jour le jour des événements et des réflexions, ou des Mémoires dans lesquels on consigne sa biographie* (mais comme), *la narration construite et non imaginaire d'une vie »* (p. 123).

« Le désordre du monde »

Après avoir exploré dans de nombreux romans les différents modes de la composition littéraire (fiction en première personne, roman par lettres, parodie, style de différentes époques, etc.), Kazimierz Brandys ne renonce donc pas à la narration : *« Je n'ai rien voulu dire, j'ai voulu raconter. Raconter quelque chose que personne avant moi n'avait raconté, raconter pour la première fois »* (p. 163). Mais il renonce à la fiction : la Pologne, le temps qui passe, « M. », la compagne de sa vie, sont les figures récurrentes qui nourrissent son texte et sa réflexion. En ces temps nouveaux de l'Europe, sa situation d'exilé involontaire en fait un homme *« plongé dans le désordre du monde »* (p. 21). Sans préjugés, mais *« non sans principes »*, lui pour qui *« la culture a remplacé la religion »* (p. 185), sait aussi que l'écriture *« se situe entre la prière et le travail »* (p. 163). Son récit retrouve la fonction qu'Aristote assignait au *muthos* épique et dramatique : corriger la discordance du temps vécu par la concordance de l'œuvre achevée. *« Jamais je n'ai éprouvé un désir aussi fort d'une construction claire, logique, ferme. Il n'y a plus beaucoup de tels romans aujourd'hui. Et la supériorité de l'art sur la réalité continue de me fasciner »* (p. 237).

La tenue même d'un carnet affirme en effet que l'écriture ne peut pas ne pas avoir à faire avec le « réel » ; mais ce réel n'existe que relaté, raconté, pris sous le feu d'un regard, d'une pensée. Les moments vécus n'existent que dans la continuité qui les interprète et leur donne signification ; cette continuité n'étant pas celle d'une « vie », mais celle d'un projet. Autre façon de dire que, dans les carnets, la vie devient destin : *« On y apprend non quel homme était leur auteur, mais quel homme il avait décidé d'être »* (p. 53).

Si le carnet interroge la littérature dans sa définition et dans ses frontières, il la questionne aussi jusque dans son surgissement. Il est littérature à sa source, à la source même où le vivre devient livre : raconter un événement, décrire un lieu, c'est produire du sens là où il n'y avait que des choses. Il n'est pas une image, un geste ou une action qui ne soit immédiatement tissé de remords, de souvenirs, d'anticipations, de projets, de promesses.

Plus profondément encore, il est l'image la plus nue, la plus essentielle de ce que c'est qu'écrire : écrire, *c'est faire passer la « vie » de l'expérience à la phrase*. Non aux « mots », mais à la phrase, état minimal de la pensée, machine logique, premier module signifiant, stade premier de la réflexion, modèle primitif de la mise en forme logique de l'existence vécue. Ecrire, c'est *rédiger*, qui, en latin, veut dire *pousser le troupeau, le guider et le ramener*. Guider, réduire, transformer : trois opérations qui sont un exercice de la raison. Guider : donner une direction, un sens ; réduire : ramener l'accessoire à l'essentiel, passer du particulier au général, faire surgir les essences de la contingence ; transformer : associer, métamorphoser, métaphoriser.

Mais, par un retournement singulièrement expressif, si l'écriture transporte, déporte, c'est donc qu'elle fait, au cœur même d'une recherche du vrai, l'expérience de la fiction. De la fiction ? Sans aucun doute : *mais comme facteur de vérité et non comme puissance d'erreur*. Le roman est de nouveau possible. Du reste, écrit Kazimierz Brandys : *« Ce que je fais dans* Carnets *consiste à construire une narration avec des situations, descriptions, faits et réflexions. (...) Autrement dit, un roman avec deux héros, un fond historique, des personnages. »*

Danièle Sallenave

(2) Olivier Rolin, *Voyage en Russie*, Quai Voltaire, 1989. Jean-Loup Trassard, *Campagne de Russie*, Gallimard, 1989.

et Jim

Entre-temps, Roché accomplit, en 1908, un voyage à pied et sans bagage vers Venise avec son ami russe, l'écrivain Michel Séménoff. Début 1909, il reçoit huit années du journal d'une des deux sœurs anglaises : *« Je crois que son* diary, *écrit avec sa franchise et avec le souffle simple et direct qu'elle met dedans, est une grande chose. Il faudrait bien choisir dedans, comme dans le mien. »* Il prend des cours de boxe avec Dyre Diricks, s'entraîne avec Braque et Derain, joue à la pelote basque et aux échecs, retrouve Franz à Rome au terme d'une nouvelle balade avec Séménoff, séjourne en Grèce toujours avec Hessel, et commence à travailler pour le juriste et collectionneur John Quinn : *« Ma tâche était de lui signaler les tableaux exceptionnels et d'acheter pour lui les tableaux difficiles. »*

En 1913, Roché organise avec lui, dans une caserne de New York, la première exposition internationale d'art contemporain, *The Armory Show*, pour laquelle il sélectionne quatre œuvres de Marcel Duchamp, dont *Nu descendant un escalier*, qui divise violemment l'opinion américaine. Mais la vie est douce encore pour Henri-Pierre Roché, qui aime et travaille soit à Paris, soit à Berlin, Munich, New-York, jusqu'en cette année noire de 1914 : Hessel se marie avec Helen Grund, jeune femme peintre d'une grande beauté blonde, rencontrée à Paris deux ans plus tôt ; ils partent pour l'Allemagne et font un enfant ; « Nuk », l'Anglaise, se case avec un homme estimable ; la guerre commence ; Roché, réformé pour faiblesse physique, est nommé auxiliaire. Il devient chroniqueur au *Temps*, grâce à l'appui de Pierre Mille.

Mais ses relations privilégiées avec des intellectuels et artistes allemands lui valent d'être dénoncé et, sans autre forme de procès, mis en prison : il écrit alors *Deux semaines à la Conciergerie pendant la bataille de la Marne*, qu'il publiera en 1916. Mais c'est aussi le temps d'une nervosité grandissante, d'une certaine dispersion mondaine, d'une curiosité érotique frénétique, que favorise l'absence des autres hommes, qui meurent dans la boue des tranchées. Puis, en novembre 1916, Roché est précipitamment envoyé aux Etats-Unis pour y traduire un rapport sur la situation des industries françaises pendant la guerre : il n'a que le temps de donner à un ami 100 francs pour acheter *« n'importe quel Modigliani »*.

La volonté fantasque d'Helen

Quand il sera de retour, trente mois plus tard – après avoir fait la connaissance de celui qui deviendra son ami des années américaines, Marcel Duchamp (« Totor »), de Gaston Gallimard, de Jacques Copeau, de Paul Reynaud, – il trouvera à côté du *Portrait de Max Jacob* la monnaie de ses 100 francs... Roché, cependant, fait des allers-retours entre New-York et Paris, continue de tenir son journal et note encore, en septembre 1919, son « désir » d'écrire un jour sa vie d'après ses carnets, *« comme Casanova, mais dans un autre esprit »*.

Après sept années d'éloignement, Franz Hessel invite Roché à venir séjourner chez lui : c'est pendant cet été glorieux de 1920, dans un chalet caché au cœur de la forêt de Hohenschaftlarn, près de Munich, que se noue l'amour qui donnera naissance, plus de trente ans plus tard, à l'elliptique *Jules et Jim*, et qui est aujourd'hui intimement révélé, soixante-dix ans après les faits, par la publication du journal tenu alors par Roché (1) : lui (« Jim ») et la femme (« Kathe ») de son meilleur ami (« Jules ») s'aiment. C'est peu dire : tous deux, tous trois ont conscience de vivre, dans une transparence unique d'actes et de sentiments, une relation passionnelle intense mêlant leurs nouveaux désirs aux anciennes souffrances. Helen Hessel, qui a déjà eu deux enfants (2), décide : *« Divorcer Franz. Epouser Pierre* [Roché]. *Divorcer Pierre. Remarier Franz. »* Et rien ne se fera autrement que selon la volonté fantasque d'Helen, qui souhaite un fils de Roché, puis non, puis oui, puis finalement non.

Ce n'était pourtant pas sans hésitation qu'Henri-Pierre avait accepté l'idée de l'enfant, songeant à la plus constante de ses maîtresses parisiennes, surnommée dans le journal « Mno » ou « 17 », qui, depuis dix-sept ans précisément, ne lui avait donné que de la douceur sans rien demander en échange. Mais Helen domine toutes les autres femmes de la vie de Roché, avec son caractère violent, altier, son intelligence libre, sa culture instinctive, son sens artistique. Tous trois – le mari, l'amant et la maîtresse – lisent ensemble les mêmes livres : Freud, Weininger, Wedekind, Claudel, Kassner... Tous trois écrivent : Hessel prépare *Alter Mann*, Helen écrit son journal – le *Tagebuch* (3), – qu'elle échange avec celui d'Henri-Pierre Roché (le *Diary*). Hessel-Jules commente alors sereinement : *« Si vous écriviez tous les deux, séparément et à fond, votre histoire, chacun avec son point de vue, cela ferait une œuvre singulière* (4)... *»* Ici se clôt le premier volume publié de l'hyperréaliste journal de Roché.


BRANCUSI

... et Henri-Pierre Roché (Jim), l'auteur de *Jules et Jim*.

Mais leurs amours croisées renaissent à Paris en 1925, en 1928, puis se déchirent définitivement en 1934 : par respect pour la rupture décidée par sa femme, Franz choisit de ne plus jamais revoir son ami Roché, qui lui fut certainement plus doux que cette compagne au-dessus de ses forces de combat. Il mourra, en 1941, à Sanary, après avoir quitté *in extremis* l'Allemagne national-socialist et avoir été interné au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence. Et Roché, réfugié à Dieulefit, où il donne pour vivre des leçons de français, d'échecs et de gymnastique, ne l'apprendra que deux ans plus tard, l'année où il se mettra enfin à composer « Le Livre », dont il avait déjà préparé la table des matières en 1936 : *« J'écris décidément* Jules et Jim, *où Franz joue le premier rôle. »*

En 1946, Gaston Gallimard lui fait signer un contrat. En 1952, Roché se plaint doucement de n'être toujours pas édité. En 1953, *Jules et Jim* publié, il reçoit le soutien enthousiaste de Jacques Laurent dans *la Parisienne* et le prix Claire Belon – un panier d'huîtres. Et Roché de replonger dans son journal – *« lecture passionnante où je vais voir défiler ma vie, et tâcher d'y voir clair, et qui me récompense de l'effort parfois considérable que je fis d'écrire ces carnets »* – et d'en tirer un *« supplément éventuel pour Jules et Jim »*, mais aussi la matière des *Deux Anglaises et le continent* et de *Victor*.

Truffaut vint, qui aima Roché de son vivant et le servit après sa mort, réalisant *Jules et Jim* avec une grâce intangible en 1961 et *les Deux Anglaises et le continent* plus âprement en 1971, dans le même temps où il faisait dactylographier une partie des 330 carnets et cahiers d'écolier.

Dans cet immense journal que les éditions André Dimanche ont entrepris de publier par périodes, Henri-Pierre Roché, se situant psychologiquement entre Casanova et Freud, définissait en 1922 la place de cette œuvre à venir qu'il ne cessa de nourrir du plus intime de sa vie même : *« J'écris comme Stendhal pour l'avenir, pour quand on traitera les choses sexuelles à la lumière et quand on parlera de sexe sur un sexe comme d'une joue sur une joue, avec toutes les nuances que ces choses comportent, chaque situation étant toujours unique, sentimentalement et sensuellement. »*

Claire Paulhan

(1) Un deuxième volume sera bientôt consacré aux *Années des deux Anglaises*.

(2) L'un d'entre eux, Stéphane Hessel, joua un grand rôle dans la Résistance française.

(3) Le journal qu'a tenu Helen Hessel en 1920 a été retrouvé et sera également publié, accompagné de la correspondance entre Helen, Franz Hessel et Henri-Pierre Roché, par les éditions André Dimanche, à l'automne 1990.

(4) Extrait de *Jules et Jim*.

□ Autres ouvrages de Henri-Pierre Roché : *Jules et Jim*. Editions Gallimard, 1953. Collection « Folio ». *Les Deux Anglaises et le continent*. Editions Gallimard, 1956. Collection « Folio ».

□ La revue *Impressions du Sud* consacre une partie de son numéro du printemps 1990 à Henri-Pierre Roché (Liber/Impressions du Sud, 17, rue Gaston-de-Saporta, 13100 Aix-en-Provence).

□ L'histoire de Jules, Jim et Kathe sera restituée, à partir de leurs textes respectifs, sur France-Culture, du 21 mai au 1er juin (18 heures à 18 h 30). Adaptation de Blandine Masson, réalisation de Jacques Taroni.

Hessel, le paysan de Berlin

Le 6 janvier 1941, six mois après avoir été libéré du camp d'internement des Milles, non loin d'Aix-en-Provence, Franz Hessel s'éteignait, à l'âge de soixante et un ans, à Sanary, où il repose depuis en un dernier exil. *« Il mourut comme il avait vécu, sans rien posséder, doucement, sans se plaindre et sans lutter »*, devait écrire Helen, la femme dont il avait dû divorcer en 1936 – après vingt ans d'une vie peu commune – pour qu'elle puisse continuer à écrire dans la presse allemande ; ce qui lui aurait été interdit avec un mari d'origine juive.

Désespérément optimiste, Franz Hessel croyait que le nazisme serait une parenthèse vite refermée dans l'histoire de l'Allemagne. Aussi attendit-il 1938 pour quitter Berlin, la ville qu'il arpentait comme un mystère chaque jour renouvelé. Franz Hessel aimait d'ailleurs tout autant Paris et ne pouvait supporter d'être privé de l'une ou de l'autre métropole. Selon Ernst von Salomon, *« il vivait de Paris et de Berlin comme on vit des deux poumons, c'est là qu'il se sentait chez lui. (...) Une violente nostalgie lui faisait quitter Berlin pour Paris et une non moins violente nostalgie lui faisait regagner Berlin »*.

Dans un récit, constitué de quatre lettres à un ami (*Pariser Romanze*, « Romance parisienne ») et qui fut écrit pendant le premier conflit mondial, Franz Hessel exprime son horreur de la guerre et sa nostalgie des années de bohème à Paris, pendant lesquelles il avait fréquenté Paul Fort, André Salmon, Guillaume Apollinaire, Max Jacob et Picasso.

Les romans et les essais de Franz Hessel sont aujourd'hui réédités en Allemagne fédérale, où l'on redécouvre cet écrivain qui, comme l'a joliment écrit Jean-Michel Palmier, *« sut faire de la flânerie philosophique un véritable genre littéraire »* (1). Proche collaborateur de l'éditeur Rowohlt, Franz Hessel convainquit celui-ci d'éditer, en quarante-quatre volumes, *La Comédie humaine* de Balzac, et il traduisit, lui-même, en allemand Stendhal, Baudelaire, Marcel Arland, Julien Green, Jules Romains, Albert Cohen et *A l'ombre des jeunes filles en fleur*.

« Cela me paraît significatif pour toute mon existence que je me sois endormi, enfant, au seuil du monde », écrivait cet homme étrange, comme pour expliquer son peu de goût pour la réussite et l'ambition.

Pierre Drachline

(1) In « Le Flâneur de Berlin », préface à *Promenades dans Berlin* de Franz Hessel (Presses universitaires de Grenoble, 1989).

Green et Breton à New-York

L'EXPATRIÉ,
de Julien Green.
Seuil, 550 p., 149 F.

Jules Romains se posait la question : un grand écrivain, un vraiment très grand, a-t-il jamais tenu son journal, sauf par exception et sans suite ? Il pensait que le journal intime était la consolation des littérateurs trop conscients de leurs faiblesses et jouant complaisamment avec l'évidence de leur ratage. Et il ajoutait ceci : *« Je ne crois pas que je journal érigé en système, et pratiqué avec endurcissement, puisse aller sans au moins une petite trace de lâcheté, ni une petite dose de rancune. »*

On serait tenté de donner raison à Jules Romains s'il n'y avait le *Journal* de Julien Green : depuis plus de soixante ans, il le tient avec la régularité d'un métronome, ce qui est déjà miraculeux, mais ce qui est bien plus miraculeux encore, c'est qu'on ne s'en lasse pas.

Avec *l'Expatrié*, voici donc un nouveau volume qui couvre les années 1984-1990. *« Le monde, chère Agnès, est une étrange chose »*, oui, c'est bien Molière qui figure en exergue : Green n'a rien perdu de sa capacité d'étonnement et moins encore de son humour. Il collectionne les bons mots et ne résiste pas au plaisir de reproduire celui de Churchill auquel une femme en rage avait dit : *« Si j'étais votre épouse, je mettrais de l'arsenic dans votre café. » « Madame,* répondit Churchill, *si j'étais votre mari, je le boirais. »* Les faits divers aussi retiennent son attention. Ainsi, ce médecin sadique atteint du sida qui endort ses patientes et leur communique son mal. *« Schadenfreude »* (1), commente Green. Le mot est faible.

S'il est beaucoup question du sida dans ce journal et de la disparition d'amis proches, notamment celle de Robert de Saint-Jean, l'actualité politique occupe également de nombreuses pages. Green y apparaît comme un écrivain passionné par son époque et toujours prêt à s'engager, comme il le fit d'ailleurs durant la seconde guerre mondiale. Un des passages les plus savoureux de ses carnets est celui où il raconte comment, à New-York, en 1943, il réalisait avec André Breton des émissions de propagande pour les Alliés.

Breton admirait Green, ce qui laissait ce dernier d'autant plus perplexe qu'il n'ignorait pas son aversion pour tout ce qui était catholique. Il finit par comprendre que si Breton lui avait offert son amitié, c'est qu'il le considérait, et avec quelle perspicacité, comme un écrivain surréaliste parfait parce que totalement guidé par son inconscient.

En revanche, Green, qui avait lu *Nadja*, y trouvait certes de l'intelligence, mais non l'hallucination qu'il espérait toujours rencontrer dans un vrai roman. Il préférerait, sans même l'avoir ouvert, le *Discours sur le peu de réalité*. Le titre à lui seul lui suffisait : *« là, nous étions d'accord »*. Le monde m'apparaissait, ajoute Green, et c'est l'une des grandes constantes de sa vie, *« comme une hallucination qu'on prenait pour le réel »*. Peut-être est-ce cette perception si aiguë de l'étrange et de l'invisible qui donne à son journal ce parfum d'éternité, comme si un délicieux fantôme mêlait au quotidien le plus trivial quelques signes de l'au-delà.

Roland Jaccard

(1) Joie prise au malheur d'autrui.

□ Outre la réédition des « Pays lointains » dans la collection Points-roman, le Seuil reprend, en édition revue et augmentée, le volume de la collection « Écrivains de toujours » que Robert de Saint-Jean et Luc Estang avaient consacré à Green en 1967.

هكذا من الأصل

Mémoires de l'empire

Longtemps bannie de nos mémoires, la guerre d'Algérie paraît susciter de nouveau l'intérêt. Avec elle, d'autres épisodes de la colonisation reviennent à la surface. Plusieurs livres témoignent de ce retour de l'empire français dans la conscience collective. Le temps est-il venu pour la France d'assumer ce passé qu'elle aurait aimé plus glorieux ? Deux initiatives, parmi d'autres, le suggèrent : un colloque de l'Institut d'histoire du temps présent et la collection « l'Aventure coloniale de la France ». Les Etats-Unis, on le sait, ne craignent pas de regarder en face la guerre du Vietnam. Stanley Hoffmann expose quelques-unes des raisons qui expliquent la différence d'attitude des Français et des Américains à l'égard de leurs guerres coloniales.



La fin d'une amnésie ?

Pour que la guerre d'Algérie entre enfin dans l'histoire nationale, pour que le temps des colonies cesse d'être un tabou dans la France d'aujourd'hui, il faut essayer de comprendre ce qui s'est passé

LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES FRANÇAIS
sous la direction de Jean-Pierre Rioux, Fayard, 700 p., 160 F.

L'EMPIRE EMBRASÉ
1946-1962, de Jean Planchais, Denoël, 444 p., 240 F.

A la différence de la guerre du Vietnam, qui continue de susciter aux Etats-Unis, à travers livres et films, un intérêt passionné, la guerre d'Algérie demeure en France un sujet dont on parle peu. Des écrivains, des cinéastes s'y sont certes intéressés ; mais leurs œuvres n'ont pas eu assez de retentissement pour ouvrir un débat national. Plutôt que d'affronter le choc d'un passé encore proche, la France, pourtant si avide en d'autres circonstances de commémorations en tout genre, préfère apparemment jeter un voile pudique sur ces événements considérés comme inassimilables par la conscience collective. Pourquoi ce silence gêné, pourquoi ces troubles de mémoire ?

L'ouvrage collectif consacré à *la Guerre d'Algérie et les Français* sous la direction de Jean-Pierre Rioux, et issu d'un colloque organisé en décembre 1988 à Paris par l'Institut d'histoire du temps présent, apporte à ces questions quelques réponses. Car il ne suffit pas de rappeler que cette guerre fut une « sale » guerre, qui laissa à l'opinion française un goût trop amer pour qu'elle ait vraiment envie de s'y replonger. D'autres traumatismes ont déchiré la nation depuis un siècle, de l'affaire Dreyfus à la deuxième guerre mondiale, et leur souvenir s'est bel et bien inscrit dans la mémoire des Français. Il faut donc aller plus loin et se demander pourquoi la France refuse d'assumer cette phase particulière de son histoire.

Pour tenter de résoudre cette énigme, les cinquante-cinq historiens qui ont contribué à la rédaction de ce livre se sont intéressés non pas aux événements eux-mêmes, mais à la façon dont ils ont été perçus à l'époque par les Français et dont ils continuent de l'être aujourd'hui. Premier enseignement de cette vaste enquête : à considérer, parmi d'autres sources, l'évolution des sondages d'opinion entre 1954 et 1963, on s'aperçoit que la majorité des Français n'était pas aussi attachée qu'on l'a cru parfois au maintien de l'Algérie dans la République française et qu'elle a consenti assez vite à son indépendance, sans doute parce que, comme l'observe Jean-Pierre Rioux, la France n'avait jamais fait de la colonisation *« un projet collectif à large surface sociale, idéologique et morale »*.

D'où son acquiescement passif à la décolonisation. *« Le peuple de France (...) accepta, sans illusion comme sans drame de conscience collectif, la disparition de l'Algérie comme province »* (Charles-Robert Ageron). Soucieux de se débarrasser de sa responsabilité, il s'en remit avec une sorte de lâche soulagement à l'autorité du général de Gaulle. *« Les citoyens français, dans l'incapacité de résoudre le problème algérien par la loi républicaine, se sont résignés à confier leur avenir et celui de l'Algérie à un souverain thaumaturge »* (Michel Winock).

Des blessures mal cicatrisées

Deuxième enseignement : ceux qui, à un titre ou à un autre, se sont trouvés engagés dans la lutte ont rencontré autour d'eux beaucoup d'indifférence et d'incompréhension. Ce fut le cas des appelés du contingent : le témoignage d'Armand Frémont, aujourd'hui recteur de l'Académie de Grenoble, qui fit partie de cette « génération des djebels », confirme éloquemment que la plupart de ces jeunes gens, quoique disciplinés, détestaient cette guerre dont le sens leur échappait et que, loin de se sentir soutenus, ils constituaient, comme l'a écrit Philippe Labro dans son roman *les Feux mal éteints*, *« une multitude de solitudes »*.

De même, les intellectuels qui, à Paris, manifestaient ou pétitionnaient, et qui en ont souvent été marqués pour le reste de leur vie, ne représentaient qu'une minorité active, dont il n'est pas sûr, selon Jean-François Sirinelli, que les *« oscillations »* aient été *« au diapason des pulsions du corps civique »*. Quant aux partis politiques, ils ne sont guère parvenus à mobiliser leurs sympathisants : si le PC, selon Jean-Jacques Becker, était favorable à l'indépendance de l'Algérie, *« ce combat n'était pas pour lui fondamental »* ; et la SFIO de Guy Mollet, divisée, incertaine et pour finir discréditée, ne maîtrisait pas la situation, même si son secrétaire général, à en croire Marc Dadoun, mérite mieux que le souvenir qu'il a laissé.

La guerre d'Algérie a pris fin en 1962. Près de trente ans plus tard, ces mémoires éparses, celles de ces minorités que la guerre a touchées profondément et souvent douloureusement, demeurent vives, alors que celle de la nation semble éteinte. *« Dès lors que la guerre n'a pas posé à la communauté une réelle question d'identité*, souligne Jean-Pierre Rioux, *son souvenir s'est réfugié dans des groupes particulièrement affectés par elle, sans pouvoir convaincre une communauté sortie indemne de l'épreuve, et qui campe dans son mutisme, du bien-fondé d'une ambition mémoriale. »*

La difficulté vient de cette coexistence entre l'amnésie collective d'un peuple qui refuse de se souvenir et les passions encore chaudes de ceux qui ne veulent pas oublier. Car si la communauté garde le silence, c'est par crainte de rouvrir des blessures mal cicatrisées, et si celles-ci ne se referment pas, c'est parce qu'elles sont trop immergées *« dans les réminiscences, les nostalgies ou les fantasmes des « années noires »* pour accéder à la sérénité d'une *« mémoire collective constituée et autocélébrée »*. Comment sortir de ce cercle, sinon par *« un travail du deuil préalable chez l'ensemble des Français »* qui rendra enfin légitime la remémoration de la guerre d'Algérie ?

Les derniers soubresauts des colonies

Le temps est-il donc venu pour les *« mémoires éclatées »* de la guerre d'Algérie de *« rejoindre le cours de la mémoire nationale »* ? Les auteurs le pensent. Le débat sur l'immigration et la nationalité peut paradoxalement y aider. La recherche historique, pour sa part, s'efforce d'y concourir.

Les cinq volumes parus de *l'Aventure coloniale de la France*, sous la direction de Bernard Lauzanne, participent de cette volonté de considérer avec lucidité un passé souvent mal connu et presque toujours mal accepté afin de lui donner sa juste place dans l'histoire vivante des Français. Il ne s'agit pas de justifier *a posteriori* la colonisation française ni de la décrier par principe, mais de dire ce qu'elle fut, d'en rappeler les hauts faits autant que les points noirs, de mesurer les responsabilités de chacun.

L'Empire embrasé, de Jean Planchais, qui clôt la série (1), raconte, de 1946 à 1962, les derniers soubresauts des colonies françaises, de l'Indochine à l'Algérie, en passant par le Maroc, la Tunisie, l'Afrique noire, Madagascar. Précis et documenté, le récit prend le pas sur le commentaire.

L'auteur, qui a suivi de près les événements comme journaliste au *Monde* et qui a connu personnellement la plupart de leurs protagonistes, ne défend pas une thèse contre une autre, même si *in fine* il affirme que *« la décolonisation était nécessaire »* et que *« psychologiquement et politiquement les temps étaient venus pour la France de se retirer de ses possessions d'outre-mer »*. Il se contente d'exposer les faits, dans leur complexité, leur brutalité aussi, leur obscurité parfois, de reconstituer le fil des intrigues, des manœuvres, des complots, de faire vivre les personnages en montrant aussi bien leurs forces que leurs faiblesses et leurs erreurs.

La colonisation, explique sobrement Jean Planchais, a été *« un bref passage de l'Histoire »*, et la décolonisation dans son ensemble, si elle a passionné les milieux directement intéressés, *« n'a pas suscité de débats qui eussent touché le grand public »*. On comprend que le souvenir de l'empire français reste vague et lointain, malgré les déchirures de l'Indochine et surtout de l'Afrique du Nord. Mais si l'ère coloniale s'acheva, comme le rappelle l'auteur, par *« la reconnaissance, bon gré mal gré, de l'Autre »*, il est important que cette *« idée nouvelle »* ne soit pas perdue, qu'elle demeure dans les esprits. Pour qu'elle devienne une dimension de la conscience collective, il faut donc revenir à ces années d'embrasement qui mêlent inextricablement en France les effets de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, ceux des querelles internes de la IVᵉ République et ceux de la révolte du tiers monde.

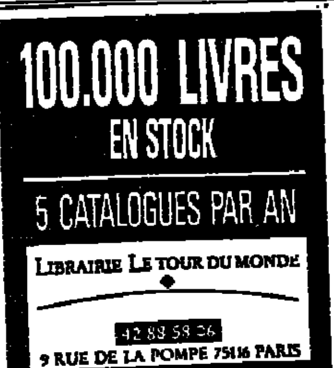
Cela commence par l'Indochine. Au lendemain de l'occupation japonaise, l'amiral Thierry d'Argenlieu reçoit pour mission de *« rétablir la souveraineté française dans les territoires de l'Union indochinoise »*. Dix ans plus tard, après une succession de négociations manquées, de fausses victoires et de vraies défaites, le corps expéditionnaire abandonnait le terrain. Vingt mille Français, onze mille légionnaires, quinze mille Africains, quarante-cinq mille Indochinois seront morts pour défendre en vain un empire vermoulu. Dans l'autre camp, les chiffres seront de trois à quatre fois supérieurs.

Des morts, il y en aura beaucoup d'autres, même à l'occasion des *« indépendances négociées »* d'Afrique : au Maroc, quand des émeutes éclateront à Casablanca en 1952 ou quand, en 1955, la tournée de Gilbert Grandval, nouveau résident général, entraînera des troubles graves à Marrakech et à Meknès ; en Tunisie, où Sfax en 1947, le cap Bon en 1952 et, bien sûr, Bizerte en 1961 seront le théâtre d'affrontements sanglants ; au Cameroun, où la guérilla fera trois mille victimes ; à Madagascar, où périront plusieurs dizaines de milliers d'insurgés.

L'Algérie, enfin, selon Jean Planchais, provoquera la mort de quelque deux cents mille personnes, dont de vingt mille à vingt-cinq mille soldats français. Au total, la décolonisation aura été meurtrière. Du « glas de la Toussaint » en 1954 au « délire » de l'OAS en 1962, l'épreuve algérienne aura été la plus rude, celle qui aura laissé chez les Français le plus de traces. Elle aura brisé bien des certitudes indues, révélé bien des vérités douloureuses. Les Français ont choisi le plus souvent l'oubli, le refoulement. Vient le moment où le refoulé fait retour.

Thomas Ferenczi

(1) Paraît en même temps *l'Empire triomphant 1871-1936, 2 – Maghreb, Indochine, Madagascar, îles et comptoirs*, de Jean Martin, Denoël, 569 p., 240 F.



Autres parutions

● *La Guerre d'Algérie*, d'Yves Courrière, Laffont, coll. « Bouquins », 2 vol., 950 p. et 1 202 p. : chaque volume : 120 F. – Réédition de la « somme » d'Yves Courrière, publiée pour la première fois chez Fayard de 1968 à 1972, premier récit détaillé des évènements écrit comme un grand reportage par un journaliste de talent.

● *La Guerre d'Algérie*, de Pierre Le Goyet, Perrin, 502 p., 160 F. – Par un colonel qui servit en Algérie de 1958 à 1961 avant de diriger la section des archives contemporaines, puis celle des études du service historique de l'armée. Un récit détaillé des évènements qui estime qu'*« à plus ou moins longue échéance l'indépendance était inévitable »* mais que *« le véritable vainqueur de la guerre d'Algérie, c'est le terrorisme »*.

● *Salan*, d'Alain Gandy, Perrin, 438 p., 145 F. – Première biographie de celui qui fut commandant en chef en Indochine et en Algérie avant d'être condamné à la réclusion perpétuelle pour sa participation au putsch de 1961 et à l'OAS puis gracié en 1968. Par un ancien militaire qui ne cache pas son admiration pour son héros.

● *Singulièrement libre*, entretiens entre Raoul Girardet et Pierre Assouline, Perrin, 227 p., 115 F. – Historien, auteur de *l'Idée coloniale en France 1871-1962* (1972), Raoul Girardet, qui fut avant la guerre militant de l'Action française, puis résistant et déporté sous l'Occupation, s'est engagé pour la défense de l'Algérie française au point d'être associé à la préparation du putsch d'Alger puis à l'action de l'OAS. Il retrace ici son itinéraire intellectuel et politique.

● *La France coloniale. Retour à l'Hexagone*, de Pierre Montagnon, Pygmalion/Gérard Watelet, 504 p., 149 F. – Deuxième volume d'une histoire de la colonisation française écrite par un saint-cyrien qui a publié en 1984 un livre sur la guerre d'Algérie, dont il fut l'un des acteurs, qui juge *« positif »* pour la France le *« bilan global »* de la colonisation.

● *Les Hautes Plaines*, de Geneviève Schurer, Le Pré aux Clercs, 394 p., 120 F. – La vie quotidienne des premiers colons d'Algérie à travers l'histoire de Marie, institutrice venue de Suisse au milieu du XIXᵉ siècle pour s'installer dans la région de Sétif. Par une journaliste pied-noir qui s'est penchée sur les archives de sa famille.

● *L'honneur est sauf. Officier et prêtre en Algérie*, d'Alain Maillard de la Morandais, Le Seuil, 367 p., 120 F (en librairie à partir du 23 mai). – Témoignage d'un prêtre appelé à servir en Algérie de 1960 à 1961 et confronté au problème de la torture.

● *France-Algérie : les blessures de l'histoire*, dossier de la revue *Esprit*, mai 1990 (nº 161, 170 F), avec des articles de Rachid Mimouni, Mohand Hamoumou, Paul Thibaud et une table ronde sur « le Maghreb à l'heure européenne ».

LE DÉBAT

Algérie et Vietnam

C'est parce que l'aventure indochinoise est la seule tragédie civile des Etats-Unis depuis la guerre de Sécession qu'elle obsède toujours les Américains

Par Stanley Hoffmann

Dans le beau livre issu du colloque de l'Institut d'histoire du temps présent sur *la Guerre d'Algérie et les Français*, Jean-Pierre Rioux parle d'une *« guerre sans mémoire nationale »* ; ce drame sanglant qui dura huit ans figure, dans un sondage, *« loin derrière les deux guerres mondiales... et loin derrière mai 68 »*. Au contraire, aux Etats-Unis, la guerre du Vietnam, qui dura huit ans elle aussi, n'a pas cessé d'alimenter les controverses, de provoquer des films et des romans, d'opposer les défenseurs et les dénonciateurs de l'intervention américaine, de conforter les tenants du déclin de l'empire américain, d'obséder la mémoire des anciens combattants et des anciens réfractaires. Elle a brisé bien des amitiés qui ne s'en sont jamais remises.

Pourquoi ce contraste (bien plus frappant encore si, au lieu de la guerre d'Algérie, on traitait de la guerre française en Indochine) ? On aurait pu s'attendre à deux mémoires assez semblables – soit par leur douloureuse intensité, puisque, dans les deux cas, les affrontements furent passionnés et le résultat désastreux, soit par la victoire d'un certain apaisement, dans la mesure où, comme le montre Rioux, la France profonde fut beaucoup moins touchée que la classe politique et les intellectuels, et où l'Amérique profonde fut souvent beaucoup plus spectatrice qu'engagée. Dans les deux cas, le soutien initial à la politique du gouvernement – la guerre plutôt que la négociation et le renoncement – fut massif, le désenchantement progressif, la division profonde, et, dans les deux cas, il y avait des raisons nobles et sérieuses pour soutenir les thèses antagonistes.

On aurait, en fait, pu s'attendre aussi à l'inverse du constat actuel. Après tout, c'est en France que le public manque fort souvent de confiance à l'égard des dirigeants, et c'est donc en France qu'on aurait dû voir mettre en cause, pendant des années, les illusions, manipulations et dissimulations des politiciens qui entraînèrent dans une guerre sans espoir un pays trop crédule. Or c'est aux Etats-Unis que ce réquisitoire, depuis quinze ans, hante les gouvernants. C'est aux Etats-Unis, pays des officiers-citoyens, que les militaires multiplient les livres qui expliquent comment ils auraient gagné la guerre si le pouvoir ne leur avait pas lié les mains par pusillanimité, et non pas en France, pays des militaires déchirés (depuis 1940) et souvent hostiles au régime en place...

Comment expliquer ce paradoxe ? On peut, tout au plus, fournir des éléments de réponse. L'envoi du contingent en Algérie a, en quelque sorte, impliqué dans la guerre de larges couches représentatives de la jeunesse française ; aux Etats-Unis, la conscription a fait doublement scandale : parce que cette guerre à des milliers de kilomètres n'était pas une guerre déclarée (après tout, l'Algérie, aux yeux des Français de 1954, faisait partie de la France) et parce qu'en pratique c'est seulement la jeunesse des travailleurs, des moins huppés, des minorités, qui fut envoyée dans les rizières : la jeunesse universitaire fut largement épargnée (d'où, en partie, sa mauvaise conscience, à l'origine de bien des mouvements de protestation).

Anti-impérialisme et antiracisme

De plus, les Etats-Unis ont toujours vu s'affronter les champions d'un impérialisme déguisé en mission libératrice et démocratique et des anti-impérialistes sûrs d'eux-mêmes, indignés par le contraste entre l'idéologie libérale et progressiste dominante et des pratiques souvent peu différentes de celles des « colonialistes » européens, si mal vus aux Etats-Unis, même par les hérauts de l'expansion américaine.

Cette tradition anti-impérialiste, qui a freiné l'expansion au début du siècle, est aussi vigoureusement antiraciste. Elle a été rudement réveillée par la guerre du Vietnam, qu'elle a interprétée non comme une lutte pour la défense du « monde libre » contre le communisme, mais comme une tragique intervention vouée à l'échec dans une guerre de libération nationale, comme une nouvelle tentative de domination par les Blancs et (après Hiroshima) comme une seconde démonstration, par les Américains, de leur mépris pour les Jaunes.

En France, il y eut certes des anticolonialistes de grand renom et de haute conscience, mais les amis de Guy Mollet croyaient encore fermement à la mission civilisatrice et émancipatrice de la France face à l'obscurantisme du nationalisme arabe, et les arguments anticoloniaux et antiracistes restèrent largement l'apanage des « chers intellectuels ».

Autre facteur, non négligeable : la tradition américaine d'un journalisme d'investigation agressif, dérangeant, non respectueux, qui produisit au fil des ans des chefs-d'œuvre sur la guerre du Vietnam, et l'absence d'un journalisme d'enquêtes inquisitrices en France. Mais, à mon avis, c'est dans les enchaînements de l'histoire contemporaine qu'il faut chercher l'élément d'explication principal.

Au vingtième siècle, le drame qui n'a pas fini de hanter la mémoire – et la conscience – nationale française (drame si profond que, pendant des années après sa fin, on put croire à une sorte d'anesthésie collective, mais, peu à peu, les sensations, les souvenirs, les doutes et les débats sont revenus et n'ont plus cessé), c'est évidemment l'Occupation, la division du pays en pétainistes, collaborateurs, résistant et attentistes. Ce fut le drame franco-français par excellence : si douloureux que, lorsque survint la guerre d'Algérie, le pays n'était pas prêt à se jeter une deuxième fois dans une quasi-guerre civile.

Les déchirements sur la torture, sur le meurtre, sur le choix des allégeances avaient déjà fait l'objet de pièces de théâtre et de romans au lendemain de la Libération. Curieusement, dans la mesure où les tourments de la guerre d'Algérie provoquèrent, par la suite, des remontées de souvenirs et de remords, ce fut sur les années noires – je pense au cinéma – alors que, sur l'Algérie, l'engourdissement a persisté.

Or, aux Etats-Unis, il n'y avait pas eu de tragédie civile (au sens de guerre civile) depuis la guerre de Sécession. Pour les Américains, la seconde guerre mondiale fut la guerre juste par excellence, et la guerre froide en fut une autre. Certes, l'entrée dans la première guerre mondiale avait laissé des souvenirs mitigés, et la réaction contre la croisade wilsonienne préfigurait par certains côtés ce qui allait devenir l'amertume scandalisée contre l'intervention au Vietnam, mais à une échelle bien moindre.

De Gaulle, Mendès et Nixon

Pour les écrivains, les cinéastes, les auteurs dramatiques américains, il n'y avait plus eu de grands thèmes politiques depuis les années 30, au temps du New Deal et de l'antifascisme. La seconde guerre mondiale, l'anticommunisme étaient des sujets d'autosatisfaction : peu dramatiques. Le Vietnam permit enfin d'explorer la (mauvaise) conscience nationale. En France, on n'avait fait que cela, entre le début des années 30 et l'après-guerre. On le fit de nouveau, et fort ardemment, entre 1954 et 1962. Après, la fatigue l'emporta... jusqu'en 1968.

Mai 1968, en France, fut d'un tout autre ordre : le langage était celui de la politique, d'où le malentendu ; en fait il, s'agissait de « vivre autrement ». Le seul rapport avec la politique réelle fut l'opposition à... la guerre américaine au Vietnam, alors qu'en Amérique le mouvement de protestation des jeunes et la révolte des Noirs furent directement liés à cette guerre ; Martin Luther King rendit ce lien explicite.

Dernier facteur : le leadership (ô défenseurs de la langue française, trouvez-nous donc un mot adéquat !). Une des raisons pour lesquelles les Français, peu fiers des résultats de huit ans de guerre en Indochine, puis en Algérie, ne se confondirent pas en récriminations fut le talent de Pierre Mendès France et le génie de Charles de Gaulle.

Le premier sut donner à un dégagement en catastrophe l'allure d'une course héroïque contre la montre ; le second transforma une tragédie collective et internationale en tragédie cornélienne centrée sur les épreuves du héros, et sut détourner les Français de la morosité ou de la dépression, après Evian et la débâcle de l'été 1962, par une politique mondiale spectaculaire. (Certes, de Gaulle avait cherché à en faire autant en 1944-1945, mais la France profonde savait bien que la « victoire » de 1945 ne pouvait effacer les humiliations multiples de 1940-1944 : de Gaulle pouvait faire « comme si », pour lui rendre sa confiance en elle-même et sa volonté de rénovation, mais elle n'en savait pas moins la vérité...)

Les Américains n'eurent pas cette chance. Nixon, tant prisé en France, n'avait – c'est le moins qu'on puisse dire – ni la poésie épique ni la sincérité intègre qu'il aurait fallu pour faire « passer » la défaite au Vietnam, et, dès que la guerre américaine fut finie, il se livra à ses démons, et ce fut le « Watergate ». L'honnête Ford, au pouvoir quand le Sud-Vietnam tomba, n'était pas à la hauteur. Les hommes d'Etat comptent.

▶ Stanley Hoffmann est président du Centre d'études européennes de l'université Harvard et professeur de civilisation française.

Souvenirs de Saïgon

L'INNOCENCE PERDUE
de Neil Sheehan
Seuil, 662 p., 140 F.

Ancien correspondant de l'agence UPI puis du *New York Times*, Neil Sheehan raconte, à travers l'itinéraire personnel du colonel John Paul Vann, qui fut l'un des acteurs du conflit, *« la première guerre « négative » de l'histoire de l'Amérique »*. Accueilli avec enthousiasme aux Etats-Unis par le public comme par la presse, gratifié de récompenses aussi prestigieuses que le National Book Award en 1988 et le prix Pulitzer en 1989 (1), son livre est un bon exemple de l'abondance et souvent stimulante production culturelle consacrée outre-Atlantique à la guerre du Vietnam. Mais il permet aussi de mieux comprendre pourquoi les Américains ne cessent de s'interroger sur cette douloureuse aventure, dont ils n'ont pas fini de raviver le souvenir.

C'est qu'elle fut pour eux, à en croire l'auteur, l'occasion d'une violente prise de conscience : l'Amérique n'était pas infaillible, ses dirigeants pouvaient faire malgré eux le malheur des peuples et son armée se fourvoyer dans des combats sans issue. *« Les plus jeunes officiers de la seconde guerre mondiale, devenus maintenant les généraux des années 60, étaient tellement habitués à vaincre qu'ils ne pouvaient imaginer de perdre »*, écrit Neil Sheehan, qui constate que leur aveuglement était largement partagé par leurs compatriotes.

Les plus lucides d'entre eux, comme ce John Paul Vann qui, avant tout autre, avait mis en garde ses supérieurs contre l'engrenage de l'échec ou comme les journalistes – dont David Halberstam, correspondant du *New York Times* – qu'il avait gagnés à sa cause, ne remettaient pas en question l'engagement américain.

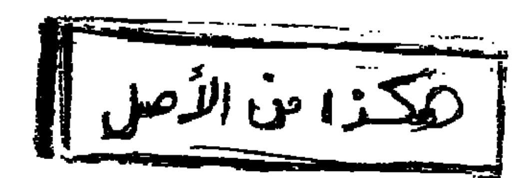
« La génération de David Halberstam, celle des années 50 marquées par la confrontation capitale de la « guerre froide », fut la dernière à affronter le monde avec naïveté. Elle devait perdre son innocence dans la guerre et prendre conscience des conséquences de ses désillusions ».

D'origine modeste comme Vann, Halberstam avait gardé, comme lui, toute confiance dans le « système » américain. *« Une société qui offrait à un grossier cul-terreux une position respectable dans le corps des officiers de son armée et au petit-fils de colporteurs juifs émigrés, une éducation à Harvard et un poste* au New York Times *ne pouvait être que foncièrement bonne, incapable de propager le mal dans d'autres pays. »* L'un et l'autre devaient peu à peu s'apercevoir de leur erreur. L'opinion publique allait à son tour en être bouleversée. Les Etats-Unis n'en sont pas encore tout-à-fait revenus.

Le récit de Neil Sheehan a l'efficacité des films d'action de Hollywood, en même temps que la probité des enquêtes à l'américaine. Il montre avec force comment une nation peut regarder son passé en face.

T. F.

(1) Lire l'article de Bertrand Le Gendre dans « le Monde des livres », du 7 avril 1989.



هكذا من الأصل

LA SYNCOPE
philosophie du ravissement
de Catherine Clément.
Grasset, coll. « Figures », 452 p., 130 F.

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit



Dansez maintenant !

C'EST net : la philosophie française est divisée *entre fourmis et cigales.* Les premières sont très spécialisées. Abritées et contrôlées par d'éminentes institutions, elles amassent références et notes en bas de page. Les ouvrages qu'elles bâtissent sont *lourds et pointus. On aurait tort* de les croire dépourvus d'innovations, mais l'audience du public est souvent le moindre de leurs soucis. Les cigales, au contraire, aiment à se faire entendre. Elles donnent volontiers *dans la guérilla médiatique,* les essais de circonstance et la turbulence des avant-gardes. Imprévoyantes et imprévisibles, elles sont capables du pire comme du meilleur.

Cette division n'est pas récente ni propre à la France. C'est toutefois dans notre culture qu'elle semble avoir pris, ces dernières décennies, la *forme d'une opposition de plus en plus tranchée.* De solides mépris mutuels se sont aiguisés : les fourmis chercheuses tiennent les essayistes pour des saltimbanques, les cigales considèrent les besogneux du savoir comme de tristes sires. Bien sûr, *il faudrait nuancer. Mais cette fable* simplette, si on la poursuivait un peu, pourrait servir à interpréter de larges pans de l'évolution de la pensée française au vingtième siècle. Elle est à l'arrière-plan d'une singulière « crispation » de notre vie intellectuelle, dommageable *aux lecteurs comme à la pensée.*

Notre tâche n'est pas d'entamer de telles analyses. Si nous jetions de loin en loin quelques passerelles sur ces fossés, ce serait déjà beaucoup. Ce furent souvent des ouvrages ardus, issus de fourmilières savantes, que nous avons tenté de faire connaître à des cercles plus larges. *Cette fois, c'est un* essai grand public, garanti sans jargon, où se révèle, sous la drôlerie du style, une authentique philosophie en route vers de nouvelles aventures de pensée.

CE livre inattendu a quelque chose d'étrange et de dérangeant. Insolent et vif, il étourdit à force de pétiller. Tant de vivacité irritera les grincheux, qui n'y verront qu'esbroufe. *Pourtant, sous cette plume badine,* qui virevolte de Bataille à Kierkegaard, ou de Nietzsche à Ramakrishna, se profilent, de scène en scène, de vrais vertiges.

Il est vrai que Catherine Clément tient de la fourmi et de la cigale. Cette normalienne agrégée, *qui fut dès vingt-deux ans* l'assistante de Vladimir Jankélévitch à la Sorbonne, a aussi dirigé les pages culturelles du *Matin,* exploré l'opéra, écrit quelques romans, avant de travailler au Quai d'Orsay et de vivre à présent à New-Delhi, sensible à l'Inde et rationaliste en diable. Entre autres. Un parcours syncopé.

Bizarre thème, la syncope. Curieux terme, d'abord. Il appartient bien sûr au vocabulaire médical, du moins celui en usage naguère. La *pâmoison n'appar*tient plus à la commune panoplie des jeunes filles, et l'évanouissement se dénomme aujourd'hui collapsus ou, pis, *drop-syndrom.* Mais il est aussi question de syncope dans la danse, quand le mouvement se suspend, insistant sur l'arrêt, avant de renaître.

En musique, elle donne naissance au rythme à partir du déséquilibre d'une dissonance, en prolongeant l'accent d'un temps faible à un temps fort. Le même mot, chez les grammairiens, désigne ces raccourcis de la langue parlée qui nous font dire « m'sieur » ou « p'tit ». Voilà qui fait beaucoup, et peut-être désordre.

Qu'y a-t-il donc de commun entre un sujet qui a perdu connaissance, une danseuse un instant immobile, un dispositif rythmique et un bout de mot manquant ? *Catherine Clément fait de cette devinette* philosophique le point de départ de sa réflexion. La première réponse peut se résumer ainsi : à chaque fois qu'il y a « syncope », un fragment du temps est dérobé. Une absence advient soudain. Elle brise brusquement, par surprise, la série bien ordonnée d'un cours habituel du monde. Arrêt. Suspens. Un accident du temps engendre un court-circuit dans la durée. Dans cette éclipse a lieu ce que la philosophe appelle un « *ravissement* », c'est-à-dire un rapt, un enlèvement, une disparition, mais aussi une extase, un transport, un enchantement.

La place singulière occupée par le terme de « syncope » à la croisée de plusieurs domaines en apparence dissemblables sert simplement de tremplin à des sauts plus périlleux. Catherine Clément tente d'approcher, par *mille gestes divers et convergents,* les situations de fugue où nous nous absentons de nous-même, à la fois bienheureux de cette délivrance obscure et bien en peine, après coup, de dire où nous étions.

Quand se fracture la belle continuité de notre individu, quand on est « hors de soi », quand la suite monotone des heures se trouve subitement trouée de nuit – voilà qui l'intéresse. Certains de ces moments demeurent des exceptions. La plupart d'entre nous traversent généralement l'existence sans connaître d'évanouissements, de crises d'épilepsie ni de transports mystiques, sans parler de la transe, voire de la folie.

Mais qui oserait se prétendre à l'abri d'un coup de *foudre,* d'une *dépression, ou de cette extase* qu'engendre la musique ? Après un orgasme, après l'ivresse d'une danse, d'un fou rire ou d'un alcool, après un rêve simplement, qui d'entre nous ne revient à soi, comme on dit si bien, avec le sentiment de ne savoir guère d'où il revient ni dans quel ailleurs il avait disparu ?

L'auteur ne prétend pas y voir clair dans ce noir. Mais elle insiste sur la fréquence et sur la force de ces intervalles nocturnes où notre moi s'annule, s'estompe ou s'affaisse. *En jouant sur les mots* offerts par l'époque, on dira qu'elle compose une apologie de l'interruption involontaire de conscience.

LES philosophes détestent cela, affirme Catherine Clément. Ils veillent à ce que le temps soit en ordre, la conscience claire, et le sujet fermement assuré de soi. Ce *qui les dépossède d'eux-mêmes, ils préfèrent* l'oublier et n'en parlent que peu. Le démon de Socrate, la nuit de Descartes ou la contraction dépressive de Hegel à Francfort restent généralement au placard.

Quelques chapitres se divertissent à les en sortir. D'autres soulignent qu'il est des philosophes différents, ceux de l'*Inde, pour qui la dissolution* systématique du sujet – une « syncope » sans limites et sans retour – fut de longue date la tâche majeure et l'horizon de toutes les visées théoriques et pratiques. A l'individu supposé réel et sans *faille qu'on trouve* au cœur de la tradition européenne, il conviendrait donc d'opposer massivement l'espoir constant de l'Inde de parvenir à la dissipation réglée de cette existence illusoire.

Toutefois, ne cherchons pas dans *la Syncope* un traité de philosophie comparée. Ni simplement de malicieux pieds de nez à Descartes ou à Kant. L'ultime enjeu de cet essai est autre. Il s'agit en fait de l'art de vivre – seul, et ensemble. Rien de moins. Reprenons. *Notre époque écarte ou réprime* ces phases d'absences et ces voyages ailleurs, ne voyant plus que de tous ces « temps morts » naissent la vie et l'amour. D'autres cultures ont su en gérer les ressources, mais la *modernité les pourchasse,* les *traite* médicalement, bref, les maltraite. La règle est d'être efficace, calculable, performant : un coup de foudre jamais n'abolira le marché.

Contre cette sotte option du « tout rationnel », contre la puissance grossière de l'activisme à *tout crin, Catherine Clément* défend, en l'illustrant de maintes images, la formidable énergie créatrice que recèlent ces plages de faiblesse où l'on perd connaissance. Il est vrai qu'il n'y a guère d'artiste qui ne trouve l'origine de sa fécondité dans *quelque épisode d'effondrement du moi. Il en va* de même, jusqu'à un certain point, en politique. Voyez Gandhi (1), par exemple, pour entrevoir ce qu'a d'invincible le dessaisissement, et quelle puissance confère l'abandon de soi.

CE que suggère finalement ce livre, c'est *que vivre revient* à savoir *« passer ».* Non pas comme le temps des horloges, uniformément et à mesure. Passer, c'est aller d'enfance à vieillesse, de sevrages en deuils, d'un âge et d'un amour à l'autre. Il y faut des crises, et de ces tunnels où une *vieille identité se défait pour laisser* une nouvelle advenir.

Les *dispositifs qui* accompagnent ces passages où l'on se décompose pour mieux continuer sont autant de « syncopes ». Jusqu'au moment où il faudra bien sûr... passer, c'est-à-dire mourir. *Mais là encore le ravissement des « syncopes », en anticipant* la mort, en la mimant, voire en la frôlant, vise à la conjurer. Ce flirt avec la mort, nous l'avions oublié, est une condition de la vie.

S'être ému et amusé n'empêche pas quelques regrets. Dans le tourbillon de références et de citations qui emportent les chapitres, il est dommage qu'à propos *de la musique* Schopenhauer, le philosophe qui en a le mieux parlé, fasse défaut. Il est surtout fâcheux que la philosophie occidentale soit trop simplement envisagée comme une *« haine du sauvage »* et une *« répression nommée sagesse ».* L'analyse eût gagné en force et en finesse en prenant en compte ce que notre héritage philosophique compte de relations explicites à l'extase, de Plotin à Schelling, pour *ne citer que deux* grands noms.

Qu'importe. Ce n'est pas un livre d'études rassises. Sa lecture devrait laisser beaucoup d'entre nous ravis, et quelques-uns dépités – mais nul indifférent.

(1) Voir *Gandhi, athlète de la liberté,* de Catherine Clément. Gallimard, coll. « Découverte », 1987.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le pays de tous les paroxysmes

Arguedas, Vargas Llosa, Bryce-Echenique :
trois romanciers d'un Pérou en état d'explosion et de décomposition permanentes

EL ZORRO DE ARRIBA Y EL ZORRO DE ABAJO
de José Maria Arguedas, Edition espagnole (Pérou) coordonnée par Eve-Marie Fell. « Archivos ». Centre de recherches latino-américaines de Paris X ; 200, avenue de la République, 92000 Nanterre.

ÉLOGE DE LA MARATRE
de Mario Vargas Llosa traduit de l'espagnol (Pérou) par Albert Bensoussan, Gallimard. 228 p., 115 F.

L'ULTIME DÉMÉNAGEMENT DE FELIPE CARILLO
d'Alfredo Bryce-Echenique. Traduit de l'espagnol (Pérou) par Jean-Marie Saint-Lu. Presses de la Renaissance. 226 p, 120 F.


GREGSMITH/SIPA PRESS

Mario Vargas Llosa en campagne

Le 30 novembre 1969, le grand romancier péruvien José Maria Arguedas prépare à l'intention de son éditeur le manuscrit de son dernier livre, *El zorro de arriba y el zorro de abajo.* Le roman n'est pas tout à fait achevé mais Arguedas est pressé de l'envoyer : le lendemain, dans son bureau de l'université agraire de Lima, Arguedas se tire deux balles dans la tête. Il a cinquante-huit ans ; il meurt deux jours plus tard.

La collection « Archivos » – cette superbe entreprise éditoriale internationale qui s'est donné pour but de publier, dans des éditions critiques extrêmement soignées, les grandes œuvres de la littérature du XXe siècle d'Amérique latine et des Caraïbes (« le Monde des livres », du 5 mai 1989) –, propose aujourd'hui, sous la direction d'Eve-Marie Fell, une version complète et remarquablement éclairée des « Zorros » de Arguedas dont on attend avec impatience la traduction en français : de l'œuvre considérable de l'écrivain de la *sierra* n'ont été traduits, chez Gallimard, que deux livres, *les Fleuves profonds* et *Tous sangs mêlés*, à la fin des années 60.

Bilingue, parlant aussi bien le quechua que l'espagnol, Arguedas avait été, jusqu'à son dernier livre, l'écrivain du ruralisme péruvien, des légendes indiennes, de la civilisation orale. Les « Zorros » nous entraînent dans un autre espace, encore naissant, celui d'un port industriel, Chimbota, dont on hésite à dire qu'il annonce une réalité nouvelle, un développement, l'annonce d'une autre vie, tant l'image qu'il donne est associée à la décrépitude, à la misère, à la corruption et à la pourriture, physiques, morales et intellectuelles.

Ce n'est pas une société en transformation que décrit Arguedas, même pas une société en crise, mais un monde paroxystique, en état d'explosion et de décomposition permanentes : une planète convulsionnaire d'où toute raison a été chassée.

Le dernier roman de Mario Vargas Llosa, *Eloge de la marâtre*, témoigne également de la déréliction péruvienne. Mais il le fait de manière péruvienne, c'est-à-dire paradoxale et perverse. Autrefois, lorsqu'il écrivait et militait à gauche, Vargas Llosa parlait de la folie et de la tragédie de son pays en mêlant audacieusement la réalité et les mythes, la brutalité de l'histoire et la sensualité des êtres, la violence des rapports humains et l'humour lucide de la raison.

Il a pris aujourd'hui le risque d'entrer de plain-pied dans l'histoire de son pays : candidat des conservateurs à la présidence de la République, il a visité chacun des villages de cette nation dévastée, en guerre perpétuelle contre elle-même, lancée dans une vertigineuse aventure d'autodestruction. Mais son *Eloge de la marâtre* raconte, dans un décor unique et clos, les amours d'un très jeune garçon et de sa belle-mère, et, en contrepoint, quelques promenades luxurieuses autour d'œuvres qui appartiennent à la culture picturale européenne, de *l'Annonciation* de Fra Angelico à la *Diane au bain* de Boucher.

Provocation ? Pur plaisir d'esthète ? Affirmation d'un fossé, décidément infranchissable, qui séparerait l'artiste Vargas Llosa de l'homme politique ? Il y a sans doute de tout cela dans les choix affichés par *l'Eloge de la marâtre* : une lettre de rupture, désinvolte et ironique, à la théorie sartrienne de l'engagement.

La « vie exagérée »

Mais la réalité que Vargas chasse à grands coups de balai par la porte s'engouffre sous toutes les fenêtres de son boudoir libertin. Exclue du jeu, l'histoire et la société se vengent en se faisant fantasmes, délires maniaques et obsessions toutes aussi gouvernées par le paroxysme et la perversion, la confusion de toutes les valeurs et le mensonge de tous les discours que l'est le Pérou actuel. Dans leur appétit maladif de jouir d'eux-mêmes, dans leur égoïsme forcené d'esthètes, dans leur quête furieuse du bonheur, les personnages de *l'Eloge de la marâtre* ne font que réinventer un érotisme mortellement décadent, une danse de mort. Vargas l'artiste ne croit pas une seconde aux visions d'avenir que trace Vargas politicien.

Alfredo Bryce-Echenique, descendant d'une grande et riche famille péruvienne, a choisi, lui, il y a plus de vingt ans, d'échapper à cette marmite infernale qu'est le Pérou. D'échapper à sa classe, d'échapper aux poisons enivrants de cette culture si brutale et si raffinée où la raison elle-même parle le langage de l'absurde. Se sentant métèque chez lui, il a préféré vivre ailleurs, à l'étranger, sa condition de métèque, de Péruvien errant. Il a raconté son existence de déraciné par excès de racines dans ces merveilleux romans d'ivresse et de romantisme à la dynamite que sont *Julius* (1), *la vie exagérée de Martin Romana* (2) ou *L'homme qui parlait d'Octavia de Cadix* (3).

L'ultime Déménagement de Felipe Carillo appartient à cette même veine de l'autobiographie drolatique et déchirante. On y trouve, comme dans *l'Eloge de la marâtre*, un couple amoureux qu'un enfant cherche à faire exploser. Mais cette fois le jeune garçon, Bastioncito, s'ingénie à éliminer le beau-père pour rester seul avec sa mère à laquelle il voue un amour possessif et sensuel. Un quatrième personnage intervient, une belle servante mûlatresse prénommée Eusébia qui pourrait apporter enfin au beau-père narrateur la sérénité et la tendresse si elle n'était pas qu'une servante et si les rapports de classe ne parvenaient pas à corrompre les rapports amoureux. En Europe comme au Pérou, dans une famille comme dans une société.

Mais *l'ultime Déménagement de Felipe Carillo* n'a rien d'une fable érotique. C'est une tragi-comédie construite autour de la recherche éperdue du bonheur, de l'intelligence et de la beauté. Bryce-Echenique s'y maintient sans cesse dans les tons du suraigu, de l'excessif, de la *« vie exagérée »*, mais par le bonheur de cette écriture emportée, toujours inattendue, subtile et maîtrisée jusque dans ses emportements les plus extravagants, nous ne cessons jamais de saisir la vérité de sa pensée et de ses sentiments.

Qu'il utilise la farce, l'humour dévastateur, la digression métaphysique à la Laurence Sterne, la parodie ou la satire sociale, ou encore qu'il place, à l'arrière-plan de son récit, une trame mélancolique et ironique, une sorte de rideau de fond pour son théâtre intime, fait de citations mélancoliques de chansons populaires latino-américaines, Bryce-Echenique ne cesse jamais de nous émouvoir, de nous dire que le paroxysme n'est pas, pour un écrivain péruvien, une manière de dire la réalité, mais la couleur de la réalité elle-même.

Pierre Lepape

(1) Calman-Levy.
(2) Luneau-Ascot, 1983.
(3) Luneau-Ascot, 1985.

□ Signalons également l'essai d'une universitaire, Marie-Madeleine Gladieu, sur Maria Vargas Llosa, qui vient de paraître aux éditions L'Harmattan (160 p., 85 F).



La maison et le monde

LA MAISON D'EXIL
de M. F. Farzaneh. Traduit du persan par l'auteur avec la collaboration de Jane Sctrick. Phébus, 215 p., 108 F.

Comme son compatriote et ami Sadeq Hedayat (1), comme Poe et Hoffmann sous la filiation desquels il se place, l'écrivain iranien M. F. Farzaneh, né à Téhéran en 1929, propose avec *la Maison d'exil* un roman entre rêve et réalité, entre sommeil et veille, entre raison et folie.

L'histoire, banale, pourrait servir de trame à un bon – ou un mauvais – roman psychologique : un homme achète une maison dans une région désertique pour se retirer et faire le point sur sa vie. Mais pour Farzaneh, pour son narrateur, Manoucher, *« le rêve est une seconde vie* (2) *»*.

La maison change d'aspect, les pièces se transforment, des escaliers apparaissent et disparaissent, les fantômes des ancêtres de Manoucher l'interpellent. Elle est le lieu où les souvenirs et les fantasmes se mêlent. Elle fascine le narrateur et le perd. Elle est refuge mais aussi prison : *« J'avais trouvé refuge, à l'écart, dans une maison minable, sans porte ni fenêtre, et je m'en contentais. (...) Ainsi, me disais-je, je serai à l'abri des sentiments ignobles des envieux, de la jalousie des prétendus amis. (...) J'avais renié jusqu'à mes ambitions de jeunesse, effacé mes illusions, et j'étais prêt à me complaire dans ma solitude, dans mon obscurité. Mais alors, pourquoi n'arrivais-je pas à vivre en paix ? »*

La plongée onirique dans ses racines ne réussit pas à lui faire oublier le monde qui l'entoure, qui l'agresse en prenant des figures de cauchemar. Tout autour de la maison, il y a l'histoire d'un pays qui se déchire, l'Iran. *« Des foules d'hommes de noir vêtus marchent en cortège funèbre. »* La révolution islamique embrase son pays et Manoucher s'en aperçoit à peine.

Autour de la maison, le paysage est devenu un champ de bataille où des hommes combattent pour un chameau, symbole dérisoire de la guerre Iran-Irak et de toutes les guerres. Enrôlé malgré lui dans le conflit, Manoucher s'aperçoit qu'il est entouré d'enfants prêts à mourir en martyrs, comme ces enfants sacrifiés à la Djihad.

Que peut faire Manoucher ? Que peut faire Farzaneh, en exil, loin de son pays livré au fanatisme ? Un fanatisme qu'il exècre de même que l'exécraient Sadeq Hedayat et Omar Khayyam, ce poète persan du onzième siècle, mathématicien, astronome et grand buveur devant l'Eternel, que l'on retrouve dans *la Maison d'exil* sous les traits d'un épicier qui donne des quatrains à ses clients.

Comme eux Farzaneh choisit l'écriture pour lutter contre l'intolérance. Mais il ne prend pas la plume pour écrire un pamphlet ou un roman engagé qui dénonce tout et n'explique rien. Il propose un livre étrange et onirique plus apte, parce que moins simple, à saisir la réalité.

Alain Salles

(1) Ecrivain iranien, né en 1903 à Téhéran, qui se suicida à Paris en 1951.
(2) Nerval dans *Aurélia.*

ACTUALITES

Jean Guéhenno ou les difficultés de l'engagement

Un colloque à l'UNESCO à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Jean Guéhenno, un colloque était organisé à l'UNESCO, du 2 au 4 mai, en hommage à celui qui fut, selon le titre de la première journée, *« un homme d'action intellectuelle »*. Ce rôle, il l'assuma non seulement comme écrivain et professeur, en s'efforçant, ainsi que l'a rappelé Pierre Aubery, de mettre à la portée de tous cette culture qu'il avait acquise par lui-même, lui, le fils du peuple autodidacte, mais aussi comme journaliste et chroniqueur. Rédacteur en chef de la revue *Europe* de 1929 à 1935, il en fit, comme l'a souligné Nicole Racine, une revue qui, tout en se réclamant de la gauche, restait *« ouverte sans exclusives à tous ses courants »*.

Quoique fervent admirateur de l'URSS, il sut en maintenir l'indépendance politique, notamment contre le PC, refusant, par exemple, de mener campagne contre Trotski ou d'adhérer à l'Association des artistes et écrivains révolutionnaires. Prenant ses distances avec les communistes, il finit par rompre avec Romain Rolland qui, lui, s'en rapprochait, comme l'a montré Bernard Duchâtelet en étudiant les relations entre les deux hommes.

Vint ensuite l'époque des procès de Moscou. Jean Guéhenno, qui avait laissé *Europe* aux mains du PC, était alors l'un des trois directeurs politiques de *Vendredi*. Plusieurs intervenants ont rappelé que s'il exprima son *« inquiétude »* et son *« angoisse »*, il ne voulut rien écrire qui pût *« décourager ou attrister »* les communistes : il dut affronter, selon Nicole Racine, *« l'impossible conciliation entre les exigences de la morale et les nécessités de la politique »* ou encore, selon Jean Kely Paulhan, *« le difficile dialogue entre fidélité et vérité »*. Selon Bernard Laguerre, il commença alors à modifier son jugement sur l'Union soviétique, de même qu'il atténua son pacifisme, mis à rude épreuve par la guerre d'Espagne.

Après la guerre, Jean Guéhenno collabora pendant trente-trois ans au *Figaro*, où il fut introduit par François Mauriac, puis pendant un an au *Monde* : il aborda dans le premier plus de six cents sujets, inspirés, selon Macaigne, par un « humanisme militant » ; au second, il n'eut le temps de donner que quelques articles dont Jacques Fauvet, son ancien directeur, a brièvement rappelé les thèmes, marqués notamment par la haine de l'argent.

Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie, avait ouvert cette rencontre par un chaleureux portrait de celui qui fut son prédécesseur à l'Académie française. Les actes du colloque seront prochainement publiés.

T. F.

L'image et les mots

Une rencontre à Pau entre écrivains et hommes d'images

A l'initiative de l'Ecole supérieure des arts et de la communication de Pau, les premières « rencontres images et mots » se sont déroulées dans la capitale béarnaise du 3 au 5 mai. Des écrivains, des cinéastes, des réalisateurs de télévision, des graphistes, des éditeurs, des producteurs, des critiques s'y sont retrouvés pour explorer les principaux carrefours où se rencontrent les créateurs d'images et les producteurs de langages écrits. Confrontation entre la galaxie McLuhan et la galaxie Gutenberg ? Ces rencontres prirent rarement la forme abrupte de la confrontation et plus souvent celle, plus attentive, plus sérieuse, d'une réflexion sur la manière dont les deux formes d'expression peuvent s'entre-épauler au lieu de s'enfermer dans des camps adverses et irréductibles.

Il est vrai que de nombreux participants témoignaient, par leur activité même, de cette collaboration, que Jean Vautrin et Gérard Mordillat, romanciers, ont été ou sont également scénaristes et réalisateurs de cinéma, que les inventions graphiques de Massin sont au service d'une meilleure lecture des œuvres littéraires, que Pierre Christin, scénariste de bandes dessinées, ou Etienne Robial, créateur des éditions Futuropolis, sont autant des initiateurs d'images que des inventeurs de littérature et que Robert Bober, réalisateur de nombreuses émissions littéraires de Pierre Dumayet, a amplement montré que l'écriture télévisuelle pouvait aussi contribuer à faire mieux connaître et comprendre les œuvres littéraires et les écrivains.

Cinéastes et littérateurs, hommes de télévision ou d'ateliers graphiques, artistes de plume ou de crayon se sont également retrouvés dans une même inquiétude sur l'avenir : celle d'une standardisation et d'une stérilisation de la création, conséquence de la « logique » financière de la consommation de masse et de la place croissante que prennent « les marchands » dans la chaîne qui va – ou devrait aller – du créateur à son public.

P. L.

EN BREF

□ **Le premier Salon de la revue.**– L'association Ent'revues (qui publie *la Revue des revues*) organise, dans toute la France, une quinzaine de la revue, du 7 au 20 mai, qui comprendra notamment le premier Salon de la revue de Paris à l'Ecole des beaux-arts, les samedi 12 et dimanche 13 mai.
Par ailleurs, la 4e rencontre européenne des revues culturelles réunira, à Budapest, du 17 au 20 mai, une cinquantaine de revues littéraires et intellectuelles de l'Est et de l'Ouest.

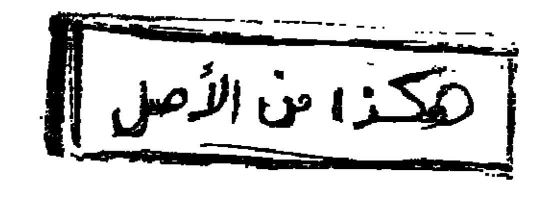
□ **Lecture à la Bibliothèque nationale.** – Une lecture-performance à dix voix du livre de Nicole Debrand, *Salomé Alt : Mystère*, organisée par le Nouveau Commerce, aura lieu, lundi 14 mai à 20 h 15 précises à l'auditorium de la Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, 75002 Paris.

□ **Création d'un prix de l'Assemblée nationale.** – Destiné à récompenser un ouvrage *« traitant de l'évolution des rapports politiques et sociaux dans la société contemporaine de 1789 à nos jours »*, le prix de l'Assemblée nationale, créé par M. Laurent Fabius et le bureau de l'Assemblée et doté de 150 000 francs, a été attribué à Jean-Louis Crémieux-Brilhac pour *les Français de l'an 40* (Gallimard). Présidé par Georges Vedel, le jury est composé de Maurice Agulhon, Jérôme Clément, Jacques Julliard, Emmanuel Le Roy-Ladurie, André Miquel, Erik Orsenna, Michelle Perrot, Madeleine Rebérioux, Pierre Vidal-Naquet, Michel Winock et notre collaborateur André Passeron, président de l'Association des journalistes parlementaires.

□ **Colloque sur le journal intime.** – Environ trois millions de personnes en France tiennent un journal. Les 18 et 19 mai, de 9 heures à 18 heures, a lieu un colloque sur « Le journal personnel ». Université de Paris-X Nanterre (bât. G, 6e ét., salle 614, rens. 40-97-76-69). Parution simultanée de la suite de la recherche engagée par Philippe Lejeune dans son ouvrage *Cher Cahier* (Gallimard) : « Le journal personnel : enquête », *Cahiers de sémiotique textuelle*, nº 17, 100 p., 80 F (Publidix, Univ. Paris-X, 200, av. de la République, 92001 Nanterre Cedex).

□ **Salon euro-arabe.** – Un premier Salon euro-arabe du livre, organisé par les Editions Sindbad, aura lieu à l'Institut du monde arabe, à Paris, du 16 au 20 mai.

□ **RECTIFICATIF.** – Le numéro de téléphone de l'association bordelaise Monde autour du livre, qui organise une semaine culturelle portugaise du 14 au 20 mai, est 56-44-92-40.



هكذا من الأصل

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Un western quichottien

Moon Palace,
de Paul Auster.
Actes Sud, 363 p., 128 F.

LA paternité hante Paul Auster, un des plus talentueux, des plus séduisants aussi, parmi les écrivains américains découverts ces dernières années. Pères absents, pères coupables, pères avortés-avorteurs (!), pères excentriques, pères qu'on rend coupables de leur absence, pères juifs qu'on « ne hait pas » (*Cf.* Philip Roth) mais qui hantent la mémoire de leurs fils abandonnés à leur interrogation. A leur solitude. Avec *Moon Palace*, son dernier livre, son roman le plus ambitieux jusqu'ici, Paul Auster creuse le même sillon, la même obsession, avec une sorte d'entêtement suicidaire rythmé par la succession des saisons de football (américain) au gré des victoires des Mets ou des *Giants*. Par la succession des générations qui, comme des p...atriochkas (pardon, il n'y a pas de féminin à ces poupées gigognes), se reproduisent identiques.

On l'avait pris d'abord pour un auteur de thrillers métaphysiques pour intellectuels, cet écrivain à peu près inconnu en France jusqu'en 1987 (1), mais parfaitement francophone, grand connaisseur de notre langue et de notre littérature – il est notamment l'auteur d'une importante anthologie de la poésie française du vingtième siècle (chez Random House, 1982), – ce Paul Auster dont Actes Sud a commencé il y a trois ans, avec un grand succès, la publication d'une trilogie quasi policière qui passait New-York au peigne fin : *Cité de verre, Revenants, la Chambre dérobée* (publiés, par une curieuse coïncidence, aux Editions Sun & Moon Press !). Mais il nous faudra bien admettre que Paul Auster, avec sa logique bien rodée de détective, ne croit qu'aux coïncidences...

DANS *l'Invention de la solitude*, son œuvre la plus autobiographique (Actes Sud, 1988), il a placé en exergue une proposition d'Héraclite : *« Qui cherche la vérité doit être prêt à l'inattendu, car elle est difficile à trouver et, quand on la rencontre, déconcertante. »* Sentence qu'éclaire d'une lueur lunaire l'épigraphe de *Moon Palace : « Rien ne saurait étonner un Américain »* (Jules Verne, *De la Terre à la Lune*).

Quant au lecteur, ce qui l'étonne d'abord, c'est qu'Auster, très influencé par les objectivistes dans sa poésie, trop rapidement classé par des critiques parmi les « minimalistes » avec sa trilogie new-yorkaise, puis parmi les « post-modernistes » ou les « post-post-modernistes », ne ressemble en réalité à aucun écrivain américain : par son isolement littéraire hors des groupes et des chapelles, par son goût pour la citation-collage empruntée à une vaste culture, par son penchant inéluctable pour les énigmes insolubles et les réponses déconcertantes, il ferait penser, de loin, à un Umberto Eco, en moins médiéviste, en plus douloureux aussi, parce qu'il se sentirait dépossédé de ses racines. *Coïncidence ?* Si le personnage du *Pendule de Foucault* a gardé la trompette de son enfant, l'autre, M.S. Fogg, conservera comme un talisman la clarinette de l'oncle Victor.

De Boston à Central Park jusqu'à l'océan Pacifique, c'est dans une étrange équipée, un western quichottesque de notre temps *pourrait-on dire*, que nous entraîne M.S. Fogg, le héros-narrateur de *Moon Palace* : Marco (à cause de Polo), Stanley (à cause de Livingstone), Fogg (à cause de Philéas ainsi que d'une anglicisation forcée du nom de son grand-père – Vogelman, l'homme-oiseau – aux bureaux de l'immigration d'Ellis Island). Evoquant *« les années lointaines du commencement »* de sa vie, le narrateur – il est né en 1947, comme Auster – nous prévient d'entrée : *« Il n'y a pas grand-chose à raconter sur ma famille. J'ai vécu jusqu'à onze ans avec ma mère, mais elle a été tuée dans un accident de la circulation, renversée par un autobus qui dérapait, dans la neige de Boston. Il n'y avait jamais eu de père dans le tableau, seulement nous deux, ma mère et moi. »* Il poursuit : *« J'étais Marco Fogg, ma mère Emily Fogg et mon oncle de Chicago, Victor Fogg, et il me paraissait tout à fait logique que les membres d'une même famille portent le même nom... »*



Paul Auster

Ce qu'il va nous conter à travers ce « grand roman américain » des *sixties* et des *seventies*, sous la forme d'un livre d'apprentissage, ce sera, sous le signe omniprésent et énigmatique de la Lune, l'exploration de soi-même jusqu'aux limites extrêmes du monde connu, à travers toutes sortes d'épreuves, peut-être initiatiques, toujours fantastiques et haletantes s'enroulant, sans souci des invraisemblances et des coups de théâtre, comme un fil d'Ariane qui ne trouverait jamais son Minotaure.

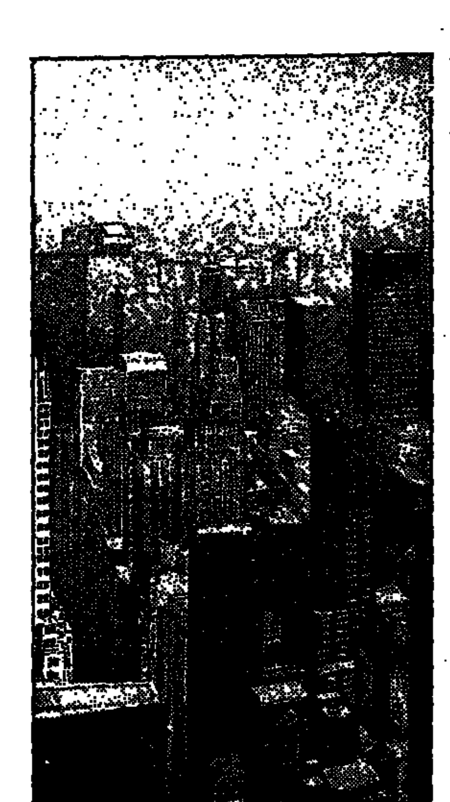
Fogg arrive à New-York à l'automne 1965, à dix-huit ans, pour faire ses études à l'université *Columbia*, avec, pour seul héritage, un bon millier de livres accumulés au long de sa vie par l'oncle Victor, ainsi que la clarinette de l'oncle qui gagnait sa vie dans les noces et banquets dans la formation des Moonlight Moods, puis écrivant des chansons pour un groupe « haut de gamme », les Moonmen *(« Les poèmes de Victor*, se souvient son neveu, *avaient une saveur désinvolte de vieux refrains, mais avec une tonalité sous-jacente aux effets presque swiftiens. La rencontre de Spike Jones et de Schopenhauer, si on peut imaginer une chose pareille »).*

Quant aux caisses de livres, il s'en servira d'abord pour meubler sa chambre d'étudiant : seize pour le lit, deux pour la table de nuit, etc., avant d'être complètement fauché et d'être obligé de se défaire peu à peu de son héritage, pour subsister jusqu'à son diplôme, en vendant les livres à un bouquiniste : mais *seulement* après avoir lu intégralement, et dans le plus grand désordre, ce *« chaos de papier imprimé »*.

Grand amateur de Dickens, de Fielding et de Cervantes, mais aussi de Borges, de Beckett et de Kafka, Paul Auster, ce New-Yorkais invétéré (qui habite Brooklyn pour mieux contempler la ville de l'autre côté de la rivière) soumet son M.S. Fogg à une série de tribulations qui le font robinsonner de rien pendant plusieurs mois dans les fourrés et les rochers de Central Park, ce morceau de terre indienne laissé (presque) indemne au cœur de Manhattan ; un peu clochard, un peu poète, jusqu'aux limites de ses forces.

APRÈS nous avoir donné le résumé de tout le livre dans la première phrase, tout l'art du narrateur va consister à nous « étonner » dans le sens cocteauesque : nous mettre sur des rails qui ne cessent de bifurquer, de repasser par les mêmes points, de dérailler même, au bout d'un temps plus ou moins court, comme pour nous empêcher à tout prix de nous installer dans le confort intellectuel. Il ne cherche pas forcément la vraisemblance, mais ce qui nous arrive est-il toujours vraisemblable ?

Sauvé de la mort par l'amour de Kitty Wu, une Chinoise de Taïwan qui étudie la danse à la Julliard School, il va se décider à accepter n'importe quel travail et répondre à une petite annonce placardée à Columbia : *« Monsieur âgé, en chaise roulante, cherche jeune homme pour office de compagnon à domicile. Promenades quotidiennes, un peu de secrétariat. Cinquante dollars par semaine, logé et nourri. »*



...de New-York au Pacifique

Là, nous allons faire connaissance d'un des personnages majeurs du roman : Thomas Effing, un être becketien qui semble au moins centenaire, une autre sorte d'« Innommable » *(« le corps affaissé sur le côté, il évoquait un minuscule oiseau brisé. Rien que des os sous une peau fripée. Il était comme muré de toutes parts, absent, d'une impénétrabilité de sphinx »)*, et qui, en plus, serait aveugle. Ou ferait semblant de l'être. *(« Une si grande part de son personnage était construite sur la duplicité et l'imposture qu'il était presque impossible de savoir quand il disait la vérité. Il adorait mystifier les gens et, de tous ses tours, celui qu'il préférait était de faire le mort. »)*

Devenu le seul interlocuteur de ce monstre attachant qui le fascine, Fogg lui fait la lecture, prend ses repas avec cet être bavant sa soupe à grand bruit et, lors de leurs promenades dans New-York, doit décrire de la façon la plus fouillée et la plus précise tout ce que ses yeux peuvent percevoir. Au bout de plusieurs mois, il sera suffisamment dressé pour l'exercice final : la rédaction de la notice nécrologique de son maître, qui connaît la date exacte de sa mort.

Avec Marco Fogg, le lecteur, qui ne sait pas le plus souvent distinguer la vérité de l'invention pure et simple, suit l'enseignement prodigué par Effing : la visite au *Musée de Brooklyn* afin d'y contempler *« au moins une heure »* un tableau du Far West intitulé *Clair de lune*, d'un peintre américain inconnu ; l'œuvre géniale de Tesla, un ingénieur électricien croate, mort dans la misère en 1943 à New-York *(« Il effectua le premier transport d'énergie électrique en courant triphasé »*, dit le dictionnaire), supplanté par *« ce salaud d'Edison »* (2).

A partir du moment où Effing va narrer son existence à son secrétaire-nécrographe, le roman bascule loin de New-York et de Brooklyn vers l'Ouest sauvage des gueres indiennes et des derniers pilleurs de trains dans une succession de phases, lunaires ou non, et de péripéties qui, de génération en génération, vont répéter le même schéma : des fils qui ne connaîtront pas leur père, des pères qui refusent la paternité, des mères enceintes abandonnées, dans un monde qui ne cesse de glisser vers l'apocalypse (génocide des Indiens, première guerre mondiale, danger nucléaire, guerre du Vietnam) ; autant de signes d'une « solitude finale » dans un monde d'où pour la première fois l'homme s'est évadé en posant le pied sur la Lune.

Il pourrait y avoir de la comédie moliéresque (*« Ciel ! mon père... – Toi, mon fils ! – C'était ton grand-père... »*) dans ces coïncidences concoctées par un auteur malicieux, véritable aventurier de l'imagination, prodigue de mots et de mystifications (il fait de la ville de Bluff (Utah) le point de départ de l'ultime expédition !), qui refuse à la fois de se laisser enfermer dans la psychologie et dans la cécité.

Pour arriver, après un voyage de sept années, un jour de janvier 1972, aux confins de son monde. Neuf comme un enfant qui vient de naître, mais déjà orphelin : *« C'est ici que tout commence, me dis-je, c'est ici que débute ma vie. »* Connaîtra-t-on un jour, dans une pochaine œuvre d'Auster, comment vécut M. S. Fogg, après qu'il eut conquis la mémoire et la solitude ?

(1) *Ses poèmes avaient été publiés à partir de* 1980 chez Maeght puis aux Editions unies.

(2) Dans un entretien au *Sunday Times*, Paul Auster révélait une des causes de son antipathie : *« En 1929, l'année de la Dépression, mon père a commencé à travailler pour Edison comme assistant dans son laboratoire. Deux semaines plus tard, Edison découvrit que mon père était juif et le congédia. »*

□ **Rencontre avec Paul Auster.** – La librairie l'Arbre à lettres et les éditions Actes Sud organisent une rencontre avec Paul Auster à l'occasion de la sortie de son roman *Moon Palace*, samedi 12 mai à partir de 17 heures, à la librairie l'Arbre à lettres, 62, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

La ville et la mort

LE VOYAGE D'ANNA BLUME
de Paul Auster, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Patrick Ferragut. Actes Sud, 202 p., 100 F.

Dans le pays des dernières choses *(of last things)*, des choses de la fin, il y a des gens si minces qu'il leur arrive d'être portés par le vent. Alors, ils se déplacent par deux ou par trois liés ensemble pour se lester. On voit des familles entières passer, ficelées. Dans son précédent roman, *le Voyage d'Anna Blume*, peuplé de visions de cauchemar, apocalypse méthodique d'un monde qui périt par où il a péché, Paul Auster raconte une ville. *« Elle te donne envie de vivre. Elle essaie de prendre ta vie. »* La ville est un damier de gens affamés et pris dans leurs pensées, autant de hérissons qui ne peuvent ni s'éloigner ni s'approcher les uns les autres, comme disait Schopenhauer. Les exigences de la survie mettent les comportements à nu, comme dans le système concentrationnaire, auquel on pense sans cesse.

Voici les charognards, les chasseurs d'objets, les coureurs à la mort, les membres des sectes les plus diverses, les membres des clubs d'assassinat. Au milieu, Anna Blume, qui cherche son frère William, et qui sait assez vite qu'elle ne le cherche plus, parce que la conviction de sa mort l'a envahie.

Dans ce paysage d'ailleurs et d'ici, d'hier et de demain, il est fascinant de reconnaître, de retrouver des sensations ou des sentiments habituellement un peu anesthésiés par les règles du jeu de la vie de tous les jours, et qui prennent alors une intensité nouvelle.

Anna observe ainsi les effets – sur elle et sur d'autres – de la pitié, ou de la peur. Elle s'aperçoit que les mots ne durent pas beaucoup plus longtemps que les choses qu'ils désignent, quand celles-ci ont disparu. Elle découvre aussi que ses gestes et ses réactions sont fréquemment tout autres que ceux qu'elle souhaiterait.

Anna Blume écrit une lettre – le roman est fait de cette lettre – et la lettre devient immense parce que les mots, dont on croit qu'ils permettent d'arrêter, de définir les choses, déclenchent un processus inverse : plus on s'approche de la pseudo-fin, plus il y a de choses à dire, comme dans le paradoxe de Zénon. Elle se souvient de la manière dont elle a commencé sa lettre. Elle venait de retrouver dans son sac le cahier bleu acheté pour Isabelle à la fin de sa maladie, alors que déjà elle ne pouvait presque plus parler. *« La plupart de ces messages étaient fort simples. Des choses comme « merci » ou « de l'eau » ou « Anna chérie », mais quand j'ai vu cette écriture fragile, exagérément grande sur la feuille, je me suis souvenue de la dure bataille qu'elle avait menée pour rendre ces mots intelligibles et ces messages ne m'ont plus paru aussi simples. »* Et cette petite histoire enchâssée dans des dizaines d'autres, à la façon habituelle de Paul Auster, illustre et condense tout le travail de l'écrivain et le voyage d'Anna.

Le plus important, dit Anna, c'est d'essayer de *ne pas nourrir* trop d'espoir, d'inventer les histoires qui aident à tenir, les *« petites pensées »*. Celui qui incarne cette forme de résistance, c'est Boris, parce qu'il a le don particulier de donner vie aux choses inertes, il attire les objets à lui, et les anecdotes. Il a eu l'idée de monter un spectacle de magie. Peut-être est-ce la dernière chose souhaitable, l'illusion, quand la mort sous toutes ses redoutables incarnations a gagné tellement de terrain ? Paul Auster, quant à lui, continue à édifier son univers, un monde autonome, régi par ses propres lois, aux évidentes fonctions critiques.

Geneviève Brisac

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Le chômage passe à l'Est

S'il est un domaine où l'Europe de l'Est n'a guère envie de rattraper son retard sur l'Ouest, c'est bien celui du chômage. Les choix opérés en faveur d'une économie de marché vont pourtant se concrétiser, avant toute éventuelle amélioration de la situation matérielle, par des difficultés en matière d'emploi.

Partout, les bataillons de sans-emplois commencent à se renforcer. En RDA, on recensait fin avril près de 65 000 chômeurs. Encore très éloigné des réalités occidentales (la RFA compte 1,9 million de sans-emploi), ce chiffre fait tout de même apparaître une hausse de 70 % en un mois, selon les chiffres publiés mercredi 9 mai par le ministère du travail. Parmi ces chômeurs, quelque 12 000 ont une formation universitaire, 36 000 sont des techniciens, alors que 16 000 sont dépourvus de toute qualification. Selon la même source, les offices du travail disposaient néanmoins de 74 000 offres d'emploi fin avril.

Le même jour, l'agence de presse PAP a affirmé que le chômage en Pologne pourrait tripler d'ici la fin de d'année pour atteindre le cap fatidique du million contre 317 000 à la mi-avril. Actuellement, les personnes *« récemment licenciées »* ne constituent que 30 % des demandeurs d'emploi indemnisés, mais cette situation pourrait bien évoluer. L'agence PAP prévoit en effet une *« vague de licenciements collectifs »* qui pourrait affecter 150 000 personnes avant le 1er août. Parmi les 320 000 jeunes diplômés qui arriveront en 1990 sur ce qu'il faut désormais appeler le « marché du travail », la moitié seulement pourrait espérer trouver un premier emploi...

En Hongrie, où l'on évaluait ces derniers mois à 20 000 le nombre de chômeurs, les autorités en attendent 200 000 dans les années qui viennent. L'Union soviétique ne fait pas exception. A l'heure actuelle, six à sept millions de personnes sont privées de travail selon l'un des responsables du comité d'Etat au travail qui, le mois dernier, a souhaité la création rapide d'une allocation en faveur des salariés touchés par des licenciements. Il est bien loin le temps où la notion même de chômage n'avait aucune existence officielle au pays du « socialisme réel ». Certains ne seront-ils pas tentés de le regretter ?

J.-M. N.

L'INSEE confirme une pause de la croissance et une baisse du chômage

L'économie ralentit sa progression mais continue de s'assainir

Dans la note de conjoncture rendue publique jeudi 10 mai, l'INSEE confirme le ralentissement actuel de la croissance française et la poursuite de l'assainissement de l'économie avec en particulier une nouvelle baisse attendue du chômage qui pourrait, à la fin du semestre, se situer au-dessous de la barre des 9 %.

« Au premier semestre de 1990, la demande adressée aux entreprises industrielles reste soutenue », écrit l'INSEE dans une note faisant le point de la conjoncture en France au début de mai. *« La demande étrangère* [adressée à la France] *bénéficie de la forte croissance en Allemagne. En France, la consommation des ménages s'accroît à un rythme proche de celui des deux dernières années, soutenu par la forte augmentation du pouvoir d'achat de la fin 1989. Enfin, l'investissement industriel est toujours stimulé par l'accélération passée de la demande, par le niveau élevé des taux d'utilisation des capacités, et par la perception favorable que les chefs d'entreprise ont de leur situation financière. »*

L'économie française serait-elle donc toujours sur la voie d'une croissance forte comme en 1988 et 1989, années au cours desquelles le produit intérieur brut a augmenté deux fois de 3,7 % ? L'INSEE ne le pense pas et écrit : *« Malgré ces conditions favorables, la pause amorcée l'été dernier se confirme »*. Et de préciser que la croissance de l'activité n'est plus actuellement que de l'ordre de 2 à 3 % en rythme annuel.

Le ralentissement qui se manifeste est perceptible au niveau de la production industrielle depuis l'été 1989, production qui n'augmente plus que de 2 % l'an. Ce sont les biens intermédiaires qui ont donné le signal du repli dès les premiers trimestres 1989. Puis les biens de consommation ont suivi au début de cette année, notamment pour les biens d'équipement ménager. Le freinage de l'industrie – de certaines industries en tout les cas – s'est répercuté sur les services rendus aux entreprises et sur ceux liés au tourisme.

L'activité va-t-elle continuer de se ralentir ou bien ne s'agit-il que d'un passage à vide sans signification profonde ? L'INSEE note que *« les conditions d'un retour au rythme de croissance qui prévalait en 1988 et au début de 1989 seront réunies si le dynamisme de l'économie de l'Europe continentale se confirme et si la demande intérieure ne se ralentit pas »*, ajoutant en substance que beaucoup dépendra aussi de la baisse des taux d'intérêt. En définitive, la production industrielle s'accélèrerait à nouveau à l'été, et retrouverait un rythme de croissance plus élevé.

Réduction du déficit commercial

Mais ce qui ressort le plus clairement de la note de l'INSEE est l'assainissement de l'économie française : appréciation du franc par rapport aux autres monnaies, qui réduit le coût de nos importations ; réduction du déficit commercial, qui ne sera que de 10 à 15 milliards de francs au second semestre de 1989 ; ralentissement des hausses de prix, le taux d'inflation revenant à 3 % en rythme annuel.

Signe de cet assainissement : les créations d'emplois vont se poursuivre, y compris dans l'industrie, à un rythme seulement un peu ralenti par rapport à 1989, mais qui pourrait tout de même atteindre 120 000 (+ 1 %) au premier semestre. Tout compte fait, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail pourrait, après révision, se retrouver à la fin du premier semestre au-dessous de 9 % de la population active.

A. V.

Une année 1989 meilleure que prévu

Les résultats de l'année 1989 ont été encore meilleurs que ne le montraient les chiffres provisoires publiés jusqu'ici. L'INSEE indique, dans une note publiée jeudi 10 mai, que la croissance économique française, exprimée en termes de PIB (produit intérieur brut), a été de 3,7 % l'année dernière, comme en 1988. Le PIB marchand, qui ne comprend pas les administrations, a augmenté encore plus vite : de 4,1 % en 1989, comme en 1988.

Le résultat le plus spectaculaire enregistré en 1989 est probablement la très forte croissance des exportations : + 11,3 % en volume soit presque deux points de plus que les importations qui pourtant augmentent beaucoup elles aussi (+ 9,8 %), du fait notamment d'achats de biens d'équipement. Du coup la France a cessé l'année dernière de perdre des parts de marché, ce qui est une véritable performance. Autre trait notable : la poursuite d'une forte progression des investissements, qui malgré un léger ralentissement augmentent de 6 % après 8,5 % en 1988. Les investissements des seules entreprises reviennent de + 10,8 % à + 6,9 %. La consommation des ménages est quant à elle restée forte : + 3 % en 1989, comme en 1988.

Les prélèvements obligatoires passent à 43,9 % du produit intérieur brut, contre 44,1 % en 1988 et 44,6 % en 1987. Sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, d'une forte progression des dividendes (+ 13 %) et de l'impôt sur les bénéfices (+ 13,7 %), l'épargne des sociétés (non financières) n'augmente qu'assez faiblement (+ 3 %). La forte croissance des investissements (+ 10,6 %) creuse le besoin de financement des entreprises, qui passe de 75,8 milliards de francs en 1988 à 114,4 milliards en 1989, soit une progression de 51 %.

Défendant leur candidat contre M. Attali

Les Pays-Bas rejettent l'accord sur la présidence de la BERD

L'accord que la Grande-Bretagne et la France auraient passé, le week-end dernier à Washington en marge de la réunion du groupe des sept grands pays industrialisés à propos du siège (Londres) et de la présidence (M. Jacques Attali) de la future Banque européenne pour la reconstruction de l'Europe de l'Est (BERD) a provoqué de vives réactions aux Pays-Bas. Ces derniers attachent une importance particulière à la désignation à la tête de la nouvelle institution de leur ancien ministre des finances, M. Onno Ruding.

LA HAYE

de notre correspondant

« Nous continuons à tout mettre en œuvre pour que la nomination de M. Ruding devienne réalité », nous a affirmé mercredi 9 mai un porte-parole du gouvernement. Le « lobbying » de La Haye semble devoir s'exercer en premier lieu en direction des pays membres de la CEE ne faisant pas partie du groupe des sept. *« La Communauté n'a pas encore pris de décision »*, a notamment souligné le ministre des finances, M. Wim Kok, qui a déploré que *« le G7 batte les cartes dans le dos d'une Europe divisée »*.

Selon lui, *« l'accord intervenu entre les pays industrialisés - ou mieux dit « la rumeur insistante » de son existence - n'est pas encore fermement assuré »*.

M. Kok a notamment fait valoir que *« la position du chancelier Kohl* [était] *encore incertaine »*. *« Son ministre des finances*, dit-il, *soutient notre candidat, alors que son ministre des affaires étrangères est partisan de M. Attali »*. Selon certains journaux, M. Kok a annoncé que le premier ministre néerlandais allait intervenir directement auprès du chancelier ouest-allemand, de même qu'il a officialisé la rumeur selon laquelle Mme Thatcher avait promis par écrit à son homologue de La Haye de soutenir la candidature de M. Ruding.

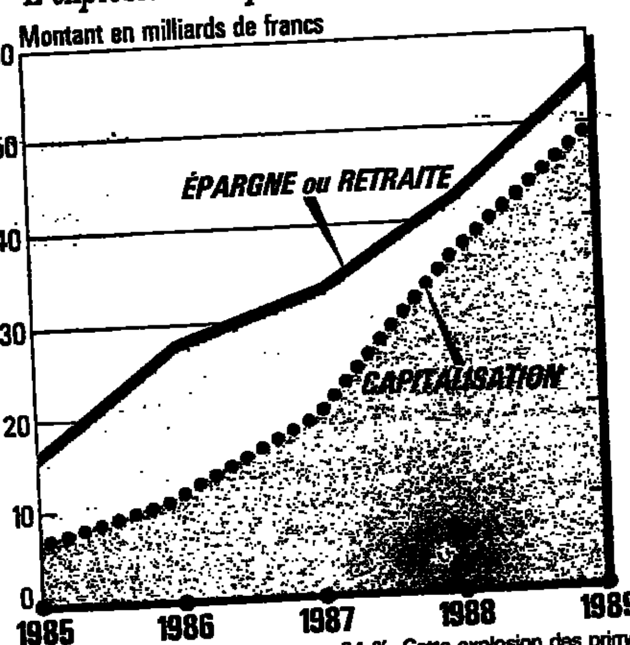
« Une lutte à couteaux tirés »

Les responsables néerlandais ne veulent donc pas s'avouer vaincus, contrairement à la presse de leur pays qui est très pessimiste. Trois des quatre quotidiens nationaux du matin ont titré en première page que *« les chances de M. Ruding »* [étaient] *jouées »*, le quatrième estimant sur cinq colonnes à la une que sa nomination donnait lieu *« à une lutte à couteaux tirés »* ; lutte vaine, laisse entendre le journal du soir *NRC Handelsblad* qui écrit : *« Les pays qui soutenaient initialement M. Ruding se sont rangés derrière la majorité du Groupe des sept qui soutient l'accord franco-britannique malgré des objections quant à la personnalité de M. Attali. »*

CHRISTIAN CHARTIER

L'explosion des produits d'assurance-vie

Montant en milliards de francs



Les produits d'épargne ou de retraite et les produits de capitalisation destinés aux particuliers ont vu leurs montants multipliés par six en l'espace de 5 ans, indique le Groupement des assurances de personnes (GAP), un département de la Féderation des assurances. Les produits d'épargne ou de retraite augmentent de 36,6 % par an et les produits de capitalisation ont une progression annuelle de 64 %. Cette explosion des primes est due principalement aux filiales assurances des groupes bancaires plus dynamiques et mieux structurés pour la vente de masse. Il est à noter également que les produits d'épargne en vue de la retraite, c'est à dire ceux donnant lieu au versement d'une rente augmentant de 22,8 % par an en moyenne depuis 1985

A 510,6 km/h entre Tours et Courtalain

Un nouveau record pour le TGV

Le TGV a de nouveau pris une longueur d'avance en battant son propre record de vitesse de décembre dernier et en dépassant le seuil tout symbolique des 500 km/h. Mercredi 9 mai à 17 heures, sur le même tronçon de 30 kilomètres de voie ferrée entre Tours et Courtalain, la rame 325 a atteint 510,6 km/h (contre 482,4). Ce tronçon, au profil favorable (légèrement en pente), sur la branche sud-ouest de la ligne, ne sera en effet en exploitation que dimanche 30 septembre prochain. La rame avait été un peu modifiée par rapport à l'essai de décembre : elle ne comportait que trois voitures au lieu de quatre (et de dix pour un TGV normal), et le diamètre des roues ainsi que leur carénage avaient été légèrement augmentés.

La SNCF a repris il y a douze jours ses « essais d'endurance », interrompus en mars, un transformateur d'une des machines ayant brûlé (à petite vitesse !) : ceux-ci sont destinés à tester aussi le contact roue-rail et pantographe-caténaire, ainsi que le franchissement de ponts à grande vitesse.

Ce succès renforce encore la position commerciale du TGV français par rapport à ses concurrents sur les projets de lignes à grande vitesse, notamment en Corée du Sud, aux Etats-Unis et au Canada.

L'ICE allemand, qui avec une rame-prototype avait établi un record en 1988 à 406,9 km/h, estimait pouvoir frôler les 500 km/h, de même que le train à sustentation magnétique japonais.

Un schéma directeur à petite vitesse

Le schéma directeur des TGV met beaucoup de temps à être publié alors que tout le monde connaît les lignes qu'il devrait comporter pour faire de la France la plaque tournante ferroviaire de l'Europe d'ici à 2010.

Très grossièrement, les 3 400 kilomètres de voies à grande vitesse qui coûteront environ 160 milliards de francs sont à peu près localisés. Le TGV ira, un jour, à grande vitesse jusqu'à Marseille (3 heures de Paris au lieu de 4 h 40 aujourd'hui), Nice (4 heures au lieu de 7 heures), Perpignan (3 h 40 au lieu de 6 h 28) et Barcelone (4 h 30 au lieu de 8 h 45). Il passera sous les Alpes en passant par Chambéry ou Grenoble pour gagner Milan (4 h 15 au lieu de 7 h 18). Il filera à 300 km/h au-delà du Mans vers Rennes (1 h 26 au lieu de 2 h 53), au-delà de Tours vers Bordeaux (2 h 06 au lieu de 4 h 08) et Toulouse (2 h 48 au lieu de 5 h 59). Il gagnera Strasbourg (1 h 50 au lieu de 3 h 48), le tunnel sous la Manche (1 h 30 au lieu de 2 h 56) et Londres (2 h 09 au lieu de 5 h 15) par Amiens. On raccordera sa voie sud-est au TGV allemand par Mulhouse et Belfort.

Cela suffirait au bonheur de la SNCF qui hésite seulement sur l'utilité de créer des voies nouvelles entre Montpellier et Toulouse pour faire circuler des TGV Nice-Bordeaux et entre Bordeaux et le Pays basque. Seulement, voilà, les hommes politiques régionaux veulent tous le TGV. M. Pierre Bérégovoy aimerait qu'il aille jusqu'à Nevers et Clermont-Ferrand ; M. Laurent Fabius le demande à Rouen et à Caen ; le Limousin le réclame à cor et à cri pour ne pas être oublié ; M. Louis Mexandeau rêve d'un *« TGV des estuaires »*.

Le travail des techniciens des cabinets ministériels consiste donc à causer un minimum de traumatismes. Le schéma directeur final devra, par conséquent, contenter à peu près tout le monde, même les Normands qui sont les plus mal placés pour cause de proximité avec la capitale. Cela n'engagera d'ailleurs pas à grand-chose puisque le document ne comportera aucun échéancier précis. Pas question non plus d'arrêter de tracés puisqu'il appartiendra aux élus et à la SNCF de s'entendre pour ne mécontenter ni les régions qui veulent le TGV pourvoyeur d'emplois, ni les communes qui le refusent parce qu'il dévore sept hectares au kilomètre. Comme le dit justement M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, *« tout le monde réclame des gares, mais personne ne veut des voies »*.

Dans le schéma directeur, il ne sera pas fait non plus mention de coûts, de rentabilités ou de modes de financement. Ce silence a plusieurs vertus, à commencer par le fait qu'il évite de susciter au ministère des finances les crispations habituelles quand il est question de dépenses. Cette abstention permettra à la SNCF d'asséner, par surprise, aux collectivités qui lui demanderont d'urgence un TGV que celui-ci n'a pas la rentabilité requise (au minimum 8 %) et qu'il conviendrait de l'aider par une participation financière appropriée et négociable.

C'est ce qu'elle a dit pour le TGV qui desservira Strasbourg (rentabilité de 4,3 %) et elle aurait obtenu 3 milliards de francs des collectivités territoriales, sur les 30 milliards qui lui sont nécessaires. Il n'y a pas de raison qu'elle ne réutilise pas une tactique qui lui a si bien réussi...

ALAIN FAUJAS

INSOLITE

C'est le bouquet

La maison de commerce japonaise C. Itoh and Co. a annoncé le 9 mai à Tokyo avoir mis au point un distributeur automatique de bouquets de fleurs qui sera bientôt installé un peu partout dans l'archipel. C. Itoh prévoit que ses ventes atteindront une quinzaine de millions de francs la première année et décupleront en trois ans.

Conçue par une équipe entièrement féminine de la firme, en collaboration avec une société d'horticulture et un fabricant de distributeurs, cette machine contiendra 58 bouquets vendus entre 60 et 400 francs. Elle sera approvisionnée en fleurs coupées tous les trois jours. La première boutique doit être inaugurée le 10 mai dans un grand magasin de Tokyo, trois jours avant la fête des mères qui a lieu dimanche au Japon.

هكذا في الأصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Les références économiques

L'Argentine s'engage sur la voie des privatisations

La politique de privatisation engagée par le gouvernement argentin est entrée mercredi 2 mai dans une phase décisive avec la présélection des acheteurs de la société de téléphone ENtel. Sept candidats sont donc en lice : les sociétés américaines Nynex Corporation, GTE Corporation, Bell Atlantic Corporation, l'anglaise Cable and Wireless, France-câble et radio – la représentante à l'étranger de France Télécom –, l'italienne Stet et l'espagnole Telefonica. Celles-ci ont désormais jusqu'au 11 juin pour étudier de plus près le dossier ENtel et présenter leurs offres d'achat.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Cette première échéance du programme ambitieux qui devrait toucher plus de quarante entreprises publiques a valeur de symbole. D'abord, par la vitesse avec laquelle elle intervient, moins d'un an après l'entrée en fonction du péroniste Carlos Menem, ensuite parce que le gouvernement entend ainsi faire la preuve de sa détermination politique . Les privatisations ne sont, en effet, qu'un des aspects du programme économique en cours qui vise à réduire le déficit public qui atteignait 5 milliards de dollars en 1989. Le programme s'appuie aussi sur une large réforme de l'État qui passe, en particulier, par une réduction spectaculaire de la fonction publique.

Dans une interview au *Monde*, le ministre en charge des privatisations et de la fonction publique, M. Roberto Dromi, a affiché son optimisme : « *Les choses ne changent pas si on n'atteint pas le fond. C'est ainsi, je le crois, que la crise en Argentine est positive car elle est le moteur du changement (...). Le gouvernement se trouve conforté dans son intention de frapper rapidement en matière de transformations. Nous sommes arrivés au gouvernement avec une décision prise, une loi de réforme de l'État prête, nous l'avons fait adopter après trente jours d'âpres débats et nous l'avons réglementée. Voilà où nous en sommes après neuf mois et trois semaines de gouvernement, le temps nécessaire de faire un enfant et de le baptiser* » .

Au-delà des déclarations d'intention et après l'élaboration de leur cadre juridique, l'État argentin ne s'est, jusqu'à présent, défait que de deux chaînes de télévision, mais la concession de près d'un tiers du réseau routier à des entreprises privées *via* l'instauration de routes à péage est bien engagée, de même que la privatisation de la compagnie nationale d'aviation Aerolinas Argentinas, la présélection devant intervenir fin mai .

Le gouvernement espérait, dans un premier temps, renflouer ses caisses grâce à la vente d'une partie du patrimoine national. Il a dû rapidement réduire ses ambitions . « *La réalité s'impose à l'évidence,* explique M. Dromi, *et celle-ci démontre que l'Argentine est dans une situation tellement bloquée en matière de crédits extérieurs qu'il nous a paru juste de commencer à honorer notre dette qui est extrêmement préoccupante tant pour nous que pour ceux qui l'ont financée* ». L'Argentine est en effet en cessation de paiement depuis deux ans sur une dette qui s'élève à 64 milliards de dollars. Les banques créditrices vont donc profiter des privatisations en s'associant aux opérateurs pour capitaliser une partie de la dette extérieure argentine.

Séduire les investisseurs

M. Dromi s'était pourtant engagé en personne auprès du parlement pour qu'il n'en soit pas ainsi. Il a dû revenir sur sa décision. Dans le cas d'ENtel, le cahier des charges prévoit que la capitalisation portera sur un minimum de 3,5 milliards de dollars pour un apport en argent frais de 250 millions de dollars. Le ministre prévoit que le montant total de la capitalisation sur l'ensemble des ventes de l'Etat pourrait atteindre 15 milliards de dollars, soit plus du tiers de la dette argentine auprès des banques commerciales. La Midland Bank lançait, il y a deux mois, un fonds d'investissement qui a atteint 1,5 milliard de dollars en titres de la dette. La banque anglaise entend les répartir sur plusieurs privatisations.

L'Argentine a cependant fort à faire pour séduire les investisseurs potentiels. Son image internationale mise à mal par quarante ans de déclin, a encore empiré depuis que le pays est aux prises, depuis un an, avec une hyperinflation récurrente. Elle doit, dans ce contexte, faire face à la concurrence qu'exercent d'autres pays d'Amérique latine, le Mexique, le Brésil, la Bolivie, qui privatisent aussi, sans compter l'attraction qu'exercent les pays de l'Est sur la communauté économique internationale.

M. Dromi, qui reconnaît ces handicaps, précise toutefois : « *Il me semble que le crédit, en particulier, est un facteur que l'investisseur doit certes mesurer mais il dépend de lui de savoir s'il croit que nous allons en sortir ou pas* » .

Le gouvernement a, de son côté, cherché à augmenter sa crédibilité en privatisant des entreprises qui offrent une rentabilité alléchante, comme ENtel et Aerolinas, deux entreprises publiques que le gouvernement précédent de M. Raul Alfonsin avait déjà voulu dénationaliser avant de se heurter à l'opposition du Parti péroniste de M. Carlos Menem.

L'État argentin comptera encore pendant quelque temps avec ses « éléphants blancs » : la compagnie d'électricité ou celle des Eaux, par exemple, mais surtout Ferrocariles, les chemins de fer, un gouffre qui engloutit un million de dollars par jour. M. Dromi révélait qu'il allait, dans le cas des chemins de fer, « *privatiser la privatisation. Nous préparons actuellement une cahier des charges assorti d'une offre internationale afin de sélectionner un consortium mandataire de la transformation des chemins de fer argentins* ». C'est le futur mandataire qui décidera des fermetures de voies, des concessions pour d'autres, de la gestion ou de la vente des immeubles de l'entreprise. Citibank avait avancé un projet similaire qui prévoyait le licenciement de 70 000 des 90 000 employés des chemins de fer. Celui-ci avait déclenché la mobilisation syndicale contre les privatisations.

La CGT, centrale ouvrière unique, est divisée sur ce thème . Une tendance, derrière M. Guerino Andreoni, soutient la politique économique du gouvernement, l'autre, avec M. Saul Ubaldini, s'oppose aux modalités des privatisations. Une récente grève sauvage aux chemins de fer a été l'occasion d'une partie de bras de fer et le gouvernement semble l'avoir emporté. Il a en effet, sur sa lancée, présenté au parlement un projet de loi qui doit, dans les deux mois, limiter le droit de grève.

M. Dromi ne cache pas l'ambition réelle de l'exécutif à cet égard : « *Le fait d'avoir une réglementation du droit de grève dans les services publics est un signe essentiel pour les privatisations. Parce que je vends ENtel, Aerolinas et Ferrocariles qui sont toutes des entreprises publiques et que je limite le droit de grève, je crois que j'offre à l'investisseur une réelle tranquillité. Il se dit pour le moins : « Ce pays va sérieusement protéger le capital et mettre de l'ordre dans le travail* » .

EDITH CORON

M. Alejandro Foxley, un prudent ministre des finances

Au Chili, le dilemme économique de l'après-Pinochet

Comment s'acquitter de la « dette sociale » accumulée sous le régime antérieur sans mettre à mal l'économie la plus performante du continent sud-américain ? C'est le problème auquel est confronté le nouveau ministre des finances du Chili.

SANTIAGO

de notre correspondant

Ses camarades de la démocratie-chrétienne le surnomment dorian gray, mais à l'age de cinquante ans, ce jeune homme pourrait bien se faire ses premiers cheveux blancs : le 11 mars dernier, jour de la passation des pouvoirs entre le général pinochet et patricio aylwin, m. alejandro foxley est devenu le ministre des finances du chili démocratique. prudent, à l'image du nouveau chef de l'état,dorian gray » prêche la patience aux plus déshérités et s'emploie à rassurer les milieux d'affaires.

Il est vrai que depuis l'époque où Alejandro Foxley, économiste d'opposition, vouait aux gémonies le modèle ultra-libéral imposé sous la férule militaire, il est passé beaucoup d'eau sous les ponts. Abandonnant toute référence au « socialisme communautaire », les démocrates-chrétiens se sont ralliés peu ou prou à l'économie de marché. Pas question de réformer en profondeur un système qui enregistre, depuis 1986,d'aussi bons résultats : le taux de croissance des derniers quatre ans, tiré par les exportations, dépassé 5 %, l'inflation, en 1989, a à peine excédé 20 %, et les finances publiques sont saines. Mais l'envers social de la médaille a de quoi préoccuper les autorités : le tiers des Chiliens vit aux limites de l'indigence, et les inégalités sociales se sont considérablement aggravées.

Le défi social sera d'autant plus difficile à relever que l'année 1990 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Le budget de la nation se solde par un déficit de 380 millions de dollars (1,5 % du PIB), que le grand argentier impute à une estimation exagérément optimiste de l'inflation de la part du gouvernement militaire. Erreur de calcul ou sous-estimation malicieuse ? Quoi qu'il en soit, la modernisation de l'éducation et de la santé publiques, dont l'urgence est pourtant admise par tous, s'en voit inévitablement retardée.

Morosité des marchés financiers

Autre écueil : les prix, dont la hausse est soutenue depuis la fin de l'an dernier, meme si le taux annuel de 30 % qui pourrait être le sien semble insignifiant comparé à l'hyperinflation ravageant les pays voisins. Pour refroidir l'économie, la Banque centrale, autonome des pouvoirs publics, a laissé monter les taux d'intéret. Las ! L'ajustement monétaire ne donne pas les résultats escomptés : le loyer de l'argent atteint désormais 16 % réels, mais l'inflation ne cède pas.

Inquiets, les milieux patronaux augurent une récession si les autorités ne desserrent pas le crédit.*Nous sommes attrapés dans un cercle vicieux : les agents économiques intègrent la hausse des taux d'intéret à leurs prix et alimentent ainsi l'inflation* », soutient le président de la confédération patronale. Sans toutefois fléchir M. Foxley, qui, appuyant l'institut d'émission, rétorque que « *l'ajustement durera le temps qu'il faudra* ». Mais la fermeté manifestée par le ministre ne dissipe pas la morosité des marchés financiers. Car rien ne laisse pronostiquer une désinflation rapide : ni la prochaine majoration du taux de la TVA (passant de 16 % à 18 %), qui devrait rapporter à l'Etat 200 millions de dollars cette année, ni l'augmentation de 40 % du salaire minimum.

Cependant, tout n'est pas gris, loin de là,pour M. Foxley. Au terme d'une négociation menée rondement avec le principal parti conservateur, Rénovation nationale, il peut aujourd'hui soumettre au vote des parlementaires, sans crainte d'essuyer un échec, une réforme fiscale prévoyant, outre la majoration du taux de TVA, une imposition uniforme de 10 % des bénéfices des sociétés. Celles-ci étaient pratiquement exemptes du paiement des contributions pendant les dernières années du régime militaire. D'autre part, gouvernement, patronat et mouvement syndical ont signé un accord portant sur la revalorisation des rémunérations les plus basses et des prestations sociales.

L'Etat devrait donc pouvoir financer son déficit,à défaut de mettre ses recettes supplémentaires au service des plus démunis. Pour parer au plus pressé en matière sociale, le gouvernement a mis en place un Fonds national de solidarité qui n'attend plus, pour entrer en action, que l'apport de l'étranger. Une équipe de techniciens élabore des projets susceptibles de séduire les organisations non-gouvernementales et certains pays européens. Mais la générosité n'excluant pas la prudence, les subsides ne seront octroyés, dans le meilleur des cas, qu'au prochain semestre.

GILLES BAUDIN

ÉCONOMIE

dans les pays d'Amérique latine

Le président brésilien annonce le licenciement d'un quart des fonctionnaires

Le président brésilien, M. Fernando Collor, a annoncé mercredi 9 mai, une *deuxième étape* dans son plan de redressement de l'économie. Il prévoit de licencier 20 à 25 % des 1,6 million de fonctionnaires.

Le président Collor de Mello aime le risque. Il adore être filmé dans ses exploits sportifs, sur une grosse moto, aux commandes d'un avion ou en tenue de parachutiste. Sa maman a ému tout le Brésil en lançant un appel télévisé à son présidentiel rejeton pour qu'il ne mette plus en péril sa précieuse vie.

Son style de gouvernement relève de la même esthétique : mélange de vrai courage, d'esbrouffe et de sens médiatique. Pour relancer son plan « Nouveau Brésil », encore largement approuvé dans les couches les plus démunies de la population qui constatent que les prix ont cessé de monter, voire commencé à baisser, le président Collor a choisi une nouvelle fois de frapper fort, en prenant le pays à témoin *via* la télévision.

C'est une vieille recette du populisme remise au goût du jour : on court-circuite les intermédiaires, toujours soupçonnés de déformer les intentions du chef, pour s'adresser directement au peuple. Le message délivré lors du conseil des ministres du mercredi 9 mai, retransmis en direct à la télévision, stupéfie une fois encore par sa brutalité. Il annonce le licenciement rapide de 320 000 à 400 000 fonctionnaires, soit près du quart des employés de l'État. Les classes moyennes, déjà touchées au portefeuille par le premier volet du plan (le blocage des avoirs bancaires) se voient à présent menacées de l'insécurité suprême, celle du chômage. Une fois encore, ni les très riches, ni la masse des très pauvres ne seront directement concernés. Politiquement, c'est peut-être la meilleure garantie que cette nouvelle cure de cheval sera aussi avalée.

Du point de vue du raisonnement économique, M. Collor fait du libéralisme classique. Le déficit budgétaire, environ 176 milliards de francs, pèse trop lourd et absorbe les ressources qui devraient être consacrées à l'investissement ou au soulagement des besoins sociaux (éducation, santé, logement).

S'il décide aujourd'hui, et non plus tard, *« d'engager une profonde réforme de l'Etat et de mettre fin à la désorganisation financière du secteur public »*, c'est aussi pour répondre aux critiques qui accusaient l'Etat brésilien de ne pas avoir fait sa part de sacrifices dans l'effort de redressement, ô combien douloureux, imposé au pays. A ses ministres réunis autour de lui, le président a donné l'ordre de se mettre *« très rapidement »* à gérer leurs administrations et les entreprises publiques dépendant d'eux selon les critères *« d'efficacité et de productivité que réclame le marché, car c'est le marché qui commande »*. Ce qui implique que *« l'Etat se retire de toutes les activités où il n'est pas indispensable »*, afin de réorienter la machine administrative *« vers les besoins de la population »* jugés *« énormes »*.

Et M. Collor d'annoncer que la réduction déjà opérée du train de vie de l'Etat (diminution du nombre des ministères de 23 à 12, suppression des voitures de fonction et de divers privilèges réservés aux fonctionnaires) a permis d'économiser 43 milliards de cruzeiros (3,2 milliards de francs) de l'argent des contribuables, soit l'équivalent du salaire annuel de 150 000 professeurs, ou de 88 000 médecins, ou encore de la construction de 47 000 « maisons populaires ». Devant le grand public, c'était jouer sur du velours.

Reste à passer à l'acte. Quand il faudra, administration par administration (et l'armée ? et l'éducation nationale ?), procéder aux coupes, la guérilla se fera ligne (budgétaire) par ligne et bureau par bureau. Mais le « Rambo » brésilien aime montrer qu'il n'est pas du genre à se laisser impressionner.

SOPHIE GHERARDI

TRANSPORTS

Après la mort d'un ouvrier

Les travaux du tunnel sous la Manche partiellement suspendus côté britannique

Le *Financial Times* indique dans son édition du jeudi 10 mai que les inspecteurs de la santé et de la sécurité ont ordonné l'interruption des travaux sur une partie du chantier du tunnel sous la Manche situé du côté britannique à la suite d'un nouvel accident mortel intervenu le 7 mai.

En dix-huit mois, il s'agit du sixième décès enregistré parmi le personnel des entreprises britanniques (un seul s'est produit côté français). De son côté, le ministre britannique de l'Emploi, M. Michael Howard, va rencontrer le président du consortium des constructeurs réalisant le tunnel sous la Manche, TML (Transmanche Link).

Mercredi 9 mai, l'opposition travailliste, qui craint que la nécessité de rattraper le retard accumulé depuis 1987 ne nuise à la sécurité, avait demandé l'ouverture d'une enquête.

Déficitaire depuis 1982

Air Afrique connaît son premier exercice bénéficiaire

La compagnie Air Afrique a dégagé, pour la première fois depuis 1982, un bénéfice net de 366,6 millions de francs-CFA au cours de l'exercice 1989, a annoncé mercredi 9 mai à Abidjan (Côte-d'Ivoire), le PDG français de la société, M. Yves Roland-Billecart. En 1988, la compagnie avait enregistré une perte nette de 14,399 milliards de francs-CFA. M. Roland-Billecart, qui a pris la direction d'Air-Afrique en mars 1989, table, pour l'exercice 1990, sur un bénéfice avant impôts de 450 millions de francs-CFA, sur la base d'une augmentation du trafic passagers, qui devrait atteindre 850 000 passagers, 13,5 milliards de francs-CFA étant consacrés aux investissements.

Le plan de redressement mis en place par M. Roland-Billecart a bénéficié d'un soutien financier de 37 milliards de francs-CFA accordé par la France et d'un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) d'un montant de 14,3 milliards de francs-CFA, remboursable en quatorze ans. Il a entraîné 1 600 suppressions d'emplois, ce qui a permis de réduire de 18,6 % les dépenses de personnel. Air-Afrique emploie actuellement 4 091 personnes.

INDUSTRIE

Rhône-Poulenc devient numéro un européen des produits pour jardin

L'acquisition de la firme pharmaceutique américaine Rorer n'a pas mis fin aux appétits de croissance externe du groupe Rhône-Poulenc. Le numéro un français de la chimie vient en effet d'agrandir de façon substantielle sa division produits pour jardin en prenant le contrôle de deux entreprises très connues, Shell-Agrar (filiale de la Deutsche Shell) et Torfa. Shell-Agrar commercialise ses produits sous les marques Celaflor en RFA (28 % du marché allemand), Etisso (produits pour plantes de la maison en Allemagne et en Autriche), enfin Sovilo et Fertiligène en France. Torfa, qui exerce ses activité dans le Benelux, conditionne et commercialise des produits pour améliorer les sols et les fertiliser. Ces acquisitions, dont on se refuse à communiquer le coût chez Rhône-Poulenc, vont permettre au groupe français de devenir le numéro un pour les produits de jardin en Allemagne de l'Ouest.

REPÈRES

CEE

La Suède pourrait adhérer d'ici à 1995

Le roi de Suède, Carl XVI Gustaf, a déclaré mercredi 9 mai au cours d'un entretien avec des journalistes français que son pays pourrait adhérer à la CEE d'ici 1995, ajoutant que beaucoup de questions devront être résolues d'ici là entre son pays et la Communauté. Les derniers sondages montrent que 39 % des Suédois sont favorables à une adhésion contre 34 % défavorables. En 1987, les mêmes sondages indiquaient que 21 % seulement des Suédois étaient partisans d'une adhésion.

CHOMAGE

Forte augmentation en Israël

Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 51 % en Israël au cours du premier trimestre par rapport à la même période de 1989. Cette progression, tout en restant très forte, s'est un peu ralentie en avril, le nombre des demandeurs d'emploi passant à 80.700 contre 63 900 en avril 1989, soit une progression de 26 % sur un an. Le chômage risque de porter atteinte à l'intégration des nouveaux immigrants en Israël, a déclaré mercredi 9 avril M. Roni Milo, ministre des affaires sociales.

PAIEMENTS EXTÉRIEURS

Aggravation du déficit de la Grèce

Le déficit de la balance des paiements courants de la Grèce a atteint 1,98 milliard de dollars au cours du premier trimestre, soit presque le triple du déficit du premier trimestre de 1989, qui s'était limité à 689 millions de dollars. Selon les chiffres officiels, le déficit du commerce extérieur a augmenté de 47,6 % sur les mêmes périodes. – (AFP.)

EN BREF

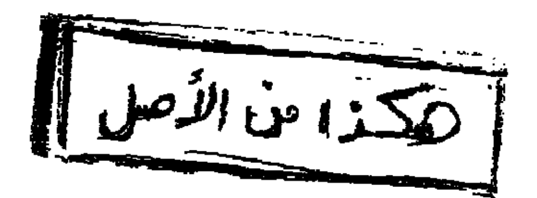
□ **Autodissolution de la confédération syndicale est-allemande.** – La confédération syndicale unique est-allemande (FDGB), ancien pilier du régime communiste, a annoncé mercredi 9 mai son autodissolution, condition préalable à la réunification allemande dans le domaine syndical. *« Le processus de dissolution du FDGB est engagé »*, a déclaré M. Peter Rothe, président du syndicat des cheminots, précisant qu'un congrès sera prochainement convoqué pour entériner cette décision.

□ **Grève des contrôleurs aériens à Nantes.** – Les contrôleurs aériens de l'aéroport Nantes-Atlantique se sont mis en grève mercredi 9 mai jusqu'au samedi 12 mai, à l'appel des syndicats SNCTA (autonome), CGT et CFDT, pour obtenir un dix-huitième poste de contrôleur. Mercredi 25 % du trafic commercial régulier ont été assurés, mais les vols charters et non commerciaux ont été supprimés.

□ **Fin de la bataille juridique chez Petrossian.** – Le tribunal de commerce de Paris a pris acte, mercredi 9 mai, de la décision de M. Christian Petrossian de renoncer à son action en justice contre les autres membres de la famille fondatrice de la société du célèbre commerçant parisien de caviar, foie gras et saumon fumé. Après avoir été écarté en décembre dernier de la direction de l'entreprise, M. Christian Petrossian avait assigné en référé les membres de sa famille et demandé la nomination d'un administrateur judiciaire. Les experts nommés par le tribunal ont conclu que *« la situation financière des sociétés du groupe Petrossian est saine, qu'elles sont pourvues de leurs organes légaux de gestion et de direction et qu'il n'existe aucun fondement à la nomination d'un administrateur judiciaire »*.

□ **Indian Airlines incapable d'utiliser les Airbus.** – Un rapport d'experts réclamé par le gouvernement indien après l'accident de l'Airbus A-320 d'Indian Airlines à Bangalore le 14 février, qui fit 91 morts, a conclu que la compagnie n'était pas en mesure d'utiliser l'appareil, a déclaré M. Arif Mohamed Khan, ministre indien de l'aviation civile. En effet, Indian Airlines ne disposait ni des services d'entretien, ni de pilotes formés, ni des installations nécessaires. Selon le ministre, Indian Airlines ne doit réutiliser l'A-320 qu'après avoir amélioré la formation des pilotes et l'entretien des appareils.

□ ***Iraqi Airways a décidé d'acheter cinq Airbus A-310-300.*** – La compagnie aérienne Iraqi Airways a décidé d'acheter cinq avions Airbus A-310-300, fabriqués par le consortium européen Airbus, a-t-on appris mercredi 9 mai de source aéronautique à Bagdad. Selon le directeur général des Iraqi Airways, M. Noureddine Safi, le montant global de cette transaction s'élèvera à 500 millions de dollars (2,8 milliards de francs).



هكذا من الأصل

3 Mai 1990

Michelin Corporation

société affiliée de la

Compagnie Financière Michelin

a acquis

The Uniroyal Goodrich Tire Company

Les soussignés ont conjointement initié cette transaction, ont participé aux négociations et ont agi en tant que conseil financier de Michelin Corporation.

Salomon Brothers Inc — J.P. Morgan

LE GROUPE FRAMATOME EN 1989

Chiffre d'affaires consolidé : + 84%
Dividende proposé : F 43,50 AVOIR FISCAL INCLUS

Le Conseil d'Administration de FRAMATOME S.A. réuni le 25 avril 1990 sous la présidence de M. Jean-Claude LENY a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 1989.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de FRAMATOME S.A. s'est élevé à 15,6 milliards de francs en 1989 contre 10,4 milliards de francs en 1988 : le chiffre d'affaires consolidé a atteint 19,9 milliards de francs contre 10,9 milliards de francs en 1988, soit une progression de plus de 84 %. Cette forte augmentation du chiffre d'affaires est due à la facturation du surgénérateur Superphénix qui intervient pour plus de 8 milliards de francs dans le chiffre total, sans pour autant contribuer au résultat. Par ailleurs, pour la première fois, les comptes consolidés comprennent le chiffre d'affaires et les résultats de l'activité connectique, au travers de FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL (FCI).

BÉNÉFICE NET

En 1989, une seule centrale nucléaire a été facturée contre trois en 1988. En conséquence, le bénéfice net s'est élevé à 687 millions de francs en 1989 contre 880 millions de francs en 1988.
Le bénéfice net consolidé a atteint 742 millions de francs contre 1,06 milliard de francs en 1988.
Compte tenu des éléments connus à ce jour, les résultats de l'année 1990 devraient connaître une progression sensible avec la facturation de trois nouvelles tranches nucléaires et l'évolution favorable des résultats de l'activité connectique.

DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 14 juin prochain de distribuer un dividende de 29 francs par action - 43,50 francs avoir fiscal inclus - soit un montant total de 290 millions de francs.



Les technologies de l'essor.

Eparcic La Sicav monétaire des Trésoriers

Sicav monétaire destinée aux entreprises et aux associations.

Comptes de l'exercice clos le 29.12.1989
Actif net au 29.12.1989 : F 6.420.094.882
Performance 1989 : + 8,97 %
Performance au 20.04.1990 : + 3,06 % soit 10,06 % en taux annualisé.
Capitalisation du dividende.

Le Président Pierre Boutellier a déclaré :
Eparcic, Sicav monétaire destinée aux entreprises et aux associations est devenue Sicav de capitalisation (après l'AGE du 28.07.1989).
Elle offre aux trésoriers une performance très proche du marché monétaire et une grande régularité, avantage déterminant dans la gestion sans risque de leurs liquidités à court terme.
L'évolution de son actif, passé à F 7,683 milliards au 30.03.1990 en est le témoignage.
Eparcic, instrument privilégié de gestion de trésorerie, veilera en 1990 à remplir son objectif de régularité.
Le Conseil d'Administration s'ouvre à de nouveaux administrateurs tels que les Sociétés Air Inter et Sagem et accueille M. Alain Glatt, trésorier de la Construction Nationale Industrielle de la Méditerranée, comme censeur.

AGO du 23.04.1990

GROUPE CIC

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36 15 code ASSOCIC.

Banques CIC. En intelligence avec vous.

Mensuelcic La Sicav des 13 mois

Comptes de l'exercice clos le 29.12.1989
Actif net au 30.03.90 : F 182.668.253
Performance du 01.03.1989 (création) au 29.12.1989 : + 5,88% soit + 7,07% annualisés.
Montant total des dividendes du 1er exercice : F 643,89 + 1,60 de crédit d'impôt (10 mois).
Solde de l'exercice : F 93,89 + F 1,60 mis en paiement le 25 avril 1990.
Prochains acomptes : F 65,00 (+ solde en avril 1991).

Le Président Bernard Yoncourt a déclaré :
Mensuelcic, rare Sicav bancaire à revenu mensuel offre aux clients des Banques du Groupe CIC un service original : le versement tous les mois d'un revenu parfaitement régulier, plus un solde en fin d'exercice.
Grâce à une gestion prudente qui concilie sécurité en capital et distribution, elle intéresse un public toujours plus large comme en témoigne la progression de ses actifs. Elle poursuivra cette politique en 1990.
L'AGO a décidé de nommer cinq nouveaux administrateurs représentant les Banques du Groupe CIC : BRO, BSD, CIAL, CIO, SBCIC aux côtés du CIC Paris et de la SNVB.

AGO du 23 Avril 1990

GROUPE CIC

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

Banques CIC. En intelligence avec vous.

Assemblée Générale Ordinaire

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 28 juin 1990 à 10 heures, à l'adresse suivante: BASF-Feierabendhaus, Leuschnerstraße 47, Ludwigshafen am Rhein

Ordre du Jour

1. Présentation des comptes de l'exercice de BASF Aktiengesellschaft et du Groupe BASF pour 1989; présentation du rapport annuel d'activité de BASF Aktiengesellschaft et du Groupe BASF pour 1989; présentation du rapport du Conseil de Surveillance.
2. Affectation des bénéfices.
3. Quitus au Conseil de Surveillance.
4. Quitus au Directoire.
5. Election des commissaires aux comptes.
6. Election d'un membre du Conseil de Surveillance.

Seront autorisés à participer à l'Assemblée Générale et à exercer leur droit de vote les actionnaires qui auront déposé leurs actions, durant l'ouverture normale des guichets, et selon les modalités requises, auprès de l'un des établissements indiqués au «J.O.» de la République Fédérale d'Allemagne no. 88 du 11 mai 1990, et qui les y auront laissées jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale.

Le dépôt des actions devra être effectué au plus tard le mercredi 20 juin 1990.

Les Etablissements prévus en France sont les suivants:

Banque Paribas
Banque Nationale de Paris
Crédit du Nord
Crédit Lyonnais
Lazard Frères et Cie.
L'Européenne de Banque
Société Générale

Ludwigshafen, le 11 mai 1990
Le Directoire

BASF Aktiengesellschaft
D-6700 Ludwigshafen

BASF

Aurécic La Sicav Or

Comptes de l'exercice clos le 29.12.1989
Actif net au 29.12.1989 : F 171.453.770
Performance 1989 : + 13,85 %
Dividende : F 35,83 + 0,94 d'avoir fiscal mis en paiement le 24 avril 1990.
Remploi du coupon global sans droit d'entrée jusqu'au 24 juillet 1990.
Capitalisation des revenus pour ce nouvel exercice.

Le Président François Floquet a déclaré :
Aurécic a réalisé une bonne performance en 1989 grâce à une politique d'arbitrages active.
Pour son nouvel exercice, l'orientation d'Aurécic vers les valeurs aurifères est renforcée (50 % de valeurs-or au minimum et la spécialisation accrue (suppression du ratio de 50 % de valeurs françaises et baisse de la part obligataire), ce qui en fait une Sicav originale sur la place. En outre, elle absorbe les FCP Mines d'Or et Diverses et Energie dans cette optique et capitalisera ses revenus afin de toujours mieux répondre à l'objectif de nos clients souhaitant un produit pur de valorisation à moyen terme.

AGO du 23 avril 1990

GROUPE CIC

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36 15 code ASSOCIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.





Le Monde

AFFAIRES

Les parcs de loisirs sur les montagnes russes

Les attractions permanentes n'amusent guère les financiers et les gestionnaires
Les taux de fréquentation sont restés bas et les coûts élevés

REDÉMARRAGE ? Vingt mille visiteurs dimanche dernier au parc Astérix, à Plailly (Oise), après une moyenne supérieure de 20 % aux prévisions durant les vacances scolaires de Pâques, malgré le mauvais temps ; 17 000 pour la « générale » à bureaux fermés du Nouveau Monde des Schtroumpfs, à Hagondange (Moselle) début avril, avec le personnel de Sollac ; 30 000 entrées dont 16 000 payantes pour Mirapolis, dans le Val-d'Oise, qui avait accordé la gratuité aux enfants de moins de quinze ans accompagnés.

Les parcs de loisirs « à thème » construits en France depuis quelques années (Mirapolis le premier en 1987), plus ou moins inspirés du modèle américain de Disneyland, sont tous confrontés au même défi. Tous ou presque ont connu des difficultés financières l'an dernier. Zygofolis, près de Nice, a déposé son bilan en janvier 1989, et Mirapolis un an plus tard. Le Nouveau Monde des Schtroumpfs a terminé l'année avec un « trou » d'exploitation de près de 40 millions de francs, plus 90 millions d'amortissements et frais financiers . Astérix n'a manqué l'équilibre d'exploitation *stricto sensu* que de 3 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 230 millions), mais devait y ajouter 50 millions d'intérêts.

Dans un autre registre, le parc aquatique Aquaboulevard, dont le créateur, Michel Corbière, a fait fortune avec les complexes sportifs Forrest Hills, laissait prévoir un déficit de 35 millions de francs, malgré des circonstances climatiques exceptionnellement favorables, et après l'échec complet de ses deux Nauticlub, à Nîmes comme à Marcq-en-Barœul (Nord) .

Si différents qu'ils soient dans leur histoire, leur actionnariat et leur structure, ces parcs ont d'abord connu une fréquentation inférieure de 40 % à 60 % aux prévisions : 350 000 personnes pour Zygofolis avant sa fermeture, 700 000 en Lorraine pour les petits bonshommes bleus de Peyo, 640 000 pour le Gargantua de Cergy, victime de la concurrence du petit Gaulois Astérix. Même ce dernier, le mieux parti avec ses 1 340 000 visiteurs, est resté loin des objectifs (de l'ordre de 1,8 million à 2 millions), pourtant déjà révisés en baisse. Et pourtant le parc Astérix vient d'être classé par le magazine consumériste allemand *Test* le meilleur de sa catégorie en Europe, exaequo avec Europa-Park.

Les étrangers absents

En fait, comme le reconnaissait en janvier dernier Marc Tombez, gestionnaire délégué en 1988 par le Club Méditerranée à Mirapolis, *« il y a eu une énorme erreur d'évaluation : partout on a surestimé les chiffres de fréquentation par rapport à la réalité du marché ». « Bien que notre Aqualud, au Touquet, soit un des rares à dégager un léger bénéfice, les résultats comme la fréquentation ne sont pas à la hauteur des prévisions »*, dit de son côté Françoise Durand, directrice commerciale du groupe ISM, propriétaire de l'établissement.

Les études de marché ont extrapolé les ratios américains, alors que les Français ne sont pas habitués à passer leurs journées dans ce type de parcs. Les créateurs, parfois préoccupés de décider des investisseurs hésitants, n'ont pas fait la fine bouche : en Lorraine, par exemple, sans l'obstination de Pierre Jullien, énarque devenu PDG de la Sorepark, le Nouveau Monde des Schtroumpfs n'aurait jamais vu le jour.

Moins de clients donc, et pas ceux qu'on attendait – ni d'ailleurs pour les sommes prévues. Les étrangers, notamment, ont fait défaut : 20 % seulement des visiteurs chez les Schtroumpfs, moins encore à Plailly. *« Les touristes étrangers ont été notre grosse déception, malgré la « couverture » des médias »*, indique Olivier de Bosredon, directeur de ce dernier parc.

Echaudés, les responsables ont réévalué les perspectives. *« Notre marché primaire, c'est une zone à deux heures de voiture du parc au maximum*, précise Olivier de Bosredon. *Cela fait déjà 25 millions de personnes. Mieux vaut la rentabiliser sans compter sur les étrangers, sauf ceux qui séjournent dans la région. Pour eux, le parc ne sera jamais une destination à lui seul. »* Pour cette année, prudemment, on évite tout chiffre, même si l'objectif de 2 millions de visiteurs reste maintenu... pour 1992. Quant aux forains repreneurs de Mirapolis, ils semblent avoir repris la formule de Marc Tombez – un *« parc d'attractions régional »* – et tablent sur seulement 600 000 entrées cette année, moins qu'en 1989.

Consolider le financement

Tous se sont aussi évidemment attachés à maîtriser les coûts, qui, eux, avaient dépassé les prévisions, et à réviser leur gestion. Dès l'an dernier, Marc Tombez avait ramené de 90 à 50 millions de francs le coût d'exploitation de Mirapolis et en décembre il parlait d'abaisser le « point mort » à 450 000 entrées. Pierre Jullien, pour sa part, fixe le sien à 800 000, qu'il espère atteindre cette année.

Les recettes sont claires. Partout réduire le personnel, notamment les saisonniers, et mieux équilibrer salariés à temps plein et à temps partiel, développer la polyvalence, au prix d'un meilleure encadrement et d'une meilleure formation avant la saison, voire d'accords avec des stations d'hiver (*le Monde* du 7 février). Mais en même temps « lisser » la fréquentation en remplissant jours de semaine et périodes creuses avec les groupes, moduler les horaires d'ouverture selon les jours et les saisons et utiliser plus souplement la publicité.

Mieux mesurer enfin les besoins de service, car un parc doit offrir l'imprévu... avec une intendance sans défaut. A Plailly, par exemple, on s'est appliqué à faciliter les circulations pour éviter les arrêts et les queues, à prévoir un « espace de défoulement » pour les six à dix ans, clientèle d'élection du parc. Bref, professionnaliser le service comme le personnel, ce que Disney sait faire aux Etats-Unis...

Objectifs révisés, exploitation mieux maîtrisée, cela suffira-t-il ? Les équipes n'avaient pas seulement besoin d' *« apprendre le métier »*, selon la formule de Marc Tombez : les parcs eux-mêmes sont partis avec des handicaps. *« Pour réussir*, résume un expert, *un parc à thème doit réunir plusieurs conditions : un site séduisant, aisément accessible, notamment par des transports en commun ; un thème « fort » et populaire ; enfin une situation financière solide, avec un équilibre entre emprunts et fonds propres. Aucun des parcs ne remplissait les quatre. Plusieurs n'en atteignaient que la moitié. »*

Les responsables se sont appliqués à réduire aussi ces handicaps. Ainsi, en matière de liaisons, les nouveaux responsables de Mirapolis réservent des terrains pour permettre au RER d'arriver de Cergy jusqu'au parc en 1993 – suivant l'exemple d'Eurodisneyland, ou, à une moindre échelle, d'Astérix, qui a aménagé à ses frais l'an dernier une « bretelle » d'accès direct à l'autoroute du Nord.

Mais le problème du financement reste crucial. Les parcs doivent impérativement, non seulement équilibrer leur exploitation, mais commencer à faire des bénéfices pour investir encore : pour fidéliser la clientèle et l'élargir, il faut offrir un peu de neuf chaque année.

Et en prévoir pour tous les âges : l'an dernier, chez les Schtroumpfs, 40 % des visiteurs n'étaient-ils pas des couples de vingt à quarante-neuf ans sans enfants ? Cette année, Astérix a dépensé une soixantaine de millions de francs en aménagements (sans parler des réparations nécessaires après la tempête), attractions ou restaurations. Les forains de Mirapolis ont consacré 30 millions de francs à des manèges nouveaux. Les Schtroumpfs se sont montrés économes : ils innovent surtout en organisant des concerts. Mais Pierre Jullien pense qu'il devra *« investir beaucoup plus l'an prochain »*. Par exemple dans les attractions aquatiques, qui connaissent un vif succès.

Grâce à l'augmentation de capital décidée à l'automne et réalisée au début de l'année, le petit Gaulois a pu financer ses aménagements et apurer ses comptes. N'aura-t-il plus besoin de *« solliciter les actionnaires »*, comme le croit Olivier de Bosredon ? A la Sorepark, seuls les actionnaires français (Sacilor, *Spie*, Paribas, etc.), quelque peu sollicités par les pouvoirs publics, ont finalement versé leur obole, ce qui a porté leur part du capital à plus de 60%. Les étrangers, se sont fait tirer l'oreille. Pierre Jullien doit encore trouver 25 des 100 millions de francs prévus ; la trésorerie risque d'être tendue cet été.

Tenir le choc

Quant au groupe Campion-Concorde de Mirapolis, il lui faut payer le rachat du parc. Aussi, la société foncière, séparée comme prévu de l'exploitaiton du parc, envisage-t-elle de se rémunérer par d'autres voies : golf, hôtels ou même opérations immobilières, comme l'envisageaient leurs rivaux...

Les « grands » parcs actuels pourront-ils en 1992 soutenir le choc de l'ouverture d'Eurodisneyland, qui, avec ses moyens énormes, va attirer à Marne-la Vallée Parisiens et étrangers ? Olivier de Bosredon est confiant : *« Nous ne pouvons évidemment rivaliser avec Eurodisney, qui est démesuré en tout. Mais nous pouvons essayer d'offrir un même rapport qualité-prix. Senderens ou Bocuse ne tuent pas les bons bistrots de quartier. En Californie, Nutts Farm et Magic Mountain et son grand huit prospèrent à côté de Disneyland. En contribuant à créer une habitude, nous travaillons pour Disney. Mais celui-ci, à son tour, travaillera pour nous... »*

Les gestionnaires de parc ont appris non seulement le métier, mais la prudence et la patience : le premier Disneyland n'a-t-il pas, à ses débuts, mis une dizaine d'années à s'imposer ? *« Nous avons semé à long terme.. Nous savons qu'il nous faudra attendre plusieurs années »*, dit Eric Licoys, banquier devenu président d'Astérix.

Les actionnaires, eux, sont partagés. Gérard Pélisson, co-président du groupe Accor, un des principaux actionnaires d'Astérix, assure, tranquille, que celui-ci *« sera une bonne affaire dans dix ans »*. A la Lyonnaise des eaux, pour l'instant, on refuse de s'inquiéter pour Aquaboulevard : *« On reste dans le cadre des prévisions.. »* Mais d'autres ont des doutes. Echaudée par deux déconvenues successives, à Mirapolis comme à Zygofolis, la Caisse des dépôts, estimant avoir joué son rôle d'institutionnel d'avant-garde, abandonne aujourd'hui le secteur. Comme le Club Méditerranée, qui, décidé à *« se recentrer sur son métier »*, selon la formule habituelle, a passé par pertes et profits sa participation de 4 % dans Mirapolis...

GUY HERZLICH



F. REGLAIN

LESPINASSE/REA

Moins de clients et pas ceux qu'on attendait... au parc Astérix (ci-dessus) comme à Mirapolis (ci-contre) les responsables ont dû réévaluer les perspectives et « apprendre le métier ».

A Mirapolis, les forains aux commandes

Le pari sera dur à tenir, mais ils sont prêts, les forains qui ont obtenu jeudi 26 avril du tribunal de commerce de Paris la reprise de Mirapolis, premier parc à thème ouvert en France. L'ancien propriétaire, la société Paris-Parc, avait déposé son bilan le 22 janvier dernier.

Le 7 avril, malgré l'incertitude de la situation, les forains, associés depuis un an à l'animation du parc, avaient tenu à l'ouvrir pour cette nouvelle saison 1990.

Les juges ont donné la préférence au projet présenté par le groupe Campion-Concorde, composé à 75 % du GIE Mirafête, formé par les forains, et à 25 % par le groupe Concorde, de l'homme d'affaires saoudien Gaith Pharaon, déjà premier actionnaire (à 32,29 %) de l'ancienne société Paris-Parc. Pour le tribunal, ce projet *« répond mieux aux besoins économiques et à la pérennité de l'entreprise »* que celui présenté par la société Cergy-Parcs, constituée par le Crédit national, principal créancier du parc (pour 108 millions de francs), avec notamment le Crédit d'équipement des PME.

Parallèlement, une Société immobilière Mirapolis (SIM) va prendre en charge le développement touristique – golf, hôtels – des 32 hectares de terrain entourant le parc et placés jusqu'ici en option d'achat. Le holding Pharaon y détient 67 % du capital, le GIE des forains 17,5 % et la société GOBTP 15 %.

Tarifs revus à la baisse

Le parc actuel compte 47 hectares, parkings compris. *Le futur Mirapolis n'en comptera plus qu'une vingtaine. Sur la partie restante, un certain nombre d'hectares seront cédés à la région Ile-de-France pour l'extension de la ligne A du RER au-delà de la station de Cergy-Saint-Christophe. Son arrivée à l'entrée du parc, prévue pour 1993, devrait drainer une nouvelle clientèle.*

Car des clients, Mirapolis en a besoin. Pour la saison 1990, compte tenu de toutes ces péripéties, l'objectif n'est que de 500 000 visiteurs. *« Si on y parvient, on aura gagné le pari »*, précise Marcel Campion, président du GIE.

En 1989, malgré la présence des forains sur le site et la création de nouveaux manèges, leur nombre était retombé à 600 000, comme l'année de l'ouverture, après un million en 1988. La saison 1987 avait accumulé les malheurs : dettes, mauvais temps, ravages provoqués par les forains, qui s'estimaient lésés par la création du parc. L'intervention d'un nouveau gestionnaire, venu du Club Méditerranée, l'année suivante et l'alliance avec les forains avaient seulement réduit les dégâts.

Le montant de la reprise est de 95 millions de francs, auquel il faut ajouter 30 millions de francs de matériel. Le Crédit national, lui, proposait 115 millions de francs, dont un versement de 27 millions, le reste correspondant à des nantissements. Pour attirer le public, les forains ont apporté une vingtaine de nouvelles attractions.

Quant aux tarifs, Marcel Campion les a revus à la baisse : 100 francs par personne et 75 francs par enfant, au lieu de 110 et 90. Plus l'entrée gratuite, cette saison, pour les personnes âgées de plus de soixante ans.

JACQUELINE MEILLON

هكذا من الأصل

La fiducie, le nouveau contrat de confiance

Le ministère de la justice travaille à un projet de loi sur la fiducie, un aménagement du droit de propriété qui bouscule les catégories du système juridique français tout en ouvrant des opportunités au monde des affaires.

LE bilan de votre banque est encombré de créances dévaluées sur le Pérou ? L'avenir de votre enfant handicapé n'est pas assuré ? De nombreux héritiers se disputent la succession de votre entreprise ? Une seule solution : la fiducie. Ce terme barbare issu du latin *(fides, fideis :* confiance) se veut la transposition dans le droit latin français du « trust » anglo-saxon. Il se définit comme un aménagement du droit de propriété classique en vue de son transfert à un tiers. A condition que le projet de loi soit voté à l'automne, la fiducie autorisera un « constituant » – on nomme ainsi le propriétaire réel – qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une personne morale, à *« transférer tout ou partie de ses biens et droits à un fiduciaire, à charge pour celui-ci d'agir dans un but déterminé ou dans l'intérêt général »*. Autrement dit, une banque pourra débarrasser son bilan de créances irrécouvrables en les transférant à une fiducie qui les gérera à sa place ; un particulier pourra utiliser une fiducie pour assurer après sa mort l'avenir d'un enfant handicapé ; et un chef d'entreprise pourra maintenir l'intégrité de son entreprise contre des héritiers trop nombreux.

Pourquoi les services du garde des sceaux manifestent-ils une telle célérité sur un dossier qu'ils dédaignaient auparavant ? A cause de la prochaine modification du paysage juridique français. La France s'apprête en effet à ratifier la convention sur la loi applicable au trust et à sa reconnaissance, signée à La Haye le 20 octobre 1984. Ce qui signifie que, à partir d'un trust créé à l'étranger, des immeubles, des entreprises, des fortunes de particuliers pourront, en toute légalité, être gérés hors des frontières de l'Hexagone. L'expérience montre que de nombreuses multinationales françaises ont ainsi eu recours à des trusts installés en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis pour monter des émissions obligataires en eurodollars ou financer de lourdes opérations de recherche pétrolière.

Obstacles mineurs

Face à cette double émigration du droit et du patrimoine national, les juristes du ministère de la justice et les énarques du ministère des finances se sont émus et ont joint leurs efforts pour donner un cadre juridique au trust à la française ou fiducie. La pression d'organismes comme l'AFEP (Association francaise des entreprises privées, fondée par Ambroise Roux et qui travaille sur le sujet depuis 1988) et, dans une moindre mesure, le CNPF ou encore le Conseil supérieur du notariat français a précipité la manœuvre.

Deux obstacles mineurs ont dû cependant être surmontés pour qu'un avant-projet de loi soit élaboré. Le premier tenait au caractère absolu de l'unicité du patrimoine. *« Toute personne a un patrimoine et n'en a qu'un. Tout patrimoine est nécessairement rattaché à une personne »*, rappellent dans un texte de présentation de l'avant-projet de loi (« Trusts, business trusts et fiducie »), Jacqueline de Guillenchmidt et André Chapelle, magistrats à la direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la justice. Cette profession de foi juridique n'est cependant pas *« un principe véritablement intangible »*, affirment aussitôt nos deux magistrats, dans la mesure où des accommodements ont été trouvés chaque fois que *« le bons sens et les nécessités pratiques l'exigeaient »*. Le second obstacle résidait dans le caractère absolu du droit de propriété, *« qui ne supporterait aucun démembrement »*. Là encore la jurisprudence a fourni des précédents qui autorisent les dérogations. De plus, ce transfert des droits de propriété d'un patrimoine quelconque est un transfert « asservi ». Le constituant conserve en effet un droit de créance et de regard à l'égard du fiduciaire pour le contraindre à exécuter ses engagements. En fait, le noyau dur de la résistance à la fiducie résidait dans un troisième obstacle : la réserve héréditaire. Un père n'ayant pas le droit de déshériter ses enfants, un patrimoine ne saurait être détourné des lois du partage. La chancellerie est très fermement attachée à ce principe et l'avant-projet de loi affirme clairement qu'un bien n'a de chances d'être « fiduciarisable » que dans la mesure où il se situe hors du périmètre de l'héritage.

Anonymat limité

Dans les milieux financiers, très concernés par le projet de loi, deux critiques surgissent immédiatement. Le trust à la française ne promeut qu'un anonymat limité et il est fiscalement transparent. Les services du garde des sceaux ont en effet voulu éviter d'introduire dans la législation des procédures qui fassent totalement écran à l'ordre public ou à la réglementation boursière et fiscale. L'article 5 de l'avant-projet de loi précise ainsi que quand des actions cotées en Bourse passent en fiducie, le fiduciaire doit *« déclarer le nom du constituant et, le cas échéant, du bénéficiaire »*. Pour les délits d'initié, les parkings boursiers et autres « manips » financières, les fiducies de Suisse ou du Luxembourg auront donc encore de beaux jours devant elles.

Reste la fiscalité. Qu'il s'agisse de l'héritage ou des plus-values, les services de M. Pierre Bérégovoy travaillent à colmater les brèches favorisant l'évasion fiscale. Aujourd'hui, le dossier est entre les mains des experts du service de la législation fiscale du ministère de l'économie et des finances. Un projet de loi devrait néanmoins être déposé à l'automne sur le bureau des députés.

YVES MAMOU

► **Un colloque sur la fiducie sera organisé le 22 mai prochain à l'hôtel George-V, à Paris, par la revue *Marchés et techniques financiers (MTF)*. Tél. : 47-03-93-39.**

Les dispositions générales de l'avant-projet

L'avant-projet repose sur trois idées-forces : la constitution en « masse séparée » des biens objets de l'acte de fiducie ; la définition de la fonction de fiduciaire et de sa responsabilité propre ; la protection des tiers.

• *La masse séparée.*

Les biens transférés à une fiducie ne font plus partie du patrimoine du constituant. Ils intègrent ceux du fiduciaire dans lesquels ils vont former une « masse séparée ». Le fiduciaire devient alors titulaire du droit de propriété sur cette masse séparée, mais d'un droit de propriété asservi ou limité par un cahier des charges (normes de gestion, mode de distribution des revenus, etc.). Le fiduciaire sera tenu d'éviter toute confusion entre ses biens propres et ceux qui lui sont confiés. Les biens d'une fiducie doivent pouvoir être identifiés comme tels. Des décrets fixés ultérieurement au vote de la loi donneront des indications sur les différentes manières d'éviter la confusion. Les comptes annuels du fiduciaire devront faire apparaître les différences entre les fiducies gerées simultanément. Cette constitution en masse séparée est indispensable pour être hors d'atteinte des créanciers potentiels du fiduciaire en cas de liquidation par exemple ou de décès s'il s'agit d'une personne physique.

• *Fonction et responsabilité du fiduciaire.*

« Le fiduciaire doit exercer sa mission dans le respect de la confiance du constituant », précise l'article 2070 de l'avant-projet de loi. Seront écartées de la fonction fiduciaire toutes les personnes ayant fait l'objet de condamnations pénales ou professionnelles contraires à la probité ou aux bonnes mœurs. L'article 2064 précise en outre que *« le fiduciaire doit exécuter personnellement sa mission »*, même s'il est clair que des possibilités de délégation existent à condition qu'elles s'accomplissent sous la responsabilité du fiduciaire.

Fiducie ne signifie pas irresponsabilité. *« En cas de manquements graves (...) ou de mise en péril des intérêts qui lui sont confiés »*, le constituant qui estime avoir été victime d'un préjudice pourra réclamer des dommages-intérêts et la nomination d'un administrateur provisoire. A la demande du constituant ou des bénéficiaires, un juge pourra également mettre fin avant terme à une fiducie.

Un nouveau délit, l'abus de confiance fiduciaire, sera également inscrit dans le code pénal.

• *La protection des tiers.*

La fiducie ne saurait être un moyen d'organiser son insolvabilité. Les créanciers du constituant ne seront pas démunis de moyens pour attaquer une fiducie constituée dans le but d'échapper à une dette, par exemple. Et un titulaire d'hypothèque conservera son droit de suite sur un immeuble qui passe en fiducie. Si l'intention frauduleuse est prouvée, la nullité de la fiducie pourra être prononcée.

Royal Trust, un tiers gérant presque centenaire

Royal Trust n'est pas une *« société prête nom »* comme il en fleurit au Luxembourg ou aux Bahamas. En prononçant ces mots, la bouche de M. Laurent Joly, managing partner (directeur associé) de Royal Trust marque un net dédain. Cet établissement financier canadien, qui s'apparente à la Compagnie bancaire par la diversité des services qu'il propose à la clientèle, pratique la fiducie depuis plus de quatre-vingt-dix ans. *« Ce qui ne signifie pas qu'on ne pose jamais de questions. Nos clients peuvent avoir besoin de confidentialité vis-à-vis du marché, mais, en contrepartie, nous avons une connaissance approfondie de leurs affaires. »*

Royal Trust est la plus importante fiducie du Canada. Sur les 134 milliards de dollars canadiens d'actifs gérés (650 milliards de francs environ), près de 94 milliards de dollars le sont pour le compte de tiers. Et sur cette somme, les cinq sixièmes appartiennent à des institutions financières : caisses de retraite, fonds de pensions d'entreprises... Le reste relève de la gestion de fortune des particuliers : portefeuilles d'actions, héritages...

M. Laurent Joly affirme que Royal Trust peut adapter la fiducie à toutes les configurations familiales. Au Canada, un testataire peut s'immiscer loin avant dans la gestion que ses héritiers et les héritiers de ses héritiers feront de sa fortune. S'il craint un démembrement, il peut décider de la confier à un trust pour qu'elle soit gérée pour le compte de tiers. Des petits porteurs peuvent également confier la gestion de leur portefeuille boursier à Royal Trust, il leur sera garanti le même anonymat qu'aux opérateurs plus importants.

« Il est des jours où les achats et les ventes de Royal Trust représentent près de 10 % des transactions sur le marché », indique M. Laurent Joly. Chiffre qui n'a rien de surprenant quand on sait que les actifs gérés par cette fiducie représentent le dixième de la capitalisation boursière du Canada. Mais l'anonymat ne tient plus en cas d'enquête de la Commission des opérations de Bourse : *« Dans ce cas, nos livres sont à la disposition des autorités de contrôle. »*

Le fiduciaire joue aussi souvent le rôle d'un prestataire de services aux entreprises. Lors d'une émission obligataire, Royal Trust peut être choisi par un petit nombre de gros souscripteurs pour les représenter tous. *« Notre rôle est alors de nous assurer que le débiteur se conforme à ses engagements. »* Dans le cas où la gestion d'un fonds de retraite lui est confié, le fiduciaire veille à la valorisation du fonds, s'assure que les cotisants actuels jouiront un jour d'une retraite et se charge de régler tous les mois les retraites en cours. Si une entreprise confie au trust la liste de ses actionnaires, ce dernier en assure la mise à jour et se charge du règlement des dividendes. Bref, chaque fois qu'une entreprise souhaite se délester d'une obligation légale sans pour autant y déroger, elle peut recourir à une fiducie.

L'avantage est dans la souplesse... et l'anonymat. Quant à la fiscalité, elle est transparente. Les caisses de retraite, en fiducie ou non, fonctionnent hors impôt, les entreprises ne jouissent pas d'un régime particulier, seules les personnes physiques ont, selon les cas, la possibilité d'arbitrer entre des régimes fiscaux différents.

Un bouclier

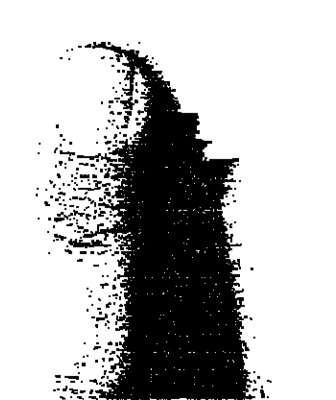
La rémunération d'un trust est également diversifiée. Si Royal Trust a pour obligation de distribuer des chèques, il en coûtera à l'entreprise 20 cents (environ 0,50 franc) par opération. Pour la gestion de fonds en revanche, la rémunération s'effectue au pourcentage et peut varier de quelques dixièmes de point à 1 % des sommes en jeu, selon qu'il s'agit d'une caisse de retraite ou d'une multinationale. Les bénéfices de l'activité fiduciaire ne représentent cependant que le dixième des résultats de Royal Trust.

Bien que le principal intérêt du trust soit dans l'anonymat fourni à ses clients – il n'y a pas mieux pour aider des investisseurs étrangers à prendre pied discrètement sur un marché – Laurent Joly affirme qu'il ne contribue pas à l'opacité du jeu financier. En aucun cas, par exemple, le trust ne pourrait jouer le rôle d'un parking pour titres cotés.

« Des poison pills (pilules empoisonnées), *plus élaborées comme des augmentations automatiques de capital en cas de raid, ont été prévues par les sociétés les plus importantes. »* Nul ne peut songer non plus à prendre le contrôle d'une société à travers un trust. *« Nous sommes soumis aux mêmes obligations de déclarations de franchissement de seuil que les autres. »*

Quant à contourner cette règle en multipliant les trusts, la tentative est fort risquée. Une enquête qui démontrerait la « manip » entraînerait de manière immanquable l'annulation des achats. En revanche, la fiducie est fréquemment utilisée comme bouclier. Une caisse de retraite qui serait mécontente du management de Bell Canada, la compagnie du téléphone, par exemple, peut utiliser un trust pour vendre discrètement ses titres ou voter la défiance lors d'une assemblée générale d'actionnaires. *« Elle évite ainsi toute récrimination téléphonique. »* La paix de l'esprit ne se paie jamais trop cher.

Y. M.



CONVICTIONS

« Les règles du jeu social sont à inventer »

nous déclare Jean-Daniel Reynaud, sociologue au Conservatoire national des arts et métiers

LA collaboration dans l'entreprise ne se réduit pas au respect de consignes. Elle suppose bien plutôt que les différentes parties visent un résultat et qu'elles se mettent d'accord sur des règles communes.

Mais ces règles ne peuvent être autre chose que des conventions et des engagements temporaires.

D'autre part, les structures traditionnelles de négociation que sont l'Etat et les organisations professionnelles perdent de leur autorité au profit de l'entreprise qui se trouve confrontée à la complexité et à la multiplication croissantes des intérêts des salariés, rendant la mise au point de ces règles extrêmement délicate.

Dans l'entretien ci-dessous, Jean-Daniel Reynaud, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et auteur d'un ouvrage intitulé *les Règles du jeu, l'Action collective et la Régulation sociale* (1), développe ces thèmes.

« Selon vous, les rapports au sein de l'entreprise ont fondamentalement évolué ?

– Les techniques de production sont souvent devenues très sophistiquées et difficiles à maîtriser. Aussi faut-il faire de plus en plus appel aux compétences et à l'esprit d'initiative des exécutants.

Il n'est plus guère possible de tout commander, de tout contrôler. Un contremaître ne peut être sans cesse derrière un ouvrier, lui dictant à chaque instant ses gestes. Ce besoin d'autonomie se confirme également au niveau le plus élevé de l'entreprise.

» Les principes classiques de discipline, au sens où Taylor les entendait, s'avèrent donc inadaptés pour assurer la bonne marche de l'entreprise.

Pourtant, beaucoup croient encore que celle-ci est une machine simple dont il suffit d'ajuster les différentes parties pour que cela roule.

Faut-il dire, *a contrario*, que l'entreprise est devenue une authentique communauté dont les valeurs doivent être partagées par l'ensemble du personnel ?

Elle est plutôt un ensemble provisoire et partiellement cohérent de conventions et d'accords, ce que l'on peut appeler des règles de fonctionnement.

– Qu'entendez-vous par règles ?

– Les règles dans une organisation ne sont pas des principes établis d'en haut une fois pour toutes, mais davantage une manière sur laquelle on s'est mis d'accord pour atteindre les objectifs fixés.

Elles se constituent de façon variée selon l'expérience des uns et des autres, l'autorité ou la répartition des pouvoirs.

Par exemple, lorsqu'un exécutant prend ses fonctions, il se réfère au départ à des consignes très précises, puis apporte sa touche personnelle, trouvant que telle ou telle façon de faire est plus adaptée aux exigences de son travail.

Les règles ne peuvent donc être stables. Elles se transforment constamment par une négociation directe ou implicite. Aujourd'hui, la bonne marche de l'entreprise exclut les rigidités.

L'appel strict à la discipline éveille la résistance plutôt que le consentement. Cette résistance peut prendre la forme du conflit ou de la grève. Mais la grève ouverte n'est qu'un cas extrême. Le risque le plus important est plutôt de ne pas mobiliser les ressources humaines disponibles.

– En mettant en avant le rôle des règles, ne vous éloignez-vous pas des théories modernes de gestion comme la direction par objectifs ou le management par la culture ou les valeurs ?

– Bien entendu, il n'est pas question de rejeter tout ce qu'ont apporté ces théories et ces pratiques du management. Parler d'objectifs consiste à proposer aux subordonnés une obligation de résultats et à leur laisser une liberté de moyens pour les atteindre. Parler de culture ou de valeurs signifie que ces résultats ne se réduisent pas à des quantités et à des objets, mais font référence à des conceptions communes du service à rendre. Mais moi je dis que ces valeurs sont plutôt des règles. Cela revient à insister sur leur précarité ou, si l'on préfère, sur le fait qu'il faut les réinventer dans chaque grande décision.

– Si chacun a son mot à dire, où se trouve alors le pouvoir dans l'entreprise ?

– Michel Crozier nous démontre depuis trente ans qu'un peu tout le monde détient sa part de pouvoir. Il n'existe pas de législateur très sage prenant toutes les décisions. Le rôle du dirigeant et des cadres s'en trouve fondamentalement modifié. Leur mission principale n'est plus de commander au sens *stricto sensu* du terme, mais bien plutôt de s'assurer que les décisions soient prises à tout niveau et qu'elles sont compatibles avec le bon fonctionnement de l'entreprise.

» La hiérarchie, vue de façon classique, perd ainsi une partie de sa signification. La meilleure preuve : on dit aujourd'hui que tout salarié doit être un militant d'entreprise, on parle de mobilisation, de développement des ressources humaines. Le discours tenu fait bien ressembler l'entreprise à une association qui se groupe volontairement pour mener à bien une action collective.

– Pourtant, tout le monde n'a pas les mêmes intérêts dans l'entreprise ?

– Certes, direction générale et salariés, cadres et exécutants, hiérarchiques et fonctionnels, se livrent une bataille incessante pour faire valoir leur point de vue. L'entreprise est, j'en conviens, une combinaison assez instable, de toutes ces identités collectives dont la logique et l'organisation sont différentes. La complexité des structures des sociétés renforce encore cette instabilité.

Un projet commun

» Les dirigeants ont imaginé la réponse permettant d'assurer la cohérence de l'ensemble : fédérer tout le personnel autour d'un projet commun. Cependant, l'exercice est périlleux. Autant il est facile de concevoir en haut un beau système, autant il est difficile d'associer tous les salariés à son application. Lorsqu'un constructeur déclare qu'il faut faire des automobiles à vivre, il donne la définition du service à rendre. Mais celle-ci est-elle, par exemple, suffisamment explicite pour le bureau des méthodes ? Lui dit-elle comment il doit agir pour s'y conformer ?

– Mais alors, ne faut-il pas stimuler l'expression des salariés ?

– Pratiquement tout le monde est d'accord sur cette idée. Mais comment faire ? Les groupes d'expression, institués à partir de la loi, ont rencontré un demi-échec, car leurs vœux n'avaient pas de débouchés précis. Le personnel ne trouve pas utile de se réunir pour parler si l'incidence est négligeable sur la vie de l'entreprise. Mais le problème posé était bien réel.

» Les cercles de qualité, pourtant soumis à plus de contraintes, rencontrent davantage la faveur de tous, car ils associent le personnel à un objectif, et leurs suggestions sont prises en compte. Mais les formules de participation sont loin d'être stabilisées. Elles demandent une invention quotidienne, car il faut répondre à chaque cas par une solution originale d'organisation.

– La multiplication des identités collectives se retrouve-t-elle au niveau des groupes sociaux ?

– La notion de classe sociale est liée au marché du travail. Or, celui-ci s'est fortement différencié et le niveau général de qualification des salariés a fortement augmenté. Du fait de cet éclatement, les préoccupations des uns et des autres s'appréhendent de moins en moins en termes de classe sociale et de masse. La baisse d'audience enregistrée par les syndicats depuis quelques années l'atteste. Le syndicalisme s'est formé à partir d'une culture d'ouvriers professionnels qui ne peut plus convenir à tous les salariés aujourd'hui. En substituant les termes de travailleurs ou de salariés à celui de classe ouvrière, les organisations professionnelles ne créent pas pour autant l'unité, car les salariés ont des intérêts variés qui se discutent à tous niveaux de l'entreprise et de manière fortement individualisée, comme le choix d'une formation professionnelle ou l'acquisition d'une promotion.

» Le syndicalisme conçu comme un mouvement global des salariés perd donc sa base. Il doit laisser sa place à un syndicalisme souple, capable de représenter des groupes diversifiés.

– Et que devient le pouvoir de l'Etat face à cette complexité et cette diversité croissantes ?

– La conception traditionnelle de l'ordre social superpose hiérarchiquement la loi, le règlement, la convention et la convention de branche à l'accord d'entreprise. Cette pyramide bien organisée est en train de s'écrouler. Cette évolution ne signifie pas pour autant que l'Etat intervient moins. Au contraire, il s'implique de plus en plus, mais avec une efficacité moindre. La multiplication, peut-être excessive, des textes juridiques, rentrant de façon très précise dans le détail des dispositions légales, montre bien les limites de la capacité de la loi à maîtriser les faits.

» Tous ces bouleversements peuvent donner une impression de désordre, mais ils traduisent l'autonomie grandissante de l'entreprise. Certains syndicats analysent cette évolution négativement, car ils pensent que la protection sociale est en train de s'amoindrir. Certes, mais en revanche les salariés pourront de plus en plus profiter d'avantages locaux.

– Peut-on gérer toutes les mutations que vous constatez ?

– L'énorme effort entrepris par l'Etat, les organisations professionnelles ou les entreprises pour maîtriser le foisonnement de ces règles est frappant. Nous ne sommes donc pas dans une situation de laisser-faire et encore moins d'anarchie. Mais cette maîtrise est très incertaine. Le nombre croissant de contentieux auprès des tribunaux entre salariés, syndicats et direction ainsi que le développement des jurisprudences sont à cet égard très significatifs.

» Nous avons toujours raisonné en partant du principe qu'il y avait de « bonnes » règles sociales pour construire un Etat de droit, une logique économique ou un modèle d'organisation. En fait, nous avons la responsabilité d'inventer les règles du jeu social avec une grande incertitude et sans modèle préétabli.

– N'assistons-nous pas à la naissance d'une nouvelle culture d'entreprise ?

– Il n'y a pas une culture d'entreprise, mais trente, cinquante, cent formes d'arriver à travailler ensemble, d'être efficace. Toutes ces formes ont-elles des caractéristiques communes ? D'une certaine façon, oui, car elles s'opposent à la rigidité du taylorisme. Mais n'oublions pas que nous sommes passés de la civilisation de la *one best way*, à une civilisation de solutions individuelles, y compris en matière d'organisation et de production.

– Les pays de l'Est doivent-ils nous suivre dans cette voie ?

– Les pays de l'Est « avalent » avec la plus grande avidité toutes les recettes de management et de politique économique libérale qui ont connu un certain succès chez nous. Mais ils le font sans beaucoup de discrimination et en ne se rendant pas bien compte des réserves que nous faisons nous-mêmes sur leur efficacité et sur leurs limites. Ils se sont lancés dans une aventure tout à fait nouvelle et ne savent pas encore jusqu'où ils iront dans ce domaine. Mais il est probable qu'ils doivent passer par une telle expérience. Ne serait-ce que pour échapper à la régulation centralisée et autoritaire, dont l'échec a été démontré. »

Propos recueillis par CATHERINE LÉVI

(1) Armand Colin, « collection U Sociologie », 180 F, 306 pages, septembre 1989.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

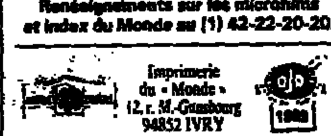
Edité par la SARL *le Monde*

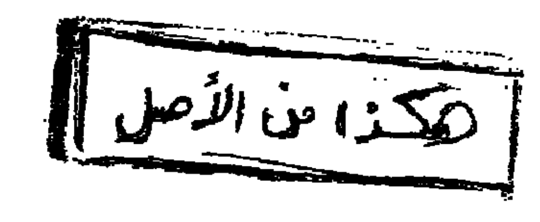
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Une entreprise bien dans ses meubles

Sur le marché difficile du mobilier en bois, la PME de la famille Grange résiste bien, grâce à son marketing inventif. Ses créneaux : le dix-neuvième siècle, l'exotisme sage et l'Histoire.

UN champ de bataille jonché de cadavres. C'est à cela que ressemble – à la fin des années 80 – l'industrie française du mobilier en bois. Qu'on en juge : un millier de fabricants en 1980, 700 aujourd'hui ; des effectifs qui fondent de près de 40 % dans la même période, des importations qui passent de 4,7 milliards de francs à plus de 16 milliards, une production qui ne croît que de 30 %, alors que la consommation des ménages dans ce secteur, elle, a augmenté de 65 %. Bref, alors que le gâteau grossit, les entreprises françaises sont de moins en moins conviées à table, bousculées par les Italiens ou les Allemands dans le haut de gamme, par les Polonais ou les Asiatiques dans le bas de gamme. Au champ d'honneur, la région Rhône-Alpes a subi une saignée particulièrement sévère, perdant dans ce secteur quelque 3 000 emplois... sur 7 500 !

Pourtant, dans ce paysage sinistré, queques entreprises ont su courir entre les balles. Comme les meubles Grange, une PME de 530 salariés, spécialisée dans la copie de qualité et installée à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) depuis... 1905. Entreprise ancienne, structure familiale, héritière d'une culture d'ébénistes plutôt que de marchands, Grange avait tout pour faire une victime de la crise du meuble français. Elle a paradoxalement réussi à prospérer : 67 millions de francs de chiffre d'affaires en 1978, 260 aujourd'hui et surtout une explosion des ventes à l'étranger, passant de 9 % à 60 % du chiffre d'affaires.

Comment la famille Grange a-t-elle pu ainsi progresser ? Sa recette repose sur deux ingrédients de base : marketing et export.

« A partir de 1975, nous avons opté pour une politique de marque. Nombre de nos concurrents continuaient de se cacher derrière les distributeurs. Nous avons choisi de défendre un nom que les consommateurs identifient et reconnaissent », raconte Joseph Grange, actuel PDG et petit-fils du fondateur. Finies alors les évolutions au gré des modes, du néo-rustique au pseudo-scandinave. Grange choisit une bannière : le dix-neuvième siècle, un slogan : *« Un signe de richesse intérieure »* et un style : *« Les meubles de famille »*.

Une certaine nostalgie

Idée de base : vendre à ceux qui n'ont pas de patrimoine (ou à ceux qui veulent étoffer leur équipement sans rompre avec l'héritage) le bureau de leur grand-père ou le secrétaire d'une hypothétique tante Louise..

Le tout discrètement redessiné pour répondre aux contraintes des appartements d'aujourd'hui. Les lits adoptent donc des formats plus contemporains (moins courts et plus larges), les tables de ferme des dimensions plus raisonnables. Pour confirmer ces options, Grange a recours à la Cofremca et au CCA. *« Leurs études nous ont révélé que le dix-neuvième correspondait à tout un style de vie,* souligne Marie-Claude Grange, la styliste maison. *En achetant une table de nuit, on nous achetait une atmosphère, un univers, des parfums, une certaine nostalgie... »* Conséquence logique : Grange « accessoirise » ses meubles, en sélectionnant et parfois en éditant les luminaires qui se posent sur les consoles, la vaisselle et les nappes qui se marient avec les tables, les tissus et le panier peint qui mettent en valeur la commode... *« Bref, nous avons vendu un concept global, une ambiance. Il fallait donc maîtriser la présentation, créer chez les détaillants multimarques ou dans nos propres boutiques des « Espaces Grange », reflets parfaits de cette maison de famille qui fait rêver nos clients. »*

Mais si le dix-neuvième siècle représente un filon généreux, c'est aussi un style souvent galvaudé par le marché des mauvaises copies. Entre le faux Louis-Philippe à 20 000 francs de Grange et le même faux Louis-Philippe à 4 000 francs des grandes surfaces du meuble, la différence de qualité est réelle, mais elle ne saute pas aux yeux. Le choix d'un positionnement haut de gamme oblige à une course perpétuelle à l'innovation pour conquérir une longueur d'avance... avant d'être copié. A partir de 1987, Grange lance donc « Horizons », une ligne de meubles venus d'ailleurs : des Philippines avec les salons en rotin, d'Andalousie ou d'Italie avec les meubles en fer forgé, d'Amérique avec les « shakers », inspirés du mobilier de la secte du même nom.

Le rotin annonce-t-il un virage vers le bas de gamme ? *« La gamme « Horizons » complète les meubles de famille,* explique Marie-Claude Grange. *Dans les vraies maisons de famille, on trouve ces mélanges réussis de matières et de styles, fruits de l'histoire, des voyages, des coups de cœur, de chaque génération. C'est ce bric-à-brac de charme, sans fausse note, que nos clients recherchent. »*

Un univers plus exotique

Autre diversification : la collection « Mémoire », série de meubles liés à des personnages historiques et réédités en nombre limité. Grange a ainsi reproduit à 999 exemplaires la chaise de campagne de Napoléon, la coiffeuse de Marie-Antoinette, le secrétaire de Pasteur, les bureaux de George Sand, Balzac ou Rousseau. Une initiative couronnée de succès quand les meubles sont fonctionnels (l'immense bureau de La Fayette, par exemple, n'a pas vraiment convaincu) et quand leurs propriétaires d'origine font l'objet d'un consensus rassurant (Balzac et Rousseau se révèlent plus populaires que Marie-Antoinette). Cette politique de marque, cette célébration de la demeure cossue du sud de la Loire, ont très vite correspondu à la sensibilité des consommateurs étrangers. D'abord, les Allemands, Hollandais, Suisses, puis à partir des années 1985-86, les Américains, les Australiens, les Scandinaves et les Japonais.

Désormais, l'export assure plus de la moitié des ventes totales. *« Normal : l'univers Grange est plus fascinant, plus exotique vu de Sydney ou de Chicago que de Dijon,* reconnaît Joseph Grange. *Mais la conquête des marchés internationaux nous a contraints à un effort de flexibilité. Les Australiens n'achètent que des lits en 2,20 m, les meubles laqués se vendent surtout aux Etats-Unis et en RFA, alors qu'ailleurs, on préfèrera la patine « tampon »... Dans la même veine, la clientèle étrangère plébiscite les meubles artificiellement vieillis. En usine, un atelier se consacre donc à attaquer les panneaux de bois, avant assemblage, à coups de fausses griffures, éraflures et autres trous de vers. »*

Finies, dès lors, les fabrications en série : la multiplication des finitions oblige Grange à adopter la production *« à la contremarque »*. Désormais, seuls les panneaux de bois sont stockés, les meubles n'étant finalisés et assemblés qu'en fonction des spécifications de chaque commande. Dans les années à venir, Joseph Grange souhaite confirmer l'orientation haut de gamme : *« Je préfère renforcer notre présence sur les marchés internationaux en restant sur le créneau du luxe, que d'attaquer le marché du moyen-bas de gamme français. Mais ce choix implique d'atteindre rapidement 60 % du chiffre d'affaires hors de l'Hexagone... »*

Un pari jouable si l'entreprise relève un défi et évite deux écueils. Le défi de la formation : une entreprise industrielle qui vend des finitions sur mesure est constamment confrontée à des problèmes de transmission de sa culture, des savoir-faire, des tours de main. L'écueil de la concurrence externe : *« Notre marché n'est pas encore très structuré... Il peut le devenir sous l'impulsion des groupes du luxe, venus de la couture. Déjà, Chevignon ou Ralph Lauren s'attaquent aux arts de la maison »,* reconnaît Joseph Grange.

Et l'écueil des tiraillements internes : Grange doit composer avec un actionnariat dispersé, familial... et salarié (sept cousins se partagent égalitairement 80 % du capital et occupent des fonctions d'encadrement). Un système de direction tournante a même été expérimenté... L'histoire des successions d'entreprises a montré qu'une telle structure était périlleuse. Pour l'instant, elle n'a pas empêché les meubles Grange de se développer. Jusqu'à quand ?

DELPHINE PINEL
(Zelig)

La crise de croissance d'un Sherlock Holmes high-tech

Champion de la criminolistique, le Centre d'application et de recherche en microscopie électronique doit vendre une partie de ses activités aux Américains

BORDEAUX

de notre correspondante

« DEPUIS *neuf ans, je travaille quinze heures par jour. J'ai créé ce laboratoire pour faire ce qui me passionnait : de la recherche. Or la gestion me prend 90 % de mon temps. Je me retire. »* Loïc Le Ribauld a endossé son costume sombre pour recevoir ses banquiers. Mais il est plus à l'aise en baskets ou en blouse blanche lorsque la police judiciaire l'aperçoit sur les lieux du crime. Il prélève des échantillons (cheveux, fragments de plombs ou grains de sable) qui permettront peut-être d'identifier un coupable.

Docteur en géologie, Loïc Le Ribauld a abandonné en 1980 une carrière chez Total pour créer sa propre entreprise, le Centre d'application et de recherche en microscopie électronique (CARME). Le petit laboratoire privé s'est imposé comme expert auprès des tribunaux. Loïc Le Ribauld fut de ceux qui révélèrent l'importance de la microscopie électronique dans les affaires criminelles. Quelques exemples : en 1988 le microscope à balayage électronique du CARME révéla à partir d'un fragment de mâchoire que le cadavre retrouvé dans une voiture incendiée dans le midi de la France, n'était pas celui d'Yves Dandonneau, un célèbre escroc aux assurances. Le laboratoire girondin a contribué à l'identification du meurtrier d'un policier aux Etats-Unis. Et c'est le CARME qui a récemment mis en cause le document télévisé sur le procès Ceaucescu.

Malgré les apparences, la principale activité du CARME n'est pas la recherche de criminels. Jusqu'au mois d'avril, l'expertise industrielle des composants électroniques représentait la branche maîtresse du laboratoire avec plus de 50 % du chiffre d'affaires. IBM, Thomson, Alcatel, Matra, les plus grands de cette activité, s'adressaient au laboratoire de La Teste pour des contrôles de qualité et de recherche de défaillance sur des circuits intégrés.

Cependant, en 1986, l'américain ICE a ouvert aux portes de Bordeaux un laboratoire concurrent. Lui aussi autopsie les puces électroniques. Le 6 avril dernier, au terme de quatre ans de concurrence acharnée, le CARME a cédé à ICE la totalité de sa branche informatique : le matériel, la clientèle, le personnel. Onze des trente ingénieurs ont déménagé en quelques jours, et changé de patron. *« Cette acquisition entre dans notre stratégie de croissance européenne »*, note-on chez ICE, *« Il n'y a pas place pour deux »*, reconnaît M. Le Ribauld.

Le sacrifice de la branche maîtresse du CARME apporte en contre-partie à la société le bol d'argent frais dont elle avait un besoin urgent. *« J'ai créé ce laboratoire avec 10 000 F de fonds propres et en empruntant le reste,* explique Loïc Le Ribauld. *Nous traînons ce manque de trésorerie alors qu'il fallait investir, payer un personnel de très haut niveau. Dans les secteurs de pointe, on ne peut pas faire les choses à moitié. »*

Ne pas perdre son âme

Parallèlement à la criminalistique, le CARME va désormais tenter de développer une troisième activité dans le domaine des matériaux, que ce soit les expertises de défaillance dans la métallurgie (EDF, le CEA, la SNECMA font déjà partie de la clientèle) ou dans les bio-matériaux. Le laboratoire est ainsi en train de se faire reconnaître dans la « décontamination » des implants dentaires.

Cela consiste à vérifier qu'aucune substance étrangère n'adhère à la surface de l'implant lors de son insertion dans la mâchoire. Mais pour ce nouveau développement Loïc Le Ribauld ne sera plus aux commandes.

A la mi-avril, le PDG du CARME à vendu 74 % du capital de son laboratoire. Ses parts personnelles (jusqu'alors 95 %) ont été réduites à 20 %. Il conservera le titre de PDG honoraire. Mais Bernard Berdeu et Sven Beraud Sudreau seront à la tête du directoire.

Ces deux jeunes docteurs en physique nucléaire, âgés respectivement de trente et trente-deux ans, ont acquis la majorité du capital du CARME avec le concours d'Auxitex, une société régionale de capital à risques.

Ils ont ouvert à Bordeaux en 1988 la société 2S 3B *« la seule entreprise privée d'Europe »* équipée d'un accélérateur de particules légères. Ils développent trois types d'analyses dont les champs d'application s'étendent des bio-matériaux à la criminalistique en passant par l'aéronautique et la cosmétique. 2S 3B cherchait à se développer.

La complémentarité des activités et l'opportunité qui s'offrait avec la structuration du CARME ont conduit à la mi-avril à un protocole de fusion.

Confronté à un problème que les entreprises de pointe ne connaissent pas – comment grandir sans perdre son âme ou du moins son originalité, – le CARME a trouvé une solution peu banale en se vendant à plus petit que soi.

GINETTE DE MATHA

meubles

de croissance

Holmes high-te

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIGOS

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1er TRIMESTRE 1990 EN HAUSSE DE 24,2 %

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 723,7 millions de francs au premier trimestre 1990, en progression de 24,2 % par rapport à 1989. A périmètre comparable, l'accroissement ressort à 20,7 %.

Le Groupe dépasse ainsi les objectifs qu'il s'était fixés pour cette période, ce qui augure bien de l'exercice 1990.

SLIGOS,
LA DOUBLE COMPÉTENCE INFORMATIQUE



**PROGRESSION DE + 23,7 %
DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
AU 31 MARS 1990**

Chiffre d'affaires par secteur (en MF)	31.03.90	31.03.89	1990/1989
Audiovisuel	1 341	1 191	+ 12,6 %
Industriel	134	2	
Autres	9	7	+ 28,6 %
TOTAL	1 484	1 200	+ 23,7 %

Le secteur audiovisuel correspond à la Société mère et le secteur industriel à ANTENNES TONNA et VISICABLE +, qui ont d'ailleurs été regroupés juridiquement à fin février.

Au cours du premier trimestre 1990, 126 000 nouveaux abonnés et 61 000 annulations ont été enregistrés, soit une croissance de 65 000 abonnés, contre 62 000 en 1989.

A fin mars, le nombre de foyers abonnés s'est élevé à 2 940 000 auquel il convient d'ajouter 113 600 prises collectives.

3615 SILVER - RUBRIQUE 12
ACTIONNAIRES CANAL +

ASSOCIATION FRANÇAISE DE SOCIÉTÉS FINANCIÈRES (A.S.F.)

La Commission des SICOMI et des sociétés de crédit-bail immobilier de l'A.S.F a pris connaissance de certains commentaires de la presse financière relatifs au statuf fiscal particulier des SICOMI.

L'A.S.F. précise que ni cette commission ni aucune autre instance de l'Association n'ont engagé, autorisé ou inspiré d'étude ou de démarche tendant à la modification du statut en question.

La Commission rappelle que les SICOMI jouent un rôle décisif dans l'acclimatation et l'expansion du crédit-bail immobilier en France. L'intérêt des entreprises qui investissent (le crédit-bail immobilier français représente plus de la moitié de la production de l'Europe des Douze), celui de l'épargne (les SICOMI représentent plus de 20 % de la distribution des dividendes répartis en France), conduisent la profession, que l'A.S.F. représente, à se féliciter de cette technique financière et des entreprises qui la servent.

A l'évidence, ce succès tient à la cohérence et à l'équilibre délicat des composantes financière, fiscale et juridique du crédit-bail immobilier tel que les SICOMI le pratiquent.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 10,20 % novembre 1978

Les intérêts courus du 9 mai 1989 au 8 mai 1990 seront payables à partir du 9 mai 1990 à 183,60 F par titre de 2 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 20,40 (montant brut : F 204,00).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de F 10,18 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 4,08, faisant ressortir un net de F 169,34. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Les renseignements concernant les obligations sorties au tirage du 7 mars 1990 ont paru au J.O. du 20 mars 1990.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 10,80 % mai 1978

Les intérêts courus du 12 mai 1989 au 11 mai 1990 seront payables à partir du 12 mai 1990 à F 194,40 par titre de 2 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 21,60 (montant brut : 216,00).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de F 10,78 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 4,32, faisant ressortir un net de F 179,30. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Les renseignements concernant les obligations sorties au tirage du 12 mars 1990 au J.O. des 24 mars et 5 avril 1990.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,70 % mai 1979

Les intérêts courus du 25 mai 1989 au 24 mai 1990 seront payables à partir du 25 mai 1990 à F 174,60 par titre de 2 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 19,40 (montant brut : 194,00).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de F 9,69 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 3,88, faisant ressortir un net de F 161,03. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Les renseignements concernant les obligations sorties au tirage du 14 mars 1990 ont paru au J.O. du 6 avril 1990.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 14,50 % mai 1980

Les intérêts courus du 29 mai 1989 au 28 mai 1990 seront payables à partir du 29 mai 1990 à F 652,50 par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 72,50 (montant brut : F 725,00).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de F 36,21 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 14,50, faisant ressortir un net de F 601,79. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Les renseignements concernant les obligations sorties au tirage du 28 mars 1990 ont paru au J.O. du 8 avril 1990.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11 % décembre 1976

Les intérêts courus du 25 mai 1989 au 24 mai 1990 seront payables à partir du 25 mai 1990 à F 99,00 par titre de 1 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 11,00 (montant brut : F 110,00).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de F 5,49 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 2,20, faisant ressortir un net de F 91,31. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Les renseignements concernant les obligations sorties au tirage du 16 mars 1990 ont paru au J.O. du 5 avril 1990.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981) et décret N° 83-359 du 2 mai 1983, le montant des intérêts sera porté au crédit du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,90 % mai 1989

Les intérêts courus du 6 mai 1989 au 15 mai 1990 seront payables à partir du 16 mai 1990 à 435,00 par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de F 65,25 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 8,70, faisant ressortir un net de F 361,05. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,90 % juillet 1989

Les intérêts courus du 16 août 1989 au 15 mai 1990 seront payables à partir du 16 mai 1990 à 217,00 par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de F 32,55 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 4,34 faisant ressortir un net de F 180,11. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,90 % septembre 1989

Les intérêts courus du 9 octobre 1989 au 15 mai 1990 seront payables à partir du 16 mai 1990 à 225,50 par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de F 33,82 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 4,50, faisant ressortir un net de F 187,18. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 9,10 % avril 1988

Les intérêts courus du 9 mai 1989 au 8 mai 1990 seront payables à partir du 9 mai 1990 à 455,00 par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de F 68,25 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 9,10, faisant ressortir un net de F 377,65. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 9,10 % novembre 1989

Les intérêts courus du 4 décembre 1989 au 8 mai 1990 seront payables à partir du 9 mai 1990 à 195,00 par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de F 29,25 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 3,90, faisant ressortir un net de F 161,85. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

SAPAR FINANCE
Obligations à taux variable octobre 1989

Les intérêts courus du 13 novembre 1989 au 12 mai 1990 seront payables à partir du 12 mai 1990 à 136,00 par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de F 20,40 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 2,72, faisant ressortir un net de F 112,88. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 8,90 % à émettre contre option d'échange au gré des souscripteurs (période du 21 au 30 avril 1990)

Les intérêts courus du 27 novembre 1989 au 15 mai 1990 seront payables à partir du 16 mai 1990 à 268,00 par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de F 40,20 auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit F 5,36, faisant ressortir un net de F 222,44. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94 – 2 de la loi du 30 décembre 1981) le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.



Banca della Svizzera Italiana

117e Assemblée générale ordinaire de la BSI-Banca della Svizzera Italiana

Le mercredi 25 avril 1990 a eu lieu à Lugano la 117e Assemblée générale ordinaire de la BSI-Banca della Svizzera Italiana, en présence de 174 actionnaires représentant 532 571 actions en propre ou par procuration, soit 70,1 % des droits de vote.

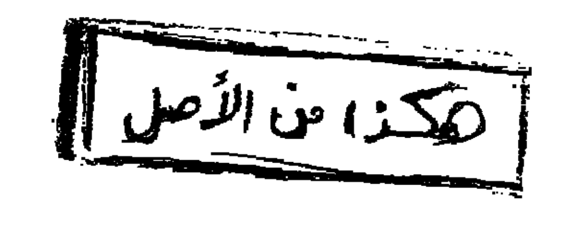
Le Président, M. Gianfranco Antognini, a passé en revue, dans son allocution, les événements qui ont marqué 1989. Il a décrit les éléments permanents dans l'évolution de l'établissement, avant d'examiner les changements qui ont déjà marqué la BSI et qui influenceront de plus en plus l'avenir de la banque. A cet égard, il a tenu à citer les excellents rapports de collaboration avec l'actionnariat, lequel s'est renforcé avec la récente acquisition par Taiyo Mutual Life de Tokyo d'une prise de participation de 4,5 % du capital. Le Président a rappelé que l'année 1989 a été consacrée à une réflexion sur la vocation de la BSI, à la détermination et à la mise au point des stratégies ainsi qu'au développement des structures. Il convient de citer ici le « projet Italie », qui s'est concrétisé par l'acquisition d'une participation de 20 % dans la Cassa Lombarda S.p.A. de Milan et la constitution, toujours à Milan, de la BSI Finanziaria S.p.A., qui devrait être active d'ici peu. M. G. Antognini s'est également exprimé sur les perspectives pour l'année en cours qui, dans les premiers mois, ont été assombries par une évolution défavorable des marchés boursiers et financiers.

M. Giorgio Ghiringhelli, Président de la Direction générale, a ensuite commenté les résultats de l'exercice 1989, lesquels sont extrêmement satisfaisants. En effet, la somme du bilan a atteint 9,1 milliards de francs suisses, soit une progression de 15,2 % et le bénéfice brut s'est élevé à 117,7 millions de francs suisses (+ 14,9 %). Après affectation de 60 millions de francs suisses aux amortissements et aux provisions, le bénéfice net se monte à 57,7 millions de francs suisses, en progrès de 23,7 % par rapport à l'année précédente.

L'Assemblée générale, satisfaite des résultats enregistrés, a approuvé la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende augmenté de 14 à 16 %, pour un total de 41,7 millions de francs suisses, ainsi que d'attribuer 16 millions de francs suisses (+ 2 millions) aux réserves.

L'Assemblée générale, après avoir remercié les administrateurs sortants, M. Markus Redli, qui se retire pour avoir atteint l'âge limite, et M. Masazo Asada, qui renonce à son mandat pour des raisons qui tiennent à son activité au Japon, a décidé la reconduction pour une période de trois ans du mandat de M. G. Sertoli et élu en qualité de membres du Conseil MM. Osamu Nishimura, en tant que représentant de Mitsui Taiyo Kobe Bank, et Tatsuo Kobayashi, en tant que représentant de Taiyo Mutual Life. Elle a également désigné la société Ernst et Young SA de Genève en tant que nouvel organe de révision.

Enfin, l'Assemblée générale a approuvé la conversion de 1 357 certificats de participation tranche « A », d'une valeur nominale de 500 francs suisses, encore en circulation, en autant d'actions nominatives d'une valeur nominale de 100 francs suisses ainsi qu'en 5 428 certificats de participation tranche « B » d'une valeur nominale de 100 francs suisses également.



MARCHÉS FINANCIERS

Le CCF annonce un bénéfice net de 704,2 millions de francs

Le Crédit commercial de France a annoncé vendredi 4 mai un résultat net de 704,2 millions de francs *de bénéfice net pour 1989, en augmentation de 19 % par rapport à* 1988. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 2,26 milliards de francs (+13,8 %) et le produit net bancaire à 7,8 milliards (+8 %).

Ces bons résultats obtenus malgré un environnement difficile (hausse des taux d'intérêt à court *terme notamment*), sont particulièrement intéressants dans la mesure où ils font sentir les premiers effets de la titrisation opérée en 1988 sur les créances détenues sur le tiers monde. En nettoyant son bilan de cet *actif difficilement recouvrable, et en le transférant dans une* société ad hoc, le CCF a minoré son produit net bancaire. Car les intérêts perçus n'arrivent plus au bilan de la banque mais à celui de la société qui détient les créances.

En revanche, les besoins de provisionnement s'en sont trouvés réduits, ce qui place le CCF a contre courant des autres banques commerciales. C'est surtout en 1990 que les effets de la titrisation joueront à plein.

Par ailleurs, le CCF a annoncé qu'il lancera prochainement une offre publique d'échange d'actions CCF contre l'ensemble des titres participatifs émis par le groupe au temps de sa nationalisation. Soit *une opération de 1,5 milliard de francs*. Si cet échange réussit, le CCF pourra consolider ses fonds propres de première catégorie et satisfaire plus complètement au ratio Cooke qui fixe pour l'ensemble des banques européennes, le seuil minimal de fonds propres.

Y. M.

Les défauts de paiement des clients étrangers

La COFACE a perdu 10,9 milliards de francs en 1989

La Compagnie *française d'assurance pour le commerce extérieur* (COFACE) a *perdu* 10,9 milliards de francs en 1989. Les indemnités versées aux entreprises françaises pour couvrir les défauts de paiement de leurs clients étrangers ont atteint le chiffre record de 20,3 milliards de francs. L'actionnariat de la *COFACE s'est par ailleurs modifié sensiblement* à la suite de la restructuration du capital de la Banque française pour le commerce extérieur (BFCE). Les AGF sont devenues l'actionnaire de *référence* de la BFCE qui détient 16,6 % de la COFACE. La compagnie dirigée par M. Michel Albert détient en outre 45 % du capital de la SFAC (société française d'assurance crédit) qui détient elle-même 16,6 % de la COFACE. Si l'on ajoute à ces 33,2 % les 3,5 % que les AGF *détiennent en direct*, M. Michel Albert possède désormais une puissance de négociation qui n'est pas négligeable pour arriger à agréger les forces du nouvel ensemble : SFAC, COFACE et BFCE.

Pour profiter de la croissance du marché

Elf-Aquitaine et BP-France annoncent des investissements dans leurs raffineries

Le groupe pétrolier français Elf-Aquitaine vient de décider un programme d'investissement dans son secteur raffinage-distribution d'environ 3 milliards de francs sur la période 1990-1993. Ce programme se traduira, sur le plan commercial, par la mise en place d'un « réseau de tête » de 600 stations-service haut de gamme *auxquelles se joindront 900 stations modernisées du secteur secondaire*. Bien que de faible débit, 2 700 points de vente, le plus souvent en zones rurales, seront en outre réaménagés et maintenus en activité pour répondre à l'attente de la clientèle, précise le groupe. Au plan industriel, ce programme se traduira par la constuction, à la raffinerie de Grandpuits en Seine-et-Marne, d'une unité d'hydrotraitement des essences de 230 000 tonnes par an, soit un investissement de 100 millions de francs. *D'autre part, à Feyzin (Rhône) la construction* d'une unité d'alkylation (275 millions de francs) permettra d'élargir la production de carburants à très haut indice d'octane.

Pour sa part, BP-France a annoncé qu'il allait investir 800 millions de francs dans sa raffinerie de Lavera (Bouches-du-Rhône) pour développer la production d'essence super sans plomb.

Après de bons résultats en 1989

Volkswagen espère rester numéro un européen en 1990

Le groupe Volkswagen a annoncé mercredi 9 mai ses résultats pour 1989. Le bénéfice net qui s'élève à 1,04 milliard de marks (3,4 milliards de francs) est en progression de 33,1 % par rapport à 1988. *Avec près de 3 millions de* véhicules, le constructeur allemand se targue d'avoir vendu, pour la cinquième année consécutive, plus de voitures que toute autre firme européenne. *« Tout donne à penser que cela se répètera en 1990 »*, a déclaré M. Carl Hahn, président du directoire qui a par ailleurs annoncé que le groupe automobile comptait investir 30 milliards de *marks (100 milliards de francs)* dans les cinq années à venir.

Le constructeur allemand veut accroître sa production en Chine avec *notamment le lancement* prochain de la Golf. En Espagne, Volkswagen n'a pas l'intention de réduire ses efforts en faveur de sa filiale SEAT, qui a doublé sa production depuis son entrée dans le groupe Volkswagen en 1982 et où il annonce 10 milliards de marks d'investissements d'ici à 1998.

□ **Contrat soviétique pour une firme yougoslave.** – Generalexport, une des dix premières firmes yougoslaves, qui fait partie du groupe des industries d'armement, a signé mercredi 9 mai un contrat de 370 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs) avec la société soviétique Avio-Export pour participer à la construction d'une nouvelle génération d'avions de ligne soviétiques d'ici à 1995, avec plusieurs autres entreprises de Yougoslavie : Utva et Soko, de Mostar, 21. Mai, de Belgrade, Priva Petoljetka et Jugoturbina, de Karlovac, et Orao, de Rajlovac.

NEW-YORK, 9 mai ⬇

Ventes bénéficiaires

Après six séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à Wall Street. Elles ont toutefois été bien absorbées dans l'ensemble et après avoir évolué de quelques points de chaque côté du point d'équilibre, l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 2732,88, soit à 0,67% au-dessous de son niveau précédent.

Un certain attentisme a régné autour du « Big Board ». Après avoir fléchi, les taux d'intérêt obligataires sont légèrement remontés, provoquant une certaine déception chez les opérateurs. Beaucoup attendent néanmoins de voir comment vont se placer les deux dernières tranches de l'opération de refinancement du Trésor américain, chacune de 10 milliards de dollars, mais la première concernant des « notes » à dix ans, la seconde des « Bons » à trente ans.

L'activité, bien qu'en augmentation, est restée très modérée avec 152,22 millions de titres échangés contre 143,23 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 mai	Cours du 9 mai
Alcoa	64	63 1/2
A.T.T.	40 1/2	40 5/8
Boeing	73 5/8	73 3/4
Chase Manhattan Bank	24 1/4	23 7/8
Du Pont de Nemours	38 1/8	37 7/8
Eastman Kodak	37 5/8	38 1/8
Exxon	45 3/4	48 1/8
Ford	48 3/8	46
General Electric	66 3/8	66 7/8
General Motors	48 5/8	48 1/2
Goodyear	35 1/2	35 3/8
I.B.M.	110 3/4	111 1/4
I.T.T.	52 7/8	52 3/4
Mobil Oil	60 3/8	60 3/4
Pfizer	57 1/4	56 7/8
Schlumberger	54 1/2	54 3/8
Texaco	58 7/8	58 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	157 1/4	157
Union Carbide	19 7/8	19 3/4
U.S.X.	33 1/2	32 7/8
Westinghouse	75 1/2	74
Xerox Corp.	47 3/4	48 1/4

PARIS, 9 mai ⬇

Recul

Au lendemain du 8 mai, la Bourse a connu une séance contrastée durant laquelle les différents indices ont pulvérisé leurs records. L'indice CAC 40 a ainsi battu en début de séance son plus haut niveau historique. Le baromètre de la place parisienne, en progressant de 0,64 % dès l'ouverture, atteignait les 2 133,90 points, laissant derrière lui son dernier sommet (2 129,32) du 20 avril dernier. Toutefois, au fil des heures, la progression se réduisait pour revenir à + 0,34 % en début d'après-midi. La tendance ensuite s'inversait et la journée s'achevait sur une baisse de 0,76 %. Ce mouvement s'est toutefois effectué sur un marché calme où les intervenants redoutaient le vote dans la soirée d'une motion de censure à l'Assemblée nationale.

Les investisseurs ont apprécié en début de matinée la confirmation du mouvement de détente observé sur les taux d'intérêt dans le monde, tant aux Etats-Unis mardi, lors du démarrage des opérations de refinancement du Trésor américain, qu'en RFA. Outre-Rhin, les signes de baisse du loyer de l'argent apparaissaient mercredi lors des opérations hebdomadaires de prises de pension de la Bundesbank. Les valeurs bancaires ont profité de cette embellie sur les marchés des taux. Figuraient ainsi parmi les plus fortes hausses le certificat d'investissement de la BNP, UFB Locabail, la Compagnie bancaire et le CIP du Crédit lyonnais. Du côté des baisses, on notait l'Immobilière Phénix, les Skis Rossignol, Damart, CSEE et Générale des eaux.

LONDRES, 9 mai ⬇

Renversement

Les gains des deux précédentes séances *ont été sérieusement érodés* mercredi à la Bourse de Londres, faute d'intérêt de la part des investisseurs à deux jours de la publication des chiffres de l'inflation *britannique en avril*.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 0,9% à 2 162,7 points. Le volume des échanges est resté mince avec 344 millions de titres contre 307 millions la veille. La nouvelle d'une enquête de la Commission des monopoles sur la distribution automobile a provoqué une baisse de British Aerospace, maison mère de Rover. *Tout le secteur, des équipementiers tels que* Lucas et GKN aux distributeurs tels qu'Inchcape, T. Cowie ou Lex Service, a également piqué du nez. BAe a en outre *été déprimé par une fuite* dans le quotidien *The Guardian* selon lequel une commission parlementaire s'apprête à condamner les conditions de la vente de Rover par le *gouvernement en 1988*.

Le groupe pharmaceutique Smith Kline Beecham a perdu du terrain après l'annonce d'une baisse de 6,8% de son résultat trimestriel. Les banques ont été victimes d'une *note* défavorable de Barclays de Zoete Wedd, en particulier Barclays et Midland.

TOKYO, 10 mai ⬆

Plus résistant

Le Kabuto-cho s'est un peu ressaisi jeudi après son léger accès de faiblesse de la veille. Il n'a toutefois pas pu conserver *tout* le bénéfice de son avance, et l'indice Nikkei, après avoir atteint en fin de matinée la barre des 31 000 points, a reperdu un peu du terrain gagné *initialement pour s'inscrire* à 30 980,26 avec un léger gain de 34,65 points (+ 0,11 %).

Selon les experts, des arbitragistes ont été assez nombreux à *dénouer des positions longues*. Les gérants de portefeuille en ont profité, toujours d'après eux, pour commencer à prendre leurs bénéfices. Cependant, les dégagements *ont été bien absorbés. D'une façon générale*, les boursiers nippons restent optimistes, estimant que le marché devrait continuer d'avancer lentement les prochains jours.

Les valeurs pharmaceutiques ont *été fermes, de même que les immo*bilières et les produits chimiques.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Akai	975	970
Bridgestone	1 480	1 470
Canon	1 720	1 720
Fuji Bank	2 760	2 730
Honda Motors	1 810	1 790
Matsushita Electric	2 280	2 220
Mitsubishi Heavy	989	987
Sony Corp.	8 420	8 440
Toyota Motors	2 420	2 241

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La CSEE dans le rouge.** – Comme prévu, la Compagnie des signaux, la CSEE, affiche de mauvais résultats pour 1989 : une perte nette consolidée (part du groupe) de 201 millions de francs et de 136 millions pour la seule société CSEE. Le chiffre d'affaires du groupe, à structure 1988, a régressé de 6 %. A nouvelles structures, il a atteint 1,27 milliard.

Ce déficit, explique la société, est dû au règlement d'un contentieux avec la Libye datant de 1979, à des provisions pour restructuration et pour un contrat ferroviaire en Egypte, remontant à 1978, enfin à une perte chez Telcom technologies. *« L'ensemble de ces éléments n'est pas récurrent et ne devrait donc affecter ni le résultat courant ni le résultat net de 1990 »*, assure l'entreprise, qui table sur des résultats courant et net *à l'équilibre* en 1990.

□ **BASF : résultats trimestriels très décevants.** – Après Hoechst, le groupe allemand BASF annonce à son tour des résultats décevants pour le premier trimestre de 1990. Le bénéfice avant impôt du groupe baisse de 6,6 % pour revenir à 845 millions de deutschemarks pour un chiffre d'affaires légèrement inférieur à celui réalisé durant la période correspondante de 1989, soit 11,89 milliards de DM contre 11,97 milliards. La société mère BASF AG s'en tire à peine mieux avec un résultat avant impôt de 499 millions de deutschemarks (contre 489 millions au 31 mars 1989). Son chiffre d'affaires diminue pour s'élever à 5,67 milliards de DM contre 5,90 milliards.

□ **James Capel : 7 millions de livres de pertes au premier trimestre.** – La maison de courtage londonienne James Capel, filiale de la Hongkong and Shanghai Banking Corporation, a enregistré au cours du premier trimestre une perte de 7 millions de livres (68 millions de francs) *provenant en grande partie* de ses activités sur le marché des euroconvertibles. Ce résultat négatif serait l'une des raisons de la démission, en mars, du président, M. Peter Quinnen, et du départ d'une partie de l'équipe opérant sur ce marché, dont le dirigeant M. Barry Collins. James Capel, en 1989, avait réussi à dégager un résultat légèrement positif (4,6 *millions de livres*) après 32 millions de livres de pertes en 1988 et 14 millions l'année du krach.

□ **Enimont : bénéfice estimé de 750 milliards de lires pour 1990.** – Pour faire taire les rumeurs sur les dettes supposées importantes du groupe, Enimont, le géant italien de la chimie (groupe ENI-Montedison), a publié des chiffres estimatifs sur ses résultats de l'exercice écoulé. *Pour 1990*, son bénéfice net atteindrait ainsi 750 milliards de lires, montant comparable à celui de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation s'élèverait, lui, à 1 200 milliards de lires. Enimont souligne que ces chiffres reflètent les coûts considérables de l'importante restructuration industrielle et financière que le groupe a commencé à mettre en œuvre. La restructuration financière devrait permettre de dégager au moins 320 milliards de lires de plus-values sur des cessions d'actifs évalués à 1 500 milliards. La direction de la firme italienne affirme que ses résultats pourraient s'améliorer, cette année, si les prix des matières premières évoluaient au rythme qu'elles ont connu ces deux derniers mois.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429 90	429	I.P.B.M.	....	....
Asystel	140	116 40 o	Loca investis.	308 50	310
B.A.C.	254 60	250 20	Locamic	142 50	144
B. Demachy Ass.	575	....	Matra Comm.	209	207
Bque Tarneaud	181	....	Métal Minière	226	....
B.I.C.M.	851	....	Molex	202	....
Boiron (Ly)	386	390	Navale-Delmas	1355	1340
Boisset (Lyon)	224	....	Olivetti Logabax	590	599
Câbles de Lyon	3265	3245	Om. Gest. Fin.	594	595
Calberson	825	....	Pinault	548	546
Cardif	765	769	Presbourg	101	....
C.D.M.E.	2295	2280	Présence Assur.	444	....
C.E.E.	365	355	Publ. Filipacchi	800	785
C.E.G.E.P.	280	281	Razel	740	730
C.F.P.I.	278 80	280	Rémy et Associés	381 20	382
Ciments d'Origny	725	725	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
C.N.I.M.	1010	995	St-H. Matignon	260	....
Codetour	290	290	S.C.G.P.M.	869	....
Comareg	348	....	Segin (Li)	346	....
Conforama	1096	....	Select Invest (Ly)	110	110
Creeks	445	427 o	S.E.P.	....	....
DAFSA	205	210 50	Serbo	565	565
Dauphin	710	701	S.M.T. Goupil	294	291
Devanlay	1249	1270	Sopra	208	....
Deville	480	....	Supra	230	....
Dolisos	176	....	TF1	332 90	....
Editions Belfond	267	256 o	Thermador H. (Ly)	350	344
Elysee Invest.	15 55	15 35	Unilog	195	....
Finacor	197	....	Union Fin. de Fr.	525	....
Garonor	819	....	Viel et Cie	192	....
GFF (group.fon.f.)	430	430	Yves St Laurent	1186	1187
Grand Livre	430 10	....			
Gravograph	245	247			
Guintoli	982	....			
I.C.C.	289	....			
IDIA	345	345			
Idianova	165	....			
I.M.S.	1240	....			
IN2	300	300			
I.M.S.	1250	1248			

Marché des options négociables le 9 mai 1990

Nombre de contrats : –.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	85	95	–	–
CGE	600	43	–	4,50	–
Elf-Aquitaine	680	32	45	11,50	–
Eurotunnel SA-PLC	50	5,50	8,50	2,40	4
Euro Disneyland SC	110	2,70	8	–	–
Havas	675	23	–	16	–
Lafarge-Coppée	375	67	72	1	–
Michelin	140	7,50	13	6	–
Midi	1 400	40	–	–	–
Paribas	720	10	–	43	–
Pernod-Ricard	1 417	12	44	–	–
Peugeot SA	775	135	–	2,50	–
Rhône-Poulenc CI	480	8	–	–	–
Saint-Gobain	600	43	55	8,90	–
Source Perrier	1 500	320	–	8	–
Société générale	600	34	–	15	–
Suez Financière	400	18	33	14	–
Thomson-CSF	140	5	7,60	11	17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 mai 1990

Nombre de contrats : –

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	103,34	103,26	103,24
Précédent	103,26	103,18	103,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	1,41	2,21	0,13	0,80

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5110 ↓

L'effet de baisse du dollar provoqué en début de semaine par l'annonce d'une remontée du chômage aux États-Unis s'est *épuisé jeudi*, selon les opérateurs du marché des changes. En fin de matinée à Paris, le dollar s'échangeait à *1,64 DM* après 1,6350 à l'ouverture et faisait preuve de stabilité face au yen. On notait la fermeté du franc suisse à 1,3980 pour *1 dollar*, et le redressement du mark à 3,37 francs français.

FRANCFORT	9 mai	10 mai
Dollar (en DM)	1,6489	1,6385

TOKYO	9 mai	10 mai
Dollar (en yens)	157,03	156,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 mai)... 9 9/16 - 9 11/16 %

New-York (9 mai)... 8 1/8 - 8 3/16

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	7 mai	9 mai
Valeurs françaises	103,3	102,7
Valeurs étrangères	93,1	92,4

(SBF, *base 100 : 31-12-81)*

Indice général CAC	557,6	559,8

(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*

Indice CAC 40	2 119,83	2 103,69

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	8 mai	9 mai
Industrielles	2 733,56	2 732,88

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	8 mai	9 mai
Industrielles	1 710,1	1 695,6
Mines d'or	227	226,6
Fonds d'État	76,24	76,10

TOKYO

	9 mai	10 mai
Nikkei Dow Jones	30 945,61	30 980,26
Indice général	2 308,79	2 312,85

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,5095	5,5115	+ 54	+ 64	+ 100	+ 120	+ 300	+ 350
$ can.	4,7231	4,7289	– 172	– 147	– 324	– 288	– 852	– 758
Yen (100)	3,5217	3,5217	+ 64	+ 77	+ 125	+ 149	+ 401	+ 447
DM	3,3662	3,3689	+ 41	+ 54	+ 78	+ 102	+ 210	+ 268
Florin	2,9943	2,9970	+ 24	+ 35	+ 49	+ 65	+ 157	+ 192
FB (100)	16,2762	16,2918	– 81	3	– 149	– 6	– 51	– 277
FS	3,9269	3,9312	+ 10	+ 29	+ 26	+ 55	+ 144	+ 207
L (1 000)	4,5798	4,5853	– 137	– 107	– 243	– 196	– 544	– 468
£	9,2257	9,2345	– 445	– 406	– 898	– 837	– 2423	– 2292

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8
$ Yen	6 15/	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 3/17	7 5/16	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8 3/8	8 1/2
Florin	8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	10 3/5	10 5/8	9 13/16	10 1/16	9 13/16	10 1/16	9 3/3	10
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8
L (1000)	13 1/2	14 1/2	12 3/8	12 7/8	12	12 1/2	12	12 3/8
£	14 12/16	15 1/16	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 5/16	15 7/16
F franç.	9 1/2	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 3/4	9 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 MAI

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 9/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

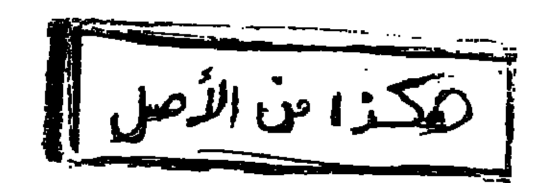
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/5	COURS DES BILLETS préc.	COURS DES BILLETS jour
Etats-Unis (1 usd)	5 637	....	5 900	....
Ecu	6 892	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 910	....	345 500	....
Belgique (100 F)	16 289	....	16 800	....
Pays-Bas (100 fl)	....	....	308	....
Italie (1000 lires)	4 582	....	4 850	....
Danemark (100 krd)	88 250	....	92	....
Gde-Bretagne (1 L)	....	....	9 750	....
Grèce (100 drachmes)	3 417	....	4 050	....
Suisse (100 f)	392 700	....	3 980	....
Suède (100 krs)	....	....	96	....
Norvège (100 k)	96 450	....	90	....
Autriche (100 sch)	47 878	....	48 500	....
Espagne (100 pes)	5 389	....	5 650	....
Portugal (100 esc)	3 789	....	4 350	....
Canada (1 $ can)	4 744	....	5 050	....
Japon (100 yens)	3 538	....	3 680	....

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/5
Or fin (kilo en barre)	65900	.....
Or fin (en lingot)	66400	.....
Napoléon (20fr)	400	.....
Pièce Fr (10 f)	406	.....
Pièce Suisse (20 f)	433	.....
Pièce Latine (20 f)	380	.....
Souverain	494	.....
Pièce 20 dollars	2400	.....
Pièce 10 dollars	1270	.....
Pièce 5 dollars	840	.....
Pièce 50 pesos	2520	.....
Pièce 10 florins	388	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



هكذا في الأصل

Le Monde

Pour protester contre l'attitude des Etats-Unis à l'égard des malades

La France ne participera pas à la conférence internationale sur le sida à San-Francisco

M. Claude Evin, ministre de la santé, a annoncé, mercredi 9 mai, à Genève, dans le cadre de la quarante-troisième assemblée mondiale de la santé, qu'il n'y aurait aucune représentation officielle de la France à la sixième conférence internationale sur le sida qui doit se tenir du 20 au 24 juin, à San-Francisco. La décision du gouvernement français a été prise pour protester contre les mesures contraignantes imposées par les autorités américaines aux personnes contaminées par le virus du sida. Elle pourrait être prochainement suivie de décisions similaires émanant d'autres pays de la Communauté européenne.

L'assouplissement de l'attitude américaine n'aura donc pas été suffisant. M. Claude Evin, qui avait en son temps salué la *« marque de bonne volonté »* que constituait à ses yeux la création d'un visa spécail de dix jours permettant aux étrangers de se rendre aux Etats-Unis sans avoir à subir un dépistage, a en définitive annoncé à son homologue américain, le docteur Louis Sullivan, que la France boycotterait bel et bien la conférence de San-Francisco.

Le gouvernement français avait, il est vrai, rappelé début mars *« son attachement au principe de non-discrimination à l'égard des personnes touchées par le sida »* et *« sa préoccupation »* face à l'attitude du gouvernement américain. Plusieurs associations françaises avaient ces derniers temps qualifié de *« poudre aux yeux »* l'assouplissement de la position américaine, et l'association AIDES décidait il y a quelques jours de ne pas participer à cette manifestation (*le Monde* du 3 mai).

La décision française pourrait prochainement être suivie d'autres boycottages officiels, en particulier de la part des pays de la Communauté européenne. Sans être à l'ordre du jour, ce point sera abordé le 17 mai à Bruxelles, dans le cadre de la réunion des ministres de la santé de la Communauté. Dans l'entourage de M. Evin, on prend soin de souligner que la décision gouvernementale ne concerne pas les médecins et les chercheurs qui souhaiteraient participer à la conférence de San-Francisco.

Grâce à une initiative originale, la technique permettra de concilier les nécessités de la circulation rapide de l'information scientifique et le respect des impératifs humanitaires. C'est ainsi, en effet, que l'Agence française de lutte contre le sida assurera les 21, 22 et 23 juin la retransmission des séances plénières de la conférence. Cette retransmission (autorisée par les organisateurs californiens, dans la mesure où elle n'aura aucun caractère commercial et s'effectuera dans un cadre privé) sera assurée à la Cité des sciences de la Villette, dans une salle de neuf cents places. Elle sera suivie d'une série de rencontres et de débats auxquels participeront la plupart des associations qui, en France, luttent contre cette épidémie.

JEAN-YVES NAU

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 mai

Résistant

La Bourse de Paris s'est un peu ressaisie, jeudi matin, après les craintes que lui avait occasionnées la veille la possibilité que les communistes votent la motion de censure. La tendance a été nettement plus résistante, mais sans plus. Tout juste soutenu à l'ouverture (+ 0,02 %), l'indice CAC 40 s'effritait un peu vers 11 heures.

Hausse de Raffinage-Distribution, Metrologie, Havas, Bellon, Auxiliaire d'Entreprises, Salomon, Bis, SCOA. Repli de Saint-Gobain TP, Comptoir des Entrepreneurs, Esso, Merlin, Club Méditerranée, Mérieux, LVMH.

Dix jours après la libération de deux otages américains

Washington et Téhéran annoncent un accord sur une partie de leur contentieux financier

Les Etats-Unis et l'Iran sont parvenus au mois de mars à un accord de principe pour régler plus de deux mille cas litigieux concernant leurs créances respectives depuis la prise en otages de diplomates américains à Téhéran en novembre 1979, a annoncé, mercredi 9 mai, le département d'Etat, dix jours après la libération de M. Frank Reed, qui avait suivi d'une semaine celle de M. Robert Polhill.

Peu auparavant, Radio-Téhéran avait révélé cet accord, citant une déclaration de la délégation iranienne au tribunal d'arbitrage de La Haye. La différence entre les annonces faites à Téhéran et à Washington porte sur le nombre de litiges réglés – trois mille cent, selon les Iraniens, quelque deux mille cinq cents, selon les Américains – tandis que le montant de la somme à payer par l'Iran est la même : 105 millions de dollars.

« Nous sommes très près d'un accord, mais il n'a pas été signé parce que certains détails importants restent à régler », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. L'accord, négocié à l'amiable et qui doit encore être avalisé par le tribunal d'arbitrage de La Haye, porte sur 2 370 créances américaines et 108 iraniennes, a-t-il ajouté. Les Etats-Unis doivent recouvrer environ 105 millions de dollars, l'Iran 400 000 dollars.

L'accord ne porte que sur les créances de moins de 250 000 dollars, pour la plupart des créances personnelles, des contrats commerciaux, mais aussi certains prêts faits par l'Agence américaine pour le développement international (AID), a précisé, de son côté, un responsable du département d'Etat qui a requis l'anonymat.

Trois autres types de litiges sont toujours en attente d'un règlement : les prêts consentis par des consortiums de banques, dont au moins une banque américaine fait partie ; ceux faits bilatéralement par des banques américaines et les sommes dues au titre des ventes d'armes américaines à l'Iran. On attend l'arbitrage du tribunal de La Haye pour déterminer quelles armes ont effectivement été livrées ou quels services prêtés.

L'accord de principe est intervenu après de *« longs mois d'efforts »*, a précisé M. Boucher, apparemment pour ne pas donner l'impression qu'il était lié aux dernières libérations d'otages américains au Liban, fin avril. Un responsable du département d'Etat a précisé que l'accord avait été conclu au mois de mars, avant les libérations. Aucune discussion n'a eu lieu avec les Iraniens pendant le mois d'avril, à cause du jeûne du Ramadan, a-t-il affirmé. Les négociateurs s'étaient retrouvés à La Haye la semaine dernière.

Le 3 mai, après la libération de l'otage M. Frank Reed, le président Bush avait déclaré que si les Iraniens considéraient des progrès dans les négociations sur le contentieux financier comme un geste de bonne volonté de la part des Etats-Unis, il en serait enchanté. *« Mais je ne suis pas certain qu'ils considéreraient cela suffisant »*, avait-il ajouté.

Le tribunal d'arbitrage de La Haye a été mis en place par les accords d'Alger qui ont permis la libération, en janvier 1981, des diplomates américains pris en otages à Téhéran. Les avoirs iraniens aux Etats-Unis avaient été gelés en 1979 par le président Jimmy Carter, et le tribunal doit statuer sur leur restitution mais aussi sur les plaintes des ressortissants et sociétés américains dépossédés après la chute du chah d'Iran. Il a déjà réglé 476 litiges, accordant 1,3 milliard de dollars à des plaignants américains et 622 millions de dollars à des Iraniens.

Selon Radio-Téhéran, M. Ali Nobari, représentant iranien au tribunal de La Haye, a assuré – tout comme les Américains – que le marché conclu avec les Etats-Unis n'avait aucun lien avec le sort des otages. D'après la déclaration iranienne, le règlement intervenu entre Téhéran et Washington revêt la forme de deux accords distincts. En vertu du premier, les Etats-Unis abandonneront 2 784 plaintes en échange du versement de 40 millions de dollars par l'Iran. *« Le gouvernement américain se chargera de répondre à 400 plaintes similaires contre la République islamique d'Iran, hors de la juridiction du tribunal »*, ajoute la déclaration iranienne. Selon le second accord, l'Iran versera aussi aux Etats-Unis 60 millions de dollars pour régler des litiges sur lesquels la radio iranienne n'a pas donné de détail. – *(AFP, Reuter.)*

Le déficit de l'AFP plus élevé que prévu

Les dernières estimations du déficit de l'Agence France-Presse (AFP) examinées mercredi 9 mai par le conseil d'administration le situent à 39,7 millions de francs au lieu des 20,5 millions attendus. Des pertes de change et l'insuffisance des provisions pour créances douteuses expliquent un dérapage qui contraindra le nouveau PDG de l'agence, M. Claude Moisy, à annoncer en juin une série de mesures. Ce plan devrait toutefois épargner le personnel, le PDG estimant impossible *« de demander plus de sacrifices à l'agence sans risquer une explosion sociale »*.

Les représentants de l'Etat et de la presse au conseil d'administration ont paru l'admettre mercredi, en n'écartant pas une éventuelle hausse des abonnements en cours d'année, justifiée par des investissements productifs comme l'ouverture de bureaux en Europe de l'Est (Bucarest, Budapest, Berlin-Est). Le conseil d'administration a également étudié deux projets d'association de l'agence. Le premier, destiné à sauver l'actuel service hippique de l'AFP, pourrait aboutir à la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) avec le PMU. Le second lierait l'AFP à une petite agence de presse spécialisée dans l'information boursière : la Cote bleue. La direction de l'agence a, par ailleurs, annoncé le départ du directeur délégué chargé des finances et de la gestion, M. Jean-Charles Paracuellos.

D'autre part, un arrêt de travail des ouvriers des transmissions a privé les 9 et 10 mai, pendant vingt-quatre heures les clients nationaux du « service France ».

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Espèce protégée

JE L'aurais parié ! Ils me l'ont piqué, mon bocal géant, mes chefs. A peine j'avais eu le temps d'y tournicoter un peu en frétillant de la queue, qu'ils m'ont transvasée dans celui d'à côté. Le même. Sauf qu'il est nettement plus petit. Je vais pour gueuler. Ils m'envoient péter : t'es quand même pas à plaindre, on a pensé à toi, on t'a installé des toilettes pour handicapés à l'étage. Non, non, nous remercie pas, c'est exigé par la loi. Du coup, votre courrier, je l'ai empilé par terre, faute de place. Enfin, ce qu'il en reste, vu qu'au début on tapait nos papiers les pieds en l'air pour permettre au service entretien de nettoyer sous nous, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Maintenant, ça s'est nettement relâché. Il y a déjà des traces de doigts sur les portes et des vieux mégots noyés dans des gobelets à café sur les bureaux.

Au standard, ils m'ont perdue, ils savent plus où me passer les appels, et comme nos vases sont communicants, chaque fois que le téléphone sonne, je décroche, mais c'est pas le mien, c'est celui du voisin. Alors là, question vie privée, vous avez intérêt à susurrer dans le combiné à l'abri d'une main en cornet si vous ne voulez pas entendre l'écho rigolard de vos soupirs énamourés se répercuter aux quatre coins de cette maison de verre.

Ça, pour communiquer, c'est idéal. Non seulement, on s'écoute, on se voit. Et on s'épie. Moi, avant d'aller leur demander un renseignement, je sors sur la passerelle de la cour intérieure ou je m'arrête sur le seuil de salles de rédaction en forme d'aquarium pour surveiller les cages ou les coins-travail et vérifier que les mecs sont bien tous attachés à leur terminal.

Non, sérieux, c'est vraiment sensationnel. C'est même tellement chouette que les gens viennent visiter. Hier, c'était le jour des écoles, je me retourne et je vois une classe de gamins, le nez écrasé sur ma vitre. Ils s'interrogeaient : C'est quoi, ça ? – Un sarraute de l'espèce des journalistes. – Mâle ou femelle ? – C'est pas marqué. – C'est marrant, regarde, ça se gratte la tête et ça fait des grimaces, on dirait un ouistiti. Si on lui jetait une cacahuète ? – Non, c'est interdit, il y a des panneaux : Défense de donner à manger aux animaux.

EN BREF

□ **M. Mitterrand exprime sa « tristesse » après la mort du médecin français tué en Afghanistan.** – M. François Mitterrand a adressé, mercredi 9 mai, un message à l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) pour lui exprimer sa *« tristesse »* après *« l'attentat dont a été victime Frédéric Galland »* en Afghanistan. Le chef de l'Etat prie M. Rony Brauman, président de MSF, de transmettre ses *« condoléances personnelles »* à la famille du jeune homme, tué il y a deux semaines alors qu'il servait à titre de volontaire dans un hôpital afghan.

□ ***Une proposition de loi communiste contre l'apartheid.*** – Le groupe communiste du Sénat a déposé, mercredi 9 mai, une proposition de loi visant à ratifier la convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 30 novembre 1973. Mme Hélène Luc, présidente de ce groupe, accompagnée de M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a observé que ce texte était déposé *« au moment même où M. De Klerk est en visite officielle à Paris »*.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 mai 1990 a été tiré à 541 655 exemplaires.